

Master de spécialisation inter-universitaire

en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier

TITRE : Vers une restauration raisonnée du château de Warelles :

état des lieux, enjeux et perpsectives de revalorisation

TFE réalisé pour l'obtention du Master de spécialisation inter-universitaire
en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier
par

DUCCI Pauline

Promoteurs : BAVAY Gérard
VANDEN EYNDE Jean-Louis

Année académique : 2024-2025

Un éventail de formations, une multitude d'horizons



Vers une restauration raisonnée du château de Warelles

Etat des lieux, enjeux et perspectives de revalorisation

Ducci Pauline



© DUCCI Pauline

Remerciements

Avant de débuter ce mémoire, je souhaiterais remercier plusieurs personnes.

Je remercie tout d'abord Monsieur Bavay de m'avoir accompagnée en tant que promoteur durant ce travail, ainsi qu'à Monsieur Vanden Eynde pour ses apports en tant que co-promoteur. Je remercie également Madame Heering d'avoir accepté d'être la lectrice de ce travail.

Je souhaite adresser ma reconnaissance à la famille de Croÿ-Dülmen et à Monsieur Droste, qui m'ont généreusement permis de consacrer cette recherche au château-ferme de Warelles.

Je remercie la famille Allard-Sténuit, et plus particulièrement Catherine et Etienne, de m'avoir permis de réaliser ce travail en répondant à mes requêtes et en me permettant d'accéder au château autant de fois qu'il le fallait.

Je remercie chaleureusement les Archives de la Fondation d'Arenberg de m'avoir ouvert leurs portes et de m'avoir donné accès aux documents nécessaires à mes recherches.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des professeurs et intervenants du master spécialisé : ces deux années ont été extrêmement formatrices, tant sur le plan académique que personnel.

Je remercie les élèves de ce master également. Je les remercie pour les bons moments passés ensemble, pour leur aide et leurs partages d'expériences ainsi que pour tous les fous rires qu'ils m'ont offert.

J'aimerais remercier deux personnes qui m'ont particulièrement aidée pour la réalisation des relevés du château, Amiri Hakim et Bouvry Valentin. Ils m'ont permis de réaliser un relevé complet du château au scanner 3d. Merci du temps que vous avez pris pour moi et merci pour votre disponibilité.

Je remercie mes amis et ma famille, merci à ma maman et mon papa, merci à Timothée et merci à mes copines. Merci de m'avoir toujours soutenue, accompagnée, aidée et supportée tout au long de cette aventure.

Et pour terminer, merci à vous, lecteurs et lectrices, de consacrer votre temps à ce mémoire. Je vous souhaite une belle lecture et une agréable découverte de ce patrimoine d'exception.

Table des matières

Chapitre 01 - analyse historique

I. La situation du château de Warelles ... 16

1.1 Petit-Enghien : la géographie du village, sa géologie, et son origine ... 16

1.1.1 Etymologie ... 20

1.1.2 Territoire ... 20

1.1.3 Composition du sol ... 20

1.1.4 Agriculture et affectation des sols ... 21

1.1.5 Hydrographie ... 22

1.1.6 Réseau écologique et biodiversité ... 22

1.1.7 La pierre ... 22

1.2 L'histoire résumée du village de Petit-Enghien ... 26

1.3 Warelles dans ce paysage ... 28

2. Les châteaux-fermes ... 34

2.1 Caractéristiques et comparaison avec le domaine de Warelles ... 34

2.1.1 L'environnement de l'habitat ... 34

2.1.2 Le type de plan ... 40

2.2 Autres exemples ... 46

3. Warelles ... 48

3.1 Les propriétaires, locataires et occupants ... 48

3.1.1 Les familles de Warelles et de Goegnies ... 48

3.1.2 La famille d'Auxy ... 49

3.1.3 La famille d'Yve ... 49

3.1.1 Les familles d'Arenberg et de Croÿ ... 50

3.2 Son utilisation au fil du temps ... 54

Chapitre 02 - synthèse archéologique

I. Présentation générale de Warelles ... 58

2. Présentation générale du corps de logis principal ... 62

3. Les façades ... 68

3.1 Façade est ... 68

3.1.1 Les baies ... 69

3.1.2 Les ancres ... 74

3.1.3 Les marques et millésimes ... 74

3.2 Façade sud ... 84

3.2.1 Les baies ... 85

3.2.2 Les ancres ... 87

3.2.3 Les marques et millésimes ... 87

3.3 Façade ouest ... 94

3.3.1 Les baies ... 94

3.3.2 Les ancres ... 95

3.3.3 Marques et millésimes ... 97

3.4 Façade nord ... 106

3.4.1 Les baies ... 107

3.4.2 Les ancres ... 111

3.4.3 Les marques et millésimes ... 111
4. Les caves ... 120
4.1 Cave -1|01|O ... 122
4.2 Cave -1|02|O ... 124
4.3 Cave -1|03|E ... 128
4.4 Cave -1|04|E ... 130
4.5 Cave -1|05|E ... 132
4.6 Cave -1|06|O ... 134
4.7 Cave -1|07|O ... 136
4.8 Cave -1|08|O ... 138
4.9 Cave -1|09|O ... 140
4.10 Cave de la chapelle ... 142
5. Le rez-de-chaussée ... 146
5.1 Pièce 0|01|E ... 148
5.2 Pièce 0|02|E ... 152
5.3 Pièce 0|03|E ... 154
5.4 Pièce 0|04|O ou la grande salle ... 156
5.5 Pièce 0|05|O ... 160
6. L'étage ... 166
6.1 Pièce +1|01|O ... 168
6.2 Pièce +1|02|O ... 170
6.3 Pièce +1|03|O ... 172
6.4 Pièce +1|04|O ... 176
6.5 Pièce +1|05|S ... 178
6.6 Pièce +1|06|S ... 180
6.7 Pièce +1|07|E ... 182
6.8 Pièce +1|08|E ... 186
6.9 Pièce +1|09|E ... 190
6.10 Pièce +1|10|E ... 194
6.11 Pièce +1|11|E ... 196
6.12 Pièce +1|12|O ... 198
6.13 Pièce +1|13|O ... 200
6.14 Pièce +1|14|O ... 202
6.15 Pièce +1|15|O ... 204
7. Les combles ... 208
7.1 Pièce +2|01|O ... 212
7.2 Pièce +2|02|O ... 214
8. Etude des ancres ... 220
9. Etude des signes lapidaires ... 226

Chapitre 03 - synthèse patrimoniale

1. Synthèse archéologique et phasage ... 234
1.1 La première grande phase de construction connue - une «maison haute» dans le Hainaut ... 236

1.2 La « maison haute » est élargie vers l'Est ... 240
1.3 Une « maison longue » ... 244
1.4 Création d'un ensemble XVIIIe ... 248
1.5 Transformations ultérieures ... 252
2. Cartographie patrimoniale ... 254
2.1 Attention particulière aux châssis ... 260
2.2 Attention particulière aux portes ... 261
2.3 Attention particulière aux cheminées ... 262
2.4 Attention particulière aux décors ... 264

Chapitre 04 - étude sanitaire

1. Descrpition générale ... 268
2. Humidité ... 270
2.1 Tâches d'humidité ... 270
2.2 Dégradation des mortiers ... 271
3. ALtérations biologiques ... 272
3.1 Mousse ... 272
4. Fissures ... 273
5. Dégradations d'usage ou naturelles ... 274
5.1 Dégradation des pierres ... 274
5.2 Dégradation des boiseries ... 275
5.3 Dégradation du vitrage ... 276
5.4 Dégradation des enduits ... 276
5.5 Dégradation des ferronneries ... 278
5.6 Rupture des descentes d'eau pluviale ... 278
5.6 Rupture des descentes d'eau pluviale ... 279

Chapitre 05 - conclusion : regards croisés sur les enjeux et les possibles

I. Que peut-on établir avec certitude concernant la chronologie du château ? ... 296
2. A quelle logique correspondent les espaces intérieurs du château ? ... 297
3. Quelles sont les principales valeurs patrimoniales ? ... 298
4. Quelles sont les zones d'ombre ou les incertitudes encore non résolues de l'histoire du château ? ... 299
5. Comment le château s'inscrit-il dans son environnement paysager et urbain ? ... 300
6. Quelle image ou quelle valeur identitaire le château représente-t-il pour les habitants ou les autorités locales ? ... 300
7. Quels obstacles freinent actuellement une restauration ou une réaffectation du château ? ... 301
8. Quelles seraient les conséquences d'une absence d'intervention ou d'un abandon prolongé ? ... 302
9. Dans quel esprit devraient se concevoir la conservation et la valorisation de ce château ? ... 303

Bibliographie ... 308

Introduction

Le château de Warelles

Introduction

Situé à Petit-Enghien, le château de Warelles s'élève au milieu des champs. Il attire l'œil dès que l'on s'en approche, ou même en passant sur l'autoroute. Un bâtiment imposant mais pourtant il s'agit d'un témoin discret mais significatif du patrimoine rural wallon. Ce château-ferme, partiellement actif encore aujourd'hui par l'exploitation de ses dépendances agricoles, reste cependant méconnu dans sa globalité. Tandis que la partie agricole prospère, le corps de logis principal – le château proprement dit – est aujourd'hui en partie inoccupé, menaçant de disparaître sous l'effet du temps et du désintérêt.

Pourtant, son histoire, son architecture, et ses traces archéologiques en font un objet d'étude patrimonial de grande valeur. Plusieurs châteaux-fermes habillent les paysages du Hainaut, mais étant une Petit-enghiennoise, Warelles est celui qui a retenu mon attention. Au plus l'analyse avance, au plus l'intérêt patrimonial de cet ensemble augmente.

Dans un contexte où la valorisation du patrimoine local devient un enjeu à la fois culturel, économique et identitaire, il semble essentiel de s'interroger sur le potentiel que représente le château de Warelles, non seulement comme vestige du passé, mais aussi comme ressource pour l'avenir. Surtout lorsque l'on remarque à quel point la ferme de Warelles s'est développée et s'inscrit, elle aussi, dans une optique durable, économique et identitaire. Le château ne pourrait-il dès lors pas, lui aussi, faire l'objet d'une valorisation ? Au profit ou en complémentarité avec la ferme de Warelles par exemple. Mais laissons cela au dernier chapitre, avant toute chose je vous présente ci-dessous la façon dont se déroulera ce mémoire.

Ce mémoire s'intitule :

« Vers une restauration raisonnée du château de Warelles : état des lieux, enjeux et perspectives de revalorisation ».

Il a pour ambition d'évaluer, à travers une triple analyse – historique, archéologique et sanitaire – l'intérêt de restaurer et de réutiliser ce site, aujourd'hui partiellement oublié.

La problématique qui guidera notre réflexion est la suivante :

Dans quelle mesure le château de Warelles peut-il faire l'objet d'une restauration et d'une réutilisation raisonnée, au regard de son état actuel et de ses qualités patrimoniales ?

Pour y répondre, nous avons structuré notre travail en trois grandes étapes :

- Une analyse historique ainsi que la présentation rapide du village de Petit-Enghien et de son paysage ; analyse permettant de retracer l'évolution du site, son rôle dans le paysage local et ses transformations au fil des siècles (Partie I) ;
- Une étude archéologique, fondée sur

des observations de terrain et des relevés, afin de mieux comprendre la structure bâtie et de se rendre compte des vestiges encore visibles aujourd'hui (Parties II et III) ;
- Une analyse sanitaire suivie d'une analyse architecturale, visant à dresser un état des lieux de la conservation du bâtiment et à identifier les interventions possibles (Parties IV et V).

Ce mémoire s'inscrit ainsi dans une démarche de pré-étude, pouvant servir de base à un futur projet de restauration. Il ambitionne non seulement de documenter le passé du château, mais aussi de proposer des pistes concrètes pour sa réintégration dans le tissu socio-culturel local. Ces propositions se baserons principalement sur la comparaison à d'autres domaines similaires, afin de soulever les possibilités qui s'offrent à de tels espaces.

La ferme de Warelles est également sensible à la notion de circuit court. Il est possible d'acheter des produits de la ferme ou de fermes alentours directement sur place, un moulin a été installé il y a quelques années et permet ainsi d'alimenter certaines boulangeries en farine, le lait est également utilisé par un glacier de la région et enfin de l'orge est cultivé pour le secteur brassicole.

Toutes ces démarches intègrent une notion d'évolution, une notion de remise en question constante afin de faire évoluer au mieux le secteur de l'agriculture. Cette approche rejoint également le milieu de la construction. En effet, la restauration du patrimoine peut faire partie intégrante de ce désir d'évolution vers une démarche plus écologique, intelligente et économe. Ce pourquoi je souhaiterais sensibiliser, par ce mémoire, à la conservation, la restauration, et à la réutilisation de la partie château de la ferme de Warelles.

Un mot sur la ferme de Warelles

Avant de débuter l'analyse du château de Warelles, je souhaiterais présenter brièvement la « ferme de Warelles ». Etienne et Catherine en sont responsables et je les remercie chaleureusement de m'avoir accueillie, cela m'a permis de réaliser ce travail de fin d'étude en allant sur place autant de fois qu'il le fallait. La ferme de Warelles est une ferme « mixte », une exploitation de polyculture et élevage. Avec une surface totale de 120ha, elle s'inscrit dans une démarche agroécologique progressive. La volonté étant de simplifier le travail du sol par une meilleure gestion des ressources et des rotations afin d'augmenter la quantité de matières organiques et ainsi respecter l'équilibre naturel des terres. Cette démarche suit un modèle durable et s'inscrit dès lors tout à fait dans les questions que l'on se pose aujourd'hui, notamment sur la gestion des cultures lors de changements climatiques brutaux.



© DUCCI Pauline

Chapitre 01

Analyse historique



Chapitre 0I

ANALYSE HISTORIQUE

I. La situation du château de Warelles

1.1 Petit-Enghien : la géographie du village, sa géologie, et son origine

Le village dans lequel se situe Warelles est le village de Petit-Enghien, en Belgique. Ce village se trouve en région wallonne, dans la province du Hainaut, et dépend de la ville d'Enghien, située au nord-ouest du village. La partie du Hainaut dans laquelle se trouve cette entité est traditionnellement agricole et marquée par l'histoire des seigneuries depuis au moins le Xie siècle.

La ville d'Enghien (et donc le village de Petit-Enghien), fait partie de l'arrondissement administratif de Ath et de l'arrondissement judiciaire de Mons. L'unité pastorale Enghien-Silly relève du diocèse de Tournai et du doyenné du pays d'Ath.

Petit-Enghien est essentiellement organisé en hameaux qui portent les noms respectifs de Grandchamps, Fontaine à Louche, Six Censes, Tilleul-au-Bois et Warelles.

Le village de Petit-Enghien est traversé par trois routes importantes, la chaussée (N7) reliant Bruxelles à Tournai, l'ancienne chaussée romaine reliant Bavay à Utrecht (N285) et l'autoroute E429 qui permet de relier Bruxelles à Lille. Deux voies ferrées coupent le territoire du village : la ligne 94 qui relie Bruxelles à Tournai sur laquelle se trouve la station d'Enghien (à une époque se situait également une station à Petit-Enghien, devenue par la suite une simple halte, elle est aujourd'hui inexistante) ainsi que la ligne à grande vitesse (LGV 1) reliant Bruxelles à Lille. Avant 1988 existait également la ligne ferroviaire 123 qui permettait de relier les communes de Braine-le-Comte à Grammont en passant par Rognon (Rebecq) et Petit-Enghien, où existait le point d'arrêt de Grandchamps supprimé en 1964.

L'origine du village de Petit-Enghien remonterait au moins au XIIe siècle, d'après Jean Godet[1]. Il serait plus ancien que la ville d'Enghien et aurait été appelé jadis « Enghien-le-Vieil ». Il appartient primitivement à la famille des d'Enghien. Entre le XIVe et le XVIe siècle, le village fut la seigneurie des Luxembourg suivit des Bourbon. En 1606, le roi de France Henri IV (de Bourbon) vendit sa seigneurie d'Enghien à la Maison d'Arenberg. Néanmoins, Warelles n'appartint pas à la famille d'Arenberg à cette époque, un seigneur portant un autre nom en avait la charge.

L'église de Petit-Enghien, dédiée au Saint-Sauveur, fut édifiée vers l'an 1100 (seule la tour témoigne encore de cette époque)[2].

1 **GODET, Jean.** *Jadis à Petit-Enghien ou prospection dans le passé de ce village.* **1967, p. 4.**

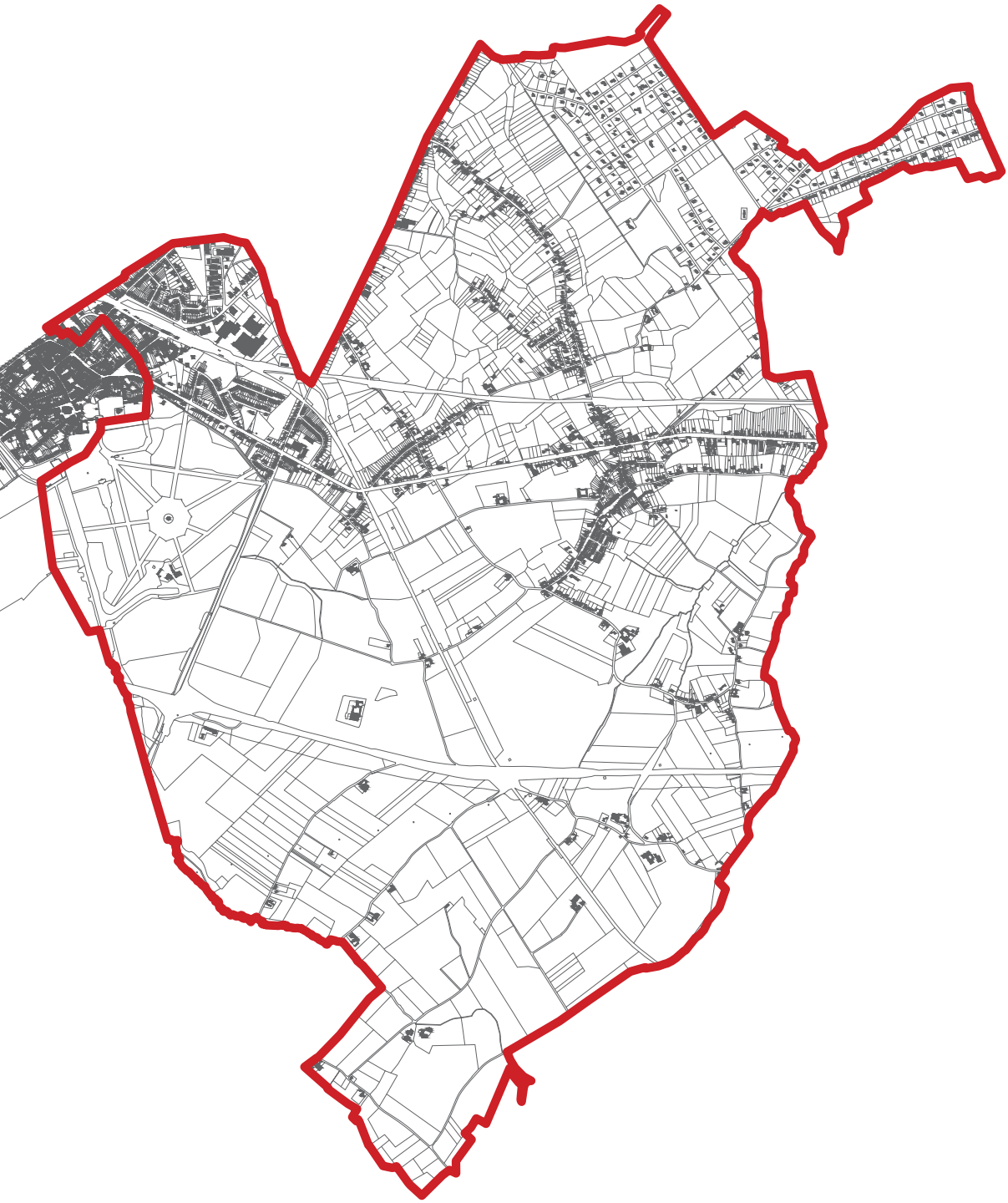
2 **Information fournie par le Cercle Archéologique d'Enghien à l'Unité Pastorale d'Enghien-Silly.**



Photo réalisée au drone avec l'aide de BOUVRY Valentin



Le village de Petit-Enghien
Enghien et la commune de Petit-Enghien
Pauline Ducci



N

0 1 2 km

Echelle

1.1.1 Etymologie

Afin de comprendre l'éventuelle origine du nom de Petit-Enghien, nous nous baserons sur l'écrit de Ernest Matthieu, « L'histoire de la ville d'Enghien »[1] qui propose une hypothèse quant à l'origine du nom de la ville d'Enghien.

L'écrit explique que ce nom, qui se décline sous différentes formes au fil du temps (telles qu'*Edinghem* en flamand, *Angia* en latin), a connu plusieurs évolutions au cours des siècles, avec des variantes comme *Aingham* (956), *Adenghien* (1092) et *Aienghien* (1227). Ces formes multiples témoignent, d'après l'auteur, d'une influence teutonique, parfois romanisée, et font l'objet de nombreuses hypothèses.
Des chercheurs ont proposé différentes théories concernant l'origine du nom mais d'autres ont rejeté ces explications en avançant une théorie selon laquelle *Edinghen* pourrait signifier « le camp ou la prairie du serment », fondée sur les racines teutoniques *ed* (serment) et *inghen* (camp).

Des variantes du nom apparaissent dans plusieurs localités voisines, ainsi qu'à l'international, comme dans le village d'*Edeghem* en Belgique ou la ville d'Enghien-les-Bains en France.

L'auteur explique également que ce nom a donné naissance à un titre de comté en France. Et que l'histoire de ce nom inclut notamment la vente de la seigneurie d'Enghien en 1607 et l'ascension du titre de duc d'Enghien, attribué à la famille de Bourbon.

En résumé, malgré les différentes hypothèses, il semble que ce nom ait une origine teutonique, évoquant probablement « le camp du serment » ou une signification semblable.

1 **MATTHIEU, Ernest.** *L'histoire de la ville d'Enghien*. **Mémoire en réponse à la vie question du concours de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut : « écrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut », 1874, ive série, tome I.**

1.1.2 Territoire

La commune d'Enghien forme, avec Petit-Enghien et Marcq, une agglomération de 39.4 km². Si l'on prend uniquement le village de Petit-Enghien, ce dernier fait 17.81 km² avec une population de 6 687 habitants.[1]

Petit-Enghien faisait autre fois partie du comté du Hainaut et plus précisément du baillage d'Enghien. Le comté du Hainaut à l'époque de la construction du château actuel de Warelles, entre 1610 et 1830, a successivement appartenu aux Habsbourg d'Espagne (1610-1713), aux Habsbourg d'Autriche (1713-1795), à la France (1795-1815), et enfin aux Pays-Bas Unis (1815-1830), avant de devenir une province de la Belgique après l'indépendance en 1830.

Quant au territoire naturel de la région d'Enghien, la ville se situe à la croisée de deux zones agro-géographiques, avec une limite définie par la Chaussée de Brunehault. À l'Ouest, on retrouve un plateau limoneux hennuyer, caractérisé par de vastes étendues planes où s'étendent les cultures, entrecoupées de vallées souvent bordées de peupliers. À l'Est, se trouve le plateau limoneux brabançon, un terrain légèrement vallonné au relief doux. Le relief descend progressivement vers le Nord - Nord-Est, dans l'Est de la commune (Petit-Enghien), le terrain est presque plat sur de larges zones. Le relief est peu marqué. Il est dominé par des lignes horizontales.

En plus des vallées et plateaux alentours, le paysage est marqué par les grandes voies de communication qui créent des lignes de force et segmentent le territoire.

1 **Nombre d'habitants au 1er janvier 2020.**

1.1.3 Composition du sol

Le village de Petit-Enghien se situe dans une région principalement agricole qui bénéficie des sols typiques des plaines du Hainaut. Le

village appartient à ce que l'on appelle « la région des plateaux limoneux », qui couvre les régions géographiques du pays d'Ath et du Hainaut occidental[1].

L'écrit de Ernest Matthieu[2] nous indique à nouveau une quantité d'informations quant au type de sol présent à Enghien et Petit-Enghien.

Nous pouvons ainsi noter que le territoire d'Enghien présente peu de reliefs marqués. Il s'étend principalement sur la pente d'une colline. Le sol y est principalement composé d'argile et de sable.

Ce type de sol favorise la rétention d'eau et de nutriments, tout en offrant une texture facile à travailler pour les pratiques agricoles. Sur la carte d'occupation des sols, disponible sur le Géoportail de Wallonie, nous pouvons constater que le sol présent à Petit-Enghien est bien un « sol limoneux à drainage naturel favorable[3]. Caractéristique importante dans l'utilisation de ce sol.

1 Inventaire réalisé pour le Plan communal de Développement de la Nature – Commune d'Enghien. *Étude du réseau écologique*. Rapport final, octobre 2007, ARIES Consultants.
2 MATTHIEU, Ernest. *L'histoire de la ville d'Enghien*. Mémoire en réponse à la vie question du concours de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut : « écrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut », 1874, ive série, tome I.
3 https://geoportail.wallonie.be/WalOnMap

1.1.4 Agriculture et affectation des sols

Un coup d'œil suffit à remarquer que l'agriculture est omniprésente sur le territoire. En effet, comme énoncé ci-dessus, le territoire de Petit-Enghien est principalement agricole et l'agriculture est depuis le temps du comté du Hainaut la source économique principale de la région.

La subdivision des sols sur le territoire de Petit-Enghien se présente en deux types : un sol couvert herbacé en rotation dans l'année (culture annuelle), et un sol couvert herbacé toute l'année.
Au XVIIe siècle, les cultures présentes dans la région étaient principalement composées de céréales, de légumineuses, de fourragères, de pommes de terre, de betteraves, de lin et de chanvre.

Aujourd'hui les cultures restent diversifiées, avec un équilibre entre céréales, élevage, cultures maraîchères, et productions plus spécialisées comme les fruits, le lin et le chanvre. La région s'est néanmoins adaptée aux nouvelles exigences du marché, et bien que l'agriculture traditionnelle tente de persister, elle a évolué vers des productions plus industrielles et s'est orientées vers l'exportation. Comme nous l'avons expliqué en introduction, la ferme de Warelles se soucie d'une agriculture responsable, des producteurs et commerçants locaux, ce qui la rend relativement unique et intéressante dans la région.

Le plan communal du développement de la nature pour la commune d'Enghien (2007[1]) nous indique que plus des trois-quarts de la commune sont affectés en zones non urbanisées d'après le plan de secteur. Parmi celles-ci, les zones vouées à l'agriculture occuperaient près de 2800 ha, soit 70% du territoire. Cependant, l'étude a réalisé une comparaison sur base du cadastre et démontre ainsi que 75% de la commune sont occupées par des terres agricoles.

L'occupation du sol démontre la place importante occupée par l'agriculture, faisant de la ville d'Enghien une entité à caractère rural et agricole prononcé. D'après le PCDN de 2007, en 2004 la commune comprenait 58 exploitations agricoles, contre 73 exploitations en 1999 et 113 en 1987. L'étude explique que la superficie moyenne par exploitation a suivi

1 Le PCDN de 2020-2024 indique les mêmes chiffres, basés sur le PCDN d'octobre 2007.

la tendance inverse, passant de 35.11 ha en 1999 à 44,08 ha en 2004. Et que la superficie totale du territoire de la commune occupée par l'agriculture a cependant diminué de 5,15 % entre 1990 et 2004.

Soit moins d'exploitations agricoles qui ont plus de superficie de terre et une augmentation des surfaces habitables qui réduit la surface agricole totale.

1.1.5 Hydrographie

Les cours d'eau font partie du bassin fluvial de l'Escaut. La commune d'Enghien est subdivisée en deux sous-bassins hydrographiques : celui de la Dendre à l'ouest, et celui de la Senne au Sud-Ouest et à l'Est. Le cours d'eau principal est La Marcq, un affluent de la Dendre, qui prend sa source au niveau du Bois d'Enghien. Mais de nombreux plus petits cours d'eau s'étendent sur le territoire. Sur le domaine de Warelles se trouve notamment le ruisseau de Warelles. Affluent de l'Odru dans le bassin de la Dendre, ce ruisseau se situe au Nord du château de Warelles et mesure 2494 mètres.

1.1.6 Réseau écologique et biodiversité

Le réseau écologique est l'ensemble des milieux naturels et leurs interconnexions. Plus un milieu est riche et varié, plus il peut accueillir une grande diversité d'espèces.

D'après le PCDN[1], ce réseau se compose de :

« *Zones centrales* » : Sites reconnus pour leur intérêt biologique et où la conservation de la nature est prioritaire.
« Zones de développement » : Sites où la nature et les activités économiques sont compatibles.
« Zones de liaison » : Zones qui permettent la circulation des espèces animales et végétales.

1 Charte du plan communal de Développement de la Nature – Commune d'Enghien. *Étude du réseau écologique*. 2020-2024, ville d'Enghien.

Sur le domaine de Warelles, la mare présente un potentiel pour la faune. Ainsi que la friche semi-ouverte située en bordure du ruisseau de Warelles. Il s'agit d'une petite zone boisée humide attractive et adéquate pour l'avifaune, notamment grâce à la présence de Peupliers, de Frênes et de fourrés[2], composés de Sureau noir, de Saule, de Lierre, ...

Ces deux zones sont considérées comme étant des « zones de développement ».

Le reste du domaine de Warelles fait partie de la troisième catégorie, les « zones de liaison ». Celles-ci englobent les tournières, les friches et milieux semi-ouverts, les bosquets et boisements secondaires, les arbres isolés, les alignements et les haies, les cours d'eau, les jardins, ...

2 Il s'agit d'un paysage ou un terrain dans lequel les buissons et broussailles sont nombreux, denses, touffus et enchevêtrés.

1.1.7 La pierre

Il existait plusieurs carrières situées autour de la ville d'Enghien au XVIIIe siècle. Les carrières de pierre, surtout dans les environs du Hainaut, étaient exploitées pour extraire du grès et des pierres calcaires. A cette période, nous pouvons recenser notamment quatre carrières importantes :

Carrières de calcaire à Ecaussines-Soignies : Située à une vingtaine de kilomètres d'Enghien, Soignies était déjà un important centre d'extraction de la pierre calcaire, souvent appelée «petit granit» en Belgique. Les carrières de Soignies produisaient des matériaux utilisés pour les bâtiments prestigieux et étaient largement exploitées à partir du Moyen Âge. Le calcaire présent dans ces carrières est du calcaire bleu.

Du calcaire blanc était extrait du côté d'Enghien et Herne.

Du schiste du côté de Steenkerque.

Du grès du côté de Tubize.

Les carrières de porphyre de Quenast : À environ 15 kilomètres d'Enghien, les carrières de Quenast extrayaient du porphyre, une pierre très dure utilisée pour le pavage des routes. Bien que le porphyre soit plus souvent associé à des usages plus tardifs, les sites d'extraction étaient actifs et bien connus.

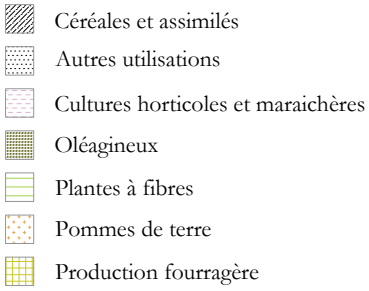
Carrières de Lessines : La ville de Lessines, à proximité, était un centre important pour l'exploitation de porphyre également, facilement transportables par voie fluviale via la Dendre.

Et enfin à Enghien était extrait du calcaire nummulithique Yprésien.

A Warelles, plusieurs types de pierres ont été utilisés : du calcaire, du grès, du calcaire à nummulites et une pierre blanche/beige plus poreuse. Les pierres sont utilisées pour les soubassements, les contours de baies et la corniche. Pour le reste, les bâtiments sont construits en briques. Il est difficile de savoir quel type de pierre a été utilisé primitivement à Warelles, notamment car nombreuses sont celles ayant été réutilisées. Certains blocs de calcaire présentent une marque datant du XVIIIe siècle mais les autres marques retrouvées restent inconnues pour l'instant.

Nous tenterons de distinguer les époques des différents tailleurs de pierre à l'aide de l'ouvrage de Jean-Louis VAN BELLE : *Nouveau dictionnaire des signes lapidaires*.

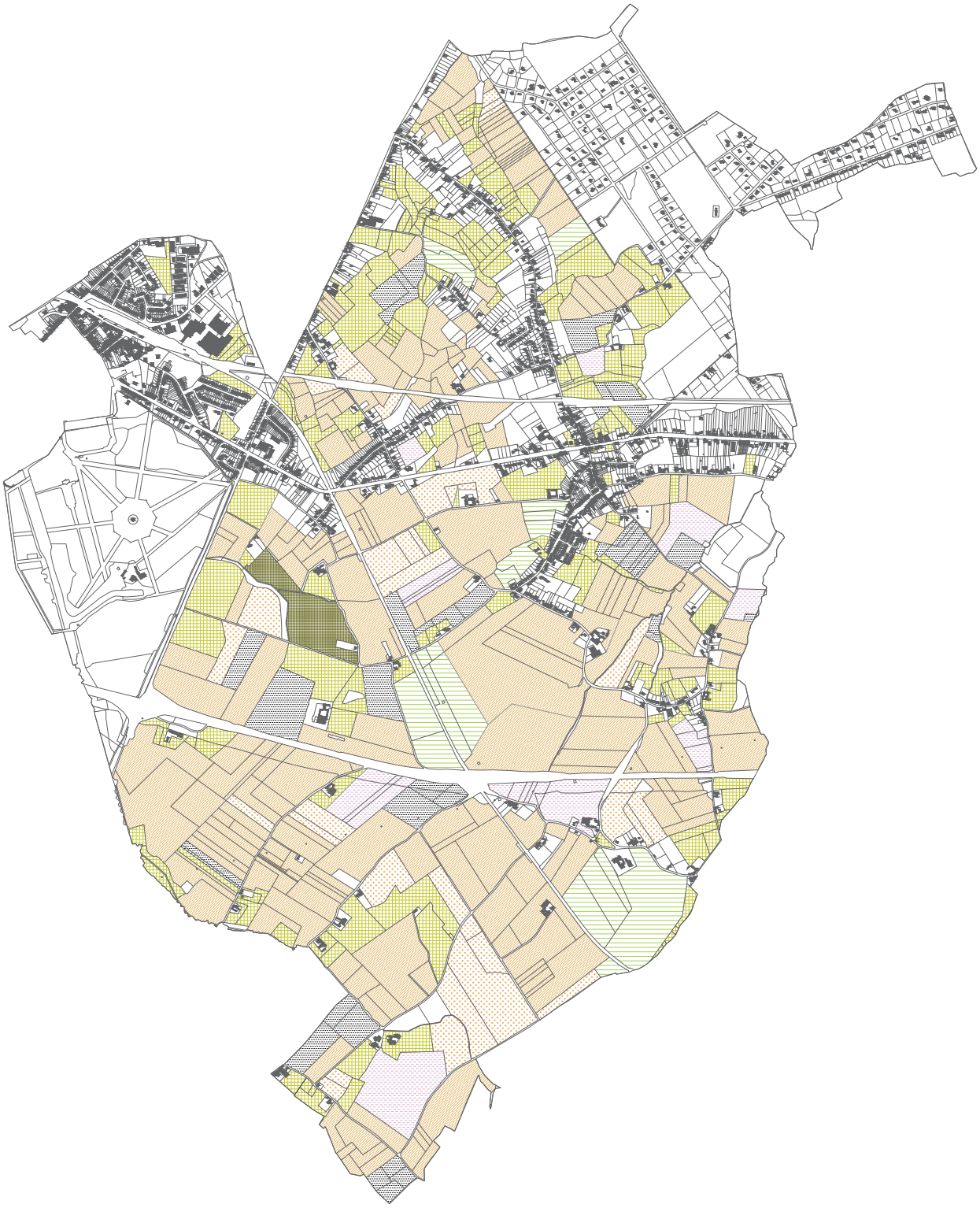
Mais il serait néanmoins intéressant qu'un spécialiste réalise une étude plus poussée afin de répondre plus précisément encore à cette question.



Le village de Petit-Enghien

Le territoire agricole - Etat 2024

Pauline Ducci



0 1 2 km

N Echelle

1.2 L'histoire résumée du village de Petit-Enghien

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction de cette partie, Petit-Enghien semble exister depuis bien plus longtemps qu'Enghien. Le village fût la propriété de la famille d'Enghien pour ensuite devenir la seigneurie des Luxembourg suivie des Bourbon (entre le XIVe et le XVIe siècle). En 1606, la seigneurie d'Enghien fut vendue à la Maison d'Arenberg et ce compris Petit-Enghien, qui faisait partie intégrante de la seigneurie à ce moment-là. La commune a toujours compté un certain nombre de fermes plus ou moins importantes. Sur le territoire d'Enghien (les trois communes comprises), en 2023, 54 exploitations agricoles ont été dénombrées[1]. Parmi ces exploitations se trouvait jadis la seigneurie de Warelles qui subsista jusqu'à l'Ancien régime. Cette seigneurie, dont un château, connut une succession de seigneurs qui ont chacun contribué à l'histoire du village. Nous en parlerons de façon plus précise dans les chapitres suivants.

Nous pouvons néanmoins déjà évoquer les différents seigneurs qui se sont succédé : le XIIIe siècle avec la présence des de Warelles, les de Goegnies par la suite, les d'Auxy au XV, les d'Yves au XVIe, les d'Arenberg au XIXe et enfin la famille de Croÿ-Dulmen aujourd'hui.

Le village de Petit-Enghien connut de nombreuses périodes de « troubles » qui ont forgé l'histoire et les souvenirs de ce territoire. Ces périodes s'étendent entre 1425 et 1832 ainsi qu'au XXe siècle. Trois périodes furent néanmoins plus marquantes que les autres. La première étant la bataille de Steenkerque en 1692, la seconde étant la première guerre mondiale, entre 1914 et 1918 et la troisième étant la seconde guerre mondiale.

Voici un petit rappel de cette bataille :

Le 3 août 1692 eût lieu la bataille de Steenkerque. Cette bataille opposait la France aux Alliés dans la guerre de la ligue d'Augsbourg qui débuta en 1688. Cette bataille s'étendit non seulement sur le territoire du village de Steenkerque, mais également sur celui de Petit-Enghien. Les batailles les plus âpres se déroulèrent aux alentours des hameaux de Six Censes et de Granchamps. Le château de Warelles fit partie du tableau de la bataille car certaines des troupes étaient positionnées sur le domaine du château, dans les prairies ou autour des bois[2]. Jean Godet[3] explique que la seigneurie de Warelles appartenait à ce moment à Jean-Philippe-René d'Yve qui était alors mestre de camp au service d'Espagne et futur lieutenant-général. D'après les explications, ce dernier avait combattu les troupes du roi soleil à deux reprises, mais cela n'eut aucune conséquence lors de la bataille de Steenkerque car Warelles ne fut ni attaqué, ni incendié. Mais le domaine joua néanmoins un rôle important, voire décisif, dans la bataille car les bois de Warelles qui environnaient le château firent obstacle aux manœuvres de la cavalerie alliée[4].

La bataille de Steenkerque fut gagnée par le maréchal de Luxembourg, menant les troupes de Louis XIV. Et Petit-Enghien pu retrouver son calme peu après. Même si, quelques siècles plus tard, des ossements furent trouvés par-ci par-là, témoignant de cette bataille.

Ainsi qu'un rappel de la première guerre mondiale à Petit-Enghien :

Le 21 août 1914, les premiers hommes de l'armée allemande foulent le sol du village de Petit-Enghien. Dès le 22 août, l'incessant défilé des troupes allemandes commença, la marche « *nach Paris* » était mise en route.

1 **Etat de l'agriculture wallonne.** *Exploitations agricoles.* **[s.n.], 5 décembre 2024. URL : https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_1-1.html#header**

2 **Petit-Enghien était alors bien plus boisé qu'aujourd'hui.**

3 **Ouvrage cité.**

4 **GODET, Jean.** *Jadis à Petit-Enghien ou prospection dans le passé de ce village.* **1967, p. 96.**

Certains habitants du village furent contraints d'héberger des Feldgrau. Et par la suite, les réquisitions débutèrent. Les chevaux des villageois devaient être amenés à Hoves, endroit choisi par les Allemands pour y faire la remonte de leur cavalerie. Les fermiers furent également contraints de leur amener du bétail. Plusieurs fermes furent réquisitionnées comme lieu de repos de l'armée ennemie. Notamment juste après la bataille de la Marne (du 6 au 14 septembre 1914), des artilleurs allemands venus en repos cantonnèrent à la ferme Vastersaegher pendant plusieurs semaines. Au même moment, le château de Warelles fut également occupé par d'autres soldats ennemis.

Dès la fin de l'année, plusieurs aménagements avaient été réalisés afin de faciliter le déplacement des soldats. Notamment à la gare d'Enghien, importante dans le trafic militaire allemand. En plus des aménagements, des avis et arrêtés envahissaient le territoire.

Une période ayant quelque peu bousculé les habitudes des petit-enghiennois, devant vivre entre perquisitions, nouvelles règles et entrainements des combattants de l'armée ennemie. Le 3 octobre 1916 parut l'arrêté instaurant la déportation en Allemagne et le travail forcé. Voici le texte écrit sur des affiches jaunes ayant été placardées dans tout le village :

« Par ordre de son Excellence Monsieur le Gouverneur Général, tous les habitants mâles de la commune de Lettelingen[5] ayant passé la 17e année devront se présenter le 9 novembre 1916, à 8 heures du matin (heure allemande) à Edingen[6] au Collège. Se munir des certificats d'identité et des cartes de contrôle. Les personnes qui ne donneront pas suite à cet ordre devront s'attendre à une punition sévère. Toute personne se se présentant pas sera tout simplement traitée comme chômeur[7].[8] »

Nonante-huit petit-enghiennois furent déportés ce jour-là.

Par la suite, d'autres événements eurent lieu, comme l'arrivée d'un convoi de réfugiés français que les petit-enghiennois hébergèrent au mieux. Ou encore la perquisition de tout objet en étain, laiton, cuivre ou nickel, pour lesquels les Allemands n'hésitaient pas à fouiller les habitations. Ces matériaux leur étaient nécessaires pour la fabrication de douilles d'obus et de cartouches.

Vers la fin de la guerre, un terrain d'aviation fut aménagé par les Allemands sur le territoire de Warelles.

Le 9 novembre 1918, la gare d'Enghien (sur le territoire de Petit-Enghien) fût bombardée par des avions Anglais. Et ce le 10 novembre également, toujours sur la gare d'Enghien.

Le 12 novembre, lendemain de l'Armistice, des soldats Anglais arrivèrent à Petit-Enghien et y cantonnèrent, après le départ des Allemands.

Lors de cette guerre, quatre-vingt-cinq petit-enghiennois combattirent dans les rangs de l'armée belge.

Mais cette partie du travail n'est qu'un rappel de la vie à Petit-Enghien lors de ces périodes de troubles (bien plus nombreuses que celles présentées), heureusement le château et la ferme de Warelles n'ont pas été affectés par ces périodes, si ce n'est d'avoir été occupés.

5 Petit-Enghien.
6 Enghien.
7 Sera donc appréhendée par les Allemands et forcée de travailler pour eux, là où cela leur plaira, en Belgique ou en Allemagne.
8 GODET, Jean. *Jadis à Petit-Enghien ou prospection dans le passé de ce village.* 1967, p. 112.

1.3 Warelles dans ce paysage

Comme nous l'avons évoqué plus tôt, les territoires d'Enghien et Petit-Enghien faisaient autrefois partie du comté du Hainaut. Enghien était tenu en fief lige[1] du Comté du Hainaut et de la Cour Féodale de Mons[2].

Warelles est évoqué depuis le XIIIe siècle. A ce moment-là déjà (et ce jusqu'au XIXe siècle), Warelles constituait une seigneurie.

Faisons le point avant de continuer, qu'est-ce qu'une seigneurie ?

Une seigneurie est un domaine appartenant à un seigneur[3]. La seigneurie est donc un domaine qui dépend de l'autorité de son seigneur[4]. Le seigneur dispose généralement d'une propriété directe sur son domaine. La propriété étant régulièrement un château. Ici en l'occurrence, il s'agit bien du château de Warelles. Mais les châteaux étant grands et parfois difficiles à entretenir, nous retrouvons également des manoirs ou des fermes plus cossues. Le seigneur est en droit de faire ce qu'il souhaite de sa propriété, de ses terres, il peut la revendre, la léguer, … Posséder une seigneurie est bien considéré, cela démontre un certain prestige et donne à son seigneur une certaine place dans la société. Posséder une seigneurie signifie également de suivre certaines règles propres à la noblesse, notamment en ce qui concerne le droit successoral. Ce qui privilégie donc l'aîné de la famille.

Nous avons évoqué l'autorité du seigneur. En effet, être seigneur permet d'avoir certains avantages, notamment celui de rendre la justice (considéré au plus haut point). Néanmoins, tous les seigneurs n'ont pas ce droit de justice.

Trois degrés de justice existent : la basse, moyenne et haute justice.

La basse justice est le niveau le plus bas. Niveau permettant de faire respecter ses droits féodaux uniquement ou à donner des amendes en-dessous d'un montant défini. Un seigneur bénéficie de droits sur les marchandises ou le bétail se trouvant sur sa seigneurie. Le seigneur a également le droit de faire construire un moulin, un four ou autre sur son territoire. Biens qu'il peut mettre à disposition des habitants aux alentours en échange d'une certaine somme. Les paysans ne pouvant pas construire leur propre moulin ou four.
La moyenne justice comprend également les crimes et les délits pouvant aller jusqu'au bannissement.
La haute justice permet quant à elle, d'aller jusqu'à la peine capitale[5].

Un seigneur détenant le droit de haute justice détient également celui de basse et de moyenne justice. A Warelles, une pièce de procédure datant du 23 octobre 1741 relate des faits concernés par les haute, moyenne et basse justices de la seigneurie de Warelles[6]. Ce document démontre également qu'au XVe siècle, appartenait, à la seigneurie de Warelles, toute justice haute, moyenne et basse.

De ce document et d'autres archives liées à la justice appliquée par les seigneurs de Warelles, Jean Godet a sorti quelques extraits, en voici cinq :

1 On distinguait deux espèces de fiefs : le *fief ample* ou *simple* dont le possesseur ne devait que foi et hommage, sans obligations personnelles ou militaires ; le *fief lige,* pour lequel était dû, outre l'hommage, le service militaire. A l'origine tous les fiefs étaient liges.

2 BOSMANS, Jules. *La féodalité au pays d'Enghien : les fiefs de la ville, terre, seigneurie et prairie d'Enghien.* Annales du cercle archéologique d'Enghien, 1878 – 1979, T01 A04.

3 Propriétaire féodal.

4 Définition puisée dans le dictionnaire Larousse, en ligne, source : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/seigneurial/71846

5 Ou peine de mort.

6 Archives de Warelles, conservées au château de Lestriverie à Bois-de-Lessines.



Photo prise depuis la rue Noir Mouchon à l'Est - DUCCI Pauline



Photo réalisée en drone avec l'aide de PATERNOTTE Julie

« S'en revenant d'Enghien vers le manoir de ce seigneur, « Henries Hanons et Pières li barbyères » s'étant pris de querelle avaient échangé des coups. Cette rixe[7] ayant eu lieu en la juridiction de Warelles, les deux combattants furent arrêtés par les gens du seigneur qui les enfermèrent dans la prison du château. »

« Suspecté d'avoir dérobé des chevaux et occis sa femme, Williame Uftringhe, natif de Assche en Brabant, fut, en 1494, appréhendé par le bailli[8] d'Enghien. Celui-ci remit d'ailleurs le prisonnier à son collègue de Warelles « avec déclaration qu'à tort et mal à propos il avoit fait procéder à ladite appréhension puisqu'à ladite Seigneurie de Warelles appartenoit toute justice haute, moyenne et basse. » »

« Par jugement en date du 19 août 1564, les mayeur et échevins de Warelles condamnent Hacquinet Druet à une amende de 20 livres pour avoir porté un coup de couteau à Nicolas Lecromp, ce fait s'étant produit « sur la dépendance et comprehendement de ladite seigneurie. » »

« L'an 1613, des mêlées eurent lieu dans la dépendance des seigneuries de Warelles et Tilleul-au-Bois. Les bagarreurs, dont on ignore les noms, étaient au moins au nombre de cinq. Quatre d'entre eux furent condamnés à une amende de 40 livres ; l'autre compère dut payer six livres. »

« Dans une lettre datée de Warelles le dix de l'an 1741, la baronne douairière d'Yve d'Ostiche parle « d'un inconnu dont on aura, souligne-t-elle, bien de la peine à faire déloger de la seigneurie ». Cet homme a d'ailleurs dit au sergent de Warelles qu'on n'oserait le chasser. Il existe cependant une sentence ordonnant son éloignement. La baronne ajoute qu'elle la fera exécuter « au retour du sergent. » »

---

7 Ou « mêlée », sont des querelles ou bagarres violentes.

8 Un bailli joue le rôle d'intermédiaire entre les seigneurs et les sujets du royaume, ils rendaient la justice au nom du roi par la tenue d'assises dans différents endroits de leur circonscription.



Photo de l'aile nord du château - DUCCI Pauline

Chapitre 0I

ANALYSE HISTORIQUE

2. Les châteaux-fermes

2.1 Caractéristiques et comparaison avec le domaine de Warelles

Ce que l'on appelle les « châteaux-fermes » sont des exploitations seigneuriales fortifiées. Présents depuis bien des siècles, ces édifices ont été principalement développés à partir du XVIIème siècle. Un développement dont l'apogée se situe au XVIIIème siècle.

En Wallonie, un grand nombre de châteaux-fermes sont présents. Ce phénomène s'explique notamment par la nature du sol, adapté à l'agriculture. Les seigneurs et l'église vont se partager les terres. Cette petite noblesse va dès lors créer des domaines constitués de dépendances agricoles ainsi que d'un logis. Néanmoins, la petite noblesse va vouloir se différencier du reste du monde rural. Cette différence s'installera donc dans les matériaux de construction utilisés, ainsi que dans la hauteur des édifices. Le plan sera également adapté, une basse-cour et une haute-cour apparaissent, créant ainsi le principe d'un « château-ferme ».

Ces édifices ont des caractéristiques spécifiques autant qu'ils sont différents les uns des autres. Mathieu Clémence, docteure en histoire, art et archéologie explique les valeurs, tangibles et intangibles[1], que l'on peut attribuer à ces édifices et qui contribuent à leur reconnaissance en tant que patrimoine culturel[2].

Je propose dès lors d'énumérer ces valeurs, tout en les comparant parallèlement au cas du domaine de Warelles afin de répondre au questionnement suivant :

Le domaine de Warelles est-il un château-ferme ? Un château ? Un château et une ferme ? Ou une ferme ?

1 L'auteure se base sur le *Document de Nara sur l'authenticité*, ICOMOS, 1994, art. 9-13.

2 MATHIEU, Clémence. *Pour une meilleure conservation du patrimoine architectural : l'exemple des demeures seigneuriales dans l'ancien comté de Hainaut.* Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2013, t. 25, p. 43.

2.1.1 L'environnement de l'habitat

Les habitations situées en milieu rural interagissent immédiatement avec leur environnement direct. Les éléments constituant cet environnement sont différents lorsqu'il s'agit d'une demeure seigneuriale que pour d'autres fermes et habitats ruraux. Ces espaces verts constituent dès lors une caractéristique spécifique à ces domaines seigneuriaux.
Parmi ces éléments nous pouvons retrouver des douves, drèves, vergers, canaux, allées plantées, des parcs et des jardins.

D'après l'auteure, des potagers étaient associés à la basse-cour, tandis que des jardins d'agréments et des vergers entouraient l'espace résidentiel. Ces jardins n'étaient pas organisés de façon symétrique par rapport à la demeure avant le XVIIIème siècle. Les drèves et allées plantées apparaissent à partir du XVIIIème siècle. Elles créent des perspectives centrées.

Si l'on applique cette analyse au domaine de Warelles, nous retrouvons aisément les principaux éléments mentionnés. En effet, le château de Warelles et les dépendances, ainsi qu'une parcelle boisée à l'ouest, sont entourés de douves aujourd'hui asséchées. Deux allées plantées mènent au domaine. Une située dans l'alignement avec la partie « château », et l'autre longeant les prairies au nord du « château » (celle qui est utilisée comme acès aujourd'hui). Un étang, des prairies et des champs entourent aujourd'hui le domaine. Le corps de logis central s'ouvre sur un jardin plus ou moins aménagé à l'ouest.

- Les douves

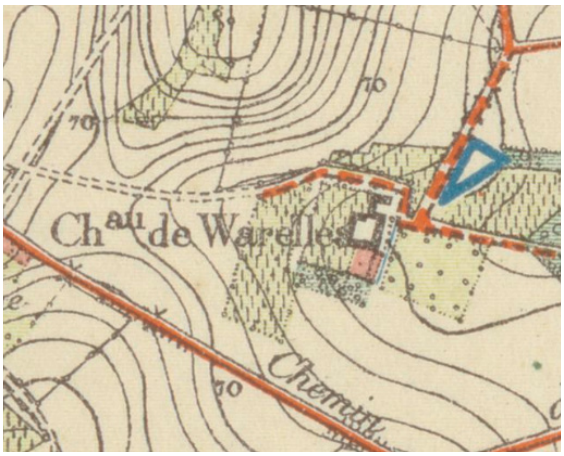
Malgré le fait que les douves étaient un élément récurrent dans les grands châteaux, il n'est pas habituel d'en trouver autour des exploitations agricoles. A Warelles elles semblent correspondre à l'époque des grandes transformations, vers 1720-1725 sous l'autorité de la famille d'Yve. Etaient-elles présentes avant ces transformations ? Ou la demeure seigneuriale primitive fonctionnait-elle sans douves ?

Aujourd'hui, les douves sont asséchées et servent de prairie. Il est possible de les distinguer côté nord et est des édifices. Mais elles ont été rebouchées au sud du corps de ferme afin de faciliter la construction des bâtiments supplémentaires, le déplacement des machines agricoles ainsi que l'accès aux champs alentours. Les douves situées sur le dernier côté, à l'ouest, sont distinguables par la différence du niveau du sol ainsi que la présence d'eau par endroits, mais elles sont envahies de végétation.

Si l'on observe les cartes historiques, dont la plus ancienne est celle de Villaret (Fig.1), nous pouvons constater que les douves étaient présentes et utilisées comme telles au milieu du XVIIIème siècle. Celles-ci auraient été asséchées, selon la carte de l'institut cartographique militaire (Fig. 2), vers la fin du XIXème siècle. Du moins en partie, car le côté est semble toujours rempli d'eau, tandis que le côté sud semble déjà avoir été rebouché.
Les douves sont aujourd'hui une trace de l'histoire du domaine de Warelles ainsi qu'un indice sur la fonction qu'ont eu les lieux à un moment donné de leur histoire.



Carte de Villaret [1745-1748] - Source : KBR
Les douves



Institut cartographique militaire
[1865-1907] - Source : KBR
Douves asséchées

- Les allées plantées

Quant aux allées plantées, de la plus ancienne carte à la plus récente, deux allées plantées sont présentes. Une première allée, allant de l'Ouest à l'Est, alignée à la cour d'honneur du château. Une seconde, du Nord au Sud, celle-ci longeant l'étang situé au nord du château. L'allée pouvant être considérée comme principale, celle allant de l'ouest à l'est, n'est pas représentée de la même manière au fil des siècles. De la fin du XVIIIème (Fig. 3) siècle à la seconde moitié du XIXème siècle cette allée plantée n'est pas alignée à la cour d'honneur du château. Ce n'est qu'à partir de la fin du XIXème (Fig.4) que l'allée mène clairement à l'entrée principale du domaine, la cour d'honneur.

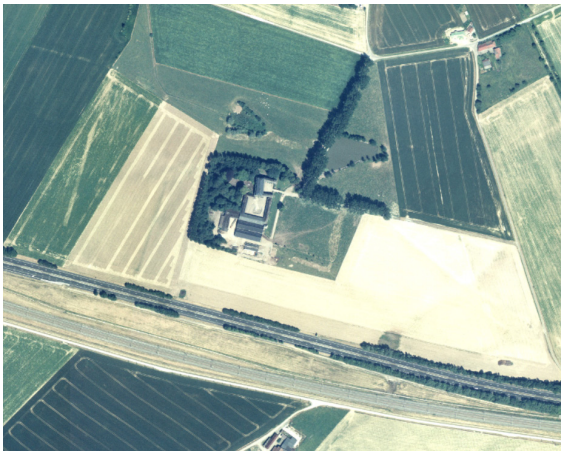


Carte de Ferraris [1777] - Source : KBR
Allée plantée principale



Cadastre de Popp [1805-1879] - Source : KBR
Allée principale

Mais depuis le XIXème siècle, l'allée utilisée comme entrée principale est celle allant du nord au sud et longeant l'étang du château. C'est toujours le cas aujourd'hui (Fig. 5). L'allée située face à la cour d'honneur du château est plutôt représentative, ou utilisée par l'agriculteur en charge de la partie ferme. Les Chênes des marais situés aujourd'hui de part et d'autre des allées ont été plantés en 2012.

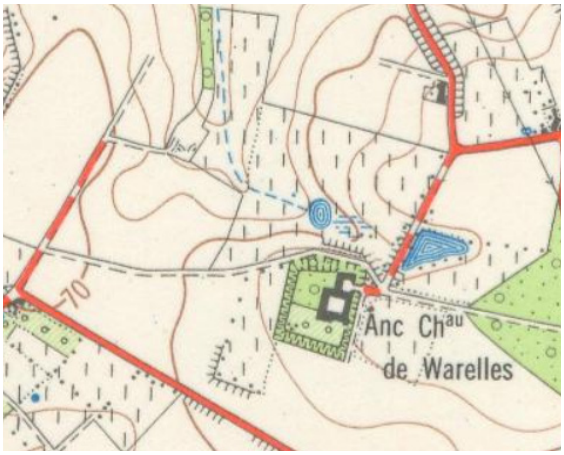


Vue aérienne [1994] - source : WalOnMap
Allée principale actuelle

Si deux allées menant au château étaient plantées, une troisième existait néanmoins (Fig. 6). Ce troisième accès menait à la Chaussée Brunehaut. Il est représenté clairement jusqu'en 1975 (Fig.8). Dès 1994, ce chemin n'apparait plus (Fig. 9). Aujourd'hui ce chemin n'existe plus, si ce n'est son souvenir par la présence de pavés encore présents dans la prairie longeant l'aile nord du château.



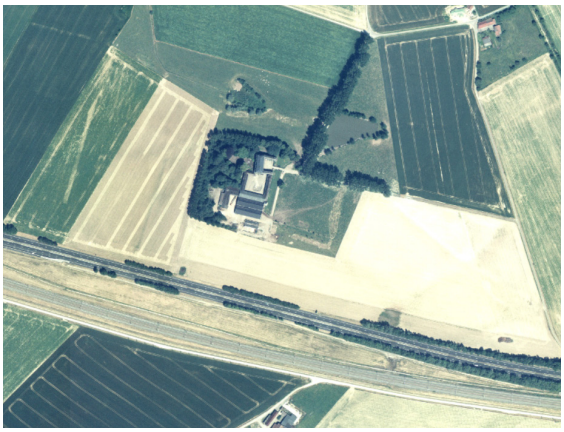
Carte de Ferraris [1777] - Source : KBR
Existence d'un troisième chemin



Institut géographique National [1959] - Source : KBR
Troisième chemin encore présent



Vue aérienne [1975] - source : WalOnMap
Dernière vue du troisième chemin



Vue satellite [1994] - source : WalOnMap
Le troisième chemin n'existe plus

- L'étang

Le domaine seigneurial de Warelles comporte aujourd'hui un étang. Cet étang est ouvert aux pêcheurs. Il est situé le long de l'allée d'accès au château ainsi qu'à la ferme de Warelles, l'allée allant du nord au sud.
Cet étang est présent sur toutes les cartes historiques. La forme évolue légèrement, mais son emplacement et sa grandeur restent identiques sur les représentations de 1745 à aujourd'hui. Cet étang semble être relié au ruisseau de Warelles sur la carte de Villaret (1745-1748) ainsi que sur celle de l'Institut géographique national (1959). Sur cette dernière, un second petit étang est présent en face du premier, de l'autre côté de l'allée d'accès. Les autres cartes ne représentent pas ce second étang, ni le ruisseau de Warelles. Le second étang est encore visible sur les photos aériennes de 1975, mais sur celles de 1994 on observe un petit bosquet à la place. Aujourd'hui, l'emplacement du second étang représenté en 1959 est visible par un affaissement important de la topographie et par le départ du ruisseau de Warelles vers l'ouest (Fig. 10). Cet affaissement correspond aujourd'hui certainement à une zone pouvant servir de bassin d'orage.

Un de ces deux étangs servait-il à alimenter les douves ? Etaient-ils présents avant le XVIIIe siècle ? Dans les écrits les plus anciens on retrouve l'évocation de deux viviers, un grand et un petit, mais sans carte il est difficile de savoir si ces derniers correspondaient aux deux étangs ou non.



Vue aérienne réalisée en drone avec l'aide de PATERNOTTE Julie [2025]
Un seul étang est encore en place

- Jardins, vergers, champs et bois

Le domaine de Warelles contient évidemment des champs, prairies et bois. Je n'ai pas encore récolté les informations nécessaires pour connaître l'étendue des terres de Warelles actuellement. Il serait intéressant de pousser cette recherche afin de connaître l'évolution des terres, leur utilisation ainsi que l'importance de leur étendue.

Néanmoins il est possible de comprendre quel type d'environnement entourait le domaine de Warelles au travers des différentes époques. Notamment grâce aux cartes historiques, mais également grâce aux textes conservés aux archives d'Arenberg ou aux archives d'Etat.

Ainsi, nous savons qu'en septembre 1566 , alors que la seigneurie de Warelles est tenue en fief de la seigneurie de Graty, trois jardins d'environ « deux bonniers et demi » (entre 2.5 ha et 3.75 ha) étaient attenants à la cour. Des terres labourables entouraient également le domaine de Warelles. Deux viviers sont également mentionnés, un petit et un grand. Et enfin, des bosquets.

Nous savons également que vers 1565, les terres de warelles étaient composées de 500ha de bois et de terres labourables .

Nous pouvons, grâce aux cartes, aisément remarquer une évolution quant à l'utilisation des terres bordant le château et la ferme de Warelles ». Vers 1745 (Fig. 11), ce sont les vergers qui semblent occuper chaque parcelle attenante aux douves. Au-delà des vergers semblent se trouver des bois et quelques prairies et champs. Malheureusement la représentation des édifices composant le corps de ferme et le corps de logis de Warelles semble être différente de toutes les autres représentations. Je garde donc une réserve quant à l'interprétation de cette carte.



Carte de Villaret [1745-1748] - Source : KBR

Sur la « carte des environs de la ville d'Enghien » de Ducorron (Fig. 12) une représentation totalement inédite est réalisée. Le domaine de Warelles semble comprendre un grand jardin à l'ouest. Composé de quatre sous espaces reliés au centre par des chemins en croix, non alignés aux édifices du domaine de Warelles. Au-delà de ce jardin s'étendent des bois. Je garde également une réserve quant à cette carte. La représentation étant complètement différente de celle de Villaret en 1745 et de celle de Ferraris en 1777.



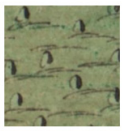
Carte de Ducorron [1770] - Source : KBR

En 1777, la carte de Ferraris (Fig. 13) nous apporte de nombreuses informations. Les vergers, présents sur la carte de 1745, occupent encore deux parcelles attenantes au domaine. Un verger est situé à l'est et l'autre au sud. Les deux vergers sont entourés de haies. Au-delà des vergers se trouvent des terres labourables, également entourées de haies, ainsi que des bois de feuillus. Une pâture est également visible, au nord du « bois d'en bas ». Tous les

chemins menant au domaine sont non pavés et longés d'arbres. Directement attenant aux édifices se trouvent des potagers, à l'ouest et au sud, à l'intérieur de l'enceinte. Ces potagers semblent être en lien avec les dépendances et la basse-cour, ainsi qu'avec le corps de logis principal.




Champs labourables


Bois de feuillus


Potagers


Vergers

Carte de Ferraris [1777] - Source : KBR

Les vergers sont présents jusqu'à la fin du XIXème siècle. Dès le milieu du XXème siècle, les vergers semblent avoir été remplacés par des prairies. Les potagers quant à eux ne figurent plus sur aucune carte après 1777, peut-être par manque d'importance. Ils semblent être représentés comme une zone boisée dès la fin du XIXème siècle.

La syrface boisée quant à elle, réduit au fil des siècles. Le « bois d'en bas » finissant par disparaître complètement dès le début du XXème siècle. Les deux petits bois en triangle, au bout de l'allée située à l'est de l'ensemble, disparaissent entre 1959 et 1971 pour être remplacés par des champs.

Le domaine de Warelles aurait donc depuis toujours été suffisamment vaste pour y trouver des vergers, des prairies, des bois, des étangs ainsi que des potagers.

Mais il semblerait néanmoins que le château ainsi que ses dépendances agricoles n'aient jamais eu de jardin « d'agrément » avant la fin du XXème siècle. Les éléments constituant son environnement direct ont toujours été liés à l'agriculture. Les terres labourables occupent une surface extrêmement importante au moins depuis le XVIIIe siècle (première carte connue).

2.1.2 Le type de plan

Les domaines seigneuriaux se distinguant des fermes et autres habitats ruraux, il va de soi qu'un plan particulier caractérise également ces lieux.
Nous avons brièvement évoqué la basse-cour et la haute-cour. D'après les écrits de Luc Fr. Génicot, une demeure seigneuriale réunit toujours deux éléments : l'habitation d'un côté et l'intendance de l'autre[1]. L'habitation étant « *la raison d'être* » du domaine, et les intendances permettant de vivre en autarcie en pleine campagne, là où il est intéressant de vivre de l'agriculture.

Les deux cours se distinguent tout en restant jointes. Car l'une prévaut sur l'autre. Mais les deux cours ainsi que l'ensemble bâti se retrouvent souvent dans une seule et même enveloppe de protection. Cette enveloppe de protection peut-être représentée par des douves ou une enceinte par exemple, même si nous savons que ces aspects de fortifications finissent par être plutôt symboliques que utiles. Dans l'ensemble, jusqu'à la fin du XVIIème siècle et au XVIIIème, une première cour sert d'entrée au domaine ainsi que de protection à la seconde cour. Dans la plupart des cas, il s'agissait de la basse-cour. Néanmoins dès le XVIIIème siècle cette coutume évoluera et le système d'entrée changera.

Bien entendu, chaque domaine est unique et tous ne sont pas construits sur base de deux cours différentes. Il arrive qu'une seule et même grande cour lie toutes les dépendances à l'édifice résidentiel. Celui-ci peut alors se distinguer par sa hauteur et les matériaux qui le constituent.

La présence systématique de dépendances implique que celles-ci doivent être considérées comme ayant de la valeur au même titre que le reste du domaine. Elles constituent l'identité de ces domaines seigneuriaux situés en milieu rural.

Les édifices constituant le domaine de Warelles forment aujourd'hui un ensemble comprenant deux cours, la haute cour et la basse-cour. Le tout est entouré d'anciennes douves asséchées. Nous évoquons ci-dessus que l'entrée se faisait au départ principalement par la basse-cour, pour ensuite évoluer vers la haute-cour. Mais dans le cas de Warelles il semblerait, d'après les cartes historiques, que l'entrée du domaine tel que nous le connaissons aujourd'hui s'est faite depuis le milieu du XVIIIème siècle par la cour du château, soit la haute cour. Du moins c'est ce qui pourrait être déduit. Car si l'on regarde de près les deux premières cartes, celle de 1745 (carte de Ducorron) indique bien que l'entrée se faisait par un pont en pierre donnant dans la cour du château. La carte de Ferraris (1777) indique bien un pont en pierre, mais l'entrée dans l'une ou l'autre cour n'est pas dessinée et les bâtiments semblent se décoller des douves, laissant ainsi un passage du pont vers le sud, le long du corps de ferme. Ce dessin laisse donc un doute quant à l'accès aux deux cours. Néanmoins, nous pouvons supposer qu'il s'agissait bien de la cour du château qui servait alors d'entrée, car le cadastre du XIXème siècle l'indique précisément.

Aujourd'hui c'est par la cour du château que l'on accède à la basse-cour. Le passage se trouve dans l'aile gauche du château. Aucune carte ne représente ce passage, mais les bâtiments ne semblent avoir aucune trace d'un autre éventuel accès antérieur. Mais nous savons que l'aile gauche, celle dans laquelle se trouve l'accès, daterait de la première moitié du XVIIIème siècle, date donc de la création d'une basse-cour et d'une cour d'honneur. Avant cela, une seule et même grande cour liait peut-être château et dépendances, nous savons que le domaine que nous connaissons aujourd'hui date globalement de 1720-1725, mais nous savons également que les écrits les plus anciens évoquent une maison et ses dépendances, à cette époque peut-être entrions-nous par une basse-cour. Néanmoins, comme l'explique Luc Fr. Génicot, les tendances changeant à partir du XVIIIe siècle, soit au moment des transformations de Warelles. Il était donc

1 **GENICOT, Luc-Fr.** *Le grand livre des châteaux de Belgique : châteaux forts et châteaux-fermes*, **1975, t. 1, p. 21.**

peut-être voulu que le château, partie la plus noble, soit vu en premier lieu, avant la partie ferme. De plus, la façade est du château (côté cour d'honneur) a été agrémentée d'une grande porte d'entrée marquant clairement la partie « noble » du domaine. Le passage de la cour d'honneur à la basse-cour se fait par une porte cochère, comportant autrefois de vraies portes. Les portes ont été enlevées à un moment donné, ce qui crée aujourd'hui un lien visuel relativement important entre la cour d'honneur et la basse-cour cachée à l'époque par des portes qui obstruaient ce passage.

Le plan du domaine de Warelles aujourd'hui est donc simple, un château et sa cour, une ferme et sa cour, les deux liés par une aile du château. Néanmoins, ce type de plan, ainsi que l'utilisation que l'on en fait pose question : s'agit-il d'un château et d'une ferme ? Ou d'un château-ferme ? Nous avons évoqué ce questionnement plus haut et y répondront plus tard, après l'analyse complète du domaine de Warelles.

Régulièrement, les plans des fermes-châteaux montrent qu'une importance est accordée à la vue sur les dépendances agricoles depuis le corps de logis. Cette vue permettait de surveiller les dépendances tout en étant séparé de celles-ci. C'est également le cas pour Warelles. Depuis la première moitié du XVIIIème siècle, la façade sud du corps de logis principal ainsi que de l'aile gauche sont en lien direct avec la cour de la ferme.

La haute-cour et la basse-cour se distinguent donc d'abord par une porte cochère mais également par la hauteur des bâtiments qui l'entourent, par le type d'ouvertures réalisées ou par la présence d'un espace prévu pour le fumier au centre de la basse-cour qui n'est pas présent dans la haute-cour. La haute-cour est également plus haute que la basse-cour.

Au XVème et XVIème siècle il y a une prédominance des plans fermés sur l'extérieur. D'abord sous forme de tours d'habitations et de plans comportant des tours d'angles rondes. Et ensuite des plans en carrés, comportant des tours d'angles carrées également.

Bien-sûr, comme indiqué plus haut, chaque domaine est unique, ce qui laisse autant de choix de plans qu'il y a de domaines. Clémence Mathieu explique notamment qu'aux XVème et XVIème siècles des plans en L et en U sont présents, avec des tours d'angle carrées.

Quel que soit le type de plan, au XVIIIème siècle les domaines se voient s'ouvrir davantage sur l'extérieur. La notion de protection s'oublie peu à peu et laisse place au développement de la demeure entre cour et jardin. Celle-ci s'ouvre davantage sur la nature alentour, créant ainsi une nouvelle façon d'habiter les espaces intérieurs par la même occasion.

Dans le plan global se retrouve évidemment l'édifice résidentiel. Qui lui aussi évolue au fil des siècles.

Aux XVème et XVIème siècles ce sont les maisons hautes qui prédominent[2]. Elles sont, comme leur nom l'indique, hautes et carrées et ont une base plus large que les tours d'habitation. Celles-ci suivent de près les maisons hautes. A partir du XVIIème siècle apparaissent les « *maisons longues* ». Toujours hautes, elles ont de plus grandes surfaces habitables. Le confort prend de l'importance.

D'après Clémence Mathieu[3], l'inventaire du patrimoine et Jean Godet[4], Warelles était d'abord une demeure considérée comme « maison longue », pour ensuite s'étendre en

2 **MATHIEU, Clémence.** *Pour une meilleure conservation du patrimoine architectural : l'exemple des demeures seigneuriales dans l'ancien comté de Hainaut.* **Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2013, t. 25, p. 47. Types architecturaux définis dans la thèse de doctorat de Mathieu Clémence, 2012, p. 180-221.**

3 **MATHIEU, Clémence.** *Pour une meilleure conservation du patrimoine architectural : l'exemple des demeures seigneuriales dans l'ancien comté de Hainaut.* **Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2013, t. 25.**

4 **GODET, Jean.** *Warelles au fil du temps*. **Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, 1958-1959, tome onzième, p. 272-286.**

L et enfin en U avec une basse-cour en carré. En 1638[5], Warelles semblait être constitué d'une demeure rectangulaire[6], correspondant à l'aile principale de l'ensemble actuel (Fig.14 – orange). Cette demeure aurait été entourée d'une enceinte comportant deux tours situées au Sud-Est, et au Nord-Est. Une chapelle habitait la tour nord-est. D'après l'inventaire du patrimoine, celle-ci existait déjà en 1618. Elle serait donc antérieure au logis actuel.

Entre 1638 et 1720, le corps de logis aurait été approfondi vers l'Est. Une aile aurait ensuite été construite entre le corps de logis et la tour nord-est (Fig. 14 – bleu). La hauteur de cette tour aurait alors été augmentée.

Vers 1720, l'aile gauche aurait été ajoutée. Comme le suggère une inscription placée au-dessus de l'entrée de la cour de la ferme indiquant « 1725 ». La construction de cette aile engendre alors la création d'une cour d'honneur et d'une basse-cour. Les bâtiments agricoles entourant la basse-cour dateraient également de cette époque (Fig. 14 – rose). Ils auraient été construits à l'intérieur de l'enceinte en intégrant la tour sud-est ainsi que des pans de murs.

Quant à l'ouverture sur l'extérieur, deux époques se distinguent. Le château a clairement évolué vers une ouverture sur l'extérieur. Créant un lien entre cour, corps de logis principal et jardin. L'aile droite, ajoutée entre 1638 et 1720, semble avoir vécu plusieurs transformations. Les baies du premier niveau semblent avoir été remontées. Y a-t'il toujours eu des baies de ce côté de l'aile ? Ont-elles été ajoutées par la suite ? Le corps de ferme quant à lui reste bien plus fermé. Ne comportant que les ouvertures nécessaires à l'aération, ainsi que celles ayant été ajoutées plus récemment lors de l'aménagement des différentes parties.
Mais nous analyserons le phasage dans un chapitre suivant, après avoir réalisé l'étude archéologique du corps de logis.

Les tours, comme le logis, sont des éléments caractéristiques des habitats seigneuriaux. Elles sont un point de repère dans le paysage et fonctionnent comme des liens entre les différentes parties du domaine.

Jusqu'au XVIème siècle, les tours servaient d'habitation. Mais dès le XVIIème siècle elles seront accompagnées d'un corps de logis plus important[7]. Néanmoins, depuis le XVème siècle, des tours se situent aux angles d'un ensemble entourant une cour. Elles pouvaient également servir d'habitation. D'autres tours, liées à un corps de logis, pouvaient servir de tour d'escaliers lorsque celui-ci n'était pas encore placé à l'intérieur du corps de logis principal.

Les tours ne suivent donc pas toujours une évolution bien précise, tout comme la typologie des « châteaux-fermes », elles dépendent de la richesse, de la classe sociale ainsi que du contexte dans lequel se situe le domaine seigneurial dont elles font partie. Elles peuvent donc avoir servi d'habitation, de circulation, parfois de pigeonnier, ou même simplement de représentation. En effet, certaines tours sont aveugles et placées simplement pour distinguer le domaine seigneurial des autres constructions rurales. Ce phénomène se retrouve notamment vers le XVIIème siècle, lorsque les constructions en briques deviennent plus répandues et ne sont plus uniquement réservées à la noblesse.

Les matériaux jouent un rôle important dans la distinction entre habitat seigneurial et autre habitat. La noblesse construit en matériaux durs, notamment en brique et en pierre. La brique étant le matériau principal, accompagnée de la pierre pour les soubassements, les encadrements de baies et les chaînes d'angles.

5 Le gros œuvre du logis subsiste. Il est daté par ancres sur la façade ouest.

6 Information basée sur l'analyse réalisée dans le cadre de l'inventaire du patrimoine, Awap.

7 Constatation faite par Mathieu Clémence, sur base de l'analyse du corpus de sites de sa thèse de doctorat. Concernant la bibliographie à ce sujet, voir notamment : GENICOT Luc-Francis, SPÈDE Raphaël, WEBER Philippe (dir.), 2002.

Comme expliqué plus haut, Warelles était d'abord constitué d'une enceinte et de deux tours, dont une chapelle. (Mais une analyse sera réalisée dans les parties suivantes permettant de présenter l'hypothèse d'une chronologie plus précise). Ensuite, un corps de logis rectangulaire fût ajouté. Comme expliqué par Clémence Mathieu, les tours auraient éventuellement pu servir d'habitation jusqu'au XVIème siècle, avant d'être accompagnées par le corps de logis en 1638. Mais cette question subsistera sans réponse car suivant la logique des choses, les tours servant d'habitation étaient construites en pierre et non en briques. Celles de Warelles sont exclusivement en briques. Aucun document ne nous permet de savoir si un logis accompagnait les deux tours ou non. Il faudrait procéder à des fouilles archéologiques plus importantes afin de dater les bases du corps de logis actuel ainsi que celles des deux tours. Ce que nous savons néanmoins, c'est qu'en 1566 un texte fait allusion à une « maison » et une « cour » de Warelles : « Premièrement, maison, cours et cense de Warelles. […] ».

Mais aujourd'hui les tours ne sont plus perçues comme des repères dans le paysage. La demeure est plus imposante. Plus haute, plus large, enduite, elle prend toute l'attention du visiteur. Les tours, dont une intégrée au corps de logis depuis le début du XVIIIème siècle, ne sont perçues qu'après l'arrivée au domaine. La chapelle est toujours présente dans la tour nord-est. Au rez-de-chaussée se trouve un autel donnant sur les garages. La tour sud-est accueille aujourd'hui un poulailler au rez-de-chaussée et deux niveaux d'envol de pigeons sont visibles au-dessus. Néanmoins, il serait intéressant de prendre le temps de l'analyser. Elle est une clé dans l'histoire du domaine de Warelles.

Le matériau principal à Warelles est bien évidemment la brique. Elle est utilisée sur chaque façade, parfois même pour les encadrements de baies. Les chaînes d'angle sont en pierre taillée. Sur les parties datant du XVIIIème siècle, les chaînes d'angles sont placées sur toute la hauteur du bâtiment. Tandis que sur les deux tours antérieures ainsi que sur la façade ouest de 1638, elles s'arrêtent peu après le soubassement, le reste de la hauteur de l'angle est fait en briques. Les toitures du corps de logis sont en ardoises. Sur la façade sud de l'aile sud du corps de logis, certains encadrements de baies ont été faits en pierres différentes du reste du bâtiment, en matériaux de récupération selon l'analyse de l'Awap. Mais nous développerons cette analyse plus précisément dans la suite des chapitres.

Quant à l'ornementation, elle n'est pas courante dans les habitats seigneuriaux de la petite noblesse. Les habitats situés en ville le sont bien plus. Mise à part la distinction par les matériaux, la taille, la hauteur et les tours, l'ornementation ne tient pas une place importante. Si ce n'est qu'à partir du XVIIIème siècle, lors de l'essor de la demeure ouverte sur le jardin, la petite noblesse marque un rapprochement avec la haute noblesse par l'ajout d'éléments ornementaux.

Au domaine de Warelles, l'ornementation extérieure se situe principalement autour des baies. Sur le corps de logis principal, les fenêtres de l'étage sont accompagnées de balustres en pierre et en bois. Les baies étaient accompagnées de contrevents, aujourd'hui enlevés. Les baies des façades les plus anciennes étaient à croisée et linteau droits surmontés d'un arc de décharge. Elles ont été remplacées par des baies à arc surbaissé. La porte d'entrée du logis est un arc en plein cintre, entouré d'un encadrement à refends en pierre. La porte charretière menant à la basse-cour est en arc surbaissé. Les montants sont harpés. Un cartouche aux armes de la famille d'Yve habille le haut de l'arc. A l'intérieur du passage se trouve une porte, à montants en pierre, au-dessus de laquelle a été placé un linteau en bâtière sculpté d'une coquille . La basse-cour est entourée de bâtiments en briques peintes en blanc. Les montants des baies sont en pierre. Les portes sont surmontées d'une baie ovale. Les espaces où l'on stockait les charriots sont ouverts sur la cour par des arcs en anse de panier, certains plus étroits que d'autres. Ces arcs

sont séparés par des montants monolithes en pierre et leurs impostes sont habillés d'une clé saillante.

Pour le reste, le bâtiment ne contient pas d'ornementation particulière. L'intérieur ayant été plusieurs fois modifié, il est difficile de savoir à quel points l'ornementation était présente. Mais nous pourrions supposer que les décors étaient relativement simples. Les moulures des plafonds sont simples et les cheminées ne sont pas ornées de décors particuliers. Il faudrait réaliser une étude archéologique plus profonde afin de découvrir si des papiers peints ou autre type de décor habillaient les murs auparavant.
Warelles ne se distinguait donc pas par son ornementation, mais par sa hauteur, la taille de ses bâtiments et ses tours.

Les « châteaux-fermes » ont une valeur patrimoniale particulière. Ils sont représentatifs de la vie de la petite noblesse dans un environnement rural. Ce sont des édifices pour la plupart imposants, comportant de nombreux bâtiments, dont un corps de logis plus ou moins important et des dépendances. Néanmoins, la plupart de ces édifices ont connu une augmentation de l'utilité de la partie ferme. Le corps de logis, dans certains cas trop grand, difficile à entretenir, reste en partie à l'abandon, tandis que le corps de ferme se développe, afin de répondre aux besoins actuels du monde agricole.

Dans le cas du domaine de Warelles, cette évolution est nette. Depuis le XXème siècle la partie ferme, ainsi que l'aile sud du château et une partie de l'aile ouest est louée à différents agriculteurs. Le reste du château n'est plus utilisé. La partie ferme en revanche se développe continuellement. Les bâtiments sont aménagés, agrandis, d'autres bâtiments sont construits et des chemins sont créés afin de faciliter les déplacements des machines agricoles. La question se pose donc, qu'en est-il de ce qui était un « château-ferme » ? Que faire d'un corps de logis si imposant ? La partie ferme étant ce qui importe le plus aujourd'hui.

Plus haut nous posions la question de ce qu'est réellement un domaine comme celui de Warelles. Un « château-ferme » ? Ou un château « et » une ferme ? Warelles semble être passé par les deux états proposés. Au départ il s'agissait d'une demeure entourée d'une enceinte, certainement entourée de dépendances, si l'on suit la logique du principe de seigneurie. Elle fut ensuite agrandie pour devenir un domaine agricole plus important comportant non pas une simple demeure mais bien un château. Nous pourrions alors considérer l'ensemble comme un « château-ferme » étant donné que la ferme et le château ont été développés au même moment et sans doute dans une même optique. Mais il reste désormais à savoir quand le château « et » la ferme ont cessé d'être utilisés simultanément.

Nous savons que les d'Yve ont été propriétaires du château jusqu'en 1889, année où le domaine fut acheté par le duc d'Arenberg. Nous pourrions donc supposer que dès le XIXème siècle, le domaine fût mis en location. Il faut désormais comprendre quelle partie du domaine fût loué à qui et dans quel but. Nous savons que les Jésuites en ont fait leur résidence de campagne jusqu'à la fin du XXème siècle (mais utilisaient-ils la ferme ? Ou uniquement le château ?), que diverses troupes militaires ont établi leur campement à Warelles et que des agriculteurs, comme la famille Allard-Sténuit en ce moment, ont loué la partie « ferme de Warelles ».

Depuis quand le château n'est-il plus utilisé ? De quelle façon s'est développée la ferme de Warelles ? Et dès lors, la question principale : quel est le devenir d'un ensemble comme Warelles ?



Photo réalisée en drone avec l'aide de PATERNOTTE Julie

2.2 Autres exemples

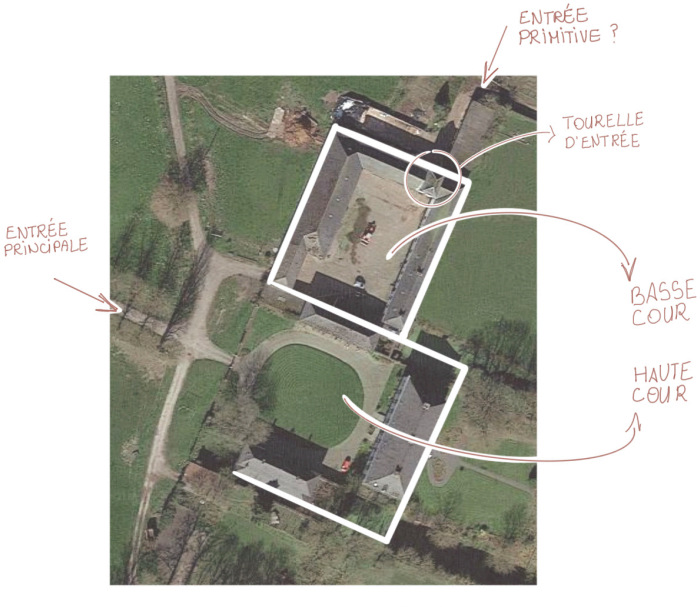
D'autres châteaux-fermes sont présents dans la région et peuvent être comparés au domaine de Warelles. Bien évidemment chaque ensemble est différent et il peut y avoir autant de typologies que d'édifices, comme nous avons évoqué plus haut. Néanmoins, observer les autres édifices permet d'apporter quelques réponses aux questions que nous nous posons.

Un premier exemple est celui du château de Salmonsart à Braine-le-Comte. Celui-ci reprend une typologie commune à Warelles : une cour d'honneur avec son château et attentante au château, une basse-cour avec son corps de ferme. Ce qui nous intéresse ici est l'accès à la basse-cour. A la ferme de Salmonsart il est possible d'accéder à la basse-cour sans passer par la cour du château. Deux entrées le permettent, dont une des deux entrées nous intéresse tout particulièrement : la tourelle d'entrée. Cette tourelle était peut-être à l'origine l'entrée principale, ce qui permettait alors de suivre la logique connue : passer par la basse-cour avant d'arriver dans la haute cour. A Warelles la conception est différente. On accède principalement à la basse-cour en traversant la haute-cour. Pourquoi ? Était-ce commun également de traverser la haute cour ? Une ouverture dans la grange au nord permet bien d'accéder à la basse-cour mais elle n'est jamais reprise comme entrée sur les cartes historiques. Il s'agissait peut-être simplement de l'entrée de la grange et rien d'autre.
Voilà donc une subtilité du domaine de Warelles : l'entrée qui se fait par la haute cour.

A Salmonsart et dans bien d'autres domaines de ce genre, on retrouve une tourelle d'entrée qui pouvait également servir de pigeonnier ou de colombier. Point particulier commun aux grandes seigneuries : le pigeonnier. Les seigneurs distinguaient leur domaine des autres en y ajoutant un pigeonnier qui représentait le pouvoir que le seigneur avait sur l'air : seul un seigneur pouvait avoir le pouvoir sur l'air et dès lors faire voler des pigeons. Ce principe de tourelle d'entrée en pigeonnier ne se retrouve pas à Warelles, mais un pigeonnier est bien présent dans la tour sud-est de l'ensemble.

Parlons justement de cette tour : à quoi sert-elle ? Il est possible d'accéder au rez-de-chaussée mais il n'y a pas d'étage, elle est construite en briques et sert donc uniquement de pigeonnier. Mais pourquoi ajouter une telle tour si celle-ci n'est pas utilisée ?

Ce principe de tours d'angle est présent dans d'autres domaines également. Il s'agit en réalité d'une façon de montrer sa richesse et son pouvoir, si ce n'était pour se défendre. Tout comme le pigeonnier, le seigneur utilisait le principe de tours placées le long de l'enceinte ou des édifices pour marquer sa puissance. A Warelles nous remarquons ainsi deux tours, celle que nous venons d'évoquer ainsi que celle comportant la chapelle. Une question se pose donc : ces deux tours étaient-elles là à l'origine du bâtiment ? Y avait-il d'autres tours de ce genre sur le domaine ? Ces questions trouveront une réponse dans le chapitre concernant la chronologie du domaine de Warelles.

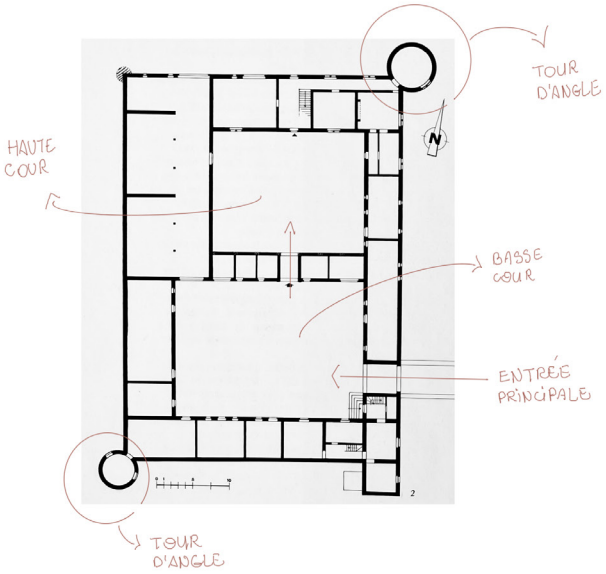


Château de Salmonsart - schéma réalisé sur une vue aérienne prise sur Google Maps

D'autres exemples suivent ce principe, comme le château de Courrière près de Namur par exemple. Ce château attire notre attention sur deux points : les tours d'angles et son organisation. Comme nous l'explique Monsieur Luc-Francis Genicot[1], le château de Courrière a été édifié en l'an 1622 et traduit, malgré les évolutions, une conception médiévale des choses. Des douves entourent l'édifice et l'entrée se fait par la ferme. La haute-cour est séparée de la basse-cour par une galerie transversale. Cette galerie s'ouvre vers la haute-cour par un portique et est surmontée d'un clocheton. La question se pose à nouveau pour Warelles : pourquoi l'entrée se fait-elle par la haute-cour ? Malgré cette anomalie, nous retrouvons une similitude : le passage d'une cour à l'autre se fait par un porche. Alors que nous avons là un second exemple qui démontre que le contraire était habituel à cette époque. Les tours démontrent qu'il pourrait être plausible que Warelles en ait eu au moins depuis son état le plus lointain connu, soit en 1638.

Au château de Courrière, des transformations eurent lieu dans la première moitié du XVIIIe siècle : multiplications des fenêtres, modification des portes, l'intérieur fut rééquipé de cheminées, les plafonds de stuc et un escalier en bois fut installé. Cette période de transformations est intéressante car elle est similaire à celle qu'a subi Warelles : agrandissement des édifices, modification des baies, des plafonds, ajout d'un escalier et modification de la toiture. Comme l'explique Luc-Francis Genicot, les changements étaient courants lorsqu'un nouveau seigneur devenait propriétaire du château et d'autant plus au XVIIIe siècle, où l'envie était à la modernisation selon les critères nouveaux de l'époque, plus mondains.

Un autre exemple reprenant des principes



Château de Courrière - schéma réalisé sur le plan général se trouvant dans le livre de L-F GENICOT

identiques est le château de Sombreffe. Bien que la forme de son plan ne soit en rien similaire à celle de Warelles, il s'oppose à nouveau dans l'organisation entre basse et haute-cour. Mais ce domaine a subi de nombreuses transformations entre le XVe et les XVIIIe-XIXe siècles. Ces transformations partent d'un donjon pour finir comme château-ferme aux XVIIIe-XIXe siècles. Nous pourrions nous rattacher à ces transformations évolutives du château de Sombreffe lorsque nous établirons la chronologie du domaine de Warelles. Dont les transformations sont, elles aussi, potentiellement basées sur d'anciens édifices.

Les châteaux-fermes semblent avoir connu une grande période de reconstructions au XVIIe siècle ainsi qu'une seconde au XVIIIe. Mais les transformations, aussi grandes qu'elles puissent être, se basent régulièrement sur un plan primitif, voir sur des édifices primitifs. Mais nous établiront la chronologie du château de Warelles dans le chapitre concerné.

1 **GENICOT, Luc-Fr.** *Le grand livre des châteaux de Belgique : châteaux forts et châteaux-fermes*, **1975, t. 1, p. 88.**

Chapitre 0I

ANALYSE HISTORIQUE

3. Warelles

3.1 Les propriétaires, locataires et occupants

Warelles était, comme nous l'avons expliqué plus haut, une seigneurie qui demeura telle jusqu'à la fin de l'Ancien régime, soit 1789.

L'évolution du domaine de Warelles se reflète dans la succession des seigneurs de Warelles. Trois époques se distinguent et quatre familles importantes se suivent.

3.1.1 Les familles de Warelles et de Goegnies

La première est l'époque médiévale, avec les premiers seigneurs de Warelles (qui furent les de Warelles). La présence de ces premiers seigneurs est attestée par divers documents conservés dans les archives. Jean Godet[1] explique notamment qu'Ernest Matthieu fait allusion à un Watier de Wareilles, qui fût, en 1289, bailli de Walter, seigneur d'Enghien et qu'un certain Etienne de Warelles « rend les comptes de 1361 à 1364 »[2].

Nous savons donc qu'entre 1289 et 1364 au moins, deux seigneurs portant le nom de « de Warelles » se sont succédé.

Après quoi, les Chroniques des Augustins d'Enghien et des documents retrouvés dans les archives du château de Lestriverie à Bois-de-Lessines[3] ainsi que dans celles de la famille d'Arenberg à Enghien, attestent qu'un certain « Lionnes de Warelles » existait en 1398 et 1435[4]. Voici le texte reprenant un extrait des archives conservées au château de Lestriverie lors des recherches de Jean Godet :

« En 1398, Lyonnes, seigneur dudit Warelles, se souvenait encore qu'au « temps passet », un certain Bos de Hayne s'était noyé dans le vivier « devant le porte de le maison de Warelles » ; le corps avait été retiré des eaux par les gens du manoir. Au temps du même Lyonnes, qui vivait encore en 1435, « li grand Huars », âgé d'environ quarante ans et maître-valet du castel « s'estoit tueis au keijr jus[5] d'un gauhkier[6] qui y estoit ». »

D'après les écrits de Goethals[7] et Polimont[8], Lionnes de Warelles ne serait autre que Léon de Goegnies, décédé vers 1462, père de Jacqueline Faumal, dite de Goegnies, qui

1 GODET, Jean. La gentilhommière de Warelles. Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, 1958-1959, tome onzième, p. 261-271.
2 MATTHIEU Ernest, « Histoire de la Ville d'Enghien », Mons, 1876, p.289.
3 Château de la famille d'Yve, dont certains membres ont été seigneurs de Warelles.
4 [Auteur inconnu]. *Cartulaire des rentes seigneuriales*, 1409. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 51-31, SEM. 419.
5 Signifie, d'après Jean Godet, « en tombant ».
6 Signifie, toujours d'après Jean Godet, « noyer » (l'arbre).
7 GOETHALS, Félix-Victor. *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, tome premier, Bruxelles, 1849.
8 POLIMONT, Ch. *Auxy, branche des pays-bas. La belgique héraldique : recueil historique, chronologique, généalogique et biographique complet de toutes les maisons nobles reconnues de la belgique*, 1863, tome premier, p. 266.

épousa un d'Auxy.

Voici les armes des Chevaliers de Warelles et des de Goegnies, d'après l'écrit de Jean Godet[9] ;

De Warelles : Fascé d'or et de gueules de six pièces.

9 Ouvrage cité.

3.1.2 La famille d'Auxy

La famille d'Auxy est donc liée à la seigneurie de Warelles par un premier mariage, celui de Jacqueline de Goegnies et de Jean Ier d'Auxy. Cette famille fait partie de la haute noblesse et nombre de ses membres furent partie des batailles importantes, certains étaient des chevaliers de la Toison d'Or, un autre était maître des arbalétriers de France, etc. Au temps de Charles le Téméraire [1433-1477], la famille d'Auxy se sépara en deux branches, dont l'une suivit la fortune de la Maison de Bourgogne. D'où l'apparition de cette famille dans le Hainaut, dès le XVe siècle.

Jean Ier d'Auxy [>1452-1499] épouse la dame de Warelles en 1472 et devient ainsi seigneur de Warelles. Ce dernier n'eut pas d'enfants de son premier mariage, mais il épousa en secondes noces Isabau de la Moere (van der Moere), dite Vilain. De ce second mariage, il eut trois fils : Jacques, Jean et Philippe. Ce fut son second fils, Jean II, qui devint seigneur de Warelles. Le domaine fut cédé à sa fille cadette, Marie d'Auxy, qui épousa Jean le jeune d'Yve (Messire Jehan Dive) [?-1545], dès lors seigneur de Warelles.

Voici les armes des d'Auxy, d'après Jean Godet : Echiqueté d'or et de gueules de cinq tires. Couronne à cinq fleurons. Cimier : un buste de More vêtu de gueules, au collet d'or tortillé d'argent. Supports : deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules.

Comme nous pouvons le voir sur leurs armoiries, les d'Auxy avaient comme devise « et toi Auxy ». Jean Godet nous en explique l'éventuelle raison : *« Alors qu'il faisait distribution de titres de noblesse, le roi de France aurait dit à l'un des personnages présents : « Tu auras la terre de … » et au suivant qui précisément était un d'Auxy : « Et toi aussi … » d'où la devise.*

3.1.3 La famille d'Yve

La famille d'Yve était une famille de l'Entre-Sambre-et-Meuse. C'est donc Jean d'Yve qui hérita du domaine de Warelles par son mariage avec Marie d'Auxy.

Marie d'Auxy lui donna plusieurs enfants, dont Jean II d'Yve, qui deviendra à son tour seigneur de Warelles. Il décéda en 1610. Ce Jean d'Auxy exerça les fonctions de gouverneur et bailli de la ville et terre d'Enghien. Jean II d'Yve épousa, en secondes noces, Catherine d'Oyenbrugghe. Ils eurent plusieurs enfants également, dont le second, Philippe-René d'Yve, devint seigneur de Warelles. Il fut également châtelain d'Ath. Ce dernier épousa, en 1616, Marie d'Enghien de Kestergate.

Marie et Philippe-René d'Yve eurent cinq enfants. Leur aîné, Jean-Maximilien d'Yve, devint seigneur de Warelles à son tour[1], et laissa la seigneurie à son frère Jean-Philippe-René d'Yve, baron d'Ostiche, seigneur de Warelles et Tilleul-au-Bois, faisant également partie d'un haut grade militaire. Jean-Philippe-René d'Yve fût le personnage le plus illustre de la famille d'Yve, d'après le récit de Jean Godet.

Jean-Philippe-René d'Yve épousa Marie-Madelaine-Françoise de Béthune, mariage dont ils eurent cinq enfants dont Antoine-Philippe-René-Benoît, seigneur de Warelles à son tour. Il se maria, en secondes noces, avec Anne-Thérèse Vecquemans. Mariage dont ils eurent deux fils. L'aîné, Gaspard-Henri-René

1 **[Auteur inconnu].** *Terrier et cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneurs de Warelles gisant à la paroisse de Petit-Enghien,* **le 25 avril 1693. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 50-31, SEM. 409.**

d'Yve devint seigneur de Warelles.

Gaspard-Henri-René épousa Anne-Philippine-Antoinette Van der Noot, avec qui il eut deux enfants dont un fils, Ferdinand-Louis-Marie d'Yve, seigneur de Warelles.

Ce dernier épousa Marie-Elisabeth-Victoire-Anatole-Félicité Janowska de Jarowitz, dont la fille Jeanne-Népomucène-Marguerite-Claire, fût la dernière châtelaine de Warelles et décéda en 1847.

Avec le passage du domaine de la famille d'Auxy à la famille d'Yve, une nouvelle époque peut être considérée. Le domaine de Warelles est alors transmis de père en fils de +-1545 à 1847. La famille d'Yve est à l'origine de nombreux changements dans le domaine, notamment au XVIIIe siècle.

Voici les armes des d'Yve, toujours d'après Jean Godet : De vair à trois pals de gueules. Couronne à cinq fleurons. Supports : deux hommes sauvages, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun une massue renversée, les épaules couvertes d'un mantelet armoirié aux armes de l'écu.

Leur devise : *« Sans boire suis Yve »* (devise que l'on retrouve sur certaines de leurs pierres tombales).

3.1.1 Les familles d'Arenberg et de Croÿ

En 1847, la dernière dame de Warelles meurt, laissant derrière elle le domaine. Le 28 juillet 1859[1], le duc Englebert Auguste Antoine d'Arenberg achète le domaine de Warelles. Cette vente marque le début de la troisième époque. Depuis l'achat du domaine par la famille d'Arenberg, celui-ci est resté la propriété de la famille jusqu'au 16 septembre 1898[2]. A cette date, le domaine de Warelles et toutes ses terres furent transmis à Charles Alfred Louis Rodolphe de Croÿ-Dulmen [1889-1974], époux de Marie-Ludmilla d'Arenberg.

Cette troisième et dernière époque est intéressante car elle représente une évolution de l'utilisation du domaine. Ce dernier n'est plus utilisé par la famille uniquement. Il est loué. Loué par les Jésuites qui en font leur maison d'été pendant plusieurs années. Et loué par des agriculteurs, tels que la famille Allard-Sténuit qui occupe actuellement encore la ferme de Warelles. En plus des locations, le domaine de Warelles a subi plusieurs occupations, notamment pendant les guerres.

Le domaine resta néanmoins sans habitants entre le décès de la dernière châtelaine de Warelles et le moment où les Jésuites prirent possession du château.

1 **[Auteur inconnu].** *Etat des mutations constatées depuis le 1er janvier 1859 jusqu'au 31 mars 1865,* **de 1859 à 1865. Archives d'Etat, Mons, Belgique. [Pas encore de numéro d'inventaire], boîte n°7799.**

2 **[Auteur inconnu].** *Etat des mutations constatées depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er octobre 1899,* **de 1898 à 1899. Archives d'Etat, Mons, Belgique. [Pas encore de numéro d'inventaire], boîte n°7801.**



Pierre tombale du seigneur d'Yve - Blason de la famille d'Yve - Pierre tombale ancrée dans le mur de gauche à l'entrée de l'église de Petit-Enghien



Pierre tombale de la comtesse van der Noot - Blason de la famille du seigneur Gaspard-Henri-René d'Yve et de la comtesse Antoinette van der Noot - Pierre tombale ancrée dans le mur extérieur de l'église de Petit-Enghien, au Nord



Pierre taillée placée au-dessus du passage charretier, côté basse-cour - Blason de la famille d'Yve à gauche et blason de la femme du seigneur à droite

? - ?
Watier de Warielles
Bailli de Walter et seigneur d'Enghien en 1289

?

? - ?
Etienne de Warelles
«Rend les comptes de 1361-64»

?

>1398 - 1462
Lionnes de Warelles
Qui n'est autre que Léon de Goegnies

Père de Jaqueline Faumal, dite de Goegnies, qui épousa un d'Auxy

> 1452 - 1499
Jean Ier d'Auxy
Seigneur de Warelles, par sa femme

Marié à Jacqueline Faumal, dite de Goegnies
Dame de Warelles [?-?]

Et ensuite à Isabeau Vilain van der Moere [1458-1536]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

? - ?
Jean II d'Auxy
Sire d'Auxy
Seigneur de Warelles

Marié à Catherine de Heuze [?-?]

Transmets le domaine de Warelles à sa fille ainée, Catherine, qui le transmet à son tour à sa soeur cadette, Marie d'Auxy

? - 1545
Jean le jeune d'Yve «Messire Jehan Dive»
Seigneur de Warelles

Marié à Marie d'Auxy [?-1563]

Et ensuite à Sibylle d'Yve [?-?]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

? - 1610
Jean II d'Yve «Mesire Van Dyve»
Seigneur de Warelles
Gouverneur et bailli d'Enghien entre 1579 et 1581

Marié à Catherine d'Oyenbrugghe

Transmets le domaine de Warelles à son fils

>1595 - 1658
Philippe-René d'Yve de Bavay
Seigneur de Warelles

Marié à Marie d'Enghien de Kestergate [?-1658]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

? - ?
Jean-Maximilien d'Yve
Seigneur de Warelles aux alentours de 1692-98

Transmets le domaine de Warelles à son frère

? - 1706
Jean-Philippe-René d'Yve de Bavay
Seigneur de Warelles

Marié à Marie Françoise Madelaine de Béthune [>1651-?]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

1669-1717 Antoine-Philippe-René-Benoît d'Yve
Seigneur de Warelles
Baron d'Ostiche etc

Marié à Anne Vecquemans de la Verre [1682-1756]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

?-1749 Gaspard-Henri-René d'Yve
Seigneur de Warelles
Baron d'Ostiche etc

Marié à Anne-Philippote-Antoinette van der Noot [1715-1788]

Transmets le domaine de Warelles à son fils

?-? Ferdinand-Louis-Marie d'Yve
Seigneur de Warelles
Baron d'Ostiche etc

Marié à Marie-Elisabeth-Victoire-Anatole-Félicité Janowska de Jarowitz

Transmets le domaine de Warelles à sa fille

? - 1847 Jeanne Népomucène Marguerite Claire
Comtesse d'Yves d'Ostiche

1785 - 1861 Englebert Auguste Antoine d'Arenberg
Duc d'Arenberg

Achète le domaine de Warelles le 28 juillet 1859

28 juillet 1859
Achat du domaine par le duc Englebert Auguste Antoine d'Arenberg (père de Prosper Louis)

1785 - 1861 Prosper Louis 7e duc d'Arenberg
Duc d'Arenberg

Transmets le domaine de Warelles à son fils

1824 - 1875 Englebert-Auguste d'Arenberg
Duc d'Arenberg

Le 16 septembre 1898, partage des biens du Duc d'Arenberg, Warelles et toutes ses terres partent à Charles Alfred Louis Rodolphe de Croÿ-Dulmen

1824 - 1875 Charles Alfred Louis Rodolphe de Croÿ-Dulmen
Duc de Croÿ

Marié à Marie Ludmilla d'Arenberg [1870-1953]

Actuellement toujours dans la famille de Croÿ

3.2 Son utilisation au fil du temps

Comme énoncé plus haut, trois grandes époques caractérisent le domaine de Warelles ;

1. Avant le XVIIIe siècle
2. Entre le XVIIIe et XIXe siècle
3. Après le XIXe siècle

La première correspond à un héritage médiéval qui ne semblait pas convenir aux seigneurs de Warelles du XVIIIe siècle, car dès 1638 et jusqu'en 1720, de grandes transformations ont eu lieu. Warelles passe d'une « simple » demeure seigneuriale, à un ensemble château-ferme. La plus grande campagne de modifications qu'a subi le domaine de Warelles. Cette campagne reflète la manière de vivre de la « petite » noblesse au XVIIIe siècle.

Ces transformations constituent la seconde époque, entre le XVIIIe et le XIXe siècle. Et amènent un questionnement quant à l'héritage médiéval.

Qu'a-t-on gardé ? Qu'a-t-on fait disparaître ? Qu'a-t-on transformé ? Qu'est ce qui a disparu par la force des choses ? Qu'est ce qui s'est maintenu par la force des choses ?

L'étude de l'archéologie du bâti permet d'éclaircir ces questionnements.

Et enfin, la troisième époque. Après le XIXe siècle. Les résultats d'une évolution. Nous n'utilisons plus les bâtiments de la même manière, encore moins les ailes habitables. Comme énoncé plus haut, le domaine est mis en location, il est occupé, modifié, agrandi, modernisé. Mais ces évolutions amènent au même questionnement :

Qu'a-t-on gardé ? Qu'a-t-on fait disparaître ? Qu'a-t-on transformé ? Qu'est ce qui a disparu par la force des choses ? Qu'est ce qui s'est maintenu par la force des choses ?

Les réponses seront quant à elles différentes.

Les différentes périodes « d'occupation » de Warelles, notamment en temps de conflits, se sont succédées tout au long de son histoire. Nous avons notamment évoqué la bataille de Steenkerque et la première guerre mondiale. Ces événements ont eu des conséquences sur les Petit-Enghiennois : perquisitions, impositions, destructions de bâtiments ou de récoltes, … Comme le titre de Jean Godet le démontre « *De 1425 à 1832 ou Petit-Enghien sous le signe de Mars* »[1] (Nous pourrions même aller jusqu'en 1918).

1425 : Les troupes brabançonnes investissaient le village.
1452 : Les compagnons de la Verte Tente[2] saccagent les villages, dont celui de Petit-Enghien, dans le conflit entre le duc de Bourgogne et les Gantois.
1692 : La bataille de Steenkerque.
1695 : Cent soldats espagnols sont de passage à Warelles[3].
1815 : Des Anglais cantonnèrent à Warelles, pendant la campagne de la bataille de Waterloo.
1832 : Des soldats Français logèrent à Warelles, avant d'aller assiéger la citadelle d'Anvers.
A partir de 1898 : Les Jésuites louèrent Warelles comme maison de campagne.
1914-1918 : Les Allemands cantonnèrent à Warelles ainsi que dans le village pendant la première guerre mondiale, ils installèrent une piste d'aviation sur le domaine.

1 Ouvrage cité, p. 82.
2 Nom donné par cette compagnie même parce qu'ils dormaient dans les bois.
3 Archives du château de Lestriverie, lors de l'écriture du livre de Jean Godet.

Photo réalisée en drone avec l'aide de BOUVRY Valentin -
Vue de la façade ouest, côté jardin

Chapitre 02

Analyse archéologique

02

Chapitre 02

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE

I. Présentation générale de Warelles

Comme énoncé dans la partie I, Warelles est composée de deux parties distinctes. Le logis, avec la cour d'honneur, et la ferme avec la basse-cour. Lorsque Warelles étaient encore une seigneurie nous pouvons imaginer que la vocation initiale du corps de logis était distincte du logement du fermier ou du censier. Le corps de logis accueillait donc le seigneur et sa famille et le censier habitait dans une autre partie de l'ensemble. Comme nous pouvons le voir sur le document ci-joint, l'ensemble n'est plus occupé de cette façon. Le corps de logis principal, soit l'aile ouest, est partiellement occupé par un memebre de la famille Allard, qui occupe les pièces sud du rez-de-chaussée, l'aile nord est également occupée par la famille Allard-Sténuit. Le rez-de-chaussée de l'aile nord du château, aile abritant la chapelle, sert de garage. Plus de la moitié du château est donc inoccupée.

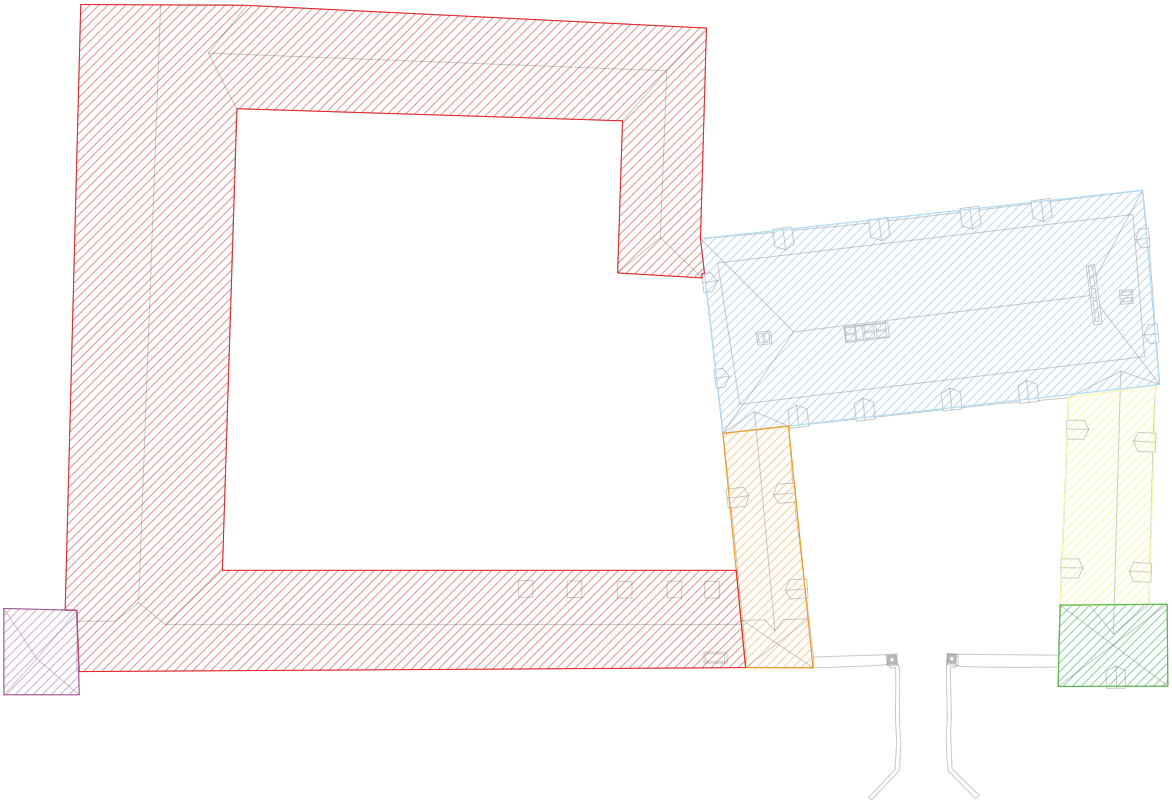
Cet ensemble se situe dans un milieu rural avec seulement quelques habitations à une centaine de mètres plus loin. Il domine le paysage. Du côté Est on retrouve deux tours de part et d'autre de l'ensemble. La tour sud qui abrite aujourd'hui un poulailler et un pigeonnier, et la tour nord qui abrite la chapelle. Ces deux tours font partie des reflexions concernant l'état primitif du domaine de Warelles. Mais nous y reviendrons dans les parties suivantes.

L'ensemble paraît, à première vue, être uniforme de style, de matériaux et de couleurs. Cela est dû à une grande campagne de modification réalisée par la famille d'Yve au début du XVIIIe siècle. Néanmoins, lorsque l'on s'attarde de plus près au château, nous remarquons des hétérogénéités.

Pour cette partie consacrée à l'analyse archéologique, je me suis consacrée à l'étude du bâtiment principal du château, soit le corps de logis et la haute cour. Il s'agit du bâtiment le plus ancien de cet ensemble et celui ayant subi le plus de transformations.

Je me suis concentrée sur les parties accessibles du corps de logis. Les pièces occupées par le membre de la famille Allard n'ont donc pas été incluses dans cette étude.

Il serait néanmoins intéressant d'élargir l'étude aux deux ailes ainsi qu'à l'entièreté de la ferme dans un second temps. Je laisse donc à d'autres le soin d'examiner la basse-cour et ses édifices.



La chapelle
Le garage
Le corps de logis principal - partiellement occupé
L'habitation actuelle
Le corps de ferme
La tour sud accueillant le poulallier

Le château et la ferme de Warelles

Subdivision des fonctions - Plan toitures

Pauline Ducci

N

0 1 3 5 m

Echelle



Photo réalisée en drone avec l'aide de BOUVRY Valentin

Chapitre 02

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE

2. Présentation générale du corps de logis principal

Le château est constitué de trois bâtiments disposés en U : un corps de logis principal et deux ailes. Comme énoncé plus haut, nous allons nous concentrer sur le corps de logis principal pour cette étude archéologique. Nous l'appellerons simplement « le corps de logis ».

Cet édifice est composé d'un corps rectangulaire, en longueur. Il est placé suivant l'axe nord-sud.

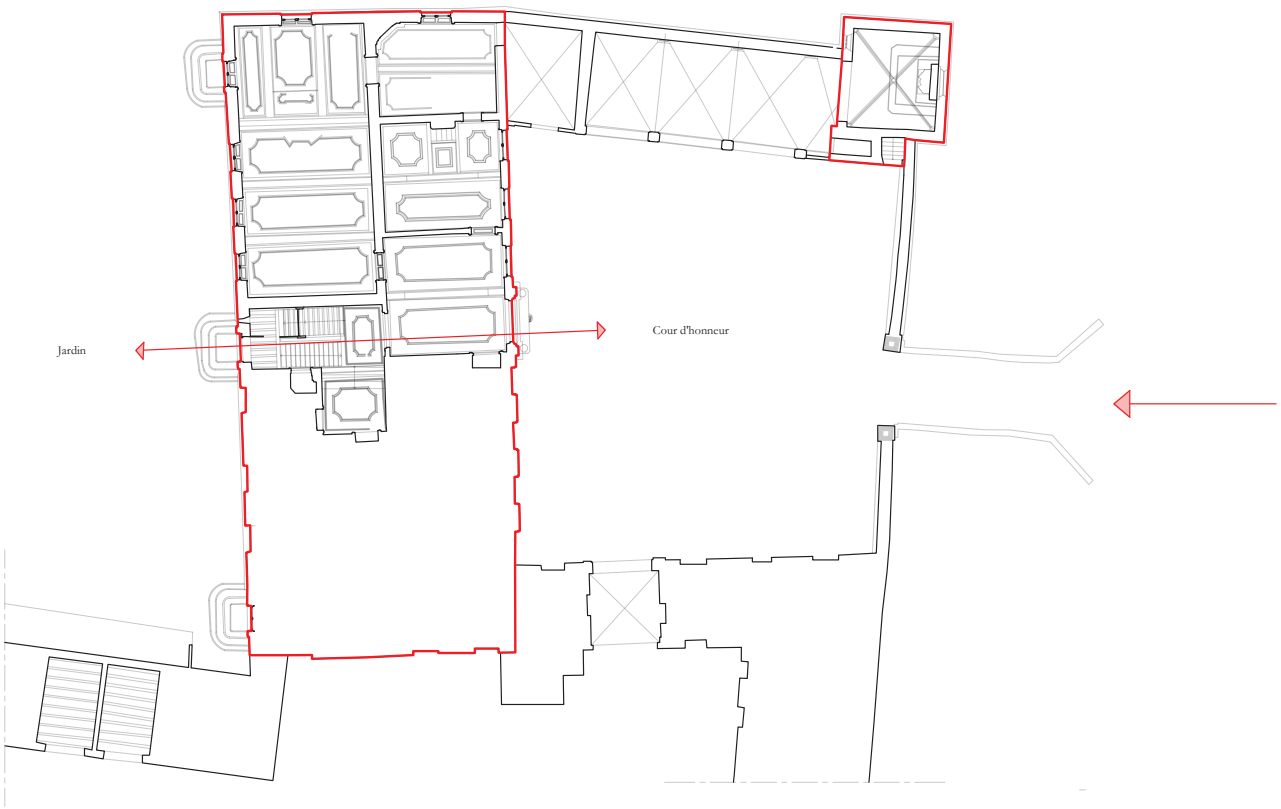
Le bâtiment mesure environ 32 mètres de long et 13 mètres de large ainsi que 9 mètres de haut (hauteur de la façade). Il comprend quatre niveaux, dont les caves et les combles. Le corps de logis crée la séparation entre la cour d'honneur (l'entrée) et le jardin.

La façade est, côté cour, datant probablement du début du XVIIIe siècle (une pierre placée au sol indique « 1724 ») est de style classique et plutôt homogène. Tandis que la façade ouest, côté jardin, est millésimée (1638) et présente quelques irrégularités, tout en maintenant tout de même une certaine homogénéité. Elle présente également quelques caractéristiques classiques, notamment les linteaux surbaissés, qui ont certainement été modifiés au XVIIIe siècle ou les portes surmontées d'impostes. La façade sud, côté ferme, est quant à elle très hétérogène, présentant une multitude de matériaux, de modifications et de baies. Et enfin la façade nord, côté douves, présente est plutôt homogène avec la présence de quelques coutures indiquant des baies remontées ou une modification au niveau dubâtiment même.

Les façades et le bâtiment son rythmés par dix travées plus ou moins régulières. Ces travées sont plus régulières sur la façade est que sur la façade ouest. Le plan suit approximativement ces travées et se découpe ainsi en dix travées sur la longueur. Mais il est également subdivisé en deux parties parallèles sur sa largeur et ce sur l'entièreté du corps de logis.
La travée que l'on pourrait considérer comme centrale est reconnaissable par sa porte d'entrée relativement imposante, constituée d'un arc en plein-cintre, et inscrite dans un encadrement rectangulaire à refends flanqué de pilastres. Cette travée accueille, à l'intérieur du bâtiment, l'escalier du logis et sert de « couloir d'accès » liant la cour au jardin.

Grâce au relevé réalisé par scanner 3D[1], il a été possible de vérifier la cohérence des travées en mettant en lien les sommiers, la charpente et les caves. Nous en parlerons plus en détail dans les parties suivantes.

1 L'entièreté du corps de logis a été relevé à l'aide de deux scanners 3d. Ce relevé a été réalisé grâce à l'aide de Messieurs Amiri Hakim et Bouvry Valentin, architectes, que je remercie énormément.



Zones étudiées - le corps de logis et la chapelle

Le château de Warelles

Délimitation de la zone étudiée - Plan rez-de-chaussée

Pauline Ducci

N

0 1 3 5 m

Echelle



Façade est - DUCCI Pauline



Travées

Le château de Warelles

Délimitation des travées - Plan premier étage

Pauline Ducci

N

0 1 3 5 m

Echelle

La toiture du corps de logis est ce que l'on appelle une toiture « à la Mansart ». Il s'agit d'une toiture à quatre versants, chacun formé de deux pentes distinctes, soit un total de huit pans. On parle alors de toiture mansardée. La partie supérieure du toit est appelée « le terrasson » et la partie inférieure « le brisis », les deux parties sont séparées par une « ligne de bris ». Ce type de toiture accueille régulièrement des lucarnes, ce qui est le cas pour Warelles dont la toiture comporte 12 lucarnes. Elle est recouverte d'ardoises.

L'édifice est construit principalement en briques peintes et enduites. Il comporte quelques chaînes d'angle, trois corniches différentes, des soubassements et des parties d'encadrements de baies en pierre calcaire et en grès. Une pierre blanche d'Enghien, qui est un calcaire à nummulites, sont également présents sur la façade sud du corps de logis.

Actuellement, la partie sud du rez-de-chaussée du corps de logis est occupée par un membre de la famille Allard, je n'ai donc pas relevé ces espaces. Néanmoins, le reste du corps de logis est accessible et inoccupé. Les pièces ne sont plus aménagées. Quelques meubles sont rangés dans certaines d'entre elles mais elles sont pour le reste principalement vidées de mobilier.

La suite de l'analyse du corps de logis se fera comme suit : nous parlerons d'abord des façades extérieures pour ensuite parler des pièces intérieures et du lien qu'elles entretiennent entre elles et enfin nous aborderons la question des deux tours. Certaines pièces seront décrites de manière plus précise, lorsqu'elles ont un intérêt historique plus particulier. Les autres suivront un schéma de description classique.

Chaque pièce est numérotée comme suit : numéro du niveau sur lequel elle se trouve | numéro de la pièce concernée | orientation. L'orientation est représentée par les lettres E (est) et O (ouest) et définit, dans le plan, les pièces côté cour (est) et côté jardin (ouest).

Voici un exemple de numérotation : -1 | 03 | E.

Chapitre 02

Analyse archéologique

3. Les façades

3.1 Façade est

La première façade que nous analysons est la façade est, soit celle côté cour, celle que l'on découvre en premier lieu en arrivant au château.
Comme énoncé précédemment, l'élévation présente huit travées déployées sur deux étages. Quatre d'entre-elles sont surmontées d'une lucarne percée dans la toiture mansardée.
La façade présente un appareillage en briques peintes et enduites dans une teinte blanche. Si l'on regarde plus attentivement, plusieurs couches sont visibles.
Du côté gauche de la façade, autour des baies en pierre, on retrouve successivement, dans l'ordre stratigraphique :

1. Une fine couche d'enduit beige, peut-être à base de chaux.
2. Une couche relativement épaisse d'enduit blanc.
3. Un enduit de couleur gris, qui a l'air de s'apparenter à un cimentage plus qu'à de la chaux. Sur cet enduit sont visibles des traces d'une décoration simple, des lignes en reliëf faisant office de cadres entre les baies.
4. Une fine couche rouge qui semble s'apparenter à de la peinture crayeuse. Cette couche est visible uniquement sur les extrémités des pierres constituant les montants des baies.





Couches successives - façade est

Du côté droit de la façade, autour des baies en briques, on retrouve successivement, dans l'ordre stratigraphique :

1. Une couche d'enduit blanc.
2. Une couche d'enduit beige, peut-être à la chaux.
3. Une couche d'enduit blanc.

Un enduit qui par endroit semble être le même cimentage que du côté droit, et à d'autres semble être plutôt à base de chaux.

Un soubassement en pierre calcaire s'étend le long de la façade. Il est composé de blocs de pierre taillée présentant une assise régulière et surmonté d'un bandeau larmier. Il n'est pas enduit. Le soubassement accueille deux soupiraux sur la partie gauche de la façade. Une corniche en pierre calcaire longe également la façade, sous la toiture mansardée.



Soubassement en pierre calcaire - façade est

3.1.1 Les baies

La travée que l'on pourrait considérer comme centrale est celle qui accueille la porte d'entrée. Bien qu'elle ne soit pas réellement centrée par rapport à la façade. Il est vrai que le manque de symétrie pose question. Nous retrouvons quatre rangées de baies à gauche et seulement trois à droite. Peut-être est-ce la largeur de la façade qui empêcha la symétrie après la campagne de transformations du XVIIIe siècle. Cette dernière s'est faite par ajout à un bâtiment antérieur, des ailes de largeur distinctes sont venues s'accoler au corps de logis qui devait probablement, comme nous le verrons pour la façade ouest (côté jardin), être plus symétrique. Cette travée « centrale » accueille donc une grande porte en plein cintre inscrite dans un encadrement rectangulaire à refends flanqué de pilastres. Ce portail est de style classique, style présent vers la seconde moitié du XVIIIe siècle et au XIXe siècle dans nos régions. Le portail est construit en blocs de pierre calcaire taillés dont la finition a été réalisée au ciseau. Ces blocs de pierre présentent une marque de tailleur de pierre présentant un V et un A entremêlés. Ces marques seront étudiées plus loin dans ce chapitre.

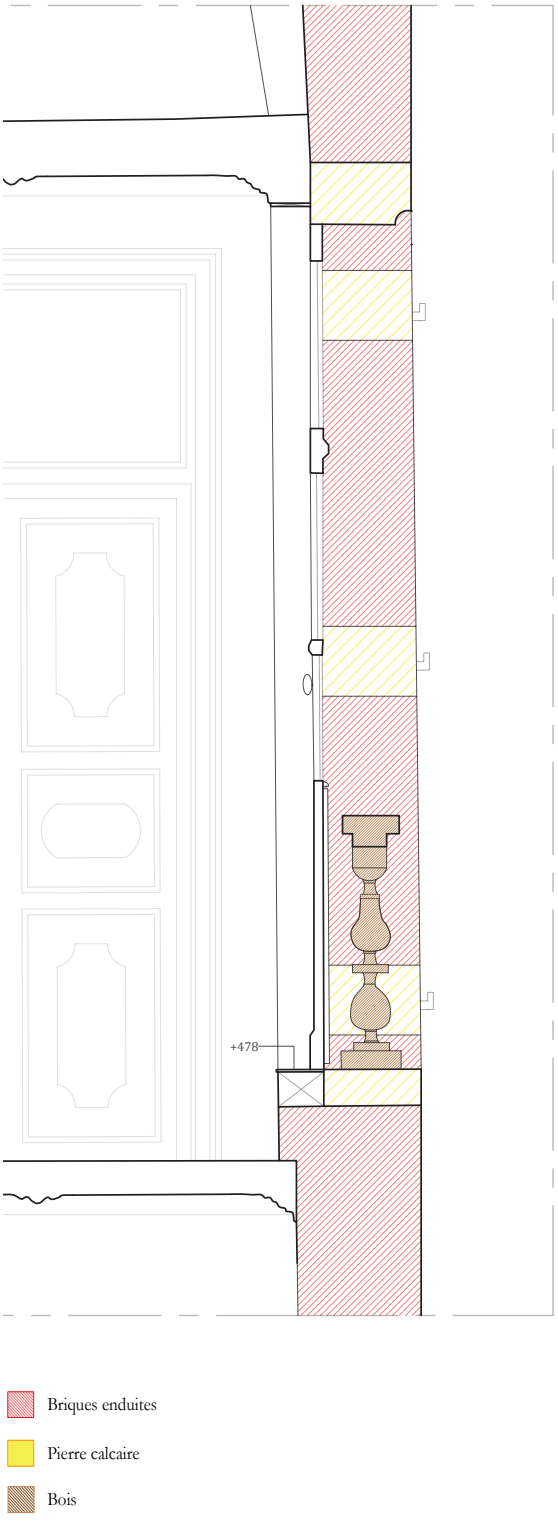
Huit baies réparties en quatre travées se trouvent à gauche de la travée de la porte. Ces baies sont surmontées d'un linteau en arc surbaissé, dont l'apparition date du XVIIIe siècle dans nos régions. Leurs linteaux et piédroits sont en pierre calcaire taillée au ciseau. Ces huit baies présentent toutes une feuillure dans laquelle se trouvaient des contrevents. Les gonds sont encore visibles, il y en a trois de part et d'autre de chaque baie, qui attestent que ces contrevents étaient bien adaptés aux baies actuelles. Mis à part que les contrevents sont droits sur leur partie supérieure et non surbaissés comme les baies. Certains de ces contrevents sont encore stockés au château. Ils sont en bois peints dans une teinte beige/gris et se fermaient à l'aide d'une crémone à pompe. Les châssis sont composés d'une imposte à deux jours et de deux vantaux à trois jours chacun. Ils sont en bois peint en blanc. Ils suivent le principe des châssis à croisée mais aucune trace d'ancienne croisée en pierre est visible. La quincaillerie est composée d'une crémone à bouton et les deux vantaux sont réunis suivant le principe de mouton gueule de loup. Ce principe est utilisé à partir du XVIIIe siècle.

Les châssis du rez-de-chaussée sont plus hauts que ceux de l'étage. Ces derniers suivent exactement les mêmes principes. A la seule différence que des balustres en pierre sont

placées dans le bas de l'embrasure de chaque baie. Derrière ces balustres on peut apercevoir les deux jours inférieurs des ouvrants. Ils ne sont pas habillés de verre mais de bois.

A droite de la travée de la porte se trouvent trois travées de deux baies superposées. Une baie se situe au-dessus de la porte d'entrée. Ces baies diffèrent de celles de gauche. Les châssis sont également composés d'une imposte à deux jours et de deux battants à trois jours chacun. Ils sont en bois peint en blanc. Ils suivent le principe des châssis à croisée mais aucune trace d'ancienne croisée en pierre est visible ici non-plus. La quincaillerie est composée d'une crémone à bouton et les deux vantaux sont réunis suivant le principe de mouton gueule de loup, comme pour les châssis de gauche. Les piédroits de chaque baie alternent brique et pierre : le seuil est en pierre calcaire, une clé au centre de l'arc surbaissé ainsi qu'à l'emplacement de chaque gond, soit trois pierres sur chaque piédroit. A la différence des piédroits des baies de gauche qui sont, comme nous l'avons vu, entièrement réalisés en pierre. Une feuillure accueillait des contrevents en bois. Les quatre baies de l'étage sont également habillées de balustres, mais elles sont en bois et non en pierre. Leur forme diffère des balustres sur la partie gauche de la façade.

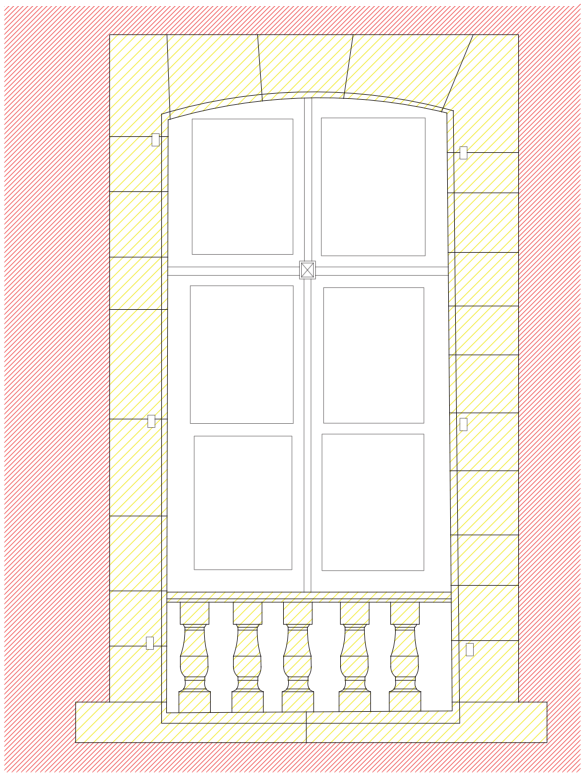
Une lucarne est alignée aux baies inférieures une travée sur deux. Il y en a quatre. Il s'agit de lucarnes à croupe. Elles sont symétriques. Les châssis en bois peints en blanc sont composés de deux battants à trois jours chacun. Elles se ferment suivant le système à double frappe. Les battants se verrouillent de l'intérieur à l'aide d'un verrou à coulisse.

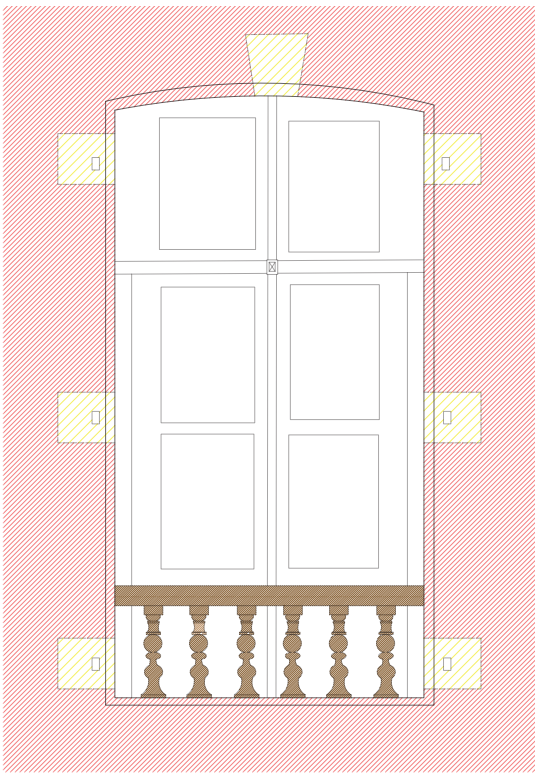


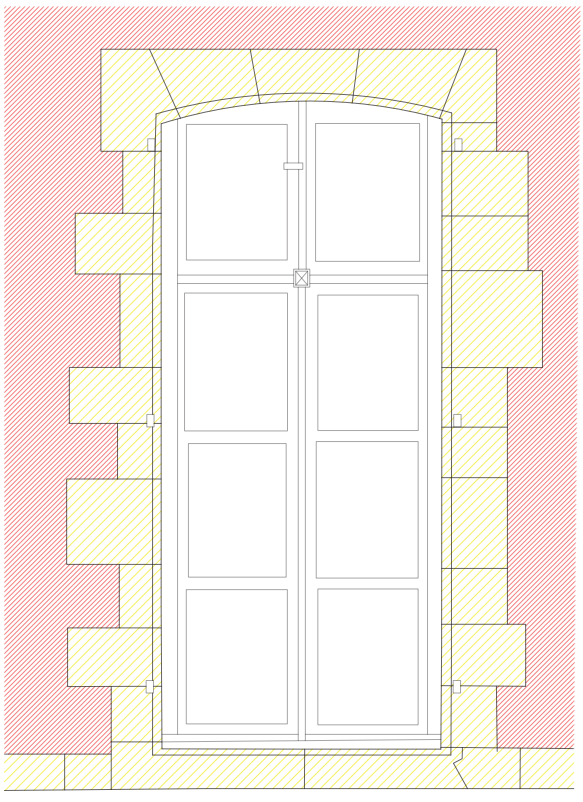
Le château de Warelles

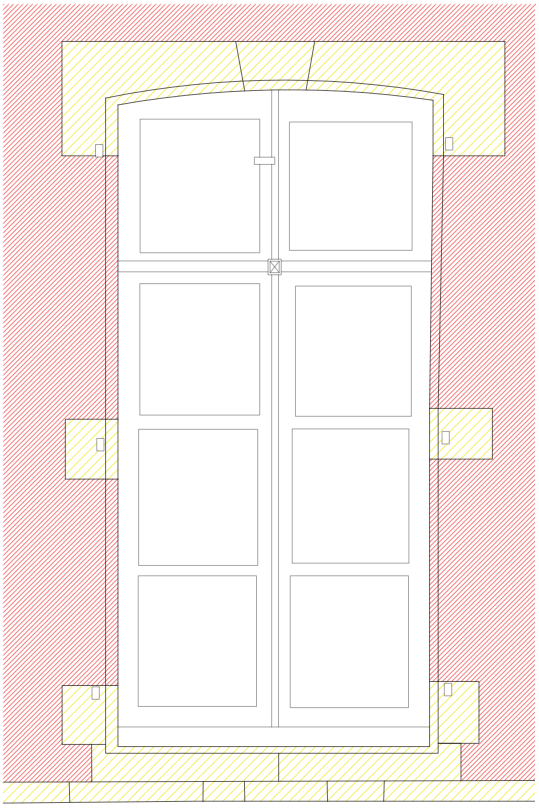
Détail d'une baie à balustre - Corps de logis - Façade est

Pauline Ducci









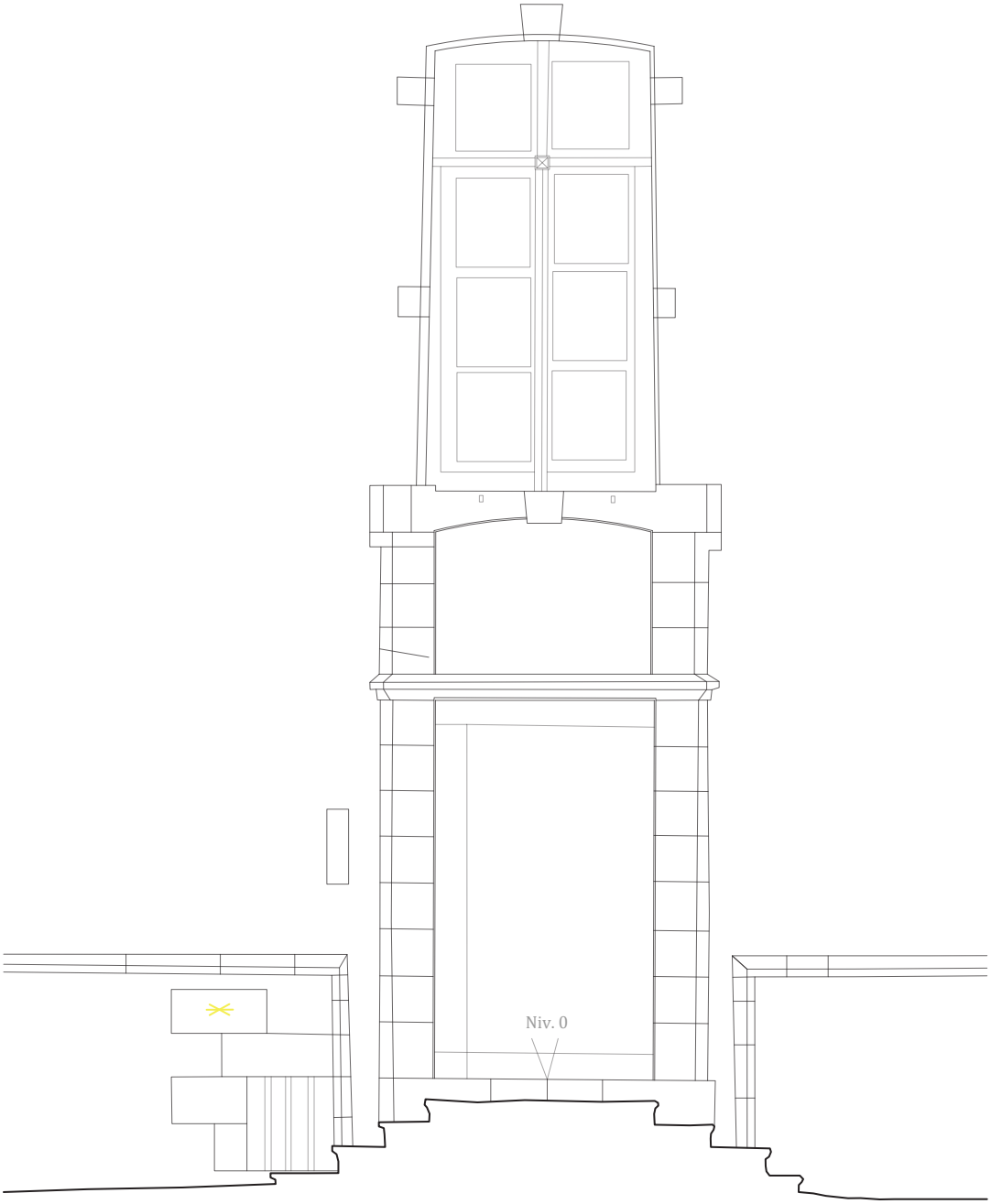
Le château de Warelles

Les types de baies - Façade est

Pauline Ducci

0 0.5 1 m

Echelle



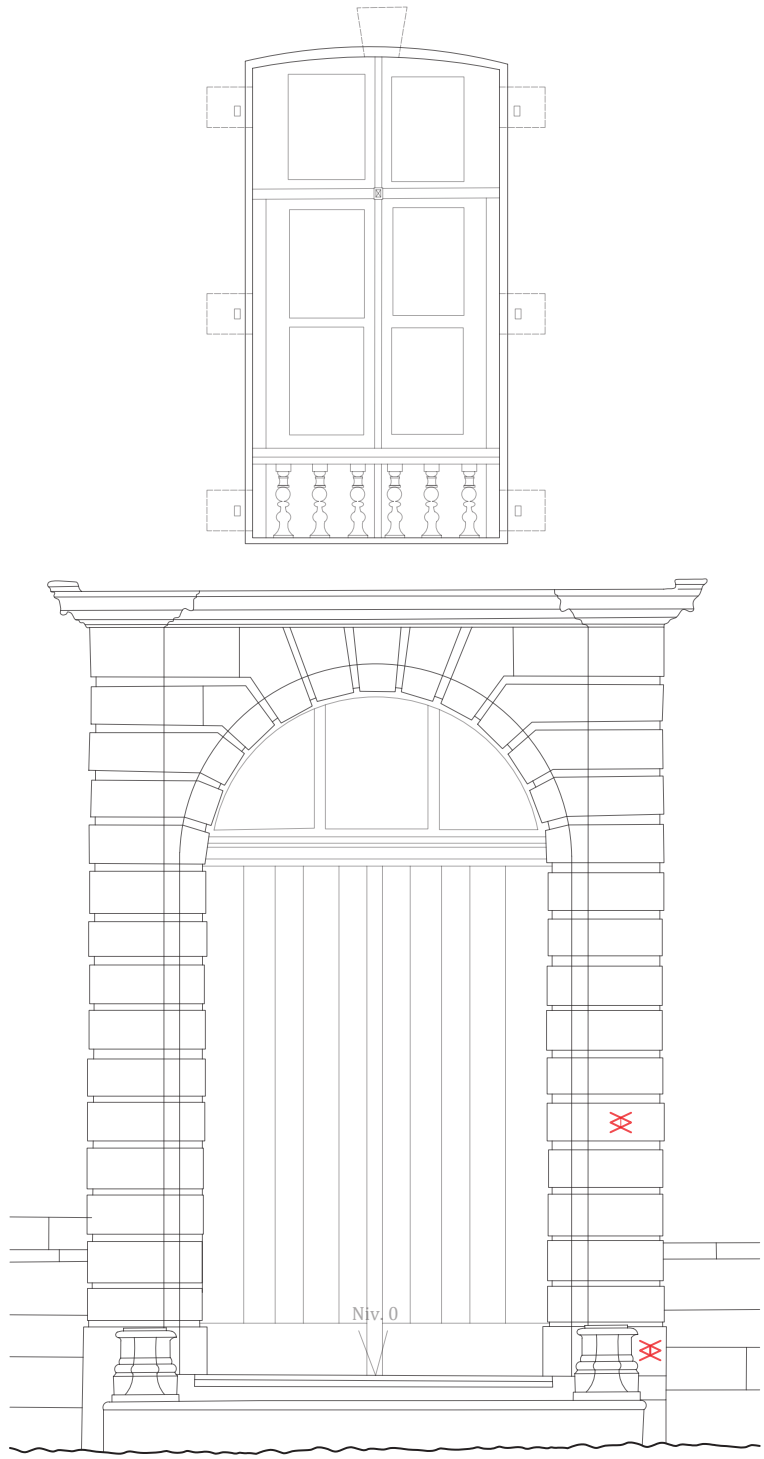
Le château de Warelles

Les types de baies - Porte de la façade ouest - comparaison

Pauline Ducci

0 0.5 1 m

Echelle



Le château de Warelles

Les types de baies - Porte de la façade est - comparaison

Pauline Ducci

0 0.5 1 m

Echelle

3.1.2 Les ancres

Des ancres sont visibles sur le côté droit de la façade uniquement. Entre les travées 5 et 6, 6 et 7 et 7 et 8. De l'autre côté de la porte nous ne retrouvons aucune ancre, alors que nous retrouvons des ancres à l'opposé, sur la façade ouest. Une irrégularité qui pose question, sachant que le bâtiment de base a été élargi vers l'Est et le Nord lors des transformations du XVIIIe siècle.

Les ancres que l'on retrouve sur cette façade sont droites, relativement longues et en relief par rapport à la façade, ce qui indique qu'elles auraient éventuellement été posées à une époque où le but n'était pas d'enduire la façade. Des marques sont visibles, il semblerait qu'elles soient constituées d'une barre horizontale placée aux extrémités des ancres.

3.1.3 Les marques et millésimes

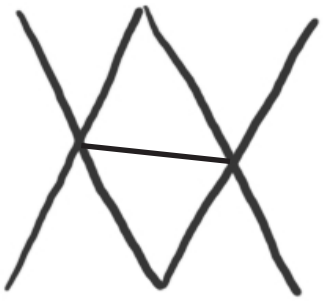
Un bloc du portail est marqué par une marque de tailleur de pierre composée de deux « V » inscrits l'un dans l'autre, ou de deux « X » inscrits côte à côte, en fonction de l'orientation.
Cette marque se retrouve sur le soubassement de la façade ainsi que sur les pierres constituant le montant des baies de gauche. On la retrouve également sur les arcades des garages de l'aile nord, sur celles de l'aile sud, mais aussi sur certains montants de baies de la façade ouest, côté jardin. Mais malheureusement je n'ai pas la capacité de connaître le tailleur de pierre à qui elle fait référence. Cette marque ne se retrouve pas dans le livre de Jean-Louis Van Belle[1]. Nous pouvons néanmoins supposer qu'il s'agisse d'un tailleur de pierre présent au début du XVIIIe siècle. Cette marque se retrouve sur la plupart des éléments que l'on peut dater des transformations début XVIIIe, vers 1725.
Au pied de la façade, devant la porte d'entrée, se trouve une pierre datée de 1724.

1 **VAN BELLE, Jean-Louis.** *Pour comprendre les signes lapidaires.* **Editions Safrans. 2021, deuxième édition augmentée, 136p. (Collection Précisions, n°3). (ISBN : 978-2-87457-128-2).**







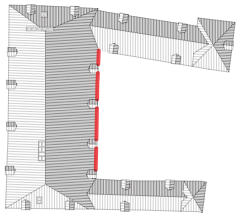


Signe lapidaire - portail de la façade est



Millésime - au pied du portail de la façade est





Ancres en fer forgé

Le château de Warelles

Localisation des ancres - Façade est

Pauline Ducci

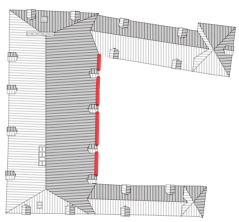


5 m

0 1 3

Echelle





Marque lapidaire

Le château de Warelles

Localisation des marques lapidaires - Façade est

Pauline Ducci

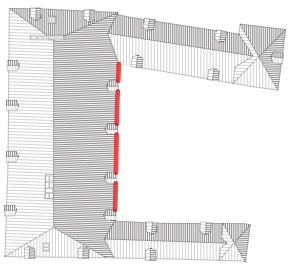


5 m

0 1 3

Echelle





Ardoises

Briques enduites

Pierre calcaire

Le château de Warelles

Corps de logis - Façade est - Matériaux

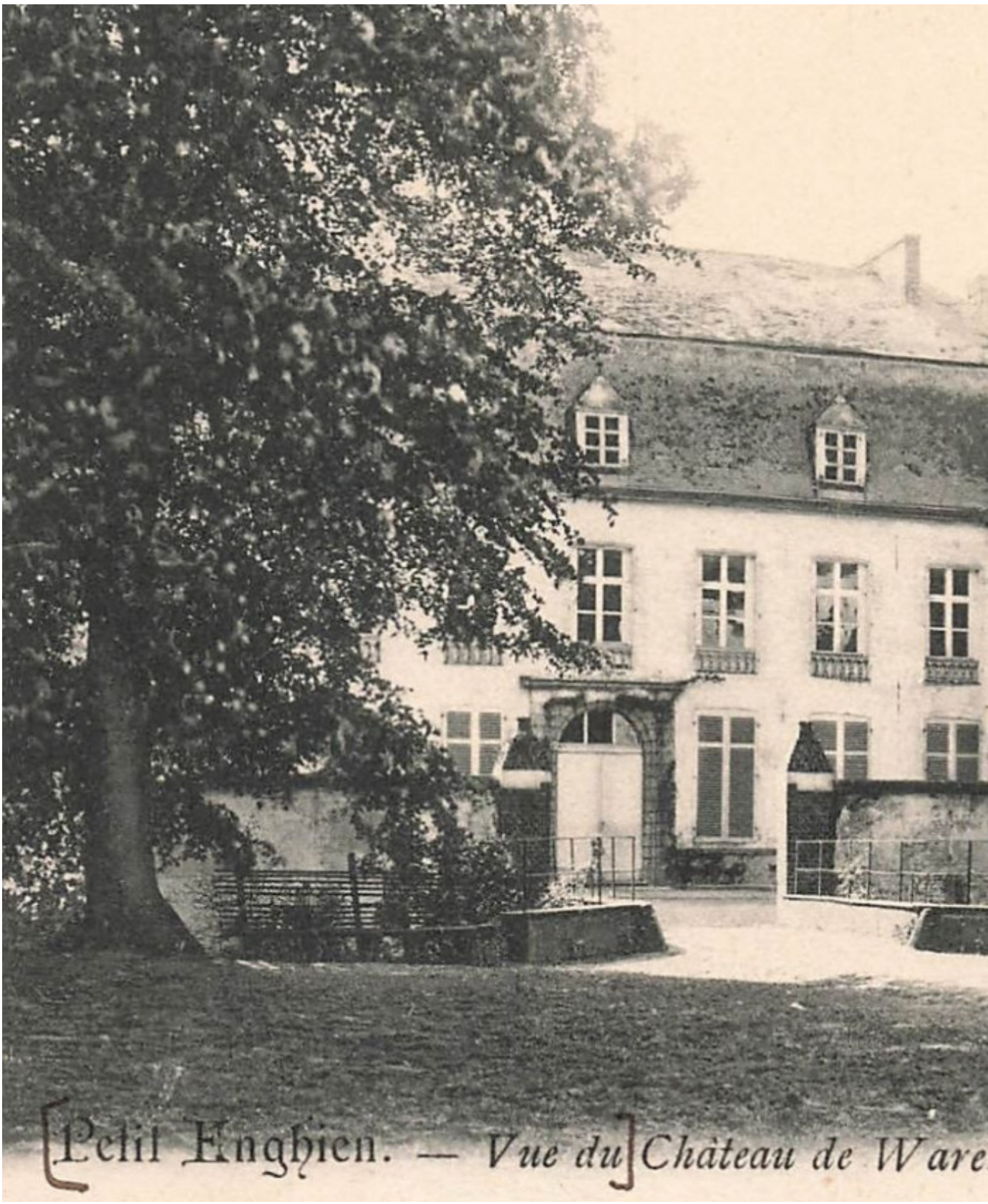
Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle


Petit Enghien. — Vue du Château de Ware



Carte postale retrouvée sur le site Delcampe - aucune date

3.2 Façade sud

La façade sud, côté ferme, est beaucoup plus hétérogène que la façade est.

Nous pouvons compter sept travées. De gauche à droite : quatre travées sont composées de deux baies superposées, la cinquième compte une baie, la sixième un passage et la septième deux baies superposées. La façade présente un appareillage en briques.

La moitié de la hauteur de la façade a été recouverte plusieurs fois. Nous retrouvons une couche d'enduit épais dans les tons beiges, à la chaux sans doute, et plusieurs couches d'un enduit blanc, plus fin, par-dessus. Le soubassement est en pierre plutôt tendre, dans les tons beiges. Il s'agit certainement de la pierre blanche d'Enghien, qui est un calcaire à nummulithes. Les pierres sont taillées et placées suivant une assise régulière et surmontées d'un bandeau larmier en pierre tendre également. Les pierres utilisées sont différentes de celles que l'on retrouve en façade ouest ou est. Elles semblent néanmoins se poursuivre sur l'entièreté de la façade sud de l'aile sud et du corps de logis, alternant parfois pierre tendre et pierre calcaire ou de calcaire à nummulites. Le soubassement accueille deux soupiraux. Un premier est situé dans la première travée en partant de la gauche. Il pourrait être un accès permettant d'accéder à la plus grande des caves. Une petite cave voûtée se situe juste derrière la porte. Cette cave semble avoir été murée dans le fond, était-ce une cave plus large à la base ? Etait-ce un accès menant à la suite des caves ? Le soupirail est constitué d'une porte peinte en gris, de deux montants en pierre beige harpés et chanfreinés dont les pieds sont décorés et d'un linteau en pierre calcaire qui ne correspond pas exactement aux montants.

Un second accès est visible au pied de la quatrième travée en partant de la gauche. Il mène à la cave située à côté de celle que nous venons d'évoquer, cet accès ci est encore visible et utilisable. Ses montants sont en pierre tendre également mais ils ne sont ni harpés, ni décorés. Son linteau est en pierre calcaire bleue, comme pour l'autre accès.
Les briques et pierres présentent quelques irrégularités. L'arête ouest de la façade est formée par une chaîne d'angle en partie supérieure. Cette chaîne présente une alternance de brique et de pierre calcaire non régulière. La jonction entre le corps de logis et l'aile sud (la partie droite de la façade concernée) présente une couture. Cette couture montre l'emplacement précédent de l'arête est de la façade sud du corps de logis. Cette arête était également formée par une chaîne d'angle alternant de la brique et des pierres gréseuses et calcaires. A cette chaîne d'angle viennent s'ajouter d'autres pierres de même gabarit et des briques, formant ainsi un lien entre les deux parties de la façade, comme des points de suture.



Partie de soubassement en calcaire à numulithes - façade sud



Couture - façade sud

3.2.1 Les baies

Le passage était autrefois muni de portes, des gonds en attestent. Ce passage cocher est composé de deux montants chaînés en pierre calcaire et d'un arc surbaissé, en pierre calcaire également. L'arc est surmonté d'une pierre présentant les armes de deux familles, probablement celles d'un seigneur d'Yve et de son épouse.

D'autres irrégularités se situent sous les différentes baies. Nous les évoquerons ci-dessous lors de l'analyse de chacune d'elles.
Chaque baie étant différente, nous allons les analyser une à une suivant la numérotation indiquée sur l'élévation.

a. Comme certaines baies de la façade est, elle est entièrement réalisée en pierre calcaire. Son linteau est un arc surbaissé et il est surmonté d'une rangée de briques placées en boutisse sur leur champ. La baie était à l'origine une baie à croisée, les deux extrémités de la traverse sont encore visibles de part et d'autre. Mais le linteau surbaissé ne correspond pas à une fenêtre à croisée. La baie devait donc comporter un linteau droit à l'origine. La fenêtre est composée d'une imposte à deux jours et de deux battants à deux jours chacun. Il s'agit ici d'un châssis récent en pvc blanc. Trois gonds sont visibles de part et d'autre de la baie, sous la traverse. Ils correspondent à la hauteur de la traverse et devaient donc être contemporains de celle-ci. Mais une feuillure est présente sur l'entièreté du contour de la baie, y compris sur les extrémités de l'ancienne traverse, ce qui laisse penser que des contrevents peuvent avoir été installés de sorte à recouvrir l'entièreté de la baie à un moment donné. Même si cette hypothèse en reste une car aucun élément n'atteste la présence de gonds sur la partie supérieure. Néanmoins, l'Awap[1] fait mention d'un incendie qui aurait eu pour conséquence la réutilisation de matériaux. Je laisse donc une réserve quant aux hypothèses présentées.

b. Cette baie ci est composée de pierres gréseuses. Les piédroits sont harpés et le linteau est surbaissé. Le contour de la baie présente une feuillure qui devait accueillir des contrevents. Quatre gonds répartis sur toute la hauteur sont visibles sur le montant droit. La fenêtre est composée d'une imposte à deux jours et de deux battants à trois jours chacun. Le piédroit gauche de la baie n'est pas entièrement visible car un bâtiment de la partie ferme est venu s'accoler au corps de logis principal. Cela fait partie des indices permettant de confirmer que le corps de logis était bien là avant la ferme que nous connaissons aujourd'hui. Il n'y a pas de trace d'une ancienne traverse.

c. La troisième et la quatrième baie sont différentes de toutes les autres. La baie est subdivisée en quatre parties. Il s'agit d'une sorte de baie à croisée, avec un large meneau. L'entièreté de la baie est en pierres gréseuses harpées, à l'exception de la traverse qui est en pierre calcaire. Cette dernière est en deux parties, la jonction repose sur le meneau, elle présente des trous qui devaient accueillir des barreaux à droite mais pas à gauche. Serait-ce une pièce de réemploi ? Sans doute. La baie, malgré la présence d'un large meneau, présente un arc surbaissé. Une feuillure est visible sur l'entièreté du contour de la baie. Six gonds se trouvent de part et d'autre de la baie, en-dessous de la traverse. Des contrevents étaient donc présents sur la partie basse. Les fenêtres, subdivisées en quatre parties, ont un châssis en bois peint en blanc. Dans la partie haute, deux impostes présentent deux jours chacune. Dans la partie basse, deux ouvrants sont composés de deux jours chacun également.

d. La quatrième baie présente les mêmes caractéristiques que la troisième. A l'exception de la traverse qui n'est pas

1 Agence wallonne du patrimoine, Inventaire Régional du Patrimoine, fiche sur le château-ferme de Warelles. Source : http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic, Fichier généré le 15/04/2025.

présente. Il n'y a pas non-plus de trace d'une ancienne traverse. Les gonds sont placés sur l'entièreté de la hauteur de la baie et attestent donc de la présence de contrevents. La baie est située au rez-de-chaussée mais ne descend pas aussi bas que ses voisines. Elle est de dimension égale à la baie située au-dessus. Le seuil de la baie semble être en pierre calcaire et non en grès. Néanmoins, les traces de son ancienne hauteur sont visibles. Cette baie a été remontée. Les pierres constituant le meneau semblent différentes de celles de piédroits. Elles sont néanmoins identiques à celles utilisées pour les montants de l'accès vers les caves de la première travée.

e. Entièrement réalisée en pierre gréseuse, à l'exception de la trace d'une ancienne traverse en pierre calcaire, ses extrémités sont visibles dans les piédroits. Le linteau est surbaissé et présente le même dispositif de briques placées au-dessus que pour la baie « a. » (placées en boutisses sur leur champ). La forme du linteau est également identique à la baie « a. ». Six gonds sont visibles sur la partie basse des piédroits. La fenêtre est composée d'une imposte à deux jours et de deux ouvrants à deux jours chacun. La fenêtre actuelle est récente. Il s'agit d'un châssis en pvc blanc.

f. Cette baie rejoint la description de la baie « b. ». A l'exception qu'il y a la présence d'une ancienne traverse en pierre calcaire. Ses deux extrémités sont visibles. Elle a été taillée de sorte qu'une feuillure fasse le tour de la baie et accueille des contrevents. Les gonds sont nombreux en partie basse de la baie, sous l'ancienne traverse, et deux gonds ont été ajoutés de part et d'autre en partie haute. Sans doute lorsque la traverse a été coupée et que l'envie était d'avoir des contrevents adaptés à la nouvelle hauteur de la baie.

g. La baie « g. » rejoint la description de la baie « a. ». Elles sont identiques. L'irrégularité se situe plutôt au niveau de l'appareillage en briques. Entre les baies « e. » et « g. », un autre type de briques est utilisé. Elles sont plus claires que les briques présentes sur la partie gauche de la façade et elles présentent un mortier différent, plus irrégulier et grossier. Ce type d'appareillage se poursuit jusqu'à la couture verticale et se retrouve ensuite à l'extrémité droite de la façade. Sous la baie « g. » se trouvent des briques identiques à celles utilisées à gauche de la façade. Deux coutures légères descendent le long de l'allège et posent question.

h. Elle est identique à la baie « f. ». Elle est également alignée à l'accès qui mène à la cave dans le soubassement. Le montant droit de la baie est caché par le petit bâtiment ajouté à postériori.

i. Il s'agit de la baie la plus hétérogène. Il ne s'agit d'ailleurs plus réellement d'une baie car elle a été rebouchée. Le linteau en pierre calcaire est surbaissé. Elle comporte un seuil et une traverse en pierre calcaire également. Les montants sont en pierres gréseuses. Quatre gonds sont encore visibles en partie basse, sous la traverse. Cette baie se situe au-dessus du petit bâtiment accolé. Existait-il une baie inférieure à l'endroit de l'ajout ? Il est malheureusement difficile de le vérifier sans abîmer l'existant.

j. Elle est identique à la baie « i. ». Mis à part qu'elle n'a pas été rebouchée. La traverse a été coupée et taillée d'une feuillure. La fenêtre est composée d'une imposte à deux jours et de deux ouvrants à deux jours chacun.

k. La dernière baie est construite en briques. Ses dimensions rejoignent celles des baies « i. » et « j. » mais elle semble être beaucoup plus récente que les autres.
Les deux lucarnes sont similaires à celles que l'on retrouve sur la façade est. Mais ici, elles ne suivent aucune travée. Elles ont été placées en fonction de la toiture et non des baies présentes en façade. Sans doute est-ce dû au fait que la toiture ait été modifiée ultérieurement aux baies.

3.2.2 Les ancres

Il n'y a pas d'ancre visible sur cette façade. Il y en a néanmoins une que l'on retrouve à l'intérieur, une travée avant la façade. Mais nous en reparlerons dans le chapitre consacré à l'étude des pièces situées à l'étage du corps de logis.

Les seuls éléments s'apparentant à des ancres se trouvent sur l'arc surbaissé du passage. Mais ils sont boulonnés, ils ne correspondent pas aux ancres que l'on retrouve ailleurs.



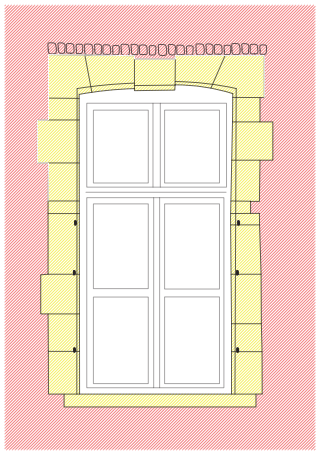
Pierre sculptée d'armes - façade sud

3.2.3 Les marques et millésimes

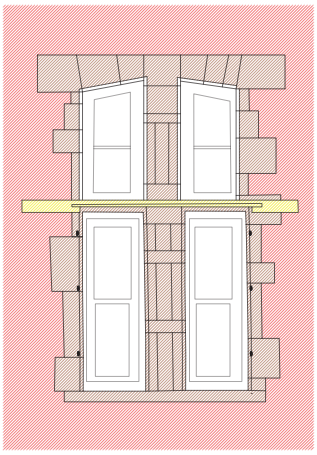
Deux éléments attestent d'une période : les blasons et le millésime « 1725 » au-dessus du passage charretier et, d'après les écrits[1], une pierre indiquant « CETTE PIERE A / TE MISE LE 19 /AVRIL 1721 / PAR MSRGHR/ DYVE BARON DOSTICHE » serait présente sur cette façade. La pierre se situerait dans le haut soubassement de grès chanfreiné, comptant deux portes à linteau droit. Mais je n'ai malheureusement pas trouvé cette pierre en question. De la vigne vierge recouvre une très grande partie des bâtiments, peut-être est-elle cachée derrière ou bien peut-être a-t-elle été déplacée un jour. Sur une pierre calcaire du piédroit de la baie « a » on retrouve la même marque que sur la façade est (double X ou V).

1 Notamment : Agence wallonne du patrimoine, Inventaire Régional du Patrimoine, fiche sur le château-ferme de Warelles. Source : http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic, Fichier généré le 15/04/2025.

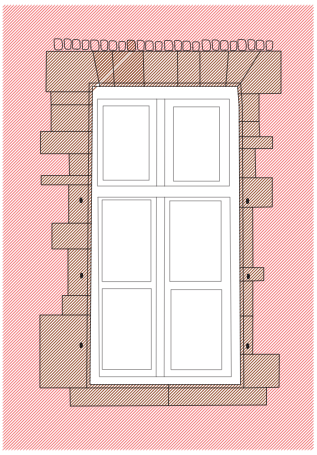
a.



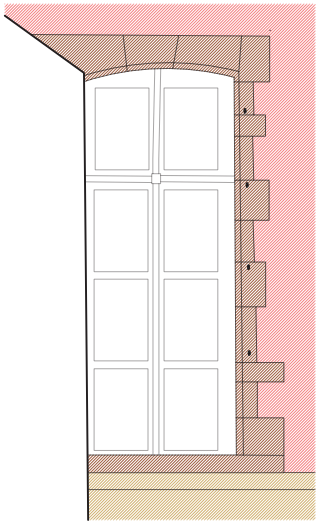
c.



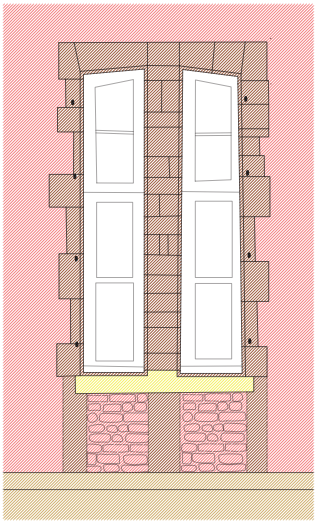
e.



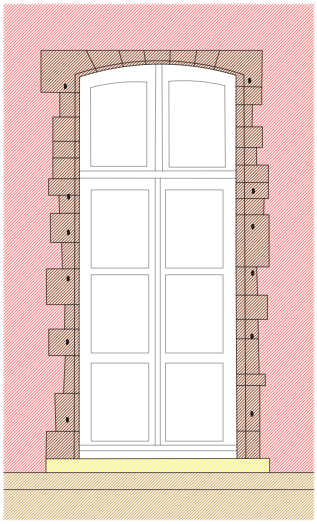
b.



d.



f.



Briques enduites

Pierre calcaire

Grès

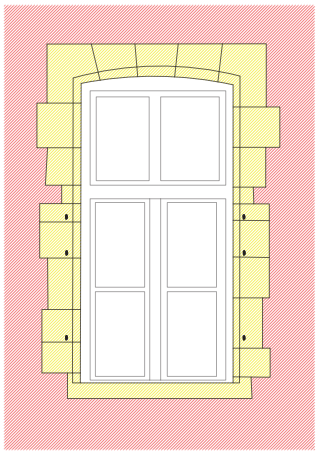
Mélange de pierres de type grès et calcaire à numulithes

Le château de Warelles

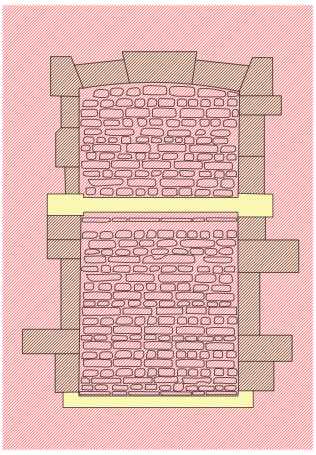
Les types de baies - Façade sud

Pauline Ducci

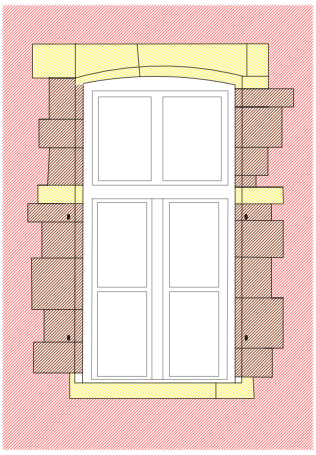
g.



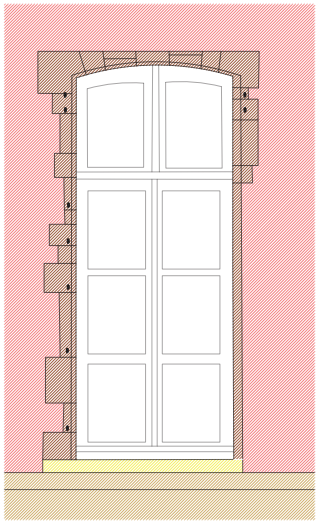
i.



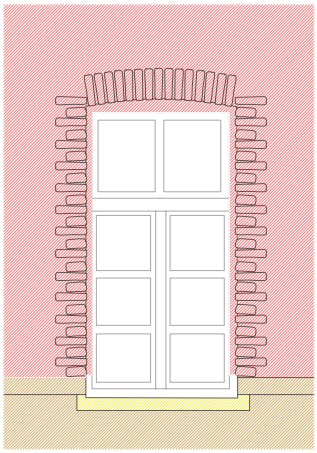
j.



h.



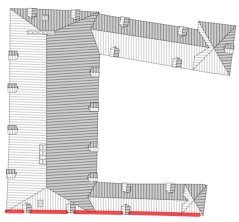
k.



0 0.5 1 m

Echelle





Ardoises

Briques en partie enduites

Grès

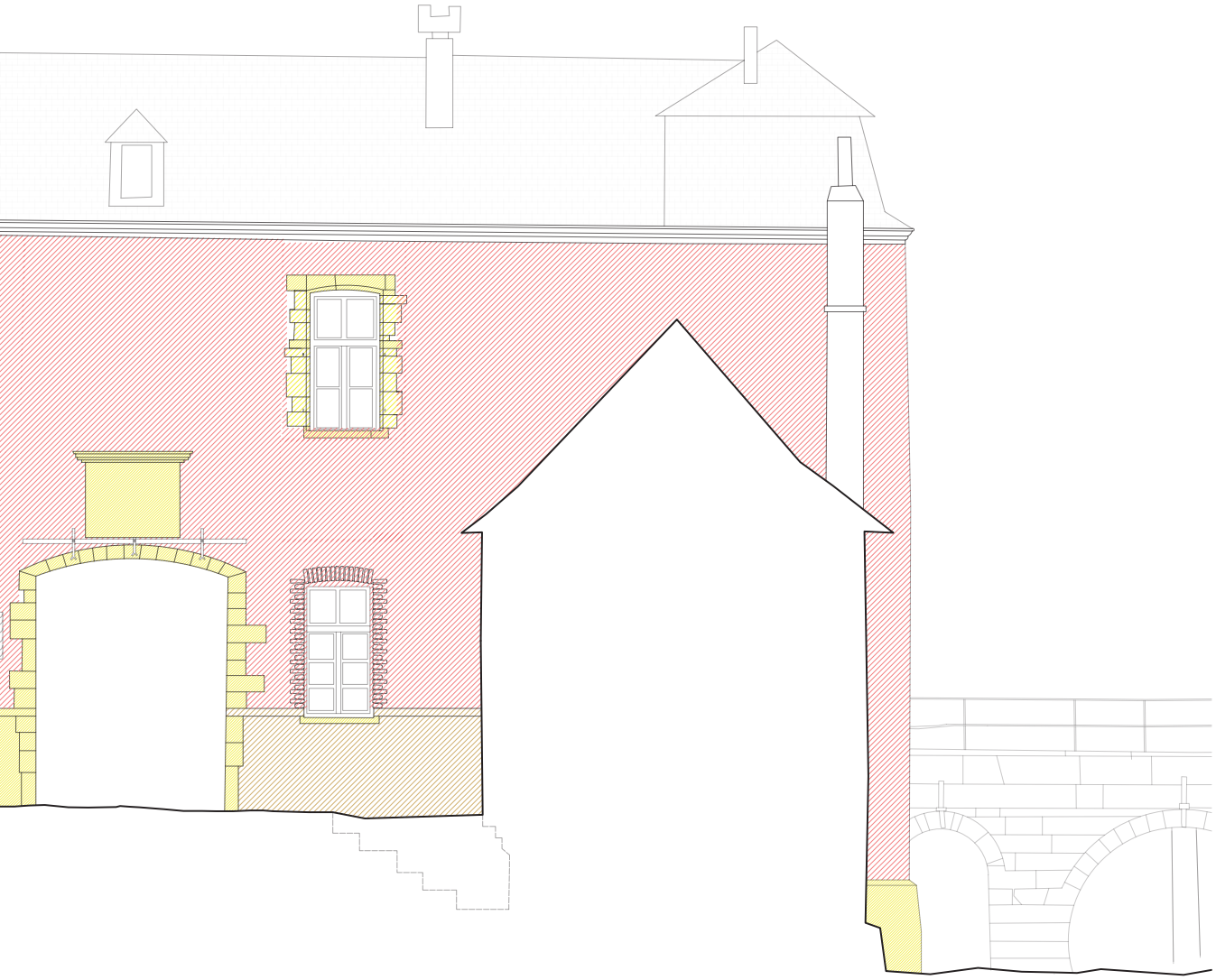
Pierre calcaire

Mélange de pierre calcaire à l'aspect tuffeau et de calcaire à numulithes

Le château de Warelles

Corps de logis - Façade sud - Matériaux

Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle





Façade sud - DUCCI Pauline

3.3 Façade ouest

La façade ouest est celle qui nous intéresse le plus. Cette façade est millésimée « 1638 », ce qui laisse à penser qu'au moins une petite partie comporte des éléments du premier bâtiment.

Elle est constituée de neuf travées alternant portes et fenêtres. Les deux travées extérieures et la travée du milieu présentent une porte permettant d'accéder à l'intérieur. Les autres sont constituées d'une ou deux fenêtres.

La façade présente un appareillage en briques badigeonnées en blanc. A certains endroits, comme sur le soubassement, un enduit à la chaux dans les tons beiges est visible sous la couche blanche. L'arête nord de la façade est chaînée sur la hauteur du rez-de-chaussée. Le chaînage d'angle est réalisé en pierres calcaires taillées et placées de façon extrêmement régulière. Il est similaire à celui que l'on retrouve aux angles de la chapelle et de la tour sud-est. Le chaînage se poursuit dans le soubassement. Le soubassement est interrompu à chaque porte et est constitué d'un appareillage en briques ainsi que d'un encadrement en pierre calcaire formant un bandeau larmier. Le soubassement accueille quatre soupiraux. Il se poursuit en angle à l'intersection entre le corps de logis et un bâtiment de la ferme. Petit indice permettant de confirmer que ce bâtiment a été ajouté après le corps de logis. Une fissure identique à celle que l'on retrouve sur la façade sud est visible à cet endroit et permet de confirmer cette hypothèse.

Trois soupiraux se trouvent à gauche de la porte centrale. Un premier soupirail est en pierre calcaire sur lesquelles un cadre a été taillé comme pour donner l'effet d'un chanfrein.

Les trois autres soupiraux se trouvent à droite de la porte centrale. L'encadrement des soupiraux est en pierre calcaire. Ils sont chanfreinés et constitués de deux jours séparés par un meneau. Des barreaux en fer forgé sont présents dans les trois soupiraux. Ils correspondent exactement aux trois travées et donc aux baies situées dans chacune d'elles.

3.3.1 Les baies

Les trois portes sont plus ou moins identiques. A l'exception de leur largeur qui varie légèrement. Elles sont toutes les trois accompagnées de marches en pierres calcaires permettant de descendre dans le jardin. Chaque porte est surmontée d'une imposte en arc surbaissé. Les deux portes extérieures ont une imposte vitrée indépendante de la structure en pierre, il s'agit de l'imposte de la porte, qui ne correspond pas au dessin de l'encadrement extérieur. La porte centrale a une imposte fermée en briques. Cette imposte était-elle vitrée à un moment donné ? Il est difficile de le dire. L'imposte correspond au premier palier de l'escalier intérieur, juste au pied de la fenêtre. Peut-être qu'il était simplement question d'uniformité lorsque les impostes en pierre ont été installées et que le but n'était donc pas d'avoir un apport de lumière naturelle particulier à l'intérieur. Les montants et l'imposte de la porte centrale et de droite sont en pierres calcaires. Cependant, la porte de gauche a uniquement ses montants en pierre calcaire. Les pierres constituant la partie supérieure de l'imposte sont gréseuses, identiques aux pierres que l'on retrouve sur la façade sud notamment. Le style de ces trois encadrements de portes semble correspondre au style que l'on rencontre dans nos régions au XVIIIe siècle, ou du moins leur imposte.

La porte du milieu est une simple porte en bois. Tandis que les deux autres sont composées d'une porte-fenêtre avec une imposte à deux jours et deux battants à quatre jours chacun, dont le jour inférieur est fermé en bois. Des contrevents occultent une grande partie des battants.
Comme énoncé plus haut, les baies sont

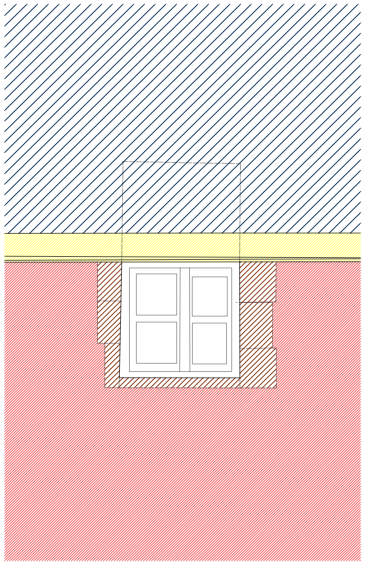
réparties en neuf travées. Deux d'entre elles comportent uniquement une porte. Les autres sont constituées d'une, deux ou trois baies. Les baies accueillant une fenêtre ont des piédroits harpés en pierres calcaires et gréseuses, dépendant des baies. Leurs linteaux sont surbaissés en briques avec une clé en pierre. Chaque baie était à croisée. Les extrémités de chaque traverse ont été rebouchées par des briques. Toutes les baies ont une feuillure. Celles du rez-de-chaussée ont des gonds placés sur toute la hauteur de la baie, ils accueillaient des contrevents. Tandis que les baies de l'étage ont des gonds sur leur partie basse uniquement, sous l'ancienne traverse. Les châssis du rez-de-chaussée sont identiques à ceux que l'on retrouve sur la façade est. Ils sont en bois peint en blanc, ont une imposte à deux jours et deux battants à trois jours chacun. Le joint entre les deux battants se fait en mouton gueule de loup et leur fermeture est assurée par un système de crémone à bouton. Les fenêtres de l'étage ont une imposte à deux jours et deux battants à deux jours chacun, elles sont moins hautes que celles du rez-de-chaussée et le châssis est surbaissé tandis que celui de toutes les autres baies est droit.

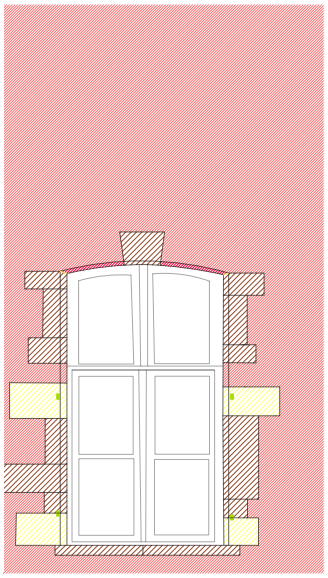
La travée centrale est différente des autres. Elle accueille d'abord une porte, dont nous avons parlé plus haut, mais elle comporte également deux baies dont l'emplacement et les matériaux posent question. Cette travée se trouve dans l'axe de la cage d'escalier permettant d'accéder du rez-de-chaussée aux combles. Le première baie, la plus grande, est similaires aux autres de par son linteau surbaissé et sa taille. Mais ses montants sont en briques principalement, comme pour les baies de la partie droite de la façade est. Elle ne présente pas non-plus de trace d'une ancienne traverse. Elle a donc certainement été construite telle que nous la voyons aujourd'hui, sans modifications. Cette baie correspond au premier palier de l'escalier. Elle fait partie d'un étage intermédiaire. La petite baie située au-dessus semble avoir des montants en pierre calcaire, à l'exception d'un comblement en briques que l'on voit sur le montant gauche de la baie. Peut-être cela correspondait-il à une traverse ? Il n'est pas facile de le vérifier. Ces montants sont interrompus par la corniche en pierre. Cette petite baie présente une seconde anomalie, elle semble se continuer plus haut, dans la toiture. Il est difficile de savoir s'il s'agissait d'une baie plus grande au départ, car nous n'avons malheureusement aucune illustration le confirmant. Nous pouvons juste poser l'hypothèse en observant ses piédroits, le linteau en bois placé bien au-dessus et l'ouverture plus grande que la baie dans le mur.
Quatre lucarnes habillent la toiture. Elles sont identiques aux autres lucarnes décrites précédemment et sont alignées aux travées.

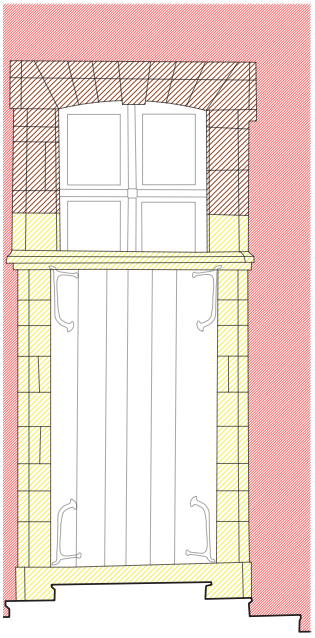
3.3.2 Les ancres

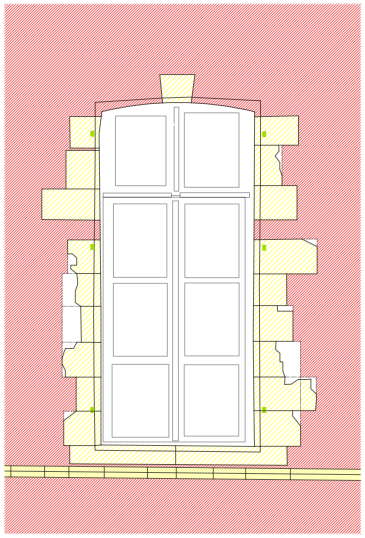
La façade est rythmée par 18 ancres. Quatre d'entre elles représentent la date « 1638 ». Ces quatre ancres sont décorées. Le « 1 » est décoré d'une fleur de lys à chaque extrémité, et les autres chiffres sont décorés de deux petites volutes à chaque extrémité. Les autres ancres de la partie droite de la façade sont des ancres traversantes en fer forgé. Elles sont droites, chanfreinés sur leurs extrémités et comportent ce que l'on appelle « un crochet de pose » qui permet d'empêcher la partie verticale de glisser. Les ancres que l'on retrouve sur la partie gauche de la façade sont légèrement différentes. Elles sont simples et droites, avec leurs extrémités chanfreinées également, mais elles n'ont pas de crochet de pose, elles ont un renflement qui permet d'empêcher le glissement.

Les ancres peuvent apporter une indication quant à la datation des différentes parties de Warelles. Nous nous y attarderons plus en profondeur dans un chapitre consacré à leur étude.









Briques enduites

Pierre calcaire

Grès

Ardoises

0 0.5 1 m

Echelle

Le château de Warelles

Les types de baies - Façade ouest

Pauline Ducci

3.3.3 Marques et millésimes

Sur la porte de gauche, deux marques de tailleurs de pierre sont visibles sur la partie en pierre calcaire. Une des deux marques est identiques à une marque que l'on retrouve sur la tour sud-est. La seconde est visible sur le seuil d'une des baies de la façade ouest également.

A nouveau, pour la marque identique à la façade est, je n'ai pas réussi à identifier un éventuel tailleur. Néanmoins, grâce à l'ouvrage de Jean-Louis Van Belle[1], la marque reprise en jaune sur l'élévation pourrait être celle de la famille « LE PRINCE » (Famille 2) actifs au XVIe siècle. Si cela est le cas, les pièces portant ces marques ont peut-être été réutilisées de l'ancien édifice évoqué dans les premiers écrits. Cette marque se trouve à priori uniquement sur des pierres calcaires et non du grès.

Des ancres en fer forgé indiquent la date de 1638. Elles ne font pas toute la largeur de la façade. Mais nous reviendrons à leur étude dans le chapitre consacré aux ancres.

1 **VAN BELLE, Jean-Louis.** *Pour comprendre les signes lapidaires.* **Editions Safrans. 2021, deuxième édition augmentée, 136p. (Collection Précisions, n°3). (ISBN : 978-2-87457-128-2).**



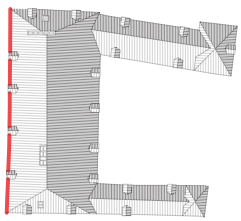
Marque lapidaire au-dessus de la porte nord - façade ouest





Marques lapidaires encadrements de baies - façade ouest





Ancres en fer forgé

Le château de Warelles

Localisation des ancres - Façade ouest

Pauline Ducci

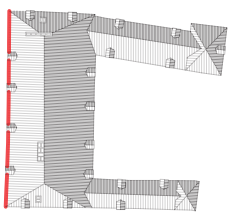


5 m

0 1 3

Echelle





Marques lapidaires

Le château de Warelles

Localisation des marques lapidaires - Façade ouest

Pauline Ducci

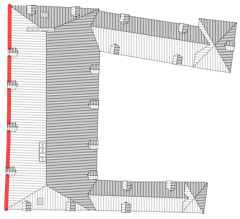


5 m

0 1 3

Echelle





Ardoises
Briques enduites
Grès
Pierre calcaire
Schiste

Le château de Warelles

Corps de logis - Façade ouest - Matériaux

Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle



Façade ouest - DUCCI Pauline

3.4 Façade nord

La façade nord est rythmée par huit travées. La première travée en partant de la gauche est celle que constitue la façade nord de la chapelle. Les quatre suivantes sont celles de la façade nord de l'aile nord et les trois dernières sont celles du corps de logis principal. Deux lucarnes habitent la toiture mansardée du corps de logis et deux autres la toiture à deux pans de l'aile nord. La charpente de la chapelle est également mansardée.

La corniche en pierre visible sur les autres façades se poursuit sur la partie chapelle uniquement. Elle est différente sur la façade nord de l'aile nord et du corps de logis. Sur la partie corps de logis elle est à encorbellement en bois. Les corbeaux sont visibles depuis l'intérieur des combles. Sur la façade nord de l'aile nord, les corbeaux sont également en bois. Ils ne sont pas décorés comme des modillons peuvent l'être, ce pourquoi j'utilise le terme « corbeaux », ils sont simplement en forme de volute.

La façade présente un appareillage en briques peintes sur son entièreté. Trois arêtes sont chaînées. Les deux arêtes de la chapelle et l'arête ouest présentent une chaîne d'angle harpée en pierre calcaire taillée.

Trois soubassements légèrement différents s'étendent sur toute la longueur. Celui de la chapelle fait 1m57 de haut et présente un appareillage en blocs de pierre dont l'assise est régulière. Le bas du soubassement semble être réalisé en schiste et le reste en pierre calcaire. Les chaînes d'angle de la chapelle se poursuivent sur le soubassement mais pas de façon régulière. Les deux peuvent avoir été réalisés à des périodes différentes, dans un but d'uniformité des soubassements par exemple. Le soubassement de la chapelle est surmonté d'un bandeau en pierre calcaire servant de larmier, il est identique à ceux que l'on retrouve sur les autres façades.



Soubassement de la chapelle - façade nord





Soubassement du corps de logis - façade nord

Le second soubassement s'étend sur l'aile nord et le corps de logis. Il fait environ 4m27 de haut, soit plus du double de celui de la chapelle, mais il s'aligne à celui de la façade ouest. Il présente un appareillage en brique sur la quasi-totalité de sa hauteur. Néanmoins, les briques sont placées uniquement en boutisses sur la plus grande partie du soubassement. Peut-être ont-elles été placées comme cela simplement parce que le soubassement a été placé après le mur et vient donc simplement s'appuyer dessus ? Le bas du soubassement semble être constitué de schiste, comme pour la chapelle, et le haut est recouvert d'un cordon formant larmier en pierre calcaire, toujours identique aux autres cordons. Les briques du soubassement étaient, pour une grande partie, recouvertes d'une peinture blanche identique aux façades, ce qui pourrait indiquer qu'elles aient été peintes une fois que les douves aient été asséchées. Si l'on regarde les cartes anciennes, elles semblent avoir été asséchées à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Epoque à laquelle il était courant de blanchir les fermes. Le soubassement comporte une chaîne d'angle en pierre calcaire à l'arrête droite de la façade. Ce chaînage est plus large que les autres, il comporte deux rangées de pierres harpées. Il suit le dessin du chaînage que l'on retrouve au-dessus du soubassement.

Le troisième soubassement se situe sur celui que nous venons d'évoquer. Il s'étend sur les deux dernières travées à droite de la façade nord du corps de logis. Il présente un appareillage en schiste dont l'assise semble assez régulière. Il est difficile de voir jusqu'où descend cet appareillage, la terre en recouvre la plus grande partie. Le soubassement est encadré d'un cordon formant larmier en pierre calcaire. Ce cordon semble s'arrêter nettement à la fin de la deuxième travée en partant de la droite. Cet arrêt correspond à une couture située plus haut sur la façade. Cette couture semble correspondre à la jonction entre la largeur d'un premier bâtiment et son élargissement. Aucune couture n'est visible à la jonction entre le corps de logis et l'aile nord. Peut-être a-t 'elle été construite au même moment que l'élargissement du corps de logis.

Des trous de boulins sont visibles sur la façade nord de l'aile nord et du corps de logis.



Modillons de la corniche - façade nord

3.4.1 Les baies

Les travées 1 à 5 sont composées de baies accueillant une fenêtre. Elles se situent à l'étage, le rez-de-chaussée ne présente aucune trace d'une quelconque ouverture. C'est dû au fait que le rez-de-chaussée de l'aile nord serve de garage et n'est pas ou n'a pas été habité.

Les baies présentent des montants alternant des briques et des pierres qui semblent être de type gréseux. Leurs linteaux sont surbaissés. Les pierres pourraient être des pierres de réemploi car elles présentent toutes une feuillure tandis que les briques n'en présentent pas. Ces baies ne comportaient pas de contrevents, aucun gond n'en atteste la présence. Le seuil des quatre baies est en pierre calcaire et saillant par rapport à la façade. Elles sont les seules du château à posséder de tels seuils.
Chacune de ces quatre baies a été remontée.

La présence d'un seuil en pierre situé plus bas en atteste.

Elles sont constituées d'une fenêtre avec une imposte à deux jours et des battants à deux jours chacun. Elles devaient donc être composées de battants à trois jours ou d'un linteau situé plus bas que celui que nous voyons actuellement si l'on suit la logique présentée ci-dessus. Ou bien peut-être étaient-elles à deux jours mais simplement plus basse.

Les quatre baies de la sixième et la huitième travée présentent quelques anomalies. Elles présentent des montants alternant briques et pierres calcaire également. Mais cette fois une feuillure et des gonds sont présents, attestant de l'usage de contrevents. Leurs linteaux sont surbaissés. Les châssis du rez-de-chaussée sont composés d'une imposte à deux jours et de deux battants à trois jours chacun. Les châssis de l'étage ont des battants à deux jours chacun. Chaque baie semble avoir été remontée de la même façon que les baies des autres travées. Elles présentent un seuil en pierre calcaire ainsi que des pierres indiquant les anciens montants, situés plus bas.

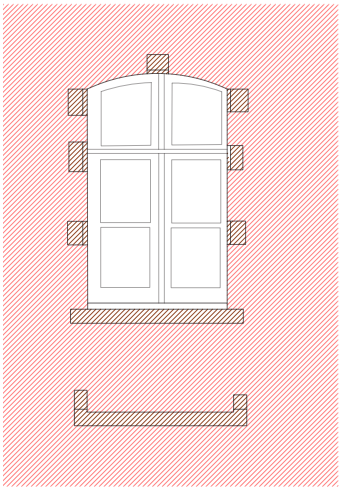
A l'étage, leur allège, dans lesquelles un arc de décharge en briques est visible, rebouche la partie basse des anciennes baies. Cette allège présente un appareillage en briques et est recouverte d'un seuil en pierres calcaires bien plus récentes que les pierres visibles sur les piédroits. Il reste un garde-corps en fer forgé sur la baie de gauche à l'étage. Mais ce garde-corps pose question car il est fixé dans la pierre la plus récente et est placé suffisamment haut par rapport à l'ancien seuil.

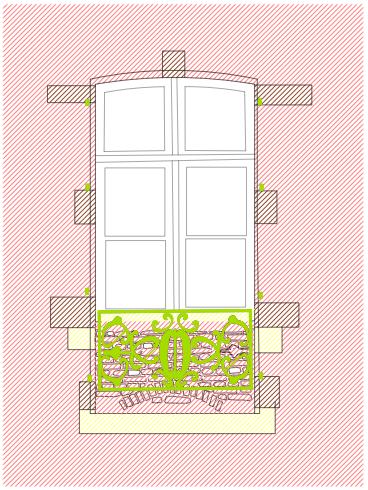
Au rez-de-chaussée le principe est identique, un ancien seuil en pierre calcaire est visible dans le soubassement, en-dessous des baies actuelles. Une couture est clairement visible entre le seuil et le haut du soubassement. Néanmoins, l'emplacement de l'ancien seuil ne correspond pas à celui de la baie actuelle. De plus, il correspond exactement à la hauteur du plancher du rez-de-chaussée. Soit un peu bas pour d'anciennes baies. A moins que le sol était situé plus bas ? Il est difficile de répondre à ce questionnement.

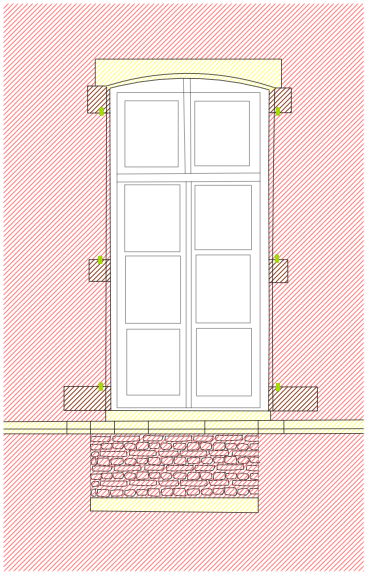
Deux petites baies sont présentes sur la façade. La première est une petite baie rectangulaire à linteau droit située dans la septième travée. Le seuil et le linteau de cette baie sont en pierre calcaire. Les piédroits sont en briques. Cette baie correspond certainement à l'époque où le couloir de l'étage a été créé. Elle comporte une fenêtre à deux battants, composés chacun de deux jours.

La deuxième petite baie est située dans la huitième travée. Il s'agit d'un genre de meurtrière qui donne dans la cave -1|09|O.
La toiture est percée de quatre lucarnes identiques aux lucarnes observées sur les autres façades. La première lucarne en partant de la gauche suit une travée, la seconde se situe entre deux travées et les deux lucarnes du corps de logis suivent les travées des baies. Et enfin, nous ne la voyons pas sur l'élévation de la façade nord, mais elle se situe sur la façade ouest de la chapelle, une dernière baie est visible. Il s'agit d'une baie à montants en pierres dont le linteau est en ogive. La hauteur de la baie ne permet malheureusement pas de voir si les montants sont en pierre calcaire ou en grès. Néanmoins, si l'on observe les trois baies de la chapelle, il semblerait qu'il s'agisse de grès.

Le montant droit de la baie n'est pas visible car l'aile nord vient s'y accoler. Ce qui démontre en partie que la chapelle existait bien avant la construction de cette aile. Le châssis présente un système de croisillons en bois. Il est subdivisé en quatre vantaux à six jours chacun.







Briques enduites

Pierre calcaire

Grès

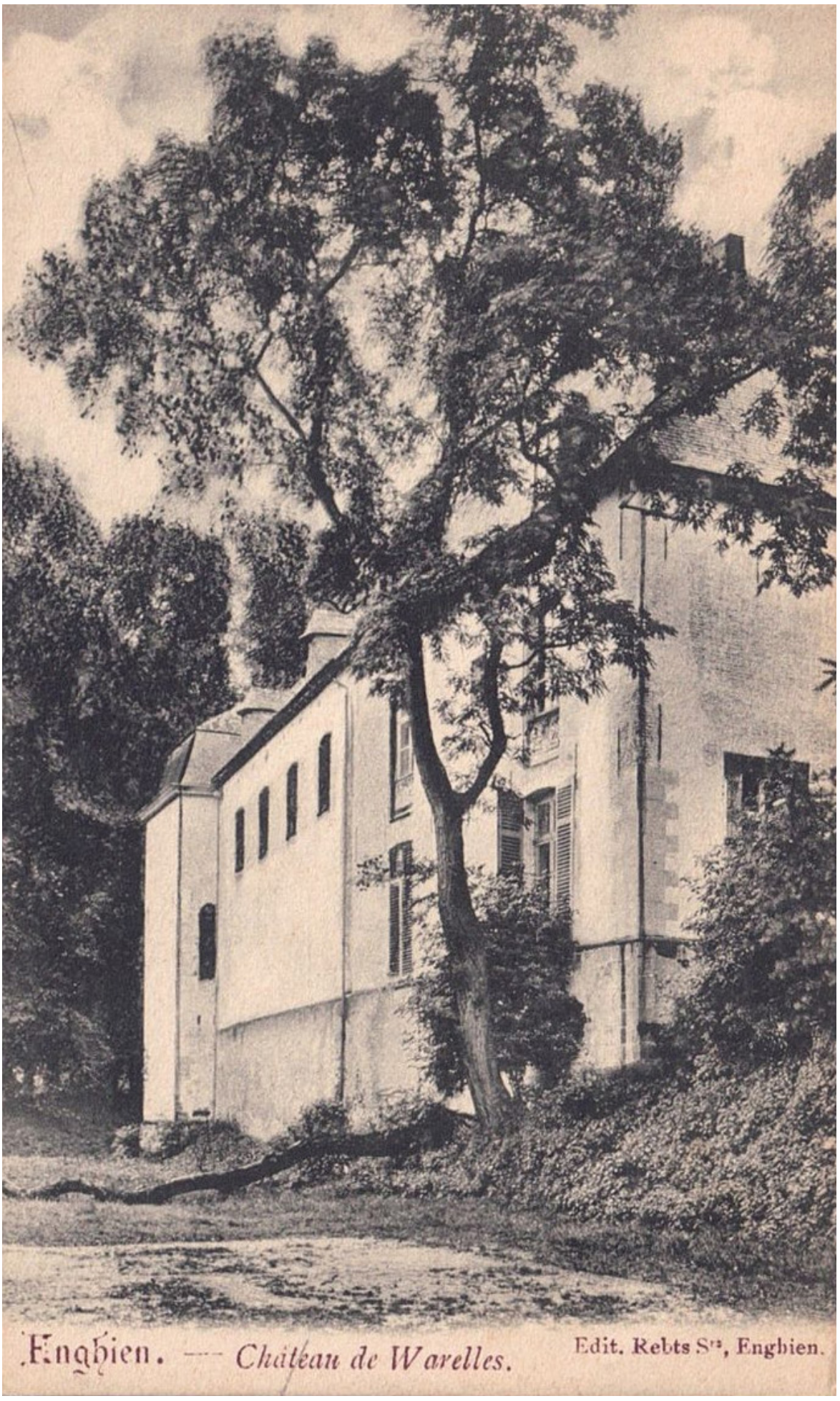
Le château de Warelles

Les types de baies - Façade nord

Pauline Ducci

0 0.5 1 m

Echelle



Edit. Rebts, Ses. Enghien. Enghien -Château de Warelles. (Sans date) [Carte postale, photo]. Dans : AUTEUR du livre. 75e Anniversaire de l'Ecole Industrielle et Commerciale Libre d'Enghien. Enghien : édité en collaboration avec la CGER, 1987, page 85.

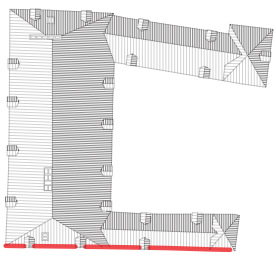
3.4.2 Les ancres

La façade nord peut être divisée en trois parties : la chapelle, l'aile nord et le corps de logis. La chapelle comporte trois ancres visibles de ce côté. Elles sont en fer forgé et ont une forme droite et allongée, comme celles que l'on retrouve ailleurs sur le bâtiment. Trois ancres identiques sont visibles à l'étage, une quatrième est placée de manière horizontale sous l'ancien seuil d'une des baies. Les ancres de l'étage ne se situent pas en relief par rapport aux briques, elles s'intègrent. Ce sont les seules ancres à avoir été placées d'une telle façon, ce qui indique qu'elles ont été placées à une époque où les façades sont enduites de telle façon à recouvrir les ancres. Et enfin le corps de logis est la partie comportant le plus d'ancres visibles. Onze ancres plus ou moins identiques. Elles diffèrent par leur longueur et épaisseur ainsi que par la hauteur à laquelle elles ont été placées. Ainsi deux parties se distinguent : la partie droite correspondant à l'hypothèse de l'ancienne tour et une partie gauche correspondant à l'élargissement du corps de logis. Six ancres correspondent à cette dernière partie, trois au rez-de-chaussée et trois à l'étage. A droite on retrouve quatre ancres au rez-de-chaussée, plus bas que celles de gauche et une ancre côté façade ouest, à l'étage.

3.4.3 Les marques et millésimes

Aucun millésime n'est visible sur la façade nord. Une marque est néanmoins présente, sur le soubassement de la chapelle. Cette marque se retrouve ailleurs mais je n'ai pas pu en identifier le tailleur.





Ancres (et balustre) en fer forgé

Le château de Warelles

Localisation des ancres et garde-corps - Façade nord

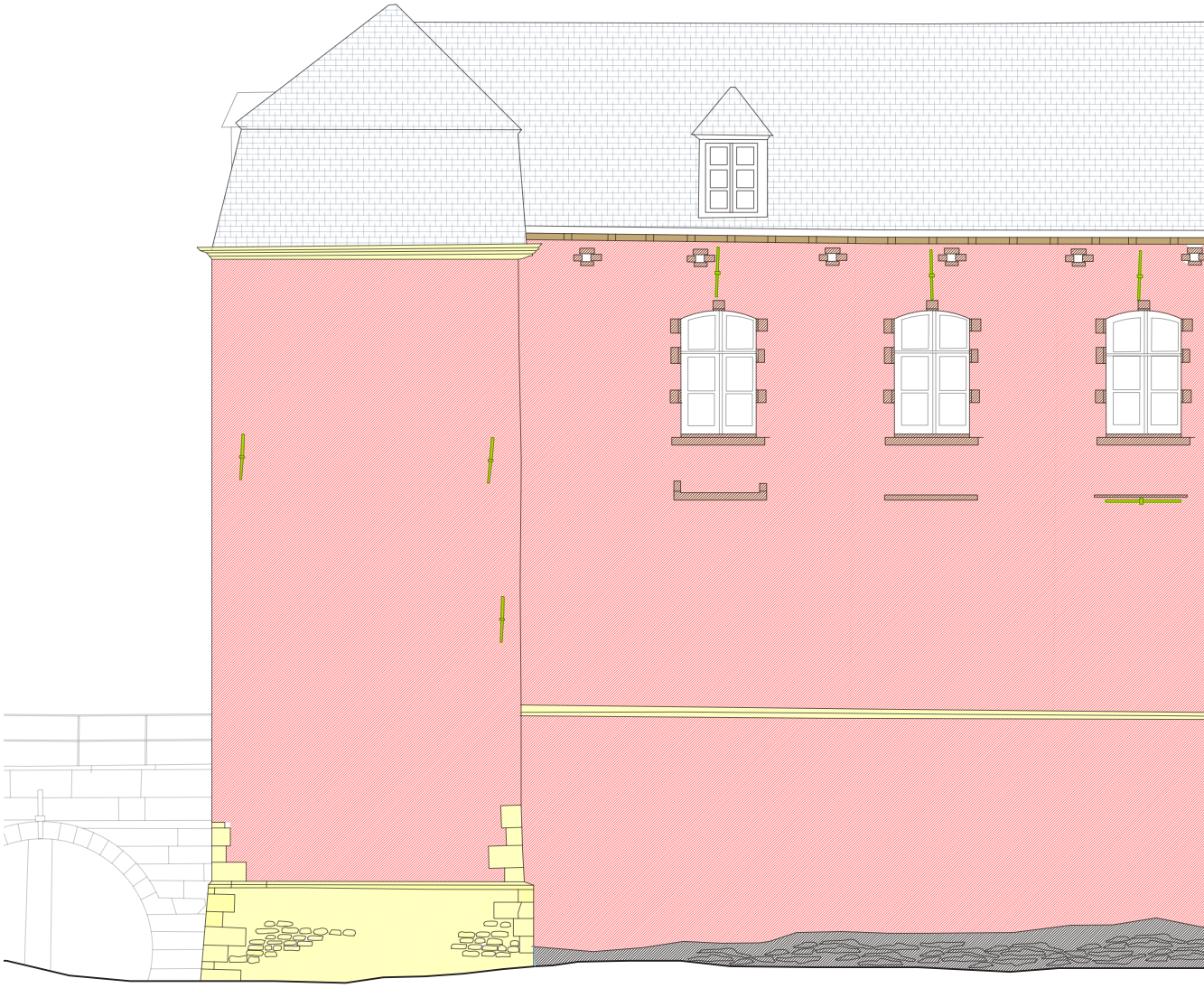
Pauline Ducci

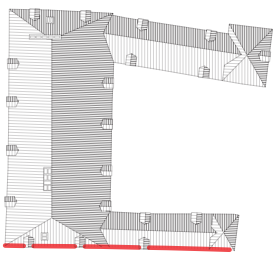


5 m

0 1 3

Echelle





Ardoises
Briques enduites
Grès
Pierre calcaire
Schiste

Le château de Warelles

Corps de logis - Façade nord - Matériaux

Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle



Façade nord - DUCCI Pauline

Que retient-on ?

• La façade est :

- Semble avoir été construite en deux parties.

- Les baies de gauche sont en pierre et celles de droites en briques.

- La grande porte centrale n'est en réalité pas centrée.

- Des ancres sont visibles à droite mais pas sur la partie gauche car les pièces à l'intérieur ont un sens de portée différent.

- Un millésime curieux orne le pas de la porte et indique «anno 1724».

- Un même signe lapidaire revient sur toute la façade (Jean-Louis Van belle l'identifie comme étant la marque de la famille Van Reck, Ecaussines, deuxième moitié du dix-septième siècle. Mais il retrouve cette même marque à Enghien en 1721 et en 1724.).

• La façade sud :

- Est plus hétérogène.

- Du calcaire bleu et du grès sont utilisés.

- Les formes des baies varient, certaines ont été remontées ou rebouchées, deux ouvertures sont présentes dans le soubassement (les deux mènent à une cave).

- Au-dessus de la porte cochère se trouve une pierre millésimée «1725» avec deux blasons (dont l'un est le blason de la famille d'Yve).

- Une grande couture atteste de l'ajout de l'aile sud.

• La façade ouest :

- Du calcaire bleu et du grès sont également utilisés.

- Des ancres millésimées présentent l'année «1638».

- 3 portes donnent sur le jardin (elles ont certainement été ajoutées à partir du XVIIIe siècle).

- Les baies présentent les traces d'anciennes traverses, leurs linteaux sont surbaissés mais étaient certainement droits lorsqu'une traverse était encore présente.

- Deux types d'ancres sont visibles (un type sur la partie millésimée et l'autre du côté gauche).

- une grande fissure atteste que cette façade a été prolongée vers le sud, trois grands soupireaux sont visibles.

• La façade nord :

- Les baies ont été remontées, elles étaient

accompagnées de contrevents et de balustres en fer forgé.

- Un grand soubassement est doublé uniquement sur la partie ouest de la façade.

- Une fissure atteste de l'élargissement du corps de logis vers l'Est.

Chapitre 02

Analyse archéologique

4. Les caves

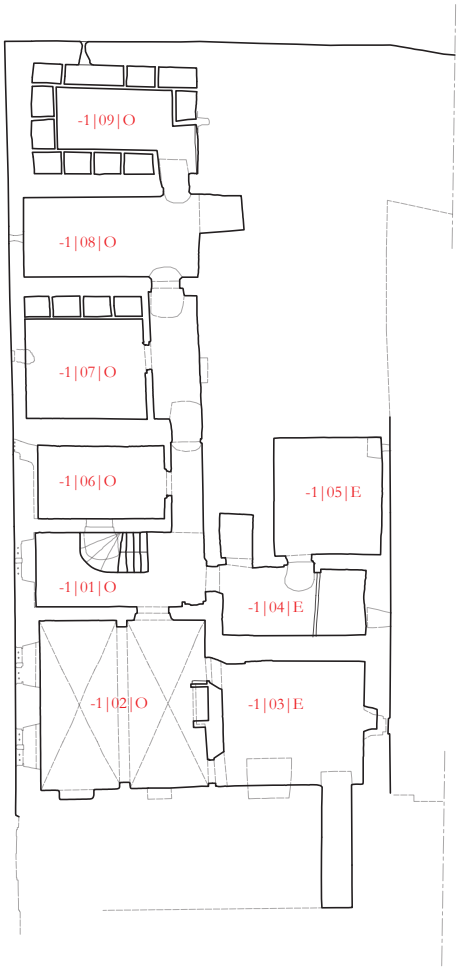
L'accès principal des caves se fait par la pièce 0|01|E, soit le hall comportant l'escalier principal. Les caves ne s'étalent pas sur toute la superficie du corps de logis. Des caves se suivent sur toute la longueur du côté ouest, mais sur seulement la moitié de la longueur du côté est.

Elles sont voûtées et construites en briques pour certaines et en partie en pierres pour d'autres. Une cave se démarque particulièrement, la -1|02|O, qui est la cave la plus grande, la plus haute, et qui comporte de grandes voûtes à croisée d'ogives. Il s'agit de la cave située dans la partie datée 1638 par les ancres. Les autres caves sont constituées d'une seule voûte en berceau sur toute leur superficie.

Les caves sont placées en enfilade. Un couloir est aujourd'hui présent pour aller de la cave d'entrée vers les caves situées au nord, mais il est aisé de remarquer que certains murs créant ce couloir ont été ajoutés par après. La pièce -1|06|O semble avoir été conçue séparément au couloir, le sens de portée étant opposé à celui du couloir. Mais les pièces suivantes étaient bien accessibles de l'une à l'autre, sans couloir.

Elles semblent toutes être au même niveau de sol, mis à part la cave -1|05|E, qui est plus profonde que les autres. Les caves -1|01|O, -1|02|O et -1|03|E ont une hauteur sous plafond bien plus importante que les autres. La plupart des caves ont un accès vers l'extérieur, ou du moins un soupirail ou une meurtrière.

Chaque cave sera décrite plus précisément dans les chapitres suivants. L'analyse se déroulera comme suit : le sol, les murs et les baies et enfin le plafond et la structure.



Le château de Warelles

Corps de logis - Plan des caves

Pauline Ducci

N

Echelle

4.1 Cave -1/01/O

Cette pièce est la première cave par laquelle on entre. Un escalier en briques et en pierres permet de descendre du hall vers la cave. Cette cave fait environ 17m², elle fait partie des caves les plus petites. Elle présente un plan en longueur, perpendiculaire à la façade ouest, côté jardin. Une voûte en berceau recouvre l'entièreté de la cave, reposant sur les deux murs porteurs perpendiculaires à la façade. La cave s'étend uniquement sur la moitié de la largeur du corps de logis.

Les deux murs porteurs font entre 50 et 52cm d'épaisseur, le mur de la façade ouest entre 78 et 80cm et le mur opposé, à l'est, entre 58 et 64cm. Les murs porteurs, perpendiculaires à la façade ouest, sont alignés aux sommiers des étages supérieurs. Ils sont donc alignés aux ancres représentant le 6 et le 3 de « 1638 ». Le mur est de la cave, perpendiculaire aux murs porteurs et s'arrêtant à la moitié de la largeur du corps de logis, est aligné aux murs des étages supérieurs.

Il est difficile de voir si les murs de la cave sont construits en briques uniquement ou en pierre à certains endroits. Les murs sont badigeonnés sur l'entièreté des caves. Néanmoins, le badigeon étant parti à certains endroits, il est possible d'apercevoir des briques sur le bas des murs de la cave, sauf pour le mur de façade, le mur ouest, sur lequel quelques pierres sont visibles. Elles semblent être calcaires et suivent une assise régulière. Il serait néanmoins intéressant de vérifier jusqu'où elles s'étendent.

Le sol de la cave est recouvert de petits carreaux de pierre calcaire à certains endroits, continuant vers la grande cave au sud et de plus grandes dalles en pierre calcaire continuant vers le couloir et les pièces situées au nord.

Un soupirail donne sur le jardin. Il est constitué d'une baie en briques à l'intérieur et en pierre calcaire à l'extérieur. Depuis l'extérieur on voit des montants en pierre calcaire, dont un meneau, et un linteau droit en pierre calcaire également. Les montants sont harpés, chanfreinés et décorés à leur base. Des barreaux en fer forgé en forme de losange sont placés sur la hauteur de la baie, côté extérieur. Depuis l'intérieur on voit une baie en briques, dont le linteau est surbaissé. Un châssis a été placé. Il s'agit d'un châssis en bois composé de deux battants séparés par un meneau. Chaque battant compte deux jours séparés d'une traverse en fer. La baie n'est pas centrée par rapport au mur de la cave, mais elle suit les baies situées dans la même travée. Un élément perturbateur dans cette cave est l'ouverture de l'escalier ou même l'escalier en lui-même. La trémie semble venir briser la voûte. Une hypothèse serait donc de penser qu'elle ait été ajoutée par après et que l'accès aux caves se faisait par un autre endroit. Je n'ai pas encore trouvé de traces d'un escalier primitif. L'accès se faisait-il par l'extérieur ? Une tourelle d'escalier était-elle accolée au corps de logis primitif ?

Comme indiqué plus haut, cette cave, ainsi que la cave voisine (-1|02|O), présentent une hauteur sous plafond plus importante que les autres. Ce qui a pour conséquence d'élever le rez-de-chaussée. Ce qui explique la présence des quelques marches dans le hall avec l'escalier.
Ces deux caves ont
donc une hauteur sous plafond similaire, mais leur niveau de sol est différent. La cave avec l'escalier a un niveau de sol plus haut que l'autre. Une petite marche située dans l'embrasure de la porte liant les deux caves permet de rattraper cette différence de niveau.



1. Mur est



2. Mur sud



3. Mur ouest



4. Mur nord



5. Soupirail sur le mur ouest



6. Sol

4.2 Cave -1|02|O

La cave -1|02|O est la plus impressionnante. Elle est voûtée. Un arc doubleau détermine deux voûtes d'arêtes qui disparaissent au milieu. Ce type de voûte en voiles est caractéristique du XVIIIème siècle. Ce qui laisse à penser que la cave a été remaniée lors des transformations du corps de logis. Son sens de portée est identique à celui des autres caves. Deux travées parallèles à la façade ouest organisent l'espace.

La cave fait environ 38m². Nous ne connaissons pas l'épaisseur du mur porteur situé au sud, car la cave s'arrête bien avant la façade sud du corps de logis. Nous connaissons en revanche l'épaisseur du mur nord, qui est de 50cm environ, celle du mur de façade qui fait environ 93cm et le mur est qui fait environ 63cm d'épaisseur. La hauteur sous plafond est d'environ 2m90 au sommet de la voûte, soit la hauteur la plus haute que l'on peut retrouver dans les caves. En plus de la plus grande surface. Nous remarquons d'ailleurs que le rez-de-chaussée a été surélevé au-dessus de cette cave afin de récupérer le niveau.

Le sol de la cave est recouvert de petits carreaux de pierre calcaire. Ces carreaux sont différents des dalles que l'on retrouve dans les autres caves.
Une autre particularité de la cave est sa cheminée. Elle est construite en briques avec un arc de décharge visible dans le fond. La cheminée est placée au centre de la largeur de la pièce.

Une autre particularité de la pièce est sa luminosité. Amenée par deux soupiraux qui donnent sur la façade ouest, côté jardin.

A l'extérieur, les soupiraux présentent des montants harpés et chanfreinés en pierre calcaire. Les bases des montants chanfreinés s'achèvent par un congé. Les soupiraux présentés ici, ainsi que celui de la cave -1|01|O et l'ouverture dans le soubassement de la façade sud sont les seules baies sculptées. Les soupiraux présentent un linteau droit et des barreaux en fer forgé de forme trapézoïdale empêchant l'accès. Ils descendent plus bas que le niveau de sol du jardin mais l'aménagement d'une encoche en pierre permet aux soupiraux de rester visibles sur toute leur hauteur malgré tout. Les soupiraux sont alignés aux baies de leur travées respectives et présentent la même largeur.

De l'intérieur, les soupiraux présentent un linteau surbaissé creusé dans le mur. Ils viennent casser quelque peu la voûte. Un seuil en briques descend en pente vers la cave et se termine par une feuillure.
Des châssis en bois permettent d'isoler la cave.

Trois ouvertures permettent d'accéder aux caves mitoyennes. Une première ouverture en briques permet l'accès entre la cave -1|01|O et -1|02|O. Du côté de la cave -1|02|O l'ouverture fait entre 2m10 et 2m20 de haut. Elle présente un linteau en anse de panier et une double embrasure. Une marche située dans la seconde embrasure permet de rattraper la différence de niveau avec la cave -1|01|O.

Deux autres ouvertures permettent d'accéder à la cave -1|03|E. La première est située le plus au Nord du mur. Elle est accolée à la cheminée. Elle semble avoir été creusée dans l'épaisseur du mur, les briques des montants ne sont pas coupées de façon nette et un encadrement en bois vient délimiter l'embrasure. Du côté de la cave -1|03|E, l'ouverture semble également avoir été creusée, les briques semblent coupées et un mortier a été posé de façon négligée à certains endroits. La voûte de la cave coupe l'ouverture. Au pied de cette ouverture, sur le sol, se trouve un cercle en briques laissant penser qu'il s'agissait peut-être d'un puits. Une pompe à eau est d'ailleurs visible juste

à côté, de l'autre côté du mur, dans la cave -1|01|O.

La seconde ouverture est située le plus au Sud du mur. Celle-ci est accolée à l'arête de la cave. Elle présente des montants nets par rapport à l'autre ouverture. Elle comporte un linteau droit en bois. Du côté de la cave -1|03|E, l'embrasure de la baie est également nette, mais aussi chanfreinée, harpée et constituée de blocs en pierre taillés. Ce qui laisse à penser qu'elle a été prévue à l'origine.

Le mur sud comporte deux renfoncements. Celui de gauche sert d'étagère. S'agissait-il d'autre chose avant ? Difficile de le savoir.
Celui de droite en revanche, est celui qui nous intéresse le plus. Il est situé sur le bas du mur, fait 35cm de profondeur et présente un linteau surbaissé. Il nous intéresse car il est possible de voir, grâce au scanner 3d, que l'ouverture de gauche présente dans le soubassement de la façade sud est alignée à ce renfoncement précisément. Était-ce un accès extérieur à la cave comme nous retrouvons dans la cave -1|03|E ? Il n'est pas possible de le vérifier à moins de creuser. Ce lien étroit pose néanmoins question. La petite cave visible juste derrière l'ouverture sur la façade sud allait-elle jusqu'à cette cave-ci ?



1. Mur est



2. Mur sud



3. Mur ouest



4. Mur nord



5. Soupirail sur le mur ouest



6. Sol

4.3 Cave -1|03|E

La cave -1|03|E est située sur la seconde moitié de l'épaisseur du corps de logis, sur la partie est. Elle est recouverte d'une voûte en berceau en briques. Son sens de portée est le même que pour les autres caves, perpendiculaire à la façade. Ses murs porteurs sont alignés aux murs des étages supérieurs, de la partie est du corps de logis, mais pas aux murs de la partie ouest. Il y a réellement une différence entre les deux moitiés de l'épaisseur du corps de logis, y compris au niveau des caves, vous l'aurez compris.

Elle fait environ 23m² et sa hauteur sous plafond est de 2m30 au point le plus haut de la voûte. Les murs porteurs, perpendiculaires à la façade est, font entre 90 et 95cm d'épaisseur, le mur de la façade est entre 95 et 1m et le mur ouest, mitoyen à la cave -1|02|O, en fait 65.

Le sol de la cave est recouvert de dalles en pierre calcaire identiques à celles que l'on retrouve dans les caves -1|01|O à -1|09|O. Actuellement il est possible d'accéder à cette cave de trois façons : les deux portes que nous avons décrites ci-dessus et un couloir menant directement à la deuxième porte visible dans le soubassement de la façade sud.

Le couloir est voûté en briques sur toute sa longueur. Une fissure est visible entre le couloir et la cave, confirmant l'hypothèse d'un élargissement du corps de logis vers le Sud à un moment donné. Nous le verrons plus en détail lorsque nous réaliserons un phasage complet de l'ensemble. La fissure est d'ailleurs faite de telle sorte à laisser apercevoir l'ancien soubassement de la façade sud primitive. Le sol est recouvert de carreaux en pierre calcaire. L'escalier, en pierres calcaires également, permettant de rejoindre la cour de la ferme commence au bout de ce petit couloir. Cinq marches permettent de rattraper le niveau de la cour.

Ce couloir est situé du côté de la façade est.

En plus des passages pour accéder à la cave, trois autres ouvertures sont présentes. Une première n'en est pas réellement une, elle ressemble à un soupirail qui aurait été condamné. Cette « ouverture » a été créée dans la voûte. Elle présente un linteau en bois et un seuil en pierre. Elle a une profondeur d'environ 50cm et présente un petit décalage dans le fond, au niveau de la voûte de la baie. On pourrait considérer que cette baie est alignée à la baie « f » de la façade sud, même si elle est légèrement moins large que celle présente dans la cave. Enfin, une fissure laisse à penser que l'hypothèse d'une baie rebouchée pourrait être plausible. Cette baie était-elle un ancien soupirail présent dans la façade sud primitive ? Était-il identique à ceux que l'on retrouve sur la façade ouest ?

Les deux autres ouvertures sont visibles sur le mur est, côté cour. Celle du dessus donne dans la cour d'entrée et devait peut-être servir de trappe pour rentrer le charbon. Elle est située bien au centre de la cave, ce qui la rend plausiblement contemporaine à celle-ci.

En-dessous de cette ouverture se trouve une niche en brique. Il semble s'agir d'un puits. Rebouché aujourd'hui, sa position par rapport au plan laisse planer un doute : pourrait-il s'agir d'un puits qui se trouvait à l'extérieur, dans la cour du XVIIe siècle ?



1. Mur est



2. Mur sud



3. Mur ouest



4. Mur nord



5. Couloir donnant sur la cour de la ferme



6. Sol

4.4 Cave -1|04|E

La cave -1|04|E est située dans la partie est du corps de logis. Elle a une superficie d'environ 15m² et son sens de portée est identique à celui des autres caves, soit perpendiculaire à la façade. Ses murs porteurs font du sud au nord, 90 et 60cm d'épaisseur. Une voûte en berceau construite en briques recouvre la cave.

Les murs porteurs de cette cave-ci ne sont pas alignés aux travées des étages supérieurs. La cave est accessible uniquement par la cave -1|01|O. Une ouverture avec une porte permet cet accès. La porte n'est pas centrée par rapport à la cave et son linteau en bois est coupé par la voûte. De l'autre côté en revanche, côté cave -1|01|O, sa disposition et sa taille semblent logiques par rapport au mur.

Une seconde ouverture est présente dans la cave : un soupirail. Il semble ressembler, comme celui de la cave mitoyenne, à un passage à charbon.

Une cavité est visible sur le mur nord de la cave. Cette cavité ressemble plutôt à un petit couloir, parallèle à celui qui lie les caves côté Ouest. Il est parallèle à l'autre couloir et présente la même orientation de voûte en berceau, mais il est plus haut que l'autre. Il pourrait néanmoins correspondre à l'enfoncement présent dans la cave -1|08|O. Mais sans assurance.

Un accès mène à la cave -1|05|E.



1. Mur est



2. Mur sud



3. Mur ouest



4. Mur nord



5. Petit couloir allant vers le Nord



6. Soupirail donnant dans la cour d'honneur

4.5 Cave -1|05|E

La cave -1|05|E est la seule cave présentant un sens de portée opposé aux autres. Il est parallèle au mur de façade. Une voûte en berceau recouvre l'entièreté de la cave. La trace d'un ancien mur est visible sur la partie basse de la voûte ainsi que sur le sol.

Une ouverture est présente à l'extrémité nord de la cave, côté cour. On ne voit pas où elle mène, mais grâce au scanner 3d, il est possible de comprendre qu'elle se trouve au niveau de la partie la plus au sud de la porte d'entrée et juste derrière celle-ci, côté intérieur. Soit en-dessous des dalles de sol du rez-de-chaussée. Dans l'ouverture il est possible d'apercevoir des tuyaux en grès et la cave est recouverte d'un cimentage la rendant étanche. Il s'agissait donc certainement d'une citerne.



1. Vue de la cuve depuis la cave -1|04|E

4.6 Cave -1|06|O

Un couloir partant de la cave avec l'escalier permet d'accéder aux caves placées en enfilade de la cave d'entrée à celle située à l'extrémité nord-ouest du corps de logis.

La cave fait environ 14m². Une voûte en berceau s'appuie sur les deux murs porteurs perpendiculaires à la façade ouest, comme pour la cave d'entrée. Le mur mitoyen à la cave d'entrée (-1|01|O) fait entre 48 et 50cm d'épaisseur, tandis que le mur opposé fait 1m d'épaisseur. Le mur de la façade ouest fait 76cm d'épaisseur sur la partie haute du mur et 90cm sur la partie basse. Et enfin, le mur créant la séparation avec le couloir ne fait que 25cm d'épaisseur.

Cette cave est située dans l'axe de la travée de l'escalier. Ses murs porteurs sont donc dans l'axe des sommiers aux étages supérieurs et donc également dans l'axe des ancres représentant le 1 et le 6 de « 1638 ».

La hauteur de la cave est moins importante que celles de ses voisines au sud.

Les murs et la voûte de cette cave son construits en briques, mais recouverts d'un badigeon. Le sol est recouvert de petits carreaux en pierre calcaire.

Un soupirail est également visible au-dessus du soubassement. Il n'est pas centré par rapport à la voûte de la cave. A l'extérieur, le soupirail est composé d'un encadrement en pierre calcaire. Cet encadrement est situé sur le même plan que le soubassement actuel. Il constitue l'arête de retour du soubassement à gauche de la travée de la porte centrale. Cet encadrement présente un linteau droit créé par un bloc de pierre taillé. Sur le contour de la petite baie a été taillé une finition au ciseau donnant l'effet d'un cadre continu. Cette même finition continue sur la pierre linteau pour donner l'effet de la continuité de l'arrête descendante du soubassement.

Sur la pierre placée au-dessus de la baie, toute seule, on retrouve une marque de tailleur de pierre. Cette marque est identique à celle visible sur la façade est ou sur certains montants de la façade ouest.

La taille que l'on retrouve sur cette pierre est celle réalisée avec un ciseau, tandis que les pierres constituant le montant gauche de la petite baie semblent avoir été taillées à la pointe (mis à part le bord ajouté par après au ciseau).

A l'intérieur, le soupirail n'est pas aussi clair et précis, il s'agit plutôt simplement d'une baie donnant sur l'extérieur, creusée et recouverte d'un badigeon. Ce soupirail aurait-il pu avoir la même allure que les deux de la grande cave et celui de la cave d'entrée ? Ils auraient dès lors été au nombre de quatre en-dessous des travées millésimées. Je pose cette hypothèse après avoir affirmé que l'escalier menant aux caves a été ajouté après la construction de celles-ci. La porte menant au jardin n'existait donc peut-être pas au début et un soupirail pouvait dès lors être présent.



1. Couloir allant vers le Nord



2. La cave décrite



3. Enfoncement dans le mur est du couloir



4. Le sol

4.7 Cave -1/07/O

Cette cave est située le long de la façade ouest, à la suite des caves présentées ci-dessus. Elle est placée perpendiculairement à la façade. Une voûte en berceau recouvre l'entièreté de la cave et du couloir. Un mur en briques a été ajouté pour séparer le couloir de la cave.

La pièce, avec la partie couloir, fait environ 21m². Elle est construite en briques, il n'y a pas de présence de pierres, à l'inverse des autres caves. Le mur porteur situé au sud fait 1m d'épaisseur, comme nous avons précisé plus haut, et celui qui est opposé fait environ 70cm d'épaisseur, soit beaucoup plus fin que le premier. Le mur de façade fait à cet endroit entre 50 et 53cm d'épaisseur, soit beaucoup plus fin également que sous les travées datées 1638.

De grands carreaux de pierre calcaire recouvrent le sol, ils sont identiques à ceux que l'on peut observer dans le couloir.

Un petit soupirail est visible, mais il semble avoir été créé après la construction de la cave. Cette cave se situe plus ou moins à cheval entre deux travées de la partie nord de la façade ouest. A nouveau, la cave s'étale seulement sur la moitié de la largeur du corps de logis, tout comme les caves voisines.

Elle a une hauteur sous plafond identique à celle que nous venons d'analyser, soit plus bas que les deux premières caves. Le rez-de-chaussée situé au-dessus de celle-ci est de plein pied, à l'inverse de celui situé au-dessus des deux hautes caves.

Dans le couloir, un renfoncement est visible sur le mur est. Ce renfoncement est profond d'environ 30cm et est construit en briques. Deux morceaux de bois sont visibles à mi-hauteur dans le mur. Peut-être sagit-il d'un ancien soupirail ou d'une ancienne ouverture datant d'avant l'élargissement de l'aile. Mais cette hypothèse sera approfondie dans un prochain chapitre.



1. Couloir allant vers le Nord



2. La cave décrite

4.8 Cave -1|08|O

Le couloir se termine avant cette cave-ci. La voûte redescend pour remonter dans la cave -1|08|O. Une porte sépare le couloir de la cave. Il s'agit d'une cave suivant le même principe que les précédentes. Une voûte en berceau recouvre la cave et s'appuie sur deux murs porteurs perpendiculaires à la façade ouest. Comme pour les caves précédentes, celle-ci occupe la moitié de la largeur du corps de logis.

Elle fait environ 19m². Le mur de façade fait toujours entre 50 et 53cm d'épaisseur, le mur porteur sud fait environ 70cm d'épaisseur. Le mur porteur opposé en revanche, fait entre 80 et 90cm d'épaisseur. Il s'agit du mur mitoyen à la dernière cave.

Le sol de la cave est recouvert de grandes dalles en pierre calcaire, comme pour les pièces précédentes.

Une ancienne installation a eu pour conséquence de devoir créer une ouverture sur la façade ouest.

Une trace visible sur la voûte atteste qu'un mur devait avoir été placé à un moment donné, sans doute à nouveau pour séparer le couloir de la cave. Mais ce mur a certainement été retiré à l'arrivée de la grande installation.

Un petit espace ressemblant à un autre couloir est accolé à l'extrémité est de la cave. Il est profond d'environ 1m60 et voûté dans la continuité de la cave mais s'arrête à la moitié de sa largeur. Cet espace est aligné au renfoncement de la cave -1|04|E. S'agissait-il d'un couloir ? La cave était-elle plus longue ? Ou était-ce un accès vers l'extérieur avant l'élargissement de corps de logis ?

La cave est alignée à la deuxième travée au sud du corps de logis. Les murs porteurs sont alignés aux sommiers des étages supérieurs.
Sa hauteur est identique à celle des deux caves mitoyennes.



1. Couloir allant vers le Nord



2. La cave décrite



3. Enfoncement dans le mur est du couloir

4.9 Cave -1/09/O

De la même façon que pour la cave précédente, la voûte redescend sur ses appuis et remonte dans la dernière cave. Celle-ci a donc le même sens de portée que les autres caves, avec pour appui de la voûte les deux murs perpendiculaires à la façade, dont celui qui est le mur de la façade nord du corps de logis. Elle fait également partie des caves avec une faible hauteur sous plafond.

La cave fait environ 24m². Les deux murs porteurs de la cave font 85cm d'épaisseur et celui de la façade ouest en fait environ 95.
Le sol de la cave est recouvert de grandes dalles en pierre calcaire, identiques à celles que l'on retrouve dans les caves mitoyennes.

Deux ouvertures sont visibles. Une première se trouve sur le mur nord de la cave, soit le mur de la façade nord du corps de logis. Il s'agit d'une meurtrière, ou du moins d'une ouverture y ressemblant. Cette ouverture se situe dans le grand soubassement visible sur la façade nord et au-dessus du petit soubassement le recouvrant.

Une seconde ouverture se trouve sur le mur est de la cave. Une ouverture ressemblant à un petit soupirail qui a été condamné. Ce soupirail donnait peut-être sur l'extérieur avant l'élargissement du bâtiment.

La cave se situe dans la première travée de la façade ouest. Ses murs porteurs sont alignés aux sommiers des étages supérieurs. Le mur est de la cave est également aligné aux sommiers du rez-de-chaussée, perpendiculaires aux autres axes de portée est-ouest. La pièce au-dessus de cette cave au rez-de-chaussée est la seule pièce ayant un sens de portée différent du reste du corps de logis.



1. Porte d’entrée de la cave



2. La cave décrite



3. Ouverture dans le mur nord



4. Ouverture dans le mur est

4.10 Cave de la chapelle

Il a été précisé que seul le corps de logis principal serait analysé. Néanmoins, un petit point s'ajoute pour l'analyse de la chapelle. Celle-ci pourrait être un des éléments les plus anciens de Warelles, il est donc intéressant de l'analyser en parallèle du corps de logis.

La cave de la chapelle est intéressante d'abord parce qu'elle montre la superficie originelle de la chapelle. Celle-ci a été élargie lors de l'ajout de l'aile nord au XVIIIe siècle. Ensuite, les caves étant les éléments qui restent souvent en place lors de restaurations ou transformations, elle peut contenir des éléments intéressants pour la datation. Et enfin, grâce au scanner 3d, il est possible de voir que cette cave se situe exactement au même niveau que les caves -1|01|O, -1|06|, -1|07|O, -1|08|O et -1|09|O du corps de logis. Elle est plus haute d'environ 20cm que la cave -1|02|O (la grande cave à plusieurs voûtes).

La cave est recouverte d'une voûte en berceau. Le bas des parois de la cave est construit en pierre et le haut en briques.

Le mur nord de la cave, soit le mur adossé aux douves, a une plus grosse épaisseur sur une partie de sa hauteur, comme un soubassement intérieur.

Deux ouvertures sont visibles. La première est située à la jonction entre les murs ouest et nord. De l'intérieur on voit une ouverture ayant été comblée de manière négligée avec des briques et de la pierre. Un linteau en bois est visible. Le morceau de mur ayant été doublé semble se prolonger dans la baie.

Depuis l'extérieur, la baie est différente. Elle ressemble à une sorte de meurtrière horizontale. Un arc de décharge en briques surmonte la petite baie qui est entourée de blocs chanfreinés en pierre calcaire. Cette petite baie se situe juste au-dessus du soubassement visible à l'extérieur. Elle est en partie cachée par le mur nord de l'aile nord, qui a été ajouté lors de la construction de cette aile reliant le corps de logis à la chapelle. Le soubassement extérieur semble correspondre, d'après ce que l'on peut observer sur le scanner 3d, au dédoublement visible à l'intérieur, ainsi qu'à la hauteur de la baie intérieure également. Je me pose néanmoins la question du lien entre la taille de la baie extérieure et intérieure, elles sont différentes et ne correspondent pas tout à fait l'une à l'autre. Une chose est sûre, cette baie était ouverte avant l'ajout de l'aile nord. A quoi servait-elle ?

La deuxième baie est celle accueillant la porte d'entrée de la cave. On y accède par des escaliers depuis la cour intérieure du château. La tour de la chapelle ayant été élargie lors de l'ajout de l'aile nord, un deuxième encadrement de porte est visible sur l'ancienne façade de la chapelle.

Le sol de la cave de la chapelle est recouvert de terre.



1. Cave décrite, vue du mur nord



2. Entrée par le mur sud



3. Escaliers permettant d’accéder à la cave

Que retient-on ?

• L'escalier menant aux caves aurait été ajouté après la création des caves, lors de la création de l'escalier d'honneur par exemple. L'entrée se faisait donc pas un autre moyen. Une tourelle d'escalier ?

• La cave -1|02|O, la plus grande, aurait été remaniée au XVIIIe siècle. Ses voûtes sont caractéristiques de cette époque.

• Les caves sont un indice de phasage archéologique, comme pour connaître l'endroit où s'arrêtait la première façade sud.

• Quelques caves présentent des traces de ce qui aurait pu être des anciens soupiraux.

• Dans la cave -1|03|E semble se trouver un puit. Serait-ce un ancien puit qui se trouvait dans la cours de l'édifice primitif ?

• La cave -1|09|O est intriguante. Ses murs sont plus épais que ceux des autres caves, elle est alignée aux travées situées au-dessus et se trouve en-dessous d'une des seules pièces ayant un sens de portée opposé aux autres.

Chapitre 02

Analyse archéologique

5. Le rez-de-chaussée

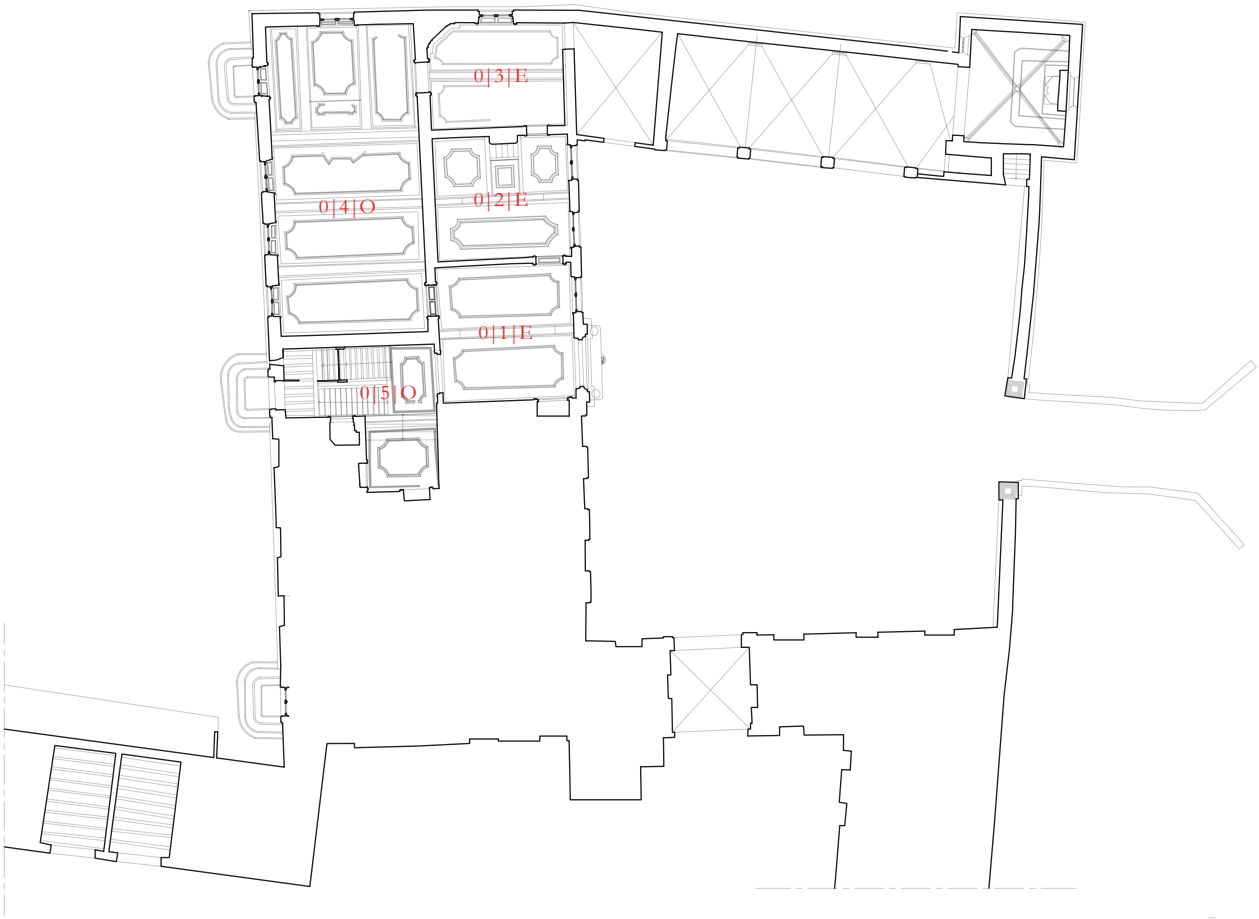
Vous remarquez qu'il n'y a qu'une partie du rez-de-chaussée qui a été relevée. Il s'agit de la partie inhabitée et donc accessible, dans le reste du corps de logis habite un membre de la famille Allard.

Le rez-de-chaussée du corps de logis est divisé en deux parties dans sa largeur. Deux rangées de pièces en enfilade se suivent. Les pièces à l'Ouest, soit côté jardin, et les pièces à l'Est, soit côté cour du château. Un mur d'épaisseur identique à celui de la façade ouest, soit environ 57cm, sépare ces deux parties. Le mur de la façade est a une épaisseur de seulement 46cm environ.

Les plafonds sont à compartiments, ce qui rend aisé de comprendre le sens de portée de chaque pièce. Ce sens de portée, d'ouest en est, est identique partout sauf dans l'extrémité de la pièce 0|04|O, qui a son sens de portée allant du nord au sud ainsi que dans les pièces habitées par le membre de la famille Allard. Les plafonds laissent apparaître les sommiers et sont tous enduits et moulurés.

Il est possible d'accéder au corps de logis de quatre façons depuis l'extérieur : une porte d'entrée principale côté cour, et trois portes secondaires côté jardin. Les quatre portes ont été analysées dans les chapitres concernant les façades.

Les murs du corps de logis sont en briques. Chaque pièce est analysée dans les chapitres suivants. L'analyse se déroulera de la même façon que pour les caves.



Le château de Warelles

Plan de situation - Rez-de-chaussée

Pauline Ducci

N

Echelle

0 1 3 5 m

5.1 Pièce 0|01|E

La première pièce analysée est l'entrée principale du château, côté cour. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, nous entrons par une grande porte en bois entourée d'un encadrement en pierres marquant clairement l'entrée du château.

La pièce fait environ 34m². Elle est recouverte de petits carreaux en pierre calcaire. Ces carreaux se poursuivent dans la pièce 0|02|E et 0|05|O. Les carreaux placés en bordure de pièce présentent encore des marques de tailles. Il s'agit ici d'une taille au ciseau dont la ciselure est relativement étroite, fine et régulière mais sans pour autant présenter un intérêt esthétique particulier comme on pourrait le voir sur des blocs de façade. Tous les carreaux de cette pièce sont de forme carrée tandis qu'au pied du mur nord se trouve un élément beaucoup plus long que les autres sur lequel se trouve une marque lapidaire. Il s'agit d'une sorte de « B », d'après le livre rédigé par Jean-Louis Van Belle[1] cela pourrait correspondre à une famille de tailleurs du nom de BAUDRY qui auraient été actifs entre le milieu du XVIIe siècle et le XVIIIe. Cet élément en pierre peut être une pièce de réemploi, il n'y a pas de réel moyen de le savoir, si ce n'est de comparer ce signe avec les autres retrouvés ailleurs.

Tous les murs de la pièce sont peints, il n'est donc pas possible de vérifier la composition de chacun. Mais suivant la logique de construction du château, ils devraient être en briques. La pièce présente une hauteur sous plafond de 4m30.

Chaque mur est percé d'au moins une baie. Le mur est, côté cour, est percé de la porte d'entrée et d'une fenêtre. La porte d'entrée a été décrite depuis l'extérieur dans le chapitre concernant les façades. A l'intérieur elle prend place dans une embrasure rectangulaire de 2m22 de large et 4m12 de haut. Une traverse en pierre sépare le dormant de l'ouvrant. La porte est en bois et présente des quincailleries identiques aux contrevents des portes placées aux extrémités de la façade ouest, côté jardin. Elle est alignée à la porte en face, dans la même pièce, mais pas à la porte menant au jardin que l'on retrouve dans la pièce 0|05|O. Le deuxième percement situé sur le même mur est une fenêtre. Elle fait 3m15 de haut et 1m56 de large. Son allège fait environ 1m de haut. Elle est composée d'un châssis en bois peint en blanc constitué d'une imposte à deux jours et de deux ouvrants à trois jours chacun. Elle s'ouvre au moyen d'une crémone à bouton et se ferme suivant le principe de mouton gueule de loup. Des petits gonds attestent de la présence de volets. Ces volets ne sont plus là aujourd'hui.

Cette fenêtre est alignée à la porte située en face dans la même pièce et plus ou moins à la fenêtre de la façade ouest située dans la même travée.

Le mur nord de la pièce accueille une porte à simple ouvrant en bois. Celle-ci mène à la pièce 0|02|O. Elle a une hauteur de 2m47 et une largeur de 1m17. Elle est entourée d'un chambranle mouluré en bois et est elle-même légèrement moulurée. Elle est alignée à la porte située juste en face, sur le mur sud.

Le mur ouest accueille deux ouvertures. Deux portes. La porte de gauche mène à la pièce 0|05|O, où se trouve l'escalier, et la porte de droite mène à la pièce 0|04|O, soit la « grande salle ».

Les deux portes sont à double ouvrant en bois. Elles sont entourées d'un chambranle en bois mouluré et sont elles-mêmes moulurées. La porte de gauche se situe du côté intérieur de la pièce, par rapport à l'épaisseur du mur, tandis que la porte de droite se situe sur l'extérieur de l'épaisseur. Elles n'ont pas la

1 **VAN BELLE, Jean-Louis.** *Pour comprendre les signes lapidaires.* **Editions Safrans. 2021, deuxième édition augmentée, 136p. (Collection Précisions, n°3). (ISBN : 978-2-87457-128-2).**

même hauteur ni la même largeur. Celle de gauche fait 2m60 de haut et 1m68 de large et celle de droite 2m46 de haut pour 1m32 de large.

La porte de gauche est alignée à la porte d'entrée et celle de droite à la fenêtre. Elle n'est pas parfaitement alignée à la fenêtre opposée dans la pièce 0|04|O. Elle ne présente pas la même mouluration que les autres portes.

Et enfin, le mur sud accueille une porte à double ouvrant en bois également. Un chambranle toujours mouluré et la porte également. Cette porte mène à la partie de l'habitation occupé par la maman de Monsieur Allard. La porte est placée sur le côté extérieur du mur. Elle fait 2m54 de haut et 1m26 de large.

Le plafond est constitué de deux caissons. La poutre maîtresse principale est visible, ce qui permet de comprendre le sens de portée du plancher. Elle repose sur le mur de façade est et sur le mur créant la séparation dans la largeur du corps de logis.

Le reste de la composition du plancher n'est pas visible dans cette pièce, car celui-ci est recouvert d'une sous-face en plâtre moulurée.



1. Mur ouest



2. Mur est



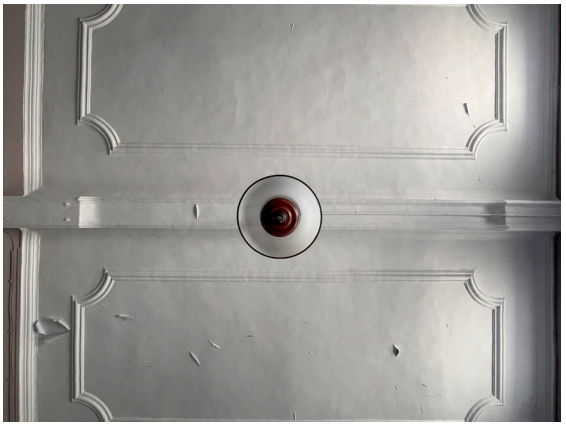
3. Mur nord



4. Mur sud



5. Sol recouvert de carreaux en pierre calcaire



6. Plafond à compartiments moulurés



7. Porte d’entrée sur le mur est



8. Ferronnerie de la porte d’entrée



9. Accès vers les escaliers sur le mur ouest



10. Accès vers la grande salle sur le mur ouest



11. Accès vers la pièce au Nord

5.2 Pièce 0/02/E

La pièce fait 22m² et le sol est recouvert des mêmes carreaux en pierre calcaire que dans l'entrée.

Les murs sont en briques mais ils sont tous recouvert d'enduit et d'une peinture. Le mur est, soit celui de la façade, accueille deux fenêtres. Elles sont identiques à celle que nous avons analysées dans la pièce précédente.
Sur le mur sud se trouve la porte permettant de passer de l'entrée à cette pièce-ci.

Et enfin, le mur nord accueille une porte en bois à simple ouvrant qui permet de passer à la pièce suivante.

Le mur nord accueille également une cheminée. Cette dernière a été condamnée pour la mise en place d'un système de poêle plus récent.

Le plafond se présente de la même façon que le précédent. Mise à part que le compartiment comportant la cheminée est subdivisé en trois parties. Il y a comme une sorte de chevêtre qui permet d'accueillir une cheminée dont le conduit était peut-être plus large que le conduit actuel.



1. Mur est



2. Mur ouest



3. Mur nord



4. Mur sud



5. Sol recouvert de carreaux en pierre calcaire



6. Porte sur le mur nord



7. Plafond à compartiments moulurés



8. Porte sur le mur sud



9. Cheminée sur le mur nord

5.3 Pièce 0|03|E

La pièce 0|03|E fait environ 26m². Le sol est recouvert de petits carrelages en damier noirs et blancs.

Cette pièce communique avec trois autres espaces. Une première porte permet de passer de la pièce précédente à celle-ci, sur le mur sud. Le mur est accueille une deuxième porte, qui n'a pas du tout le même gabarit que les autres. Celle-ci est beaucoup plus petite, en bois également mais moins soignée et elle n'est pas moulurée. Cette porte permet d'accéder à la première pièce de l'aile nord. Cette pièce en question, aujourd'hui fermée, a peut-être été fermée après la création de l'aile nord, d'où l'ajout de cette porte qui permettait alors d'y accéder depuis l'intérieur. Le mur nord, qui donne du côté de la façade nord, comporte une fenêtre. Elle fait 2m96 de haut et environ 1m50 de large. Son allège fait environ 93cm. Elle présente les mêmes caractéristiques que les fenêtres des pièces précédentes.

Et enfin, une dernière porte se situe sur le mur ouest. Cette porte permet d'accéder à la grande salle. Elle est en bois et composée de deux ouvrants. Elle est encadrée d'un chambranle mouluré et présente elle-même également des moulures. Elle peut être fermée depuis cette pièce-ci. Le bas et le haut de la porte sont équipés d'un système de verrou à coulisse. Elle est placée sur le côté intérieur du mur.

Une cheminée se situe dans le coin nord-ouest de la pièce. La partie haute de la cheminée est en bois peint en imitant le marbre et le bas de la cheminée est en marbre.
A nouveau, le plafond est composé de deux caissons et la poutre principale est visible. Mais les solives ne le sont pas, un sous-plafond en plâtre mouluré les recouvre.



1. Mur nord



2. Mur est



3. Mur sud



4. Mur ouest



5. Porte sur le mur sud



6. Plafond à compartiments moulurés



7. Porte sur le mur est menant à l'aile nord



8. Cheminée en marbre et bois peint



9. Porte intéressante sur le mur ouest

5.4 Pièce 0|04|O ou la grande salle

La « grande salle » est la seule pièce du rez-de-chaussée ayant été modifiée. Le mur de la travée la plus au nord a été supprimé et remplacé par une grande poutre métallique.
Elle fait actuellement 86m² environ et était subdivisée en une grande pièce faisant à peu près 55m² et une plus petite de 31m².

Le sol est recouvert d'un plancher en bois. Il est placé selon deux orientations : perpendiculaire à la façade dans la partie sud (anciennement la plus grande) et parallèlement à la façade dans l'ancien plus petit salon. A l'intersection des deux planchers se trouvent quelques irrégularités attestant éventuellement de l'emplacement d'anciennes cheminées.

Le mur nord accueille une fenêtre qui présente les mêmes caractéristiques que celles des pièces précédentes. Elle est placée plus ou moins au centre du mur.

Le mur ouest accueille trois fenêtres et une porte-fenêtre. Les trois fenêtres ont une largeur d'environ 1m34 pour une hauteur de 3m04. Elles présentent des caractéristiques identiques aux fenêtres des pièces précédentes. Elles se trouvent au centre des trois travées de la plus grande partie de la grande salle.

La porte-fenêtre fait 3m97 de haut et 1m33 de large. Elle est composée d'un châssis en bois peint en blanc, une imposte à deux jours et deux ouvrants à quatre jours chacun dont trois sont en verre et un en bois, celui du bas. Des gonds devant accueillir des volets sont encore visibles de part et d'autre de la partie vitrée. Il n'y en a pas sur la partie basse de la fenêtre. Cette baie aurait-elle été une fenêtre à la base, agrandie ensuite en porte ? Nous ne pouvons malheureusement pas en être sûrs, les volets peuvent être placés de sorte à occulter uniquement la partie vitrée de la baie et ne sont donc pas un indice.

Le mur est, celui qui fait la séparation entre les parties est et ouest du corps de logis, accueille deux portes. Une première qui donne dans la pièce 0|03|E, que nous avons décrite ci-dessus. Et une seconde qui donne dans la pièce d'entrée, que nous avons décrite dans le point en question.

Le plafond est clairement subdivisé en deux parties : l'ancienne grande salle et une seconde pièce, plus petite, comme évoqué plus haut. Le plafond de l'ancienne grande salle est composé de trois caissons dont les poutres principales sont visibles. Leur sens de portée suit la logique des autres pièces, d'ouest en est. A nouveau, il n'est pas possible de voir la structure interne du plafond, celle-ci étant recouverte d'un sous-plafond en plâtre mouluré.

A l'intersection des deux types de plafond se trouve une grande poutre métallique en I. Cette dernière a peut-être été ajoutée lors de la suppression du mur séparant les deux pièces. Ce mur est légèrement visible sur les murs est et ouest de la pièce, bombés à l'emplacement de cette ancienne paroi. A cette même intersection il est possible d'observer une irrégularité au niveau du décor du plafond, sans doute l'ancien emplacement de la cheminée.

Le second plafond, qui était celui de la pièce située à l'extrémité du bâtiment, faisant le coin nord-ouest du corps de logis, a un sens de portée différent des autres pièces. Les poutres principales de ce plancher portent du nord au sud et s'appuient donc sur le mur de façade nord et sur la grande poutre en I, remplaçant un mur. Sur ce plafond on observe également la présence d'une ancienne cheminée, adossée à celle qui était située dans l'ancienne grande salle.



1. Mur nord



2. Mur est



3. Mur sud



4. Mur ouest



5. Plafond à compartiments moulurés



6. Plafond à compartiments moulurés et ancien chevêtre



7. Fenêtre sur le mur nord



8. Crémone à bouton



9. Porte-fenêtre sur le mur ouest, côté jardin



10. Crémone à bouton



11. Fenêtre sur le mur ouest, côté jardin



12. Fermeture en mouton gueule de loup

5.5 Pièce 0|05|O

Dans la pièce 0|05|O se trouve l'escalier d'honneur. C'est également par cette pièce qu'il est possible d'accéder aux caves depuis l'intérieur ainsi qu'au jardin.

La pièce est divisée en deux parties : celle qui comprend l'accès aux caves, au jardin et aux étages, et celle permettant d'accéder à la partie du corps de logis encore habitée.

L'escalier est composé de deux volées et d'un palier intermédiaire en bois. La rambarde en bois est décorée. Il va du rez-de-chaussée aux combles. Ce qui pose question car un escalier d'honneur s'arrête dans la logique des choses à l'étage noble. Le reste d'un plancher au dernier étage permet de s'imaginer que l'escalier ne continuait en effet pas jusqu'aux combles à l'origine.

Quatre marches permettent d'accéder à la partie habitée et récupèrent ainsi la différence de niveau des pièces situées au-dessus des caves les plus hautes.

Le sol de la partie basse est recouvert de carreaux en pierre calcaire, comme ceux de l'entrée. Et la partie supérieure est recouverte d'un plancher en bois.

Le mur est accueille la porte qui permet de passer de l'entrée à cette pièce-ci. Cette porte a été décrite plus haut. Les murs de la partie en hauteur accueillent deux portes, une au Sud et une à l'Ouest. Ces portes sont à simple ouvrant en bois.

La porte qui permet d'accéder à la cave est beaucoup plus petite que les autres. Elle est en bois, à double ouvrant et peut se verrouiller depuis le hall à l'aide d'un verrou à coulisse. Elle fait 1m47 de haut au niveau du sol du rez-de-chaussée, 1m92 au niveau de la deuxième marche et 99cm de large. Elle est située une marche plus bas que le sol de la pièce et continue ainsi à descendre jusque dans la première cave. Comme expliqué dans le chapitre qui concerne cette cave, l'embrasure de la porte pose question. La porte a-t-elle toujours existé ? Ou l'entrée de la cave se faisait-elle par un autre endroit ?

Sur le mur ouest se trouve la porte permettant d'accéder au jardin. Il s'agit d'une porte en bois à simple ouvrant. La porte fait 2m28 de haut et 1m27 de large. A l'extérieur, l'encadrement de porte est en pierre et comporte une imposte condamnée. De l'intérieur, le premier palier de l'escalier est posé sur le linteau de la porte, il n'y a donc aucune place pour une imposte. L'emplacement de cette porte est-il antérieur à l'encadrement visible en façade ? L'encadrement a-t-il été ajouté plus tardivement, dans un souci d'unité de style lors des transformations du XVIIIe ?

Au niveau du palier intermédiaire, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, le mur ouest accueille une fenêtre. Elle présente les mêmes caractéristiques que les baies des autres pièces du rez-de-chaussée. Elle n'est pas parfaitement centrée par rapport à la travée mais elle correspond à l'alignement de la cave, la porte et la petite baie située au dernier étage.

Les deux parties de cette pièce ont un plafond recouvert de plâtre et décoré. Une poutre principale est visible au-dessus des quelques marches, dans la continuité du mur de la cave. La structure secondaire n'est pas visible.

L'escalier en bois pourrait être un ajout du XVIIIe siècle. Nous le verrons plus loin dans l'analyse, mais le mur sud de la cage d'escalier a été ajouté, certainement pour la création de cet escalier. Y avait-il dès lors une tourelle d'escalier qui desservait les étages avant le XVIIIe siècle ?



1. Mur nord



2. Mur est



3. Mur sud



4. Mur ouest



5. Escalier d’honneur en bois



6. Rampe de l’escalier d’honneur



7. Porte donnant au jardin, façade ouest



8. Porte donnant au jardin, façade ouest



9. Porte menant à la cave, façade sud



10. Porte menant à la cave, façade sud



11. Porte menant au hall d’entrée, façade est



12. Porte sur le mur ouest du petit palier surélevé



13. Porte sur le mur sud du petit palier surélevé

Que retient-on ?

• Un mur a été retiré au rez-de-chaussée, dans la grande salle, et remplacé par une grande poutrelle métallique. Ce mur correspondait-il à l'ancienne façade d'une tour ?

• La pièce que ce mur séparait de la grande salle a un sens de portée opposé à cette dernière, mais identique aux pièces les plus anciennes.

• L'escalier d'honneur a certainement été ajouté au XVIIIe siècle, il a ensuite été poursuivi jusqu'aux combles. Les restes d'un sommier en attestent.

• Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée sont identiques : en bois, peintes en blanc, à mouton gueule de loup et se verrouillent à l'aide d'une crémonde à bouton. Elles datent certainement du XIXe siècle au plus tôt. Elles étaient accompagnées de contrevents, dont certains sont encore stockés au château. Une photographie ancienne atteste de leur présence.

• Une des pièces du rez-de-chaussée comporte une cheminée en marbre.

Chapitre 02

Analyse archéologique

6. L'étage

A nouveau, une partie de l'étage n'a pas pu être relevée. Il s'agit de l'aile sud, habitée par la famille Allard-Sténuit. Le reste de l'étage du corps de logis est toujours subdivisé en deux au niveau de la largeur : le côté ouest et le côté est.

En plus de cette division au niveau de la largeur, l'étage peut être divisé en deux parties au niveau de la longueur également : la partie sud (potentiellement la plus ancienne) et la partie nord. Au nord du corps de logis il est aisé d'observer que les pièces suivent une logique identique entre l'est et l'ouest. Par contre, il n'en est pas autant pour le sud du corps de logis qui présente des différences entre les pièces à l'est et à l'ouest, elles ne sont pas alignées.

Les plafonds sont en partie différents de ceux du rez-de-chaussée. On retrouve toujours des plafonds à compartiments moulurés, mais également des plafonds présentant un lattis recouvert de plâtre sous forme de petites voussettes entre chaque solive.

Une légère différence de niveau est présente aux mêmes endroits qu'au rez-de-chaussée, au-dessus de la cave la plus haute.

Les murs du corps de logis sont en briques.

Chaque pièce est analysée dans les chapitres suivants. L'analyse se déroulera comme suit : le sol, les murs et les baies et enfin le plafond et la structure.



Le château de Warelles

Plan de situation - Etage

Pauline Ducci

N

0 1 3 5 m

Echelle

6.1 Pièce +1|01|O

Cette première pièce constitue le palier sur lequel arrive l'escalier. Ce palier permet de distribuer plusieurs pièces de l'étage.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois.

Le mur nord accueille une porte en bois à simple ouvrant. Elle permet d'accéder à un couloir qui lui-même distribue les pièces situées à l'ouest du corps de logis. Le mur est accueille deux portes. Celle de gauche permet d'accéder à la pièce +1|08|E et celle de droite à la pièce +1|09|E. La porte de gauche est à double ouvrant en bois et moulurée. Elle est plus grande que celle de droite. Celle-ci est composée d'un ouvrant simple.

Le palier empiète sur la travée d'à côté, comme au rez-de-chaussée, ce qui permet de distribuer plusieurs pièces plutôt que de garder une distribution en enfilade. Deux portes supplémentaires permettent donc d'accéder aux pièces +1|02|O et +1|03|O. Ces deux portes sont identiques à la dernière porte présentée.

Le plafond est recouvert de plâtre, il est possible d'apercevoir le lambris. La poutre principale, ou l'entrait d'une des fermes de la charpente, est visible. Celle-ci est située à la suite du mur sud de la cage d'escalier. Ce mur était-il continu à l'origine ? Il est bien possible. Il est par contre plus fin que les autres et semble avoir été ajouté après la façade. Certainement lors de la création de l'escalier d'honneur, comme nous l'avons évoqué plus haut.



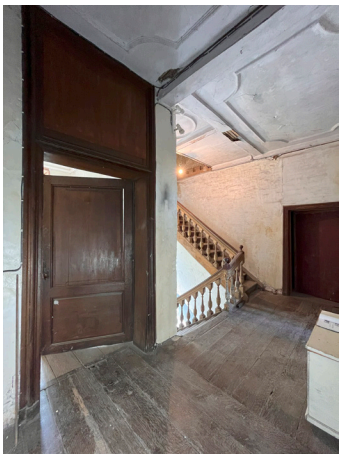
1. Mur sud



2. Mur nord



3. Mur est et sud



4. Mur ouest et nord



5. Porte de la pièce +1|02|O



6. Porte de la pièce +1|08|E



7. Porte de la pièce +1|03|O



8. Porte du couloir de nuit, +1|12|E



9. Plafond du palier

6.2 Pièce +1|02|O

Cette pièce-ci est accessible uniquement par la porte dans le mur est, la porte qui donne sur le palier. Elle est de petite taille. Elle est alignée aux pièces situées en-dessous, notamment à la cave d'entrée. Le mur nord de cette pièce semble venir contre le mur ouest, sans s'y accrocher réellement. Cela confirme l'hypothèse qu'il ait été ajouté par après. Il n'y avait dès lors pas d'escalier dans la travée d'à côté et les pièces +1|01|O et +1|02|O ne formaient qu'une seule pièce de deux travées. Le sol est recouvert d'un parquet en bois placé perpendiculairement à la façade.

Deux baies habillent les murs, une porte dans le mur est, qui lie le hall et la pièce, et une fenêtre sur le mur ouest, qui donne dans le jardin. Cette fenêtre se situe sur la partie millésimée de la façade, entre le 6 et le 3. Elle fait 2m34 de haut et 1m28 de large. Son châssis est en bois peint en blanc. Il est composé d'une imposte à deux jours et de deux ouvrants à deux jours chacun. A l'intérieur, le linteau de la baie est droit mais le châssis a une forme surbaissée. Nous avons vu qu'en façade le linteau a été surbaissé. La fenêtre se trouve sur l'extérieur du mur et l'encadrement intérieur est recouvert de bois. L'allège de la baie est plus fine que le mur extérieur du corps de logis, ce qui crée un enfoncement. Cet type d'allège ne se retrouve nulle part ailleurs dans le bâtiment, uniquement aux baies de l'étage des travées millésimées. S'agissait-il de baies à coussièges ? Dans cet enfoncement, derrière le bois, les briques sont couvertes d'enduit blanc.

Le système de fermeture de la fenêtre suit le principe de mouton gueule de loup et elle peut être verrouillée de l'intérieur à l'aide d'une crémone à bouton. Des gonds placés de part et d'autre attestent de la présence de volets à un moment donné.

Le coin sud-ouest de la pièce accueillait une cheminée qui a été condamnée. Au pied de cette cheminée le sol est recouvert de briques et de dalles en pierre calcaire.

Contrairement au rez-de-chaussée, la structure secondaire du plafond est visible. La portée n'étant pas grande, le plancher est à simple solivage. Les solives reposent sur des lambourdes perpendiculaires à la façade et sont recouvertes d'un lattis lui-même recouvert de plâtre. Ces solives correspondent à la suite de celles qui ont été enlevées pour la création d'un escalier menant aux combles.



1. Mur ouest



2. Mur est



3. Plancher



4. Plafond



4. Fenêtre sur le mur ouest

6.3 Pièce +1|03|O

La pièce +1|03|O est beaucoup plus grande que la précédente. Elle se situe également sur la partie de la façade millésimée. Elle prend deux travées et suit les pièces situées en-dessous, notamment la grande cave à plusieurs voûtes.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois placé parallèlement à la façade.

La pièce accueille sept ouvertures. Quatre portes, une étagère et deux fenêtres.

Trois portes sont à simple ouvrant en bois et ont une imposte recouverte de bois. Elles sont identiques aux portes que l'on retrouve sur le palier. Elles permettent d'accéder aux pièces voisines.

L'étagère est identique aux portes, en bois également et surmontée d'une imposte. Était-ce une porte avant ? Cela n'est pas certain car l'étagère se trouve exactement à l'endroit du mur séparant les pièces +1|08|E et +1|09|E. Cependant, elle est alignée à la fenêtre en face, sur la façade ouest. Nous pourrions donc imaginer qu'il s'agissait d'une ancienne baie. Cela reste néanmoins de l'ordre de l'hypothèse. Cette étagère et une des quatre portes sont situées de part et d'autre de la cheminée et sont toutes les deux alignées aux deux fenêtres.

Les deux fenêtres suivent les mêmes caractéristiques que celles présentées dans le point précédent. Également au niveau de leur allège, qui est enfoncée par rapport à l'épaisseur réelle du mur de façade. Ces deux baies par contre, ne sont absolument pas alignées aux baies opposées sur la façade est.

Le mur est de la pièce accueille une cheminée. Celle-ci est placée au centre du mur. Au pied de la cheminée, le sol est recouvert de briques.

Une poutre principale parallèle à la façade est visible au plafond. La structure secondaire n'est pas visible. Le plafond côté ouest suit le principe de ceux que l'on retrouve au rez-de-chaussée, il est recouvert d'un sous-plafond lui-même recouvert de plâtre et mouluré. Le plafond côté est ne présente aucune décoration.



1. Mur ouest



2. Mur nord



3. Mur est



4. Mur sud



5. Plancher



6. Plafond



7. Porte mur nord



8. Etagère mur est



9. Cheminée mur est



10. Porte mur est



11. Porte mur sud



12. Porte mur sud



13. Fenêtre mur ouest



14. Quincaillerie



15. Allège

6.4 Pièce +1|04|O

Cette pièce-ci est plus petite. Elle est située dans le coin sud-ouest du corps de logis. Sa fenêtre donne du côté de la cour de la ferme.

Le sol de la pièce est recouvert d'un parquet en bois également, placé perpendiculairement à la façade ouest, à l'inverse de la pièce précédente.

Deux portes à simple ouvrant en bois permettent d'accéder aux pièces voisines. Une fenêtre dont le châssis est récent donne sur la cour de la partie ferme, comme énoncé ci-dessus. Cette fenêtre est plus largement décrite dans le chapitre concernant la façade sud.

Une cheminée se situe dans le coin sud-est de la pièce. Elle est en briques.

Une ancre est en partie visible au pied du mur nord. Elle est orientée selon l'axe nord-sud. Peut-être représente-t-elle la longueur primitive du corps de logis ? Elle est alignée au mur sud de la grande cave à plusieurs voûtes.

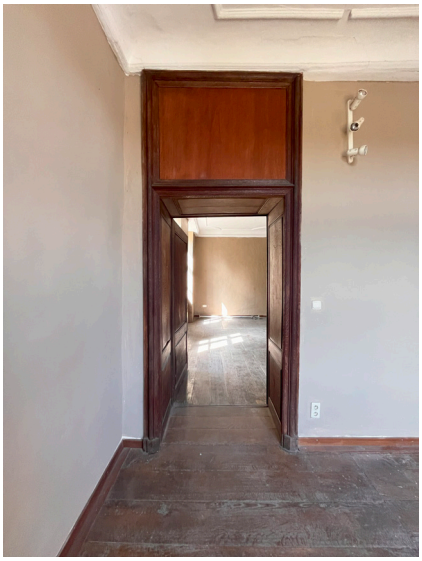
La structure du plafond n'est pas visible, mais nous pouvons imaginer qu'il s'agit peut-être de la même structure que la pièce +1|02|O, car la portée de la pièce est similaire.



1. Mur sud



4. Plancher



7. Porte mur nord



2. Mur est



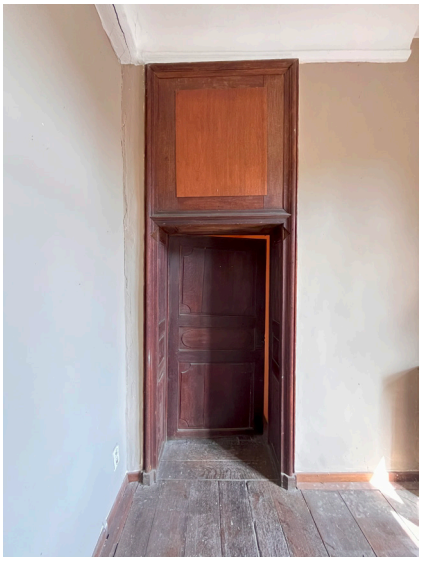
3. Cheminée coin sud-est



5. Plafond



6. Fenêtre récente



8. Porte mur est

6.5 Pièce +1|05|S

La pièce +1|05|S est divisée en deux parties, une paroi a été ajoutée lors de l'aménagement d'une salle de bain. Il y a une légère différence de niveau entre les pièces précédentes et celle-ci.

Le sol est recouvert d'un plancher en bois (le sol de la salle de bain est différent et légèrement surélevé).

Trois portes permettent d'accéder à cet espace depuis les pièces +1|04|O, +1|03|O et +1|06|S.

Les éléments les plus intéressants sont les deux baies accueillant des fenêtres. Celles-ci sont visibles sur la façade sud. Elles sont décrites dans le chapitre concernant cette façade.

La structure du plafond n'est pas visible dans ces deux espaces.

Au pied de la porte séparant cette pièce de la pièce +1|03|O se trouve une pierre. Cette pierre faisait-elle partie de l'ancienne façade ? Elle correspond également au mur sud de la grande cave voûtée.



1. Porte mur est



4. Porte mur ouest



7. Fenêtres mur sud



2. Porte mur est fermée



3. Porte mur nord



5. Marche au pied de la porte du mur nord

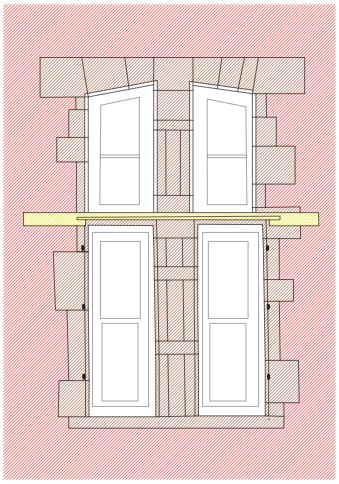


6. Pierre visible sur la photo 5



8. Détail de la fenêtre

C.



6.6 Pièce +1|06|S

La pièce a été aménagée en cuisine. Le sol est donc recouvert d'un matériau composite récent, et le châssis de la fenêtre a également été remplacé par un châssis en bois relativement récent. Cette fenêtre donne sur la façade sud du corps de logis, elle a été décrite au point concerné. Deux portes à simple ouvrant en bois permettent d'accéder à cette espace.

Le plafond ne permet pas de visualiser la structure qui le compose. Mais nous pouvons imaginer qu'elle est similaire à celle des pièces +1|04|O et +1|02|O.



1. Mur sud



2. Mur ouest



3. Mur nord



4. Plafond

6.7 Pièce +1|07|E

La pièce est située du côté de la façade est, à son intersection avec l'aile sud.

Le sol de la pièce est recouvert d'un parquet en bois posé parallèlement à la façade, soit dans le même sens que sa pièce voisine, la pièce +1|03|O. Mais le sol de cette pièce-ci est légèrement plus bas que celui de la pièce +1|03|O.

Quatre portes permettent d'accéder aux pièces voisines. Toutes à simple ouvrant en bois, surmontées d'une imposte.

Le mur est accueille deux fenêtres qui donnent sur la cour d'entrée. L'extérieur des baies a été décrit dans le chapitre concernant cette façade. Elles font 2m90 de haut et 1m33 de large. A l'inverse des pièces du côté ouest, leur allège prend toute l'épaisseur du mur et ont une hauteur de seulement 40cm. Leur partie basse est protégée par un garde-corps en pierre. L'encadrement intérieur des baies est recouvert de bois et des volets sont encore présents. Ils permettent d'occulter la partie vitrée.

Une cheminée se situe dans le coin nord-ouest.

Comme pour la pièce +1|03|O, le plafond est subdivisé en deux parties. Une poutre principale repose sur les murs nord et sud, parallèlement à la façade. La structure secondaire du plafond n'est pas visible.



1. Mur nord



4. Porte mur est



7. Détail cheminée



1. Mur sud



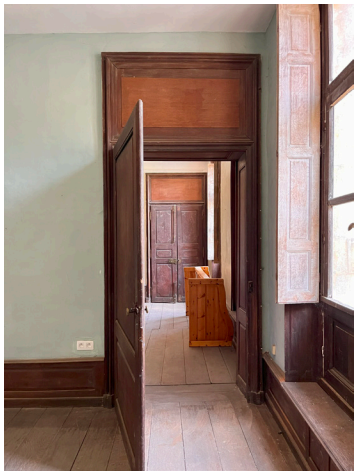
2. Mur ouest



5. Porte mur ouest



6. Cheminée en marbre coin nord-ouest



8. Porte mur nord



9. Porte mur sud



10. Plafond



11. Plancher



12. Porte-fenêtre mur est



13. Détail



14. Allège fenêtre mur est



15. Détail volet

6.8 Pièce +1|08|E

Le sol est recouvert d'un parquet en bois posé parallèlement à la façade, comme pour la pièce précédente.

Trois portes permettent d'accéder aux pièces voisines. Deux portes sont identiques aux autres que l'on a décrites. Une porte, celle qui permet de passer à la pièce +1|09|E, est à double ouvrant et peut être verrouillée par un système à coulisse. Cette porte est intéressante et similaire à celle qui sépare la grande salle au rez-de-chaussée de la pièce 0|03|E.

Le mur est accueille deux fenêtres identiques à celles décrites dans la pièce précédente.

Une cheminée se trouve au milieu du mur ouest.

Le plafond est similaire à ceux que l'on retrouve au rez-de-chaussée. Une poutre principale le divise en deux caissons. La structure secondaire n'est pas visible.



1. Mur est



4. Mur nord



7. Porte mur ouest



2. Mur sud



3. Mur ouest



5. Plancher



6. Cheminée en bois mur ouest



8. Porte mur sud



9. Porte mur nord



10. Volets baie mur est



11. Détail fermeture volets



12. Porte-fenêtre mur est



13. Détail châssis



14. Détail balustre en pierre



15. Détail balustre en pierre

6.9 Pièce +1/09/E

La pièce est située du côté est du corps de logis. A partir de cette pièce-ci, le sens de portée des planchers supérieurs change. Cette pièce est située au-dessus de l'entrée principale du corps de logis.

Trois portes permettent d'y accéder. Elles sont toutes les trois à double ouvrant et surmontées d'une imposte recouverte de bois.

Le mur est accueille deux fenêtres de 2m80 de haut et 1m46 de large. Soit presque identiques aux fenêtres des pièces précédentes. Elles présentent également les mêmes caractéristiques mis à part leurs balustres qui sont en bois.

Cette pièce, contrairement aux autres, ne comporte pas de cheminée.

Comme énoncé ci-dessus, le sens de portée est différent des pièces précédentes. Ici, la poutre principale porte du mur est au mur ouest, soit perpendiculaire à la façade. Le plafond étant abîmé par endroit, il est possible d'apercevoir le lattis recouvert de plâtre. La poutre principale est alignée à celle de la pièce voisine, côté ouest.



1. Mur est



4. Mur sud



7. Porte mur nord



2. Mur nord



3. Mur ouest



5. Plancher



6. Porte mur ouest



8. Porte mur sud



9. Plafond



10. Porte-fenêtre à balustre en bois



11. Détail balustre en bois



12. Détail balustre en bois



13. Détail balustre



14. Porte-fenêtre mur est

6.10 Pièce +1|10|E

La pièce est située à l'intersection du corps de logis et de l'aile nord. Tout comme la pièce précédente, elle est alignée à la pièce correspondante au rez-de-chaussée.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois identique à celui de la pièce précédente. Il est continu dans les deux espaces.

Deux portes permettent l'accès aux pièces voisines. Elles sont à double ouvrants en bois. Celles-ci ne sont pas surmontées d'une imposte.

Le mur est accueille deux fenêtres aux caractéristiques identiques que celles de la pièce précédente.

Sur le mur nord se trouve une cheminée. Au pied de celle-ci, le sol est recouvert de petits carreaux de pierre calcaire.

Le plafond est composé d'une poutre principale reposant sur les murs est et ouest, ainsi que des solives recouvertes d'un lattis lui-même recouvert de plâtre. Le type de plafond est identique que celui que l'on retrouve dans la pièce +1|02|E.



1. Mur est



4. Mur sud



7. Porte mur nord



2. Mur nord



3. Mur ouest



5. Plancher



6. Plafond



8. Porte mur sud



9. Cheminée en bois mur nord

6.11 Pièce +1/11/E

Cette pièce a été subdivisée en deux espaces : un couloir permettant l'accès à l'aile nord et au côté ouest du corps de logis, et une petite chambre qui donne sur la façade nord du corps de logis.

Cet espace permet clairement de voir que les murs sont construits en briques.

Le sol est recouvert du même parquet que les deux pièces précédentes.

Trois portes permettent d'accéder aux pièces voisines. Dont une créé l'accès à l'étage de l'aile nord, inaccessible autrement aujourd'hui (mais des indices attestent qu'un ancien escalier était situé au rez-de-chaussée de l'aile nord).

Le mur nord accueille une fenêtre. Celle-ci est décrite dans le chapitre concernant cette façade. Il s'agit d'une fenêtre dont le châssis est en bois, à mouton gueule de loup dont le principe de fermeture est une crémone à bouton. Dans l'allège de la fenêtre se trouve un arc de décharge.

Le coin nord-ouest accueille une cheminée condamnée.

La poutre principale du plafond est visible, elle porte du mur est au mur ouest et elle divise le plafond en deux caissons.



1. Couloir de la pièce



4. Porte mur ouest



7. Petite chambre



2. Sommier



3. Porte mur sud



5. Porte accès petite chambre



6. Porte mur est, vers l'aile nord



8. Cheminée coin nord-ouest



9. Fenêtre mur nord

6.12 Pièce +1/12/O

Cette pièce est en réalité un couloir qui dessert les pièces situées le long de la façade ouest. Le principe de couloir n'est pas adapté au type d'organisation d'espaces dans un corps de logis de cette époque. Les pièces étaient disposées en enfilade, il fallait passer de l'une à l'autre pour avancer. La paroi créant ce couloir a donc certainement été ajoutée plus tardivement. Cela se remarque notamment lorsque l'on observe la jonction entre ce mur et les poutres du plancher supérieur ou lorsque l'on vérifie son épaisseur et sa composition.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois. Le mur nord accueille une petite fenêtre, tout au bout du couloir. Le mur est présente un enfoncement.

Le plafond est composé de poutres principales sur lesquelles s'appuient les solives.



1. Couloir vers le nord



2. Niche dans le couloir, mur est



3. Couloir vers le sud



4. Petite fenêtre mur nord

6.13 Pièce +1|13|O

La pièce +1|13|O est située à l'extrémité nord-ouest du corps de logis. Mais aucune baie ne laisse la possibilité de voir le jardin, côté ouest. Son sens de portée suit celui des pièces précédentes, c'est-à-dire perpendiculaire à la façade et la pièce se trouve dans la travée de la cave -1|09|O.

Le sol est recouvert d'un parquet en bois différent de celui des pièces précédentes. Celui-ci est plus fin et plus fini.

Le mur nord accueille une fenêtre identique à celle de la pièce +1|11|E et le mur est accueille la porte à simple ouvrant en bois qui permet d'accéder à l'espace. Ce mur est construit en bois. Il s'agit d'une simple paroi ajoutée pour subdiviser l'espace.

Au centre du mur sud se trouve une cheminée en briques.

La structure du plafond est visible. Une poutre principale portant du mur ouest au mur est, porte des solives recouvertes d'un lattis et de plâtre.



1. Mur nord



2. Mur est



3. Mur sud



4. Cheminée mur sud



5. Armes sur une plaque de fonte



6. Fenêtre mur nord

6.14 Pièce +1/14/O

Cette pièce est moins profonde que la précédente, certainement dû à la création du couloir.

Tout comme pour les précédentes, le sol est recouvert d'un parquet en bois identique à celui de la pièce précédente.

Le mur ouest, soit le mur de façade, accueille une fenêtre. Celle-ci fait 2m47 de haut et 1m25 de large. Elle a été décrite du côté extérieur dans le chapitre concernant la façade ouest. Tout comme pour les autres fenêtres, son châssis est en bois peint en blanc et se ferme à l'aide d'une crémone à bouton. Son allège fait 90cm de haut. Elle n'est pas centrée par rapport à la pièce.

Une porte en bois à simple ouvrant permet d'accéder à la pièce depuis le couloir. Cette porte est surmontée d'une imposte vitrée à vingt jours. Cette imposte est interrompue par la poutre principale (entrait) du plancher supérieur.

Une cheminée se trouve sur le mur nord, adossé à celle de la pièce précédente. ARMES.

La structure du plafond est composée d'une poutre principale, qui est l'entrait de la charpente, et de solives recouvertes d'un lattis et de plâtre.

La disposition de la pièce pose question. La poutre et la baie ne sont pas centrées par rapport à la pièce. Le mur séparant cette pièce de la suivante ne repose sur aucun mur au rez-de-chaussée et n'est pas lié à un entrait. Une hypothèse serait que cette pièce et la suivante étaient une seule et même pièce, comme la grande salle en bas.



1. Prise de vue nord-ouest



4. Mur est



7. Plancher



2. Mur ouest



3. Mur nord



5. Fenêtre mur ouest



6. Plafond



8. Armes sur une plaque de fonte, fond de cheminée

6.15 Pièce +1/15/O

Le sol est recouvert d'un parquet en bois. Une porte identique à celle de la pièce précédente permet d'accéder à cette pièce et le mur ouest accueille une fenêtre identique à celle présentée ci-dessus également. Les volets sont encore en place dans cette pièce-ci. Il n'y a pas de cheminée dans cette pièce et la poutre principale n'est pas centrée. Comme énoncé plus haut, une hypothèse serait que les deux pièces ne faisaient qu'une, comme la grande salle en-dessous. Cette hypothèse est soutenue notamment par la faible épaisseur de la paroi intermédiaire et la jonction entre cette paroi et la structure du plafond. Le plafond est identique.

Si l'on observe le revêtement placé sur la partie basse des murs, on remarque qu'il s'agit en réalité de volets placés horizontalement. S'agirait-il des volets manquants des autres fenêtres ?



1. Prise de vue nord-ouest



2. Mur ouest



3. Mur est



4. Plafond



5. Fenêtre mur ouest



6. Plancher

Que retient-on ?

• Un sommier atteste de la présence d'un plancher séparant l'étage des combles avant la création d'un escalier.

• L'escalier d'honneur a certainement été ajouté à partir du XVIIIe siècle. Un mur a donc été créé entre la pièce +1|01|0 et la cage d'escalier.

• Les allèges des fenêtres des pièces +1|01|0 et +1|02|0 sont les seules présentant un renfoncement. D'anciens coussièges ? Aucune autre baie ne présente cette caractéristique. Preuve qu'elles existaient déjà en 1638 ?

• Dans la partie sud de l'étage, les fenêtres des façades est et ouest ne sont pas alignées. Dans la partie nord par contre, elles le sont.

• Une ancre est visible dans la pièce +1|04|0, attestant de la présence d'une ancienne façade sud à cet endroit.

• Tous les planchers de l'étage n'ont pas le même sens de portée. Cela peut être un indice de phasage.

• Deux types de plafonds sont observés. Indice de phasage ?

• Plusieurs pièces sont garnies de grandes cheminées d'un style identique (également identique à celle du rez-de-chaussée).

• Un couloir de nuit a été créé à un moment donné. Avant cela, les pièces étaient placées en enfilade et l'accès se faisait de l'une à l'autre.

• Les pièces +1|14|0 et +1|15|0 ne formaient qu'une seule et même grande pièce, comme la grande salle du rez-de-chaussée. Une cloison a été ajoutée par après pour séparer la pièce en deux.

Chapitre 02

Analyse archéologique

7. Les combles

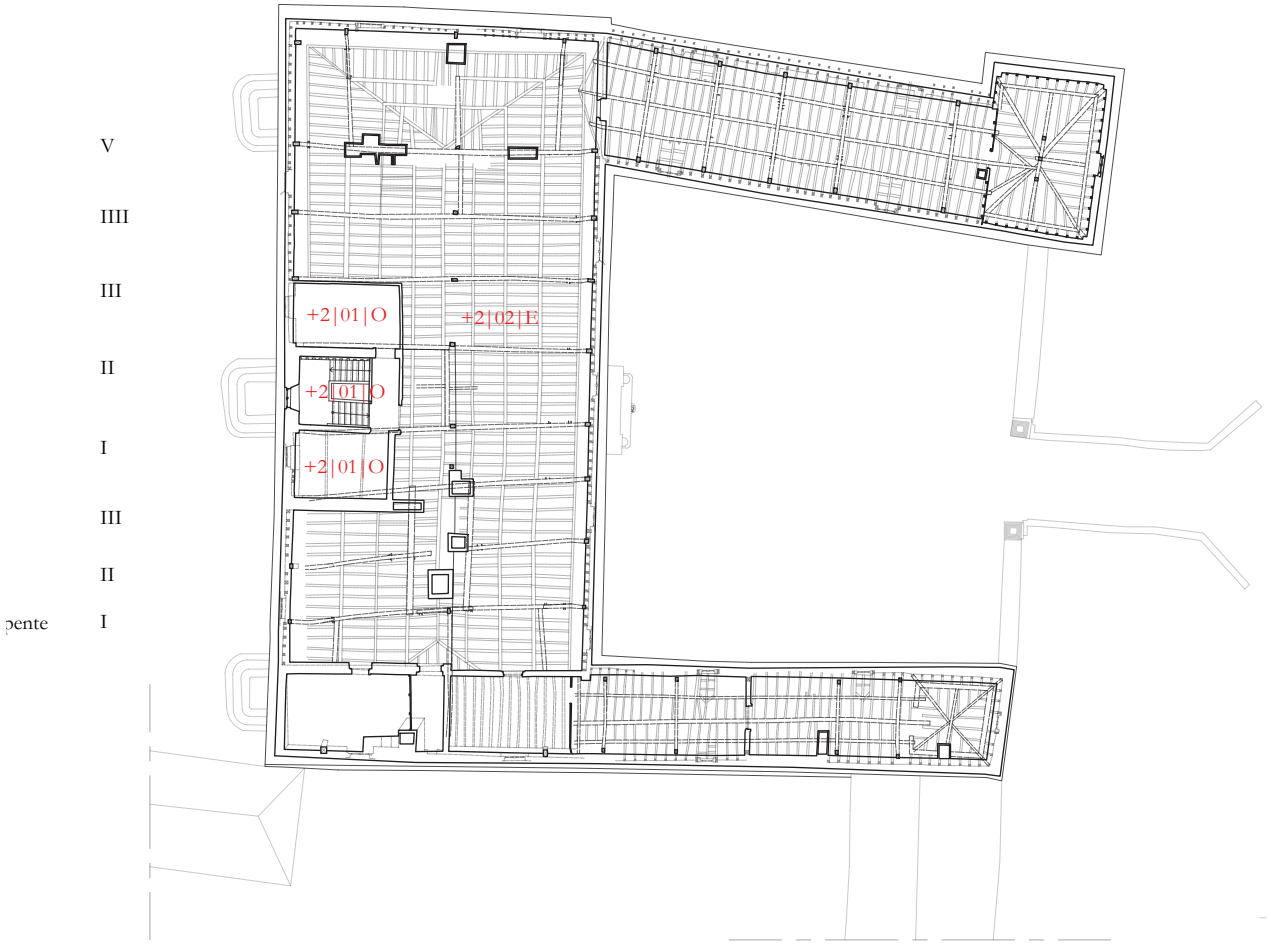
Les combles sont recouverts de deux types de toitures : à la Mansart pour le corps de logis et en bâtière pour les deux ailes. On retrouve la charpente mansardée dans le corps de logis principal et dans les deux tours. La charpente à fermes et pannes se retrouve dans les deux ailes. Mais comme énoncé plus précédemment, nous analysons pour ce travail uniquement le corps de logis principal.

Les combles du corps de logis sont organisés comme suit : une grande pièce centrale ouverte et de plus petits espaces fermés situés en bordure d'édifice.

Les combles occupent toute la surface du corps de logis, soit aux alentours de 427m². La toiture étant mansardée, elle compte une hauteur très importante, soit environ 7m50 au point le plus haut.

Les fermes de charpentes sont alignées aux six premières travées de la façade ouest, en partant du nord, mais pas aux dernières.

Elles semblent être principalement construites en pièces de récupération. Cela se voit aux mortaises présentes à des endroits illogiques sur la plupart des éléments ainsi qu'aux sections utilisées pour ce type de portée. La charpente du XVIIe aurait donc été démontée et les bois réemployés lors de la construction de la charpente XVIIe. Des marques sont présentes, attestant de cette hypothèse. Elles permettent de comprendre le sens de construction de la charpente. Ainsi, nous pouvons observer, du Sud au Nord, les chiffres I-II-III sur les premières fermes et I-II-III-IIII-V sur les suivantes. Ces deux suites de chiffres indiquent que la construction de charpente pourrait avoir été interrompue. Il serait intéressant de tenter une restitution de la charpente du XVIIe.



Le château de Warelles

Plan de situation - Combles

Pauline Ducci

N

0 1 3 5 m

Echelle



Les combles - DUCCI Pauline

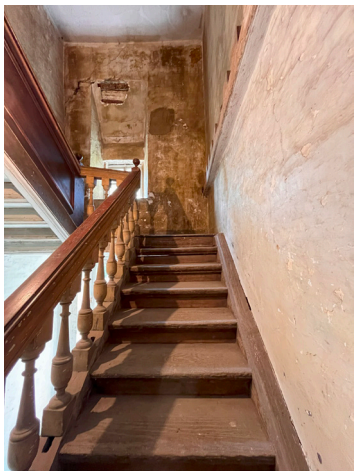
7.1 Pièce +2|01|O

La pièce +2|01|O est la continuité de l'escalier présenté au rez-de-chaussée. Il s'agit simplement du dernier palier, celui menant aux combles, comme évoqué. Ce palier est en effet quelque peu inhabituel pour un escalier d'honneur. Le plancher semblait à l'origine recouvrir toute cette surface, en atteste le sommier visible le long du mur nord. Cette poutre nous indique qu'il s'agissait d'un plancher à la française avec retombée. Les solives étant placées dans les encoches de la poutre principale. La moulure visible sur le bas du sommier témoigne du fait qu'au XVIIe siècle les solives et les sommiers étaient apparents et non enduits. C'est au XVIIIe siècle que l'on est venu modifier l'apparence des plafonds.

Sur le palier intermédiaire se trouve une fenêtre. Elle se ferme suivant le principe de double frappe, comme les lucarnes. Cette baie-ci pose question car elle présente une ouverture intérieure bien plus grande que ce qu'elle n'est. Néanmoins, sa hauteur actuelle ne correspond pas à l'ancien plancher. Existait-il réellement une ouverture antérieure qui se situait alors plus haut ? Ou bien la fenêtre était-elle plus haute à un moment donné ?

Le mur sud du palier semble avoir été ajouté contre le mur de façade ouest, comme au premier étage.

Cinq petites pièces ont été créées dans les combles. Ces petites pièces sont toutes en lien avec une lucarne. Sans doute ont-elles servi de chambres à un moment donné. Leurs parois sont fines et servent uniquement à séparer ces pièces des combles, elles ne portent rien.



1. Prise de vue ouest



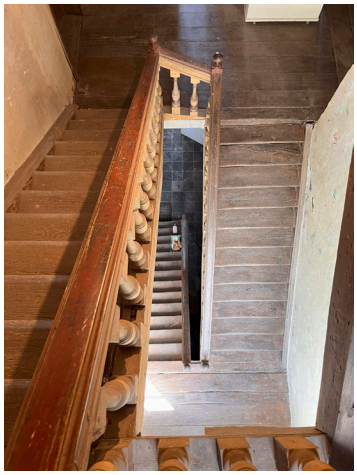
4. Reste d'un sommier sur le mur nord



7. Détail rembarde en bois



2. Prise de vue est



3. Vue d’en haut



5. Détail sommier



6. Détail rembarde en bois



8. Fenêtre mur ouest



9. Détail fenêtre

7.2 Pièce +2/02/O

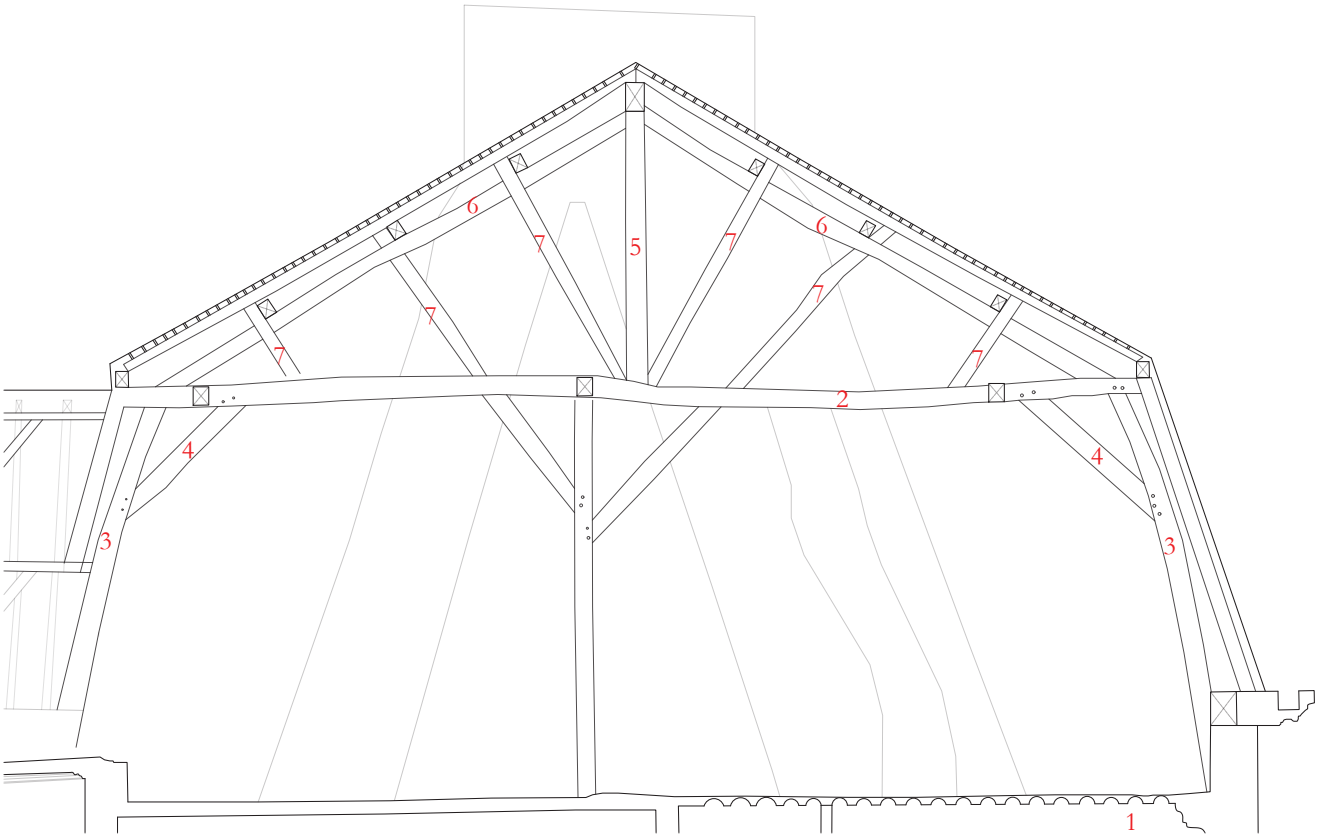
Comme énoncé plus haut, les combles sont vastes et présentent une très grande hauteur. Deux niveaux peuvent être observés : la plus grande partie des combles est plus basse de 13.5cm que la partie surplombant les caves les plus hautes. Cette différence de niveau est intéressante car elle se retrouve dans chacun des niveaux du corps de logis et correspond à l'hypothèse d'un logis primitif plus étroit et moins long.

La charpente en elle-même suit le principe de toiture mansardée. C'est-à-dire qu'elle est composée d'au moins quatre versants plutôt que deux. Ce système permet de gagner en hauteur et dès lors habiter plus aisément les combles. La charpente est légèrement différente d'une charpente mansardée habituelle. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il s'agit là d'un ouvrage réalisé au XVIIIe siècle sur base des éléments récupérés d'une charpente XVIIe. Des numéros indiquent le sens de montage de la charpente ainsi que sa construction en deux phases.

Chaque ferme est composée : d'un entrait, situé dans le plancher (1) ; d'un entrait retroussé (2) ; d'une jambe de force (3) ; d'un aisselier (4) ; d'un poinçon (5) ; d'un arbalétrier de terrasson (6) ; de contrefiches (7) ; et de pannes. Mais ici la charpente a un deuxième poinçon qui permet de soutenir la charpente plus ou moins au milieu de sa largeur. Premier élément particulier : les poinçons ne sont pas alignés. Second élément : une charpente à la Mwwansart se contente normalement d'un seul poinçon. Mais la largeur étant importante et les sections très fines, il était peut-être nécessaire d'ajouter un support complémentaire. Ce poinçon est aligné aux murs des étages inférieurs, celui du dessus est donc décalé par rapport à la descente de charge.

Douze lucarnes à croupe percent la toiture du corps de logis. Les châssis de ces lucarnes sont, comme énoncé plus haut, à double frappe et se ferment aujourd'hui simplement à l'aide de petits morceaux de bois accrochés à un clou.

Autre élément impressionnant dans cette charpente : les cheminées en briques. Elles émergent du plancher du comble en fonction de leur position au premier étage et sont ramenées au faîte du toit, au-delà des croupes.



Le château de Warelles

Ferme de charpente du corps de logis principal

Pauline Ducci

0 0.5 1 m

Echelle



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8. Porte (XVIIe ?)



9. Porte (XVIIe ?)



10. Détail de la porte

Que retient-on ?

• La charpente du XVIIe siècle a certainement été démontée et réutilisée pour réaliser celle que l'on voit aujourd'hui. De nombreux éléments ont été récupérés.

• Les fermes de la grande charpente sont numérotées. Ainsi, nous pouvons observer, du Sud au Nord, les chiffres I-II-III sur les premières fermes et I-II-III-IIII-V sur les suivantes. Ces deux suites de chiffres indiquent que la construction de charpente pourrait avoir été interrompue.

• La moulure visible sur le bas d'un sommier témoigne du fait qu'au XVIIe siècle les solives et les sommiers étaient apparents et non enduits. C'est au XVIIIe siècle que l'on est venu modifier l'apparence des plafonds.

Chapitre 02

Analyse archéologique

8. Etude des ancres

Les ancres peuvent être des éléments intéressants pour la chronologie du bâti. A Warelles, les ancres se déclinent selon trois types. En les étudiant, il est peut-être possible de déceler quelques indices qui aideront à comprendre la chronologie des transformations.

Une ancre est liée à un tirant. Un tirant sert à empêcher les poussées horizontales, l'écartement des murs ou à retenir les cheminées. Une ancre est une barre de fer qui passe dans ce que l'on appelle « l'œil » d'un tirant, qui lui-même traverse le bâtiment.

Le type d'ancre que l'on retrouve à Warelles est « traversante ». Cela signifie que le tirant qui traverse la maçonnerie est terminé par une boucle qui accueille la barre de fer.

Les ancres peuvent avoir des formes variées, elles évoluent au fil des siècles. A Warelles, deux types se distinguent : des barres droites aux extrémités chanfreinées, les plus courantes, et des barres décoratives, ici en forme de chiffres. Les ancres sont munies de marques sur leurs extrémités.

Les ancres traversantes doivent être bloquées dans l'œil du tirant. Les blocages peuvent se faire de différentes manières. Ici, à Warelles, on retrouve trois types de blocage : le crochet de pose, le renflement et le coin.

Afin de pouvoir dresser un corpus chronologique, évoquons une brève chronologie sur laquelle se baser : les ancres en fer forgé ont été utilisées jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les premières étaient droites et traversantes et ensuite est arrivée l'ancre traversée, puis progressivement elles ont été remplacées par des modèles en fonte au XIXe siècle, avec notamment des plaques traversées, elles-mêmes supplantés par l'acier à la fin du siècle.

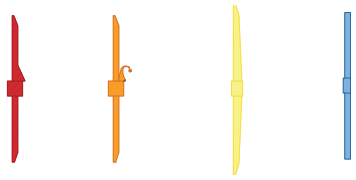
A Warelles, dans la partie château, on retrouve des ancres en fer forgé pour les parties les plus anciennes et des plaques en fonte pour les interventions plus récentes.

Sur la façade ouest, du côté droit, on retrouve des ancres droites avec crochet de pose et des chiffres.

Sur la façade nord du corps de logis on retrouve des ancres droites avec renflement ou avec coin. Ce modèle se retrouve également sur la partie gauche de la façade ouest, ainsi que sur l'aile nord et la partie surélevée de la chapelle. Néanmoins, les ancres de l'aile nord sont posées de sorte à être badigeonnées ou enduites avec la façade, elles sont enfoncées entre les briques. Ce qui signifie certainement qu'au moment où l'aile nord a été créée, et donc les ancres posées, le bâtiment avait pour but d'être enduit ou badigeonné. Tandis que toutes les ancres du corps de logis et de la chapelle sont posées en relief par rapport à la façade. Nous pourrions dès lors bien déceler deux époques différentes à ce niveau-là.

Certaines ancres portent des marques variées, qui peuvent indiquer le forgeron, avoir une valeur symbolique, ou servir de repère historique. D'autres sont utilitaires, précisant l'usage ou l'emplacement de l'ancre dans le bâtiment. A Warelles, il semblerait que les marques soient plutôt identitaires ou utilitaires. Malheureusement plusieurs ancres ont été peintes et d'autres se situent à une hauteur ne permettant pas de les observer aisément.





Le château de Warelles

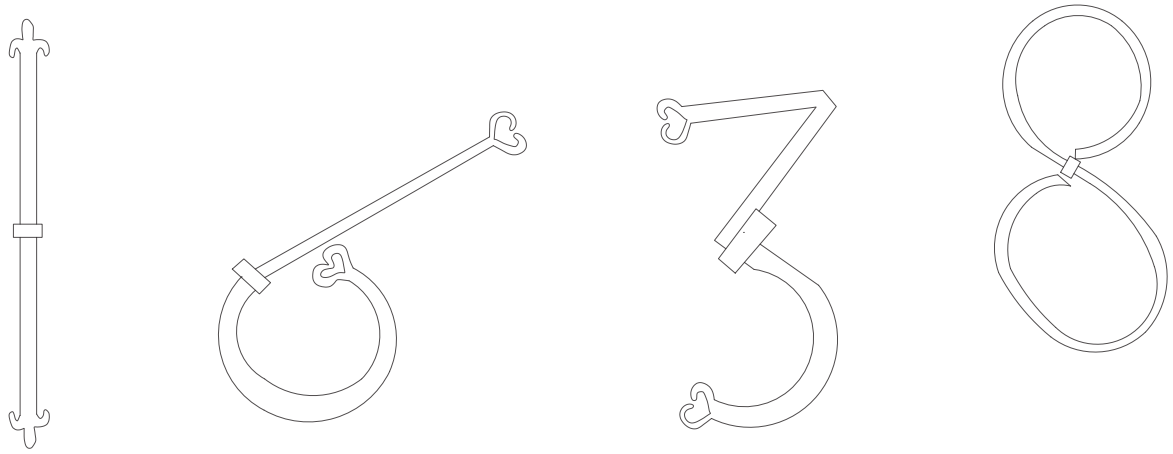
Emplacement des types d'ancres

Pauline Ducci

N

0 0.5 1 m

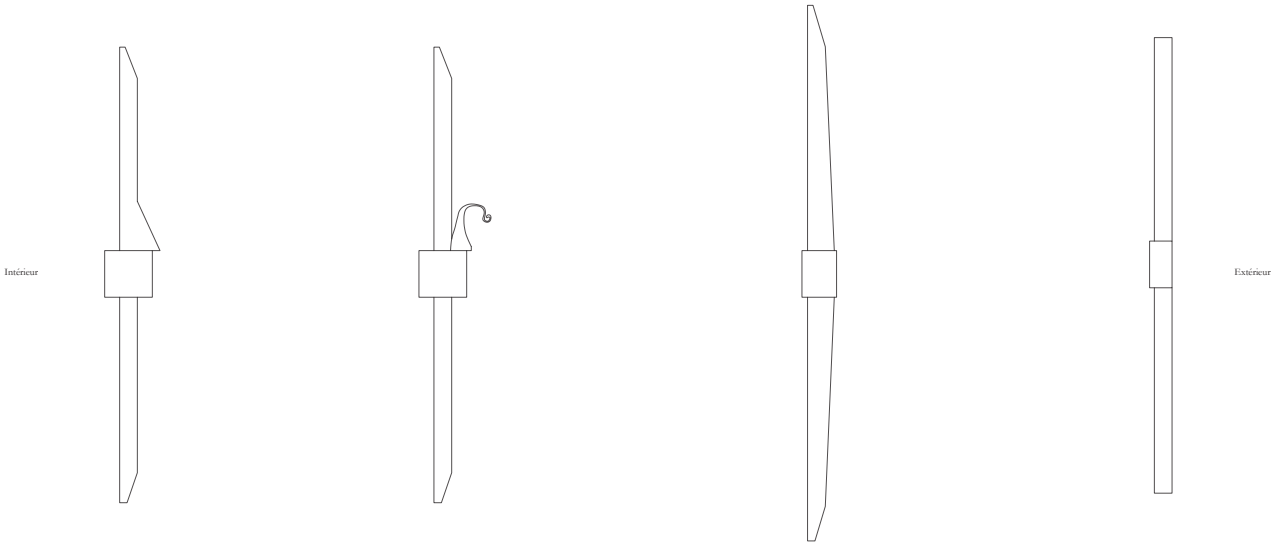
Echelle



Le château de Warelles

Les ancres millésimées de la façade ouest - Sans échelle

Pauline Ducci



Ancre simple et droite
Blocage par système de coin

Façade est
Façade ouest
Façade nord
Chapelle

Ancre simple et droite
Blocage par système de crochet de pose

Façade est
Chapelle

Ancre simple et droite
Blocage par système de coin

Façade est
Façade ouest

Ancre simple et droite
Placée entre les briques dans le but d'être enduite

Façade nord

Le château de Warelles

Les types d'ancres - Vue de profil - Sans échelle

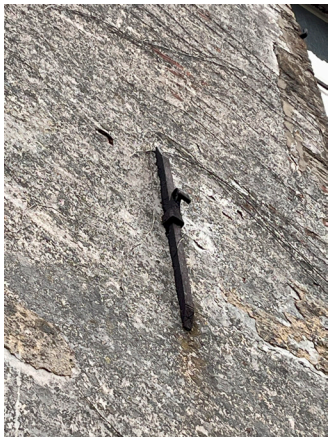
Pauline Ducci






Ancres de la façade est








Ancres de la façade ouest











Ancres de la façade nord, le pont en pierre et la chapelle

Chapitre 02

Analyse archéologique

9. Etude des signes lapidaires

Les signes lapidaires peuvent être des indicateurs chronologiques, tout comme les ancres.

Parmi les signes lapidaires nous retrouvons deux éléments principaux : le type de taille ou de finition et le marquage. A Warelles nous allons nous intéresser au marquage. Le marquage des pierres est représenté par la signature du tailleur de pierre ayant délivré tel ou tel bloc. Cette marque lui permettait de prouver son travail et d'être payé. Dès lors, chaque marque étant propre à un tailleur de pierre en particulier, il peut être intéressant d'essayer de connaître les maîtres carriers afin d'établir une chronologie. Pour cela, nous nous basons sur l'étude de Jean-Louis Van Belle[1] qui nous permettra de rattacher ou non les différentes marques à un tailleur ou une famille de tailleurs.

Douze marques ont pour l'instant été recensées à Warelles. Certaines se retrouvent uniquement sur les parties les plus récentes, soit celles datant de 1725, et d'autres se retrouvent à différents endroits sans suivre une logique particulière. Une hypothèse est donc qu'une partie des pierres a été réutilisée dans le cadre de transformations, comme il se faisait régulièrement à l'époque.

Voici une proposition de chronologie des marques recensées avec le tailleur associé si celui-ci est repris dans l'étude de Jean-Louis Van Belle :

1 **VAN BELLE, Jean-Louis.** *Pour comprendre les signes lapidaires.* **Editions Safrans. 2021, deuxième édition augmentée, 136p. (Collection Précisions, n°3). (ISBN : 978-2-87457-128-2).**



Hypothèse de tailleur : ?

Epoque : XVIIe



Hypothèse de tailleur : ressemblance avec la famille HANICQ ou LEGRUE (XVIIe)

Epoque : ?



Hypothèse de tailleur : ressembmance avec la famille LE PRINCE (VIe)

Epoque : ?



Hypothèse de tailleur : ressemblance avec QUAIRIERE Quentin (1682-1735)

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : famille BAUDRY (XVIIe-XVIIIe)

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : HERMAN Guillaume (XVIIe)

Epoque : ?



Hypothèse de tailleur : ? Pourrait être le même signe que la famille VAN RECK

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : famille VAN RECK, Ecaussines

Epoque : deuxième moitié du XVIIe siècle. Mais cette marque se retrouve à Enghien en 1721 et en 1724.



Hypothèse de tailleur : TRICOT (XVIIIe)

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : ?

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : DERIDEAU Robert (1703-1785)

Epoque : XVIIIe



Hypothèse de tailleur : DERIDEAU Philippe (1655-1729)

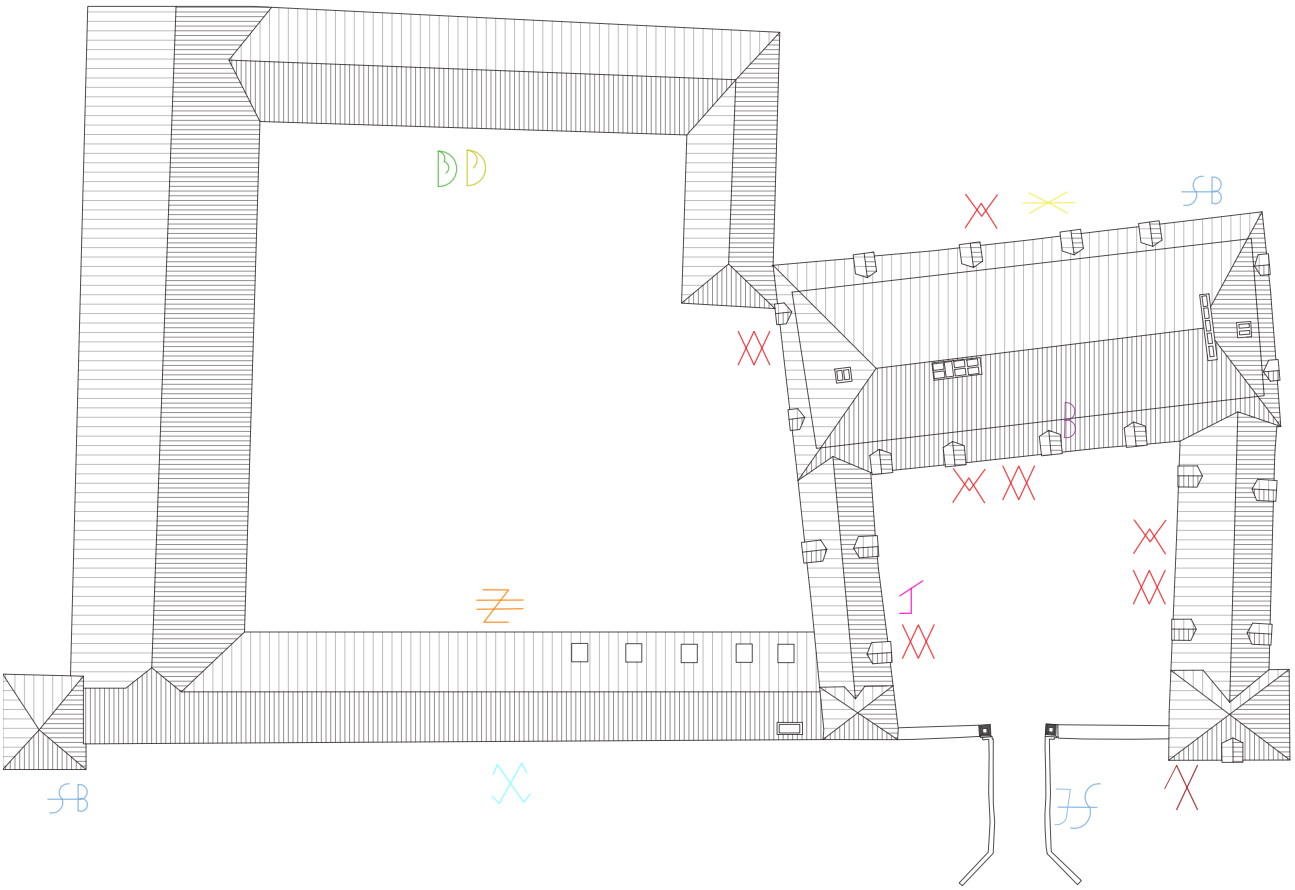
Epoque : XVIIIe

La plupart des pierres marquées datent du XVIIIe siècle, époque des grandes transformations de Warelles. Mais une interrogation persiste au niveau de la première marque, celle semblant représenter un S et un B que l'on retrouve sur la chaîne d'angle au pied de la tour sud ainsi que sur une pierre de l'encadrement de la porte la plus au nord de la façade ouest. Cette pierre serait-elle une preuve qu'une tour nord-ouest existait ? Ce qui aurait créé un ensemble d'au moins trois tours et une maison.

Un autre doute pèse sur la septième et la huitième marque, celles représentant des X ou des W. D'après les explications données par l'un ou l'autre petit reportage sur Warelles, ces marques sont attribuées à la famille WINCQZ (XVIIe-XVIIIe), grande famille de carriers à Soignies. Mais les signatures de cette famille que nous présente Jean-Louis Van Belle ne ressemblent pas réellement à celles que l'on retrouve à Warelles. Ces marques semblent appartenir à la famille VAN RECK, d'Ecaussines. Cette famille est active pendant la deuxième moitié du XVIIe siècle. Mais cette marque se retrouve à Enghien en 1721 et en 1724. Mais alors vient une autre question : de quelle carrière proviendraient les pierres ?

Il est difficile de connaître la provenance des pierres utilisées à Warelles. Les seules pierres marquées sont les pierres calcaires. Nous pourrions donc supposer qu'elles viennent de Soignies et d'Ecaussines, deux villes possédant à l'époque (et encore aujourd'hui) des carrières de calcaire. Ces deux villes étant à une quinze-vingtaine de kilomètres de Warelles. Comme expliqué au début de ce travail, la pierre blanche provenait certainement d'Enghien et le grès de Tubize.

Concernant les techniques de taille et de finition, à Warelles nous retrouvons principalement la taille réalisée au ciseau. Les escaliers descendant à la cave semblent avoir été taillés à l'aide d'une boucharde et l'une ou l'autre pierre individuelle semble avoir été taillée à la pointe. Mais globalement le ciseau est le principal outil.





Le château de Warelles

Situation des signes lapidaires

Pauline Ducci

N

0 0.5 1 m

Echelle

Chapitre 03

Synthèse patrimoniale

03

Chapitre 03

Synthèse patrimoniale

Cette troisième partie du travail consiste à résumer et ordonner les informations récoltées dans les deux premières parties de ce travail afin de proposer une synthèse. Cette synthèse permettra de comprendre l'hypothèse de phasage de Warelles et la valeur patrimoniale des différents éléments.

Comme expliqué en introduction de ce travail, j'ai décidé de m'intéresser à cet ouvrage afin de tenter d'apporter des informations. La ferme et le château de Warelles ne sont pas largement documentés, au contraire, et les informations que l'on nous donne sur ce domaine sont relativement résumées. Ce qui a pour conséquence d'ignorer la réelle valeur du bien. Cet édifice est en partie inoccupé et ne semble pas être en voie de restauration. Il est donc intéressant de documenter cet ensemble afin qu'une trace soit laissée en cas de dégâts irréversibles.

Grâce au phasage, nous verrons que Warelles est un exemple très intéressant de l'évolution d'une seigneurie en campagne dans notre région. Cette seigneurie suit exactement le principe d'évolution présenté par Clémence Matthieu[1].

Même lorsqu'il n'était pas habité par un seigneur, Warelles a été transformé, adapté et utilisé de multiples façons. Aujourd'hui encore, malgré son inoccupation partielle, le domaine continue d'évoluer. Cet ensemble est un merveilleux exemple d'évolution continue.

Je trouve donc intéressant de présenter une hypothèse de phasage afin de mieux percevoir cette évolution d'une seigneurie dans notre région.

1 Référence expliquée dans la partie I, au point 2 de ce travail.



Vue de la façade est et de l'aile sud depuis les combles de l'aile nord - DUCCI Pauline

Chapitre 03

Synthèse patrimoniale

1. Synthèse archéologique et phasage

Comme énoncé dans la partie I, Warelles est évoqué depuis le XIIIe siècle et a constitué, jusqu'au XIXe siècle, une seigneurie. Les premières évocations de Warelles se trouvent sous forme de textes et non d'illustration quelconque. Nous ne pouvons donc pas savoir à quoi ressemblait les édifices liés à la seigneurie de cette époque si lointaine.

Mais nous savons qu'en 1566, Jean II d'Yve ou « Messire Van Dyve » était seigneur de Warelles et les biens étaient notamment constitués de :

« […] maison, cours et cense de Warelles. Trois gardins tenans à ladite cour contenant ensemble deux bonniers et demi ou environ. […] Douze bonniers un journel de terre labourable gisans sur la couture de la Wastinne en plusieurs pieux en ce compris six journels de blocq gisans devant le grand tilloel dudit Warelles. La tour tenant enjoindant l'un ou l'autre en tout en une pièce contenant les douze bonniers un journel ou environ, tenans d'un côté à la rue de Fordes à Warelles en allant de là en droit à Rebecq, d'autre côté tenans tout du long à la rue de Lottes, trier chemin à l'héritage de Pierre Ernant, quartemens à l'héritage Janin Lefebre des le [?], aussi tenans aux trois gardins de ladite cour en cense dudit Warelles. […] Encore un gardin prêt pâturages en aulnois y compris le petit vivier dudit Warelles contenant en grandeur six journelles ou environ, gisans devant ladite maisons à l'autre côté de ladite rue venant de Fordes à Warelles en y tenans tout du long, l'autre tenans au fournil de ladite cours. [?] au bois appartenant à messire Jean Dÿve chevalier seigneur de Traulie, d'Audelincamps et gouverneur de la ville d'Avesnes. Monseigneur en [?] acquit aux pauvres d'Enghien quartemens tenant à la digue du grand vivier dudit Warelles en tenant aussi à un blocq appartenant à la cour et cense de Warelles. […] Encore un gardin gisans emprés ladite cour de Warelles […] devant le grand tilloel dudit Warelles contenant en grandeur compris le grand vivier dudit Warelles cinq journels ou environ, tenans à la chapelle dudit Warelles, l'autre côté tenans du long à un blocq appartenant en dépendant de ladite cours de Warelles. […]»[1].

Il y avait donc dans la deuxième moitié du XVIe siècle une maison, une partie ferme, une ou plusieurs cours et des jardins tenant à une cour, ainsi qu'une chapelle, un petit vivier, un grand vivier et un fournil.

En 1604 le seigneur de Warelles donnait à

1 [auteur inconnu], dénombrement de warelles, 1566. fondation d'arenberg, enghien, belgique. carton 51-31, sem. 434.

cense à Estiene Fouchart :

« le court et censse dud Warelles avec ses appendand »[2].

Il y avait donc au moins une cour et des dépendances.

Entre 1692 et 1698, dans un cartulaire des cens et rentes appartenant au seigneur de Warelles, un paragraphe est dédié au « *Château de Warelles avec ses appartements* »[3]. Ce paragraphe indique :

« Le Château et maison seigneuriale avec les salles, sallettes, chambres, cuisine, cours et chapelle que monseigneur Fr a fait bâtir et ériger où elle est présentement enclos par murailles et fosses de ladite cours et maison L'ayant fait bénir le quatrième jour du mois de septembre 1618 par […] ».

Nous savons donc que la bénédiction de la chapelle a eu lieu en 1618, soit certainement peu après sa construction si l'on suit la logique de bénédiction des édifices catholiques. Nous savons également que celle-ci était alors entourée de murailles, fosses, de la cour et de la maison. Et enfin nous savons que la maison était composée, en 1693, de salles plus ou moins grandes, d'une cuisine et de chambres. Dans le même texte, le premier paragraphe indique le nom du propriétaire de Warelles :

« […] appartenant à noble Seigneur Messire Jean Maximilien d'Yve à lui venant le patrimoine de par Seigneur Messire Philippe René d'Yve vivant Seigneur desdits lieux Ottiche Audelincamps et son père vivant Gouverneur de la ville et châtellenie d'Ath […] ».

Dans les faits, nous pouvons nous baser sur un élément presque irréfutable : les ancres millésimes présentant l'année « 1638 » placées en haut du 1er étage et visibles sur la façade ouest du corps de logis. D'autres éléments viennent accompagner celui-ci, notamment : les épaisseurs de murs, les différences de niveau, le décalage des baies et le sens de portée des éléments structurels des planchers.

2 godet, jean. warelles au fil du temps. annales du cercle archéologique d'enghien, 1958-1959, tome onzième, p. 272-286.

3 [auteur inconnu], terrier et cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneurs de warelles gisant à la paroisse de petit-enghien, 25 avril 1693. fondation d'arenberg, enghien, belgique. carton 50-31, sem. 409.

1.1 La première grande phase de construction connue - une «maison haute» dans le Hainaut

Le 4 septembre 1618, la chapelle dont on évoque la présence dans le cartulaire des cens et rentes de 1692 se fait bénir. Cette chapelle fut érigée par le seigneur de Warelles Philippe-René d'Yve de Bavay.

Entre 1692 et 1698 la chapelle était entourée de murailles, de fosses, d'une cour et d'une maison. La maison était constituée de salles et salettes, de chambres et d'une cuisine. A ce moment-là, c'est Jean-Maximilien d'Yve qui est seigneur de Warelles à la place de son père, Philippe-René d'Yve de Bavay. Mais il meurt à Petit-Enghien le 17 janvier 1692, laissant le domaine à son frère, Jean-Philippe-René d'Yve de Bavay, le nouveau seigneur de Warelles.

Ce dernier fait baptiser au moins quatre de ses enfants à l'église de Petit-Enghien[1].

Il est potentiellement le seigneur qui a modifié le château de Warelles en l'élargissant vers l'Est. On parle de salles, salettes, chambres et cuisine, ce qui paraît être relativement beaucoup pour ce que l'on considère être l'état le plus lointain connu (phase 1). Je suppose donc que le corps de logis a été élargi entre 1692 et 1706 (date de la mort de Jean-Philippe-René d'Yve de Bavay).

Je reprends :

Tout d'abord, l'hypothèse de la phase la plus ancienne, encore visible en partie aujourd'hui, serait celle d'un édifice rectangulaire faisant la longueur des travées millésimées et la largeur correspondant à la moitié du corps de logis actuel. Ce logis était alors accompagné de la chapelle qui était plus basse et moins large. L'hypothèse s'étend jusqu'à penser que la tour sud pouvait également être présente à cette époque, ainsi qu'une tour nord-ouest. Cette tour nord-ouest correspondait alors potentiellement à la travée reprenant la cave -1|09|O.

Cette première phase correspondrait au seigneur Philippe-René d'Yve de Bavay, qui aurait fait construire la chapelle vers 1618. Le corps de logis millésimé 1638 aurait pu être construit plus tard par le même seigneur, ou par son fils Jean-Maximilien d'Yve.

Il pourrait s'agir d'une autre chapelle, aujourd'hui détruite, mais le texte repris ci-dessus précise que la chapelle qui a été bénie en 1618 est bien celle que l'on décrit dans le texte de 1692. Il s'agit donc potentiellement bien d'une chapelle placée à l'endroit de celle que l'on voit aujourd'hui.

Plusieurs éléments me font pencher pour cette hypothèse :

- Le millésime 1638 qui ne couvre qu'une partie non centrée du corps de logis. Ces ancres-là ne sont pas alignées aux autres ancres du même étage sur le reste de la façade ouest. Elles sont plus hautes que les autres. De plus, elles correspondent parfaitement aux ancres avec crochet de pose en volute que l'on retrouve au rez-de-chaussée. Toutes ces ancres ne se retrouvent pas sur la façade est. Ce qui laisse donc à penser qu'elles ne font pas toute l'épaisseur du corps de logis actuel et qu'elles correspondent donc à un corps de logis plus étroit.
  Les ancres avec crochet de pose sont identiques à certaines ancres que l'on retrouve sur la chapelle, or, ce type d'ancre ne se retrouve nulle part d'autre.
  Les ancres ne sont pas alignées aux fermes de la charpente et donc pas non-plus aux entraits actuels.
- L'épaisseur des murs. Le mur de façade ouest et le mur de façade est

1 **GODET, Jean. La gentilhommière de Warelles.** *Table alphabétique des anciens registres des baptêmes de petit-Enghien (de 1664 à 1730). Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, **1958-1959, tome onzième, p. 268.**

n'ont pas la même épaisseur. Il est beaucoup plus épais à l'ouest. Cette épaisseur plus importante se retrouve par contre sur le mur intérieur du milieu, celui qui sépare la partie ouest de la partie est. Dans les caves, une épaisseur de mur identique se retrouve dans les caves -1|01|O, -1|02|O, -1|06|O et -1|09|O, cette épaisseur est plus importante que celle des murs des autres caves. Les murs de la chapelle correspondent à ces épaisseurs également.

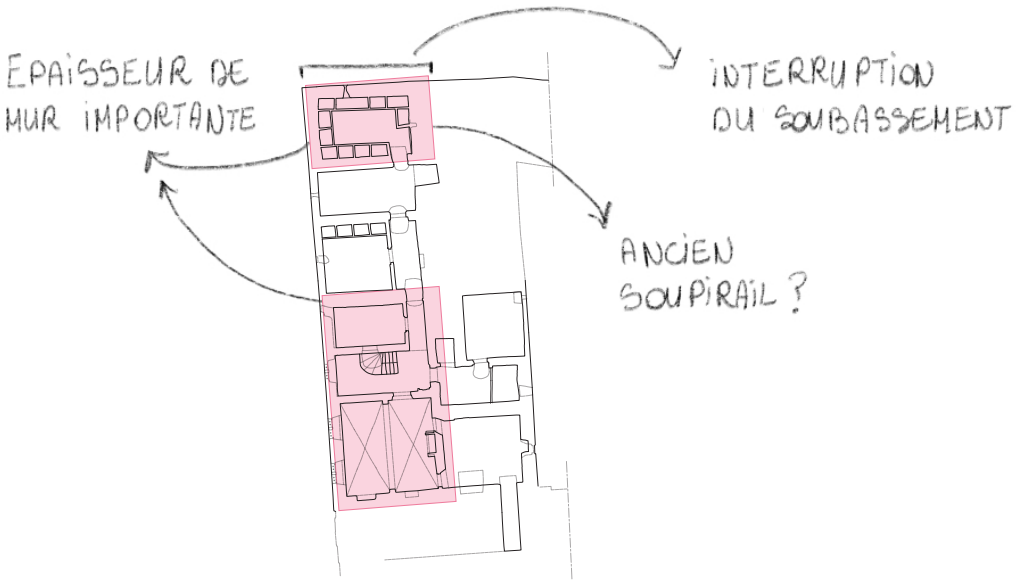
A l'étage, les baies des travées correspondant au millésime ont un enfoncement au niveau de leur allège. Cette irrégularité ne se retrouve nulle part ailleurs. Peut-être s'agissait-il de baies à coussièges[2] ?

- La différence de niveau que l'on retrouve à quasi tous les étages. Cette différence de niveau se calque sur la hauteur des caves placées sous les travées millésimées. Elle se retrouve exactement sur l'hypothèse du plan du premier état du corps de logis.
- La plupart des baies de la façade ouest sont alignées à celles de la façade est, à l'exception de celles sous le millésime. Elles ne correspondent absolument pas aux baies de la façade est.
- L'extrémité nord de la grande salle a un sens de portée opposé aux autres pièces du corps de logis mais identique aux pièces sous le millésime.
- Les murs de la cave -1|09|O sont d'épaisseur identique aux murs des caves sous le millésime et la petite ouverture présente dans le mur est de la cave laisse à penser que cette face donnait sur l'extérieur à un moment donné.

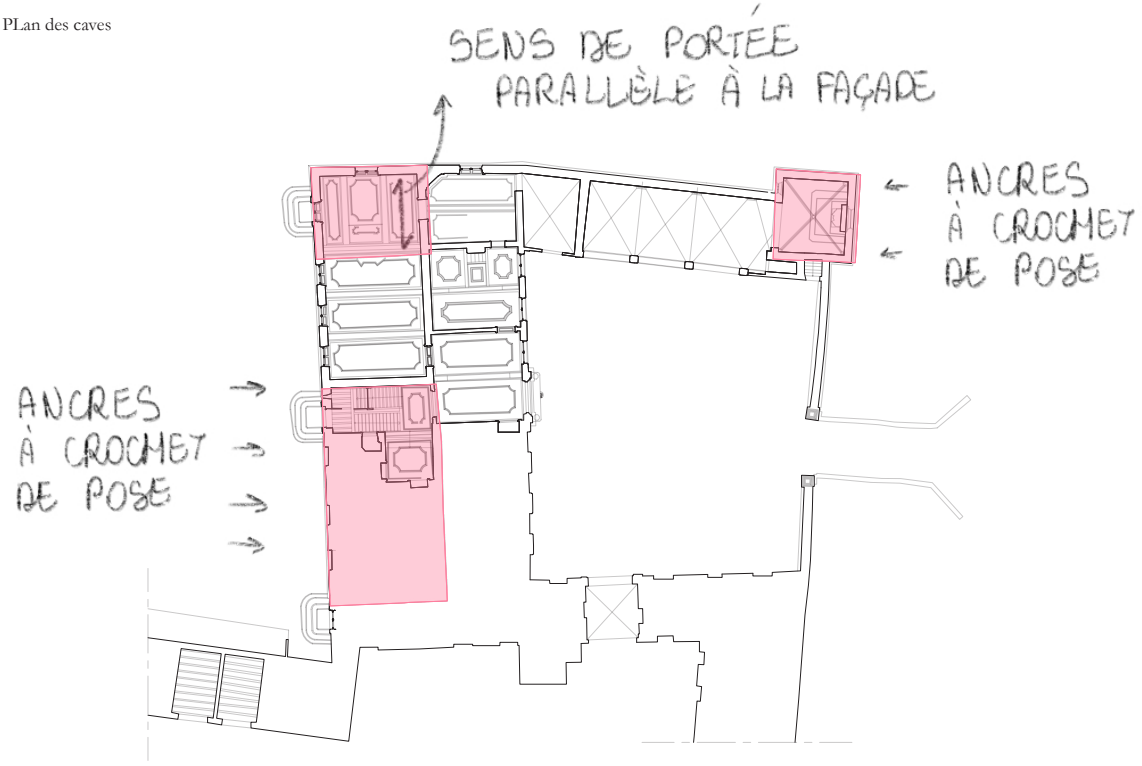
Cela reste évidemment de l'ordre de l'hypothèse, une étude archéologique plus approfondie pourrait apporter plus de précisions et de réponses.

Dans cette hypothèse, une zone reste néanmoins floue. Il s'agit de l'endroit où la façade sud de ce premier corps de logis était alors positionnée. Une hypothèse basée sur la présence de l'ancre dans la pièce +1|04|O et de l'emplacement du mur sud de la cave -1|02|O laisserait penser que le corps de logis s'arrêtait à cet endroit. De plus, au seuil de la porte séparant la pièce +1|03|O de la pièce +1|05|S on aperçoit de la pierre. Cette pierre est recouverte du plancher en bois et fait le lien entre la différence de niveau qui sépare les deux pièces. Je ne trouve pour l'instant aucune explication à cet élément en pierre, si ce n'est qu'il pourrait être un vestige d'une éventuelle ancienne façade (primitive ?). En effet, cet élément en pierre est situé juste au-dessus du mur de la grande cave voûtée. En plus de cela, d'importantes fissures sont visibles aux arêtes de tous les murs accolés à celui-là. Dans un bâtiment ancien, lorsque des parties ont été ajoutées à un édifice existant, des fissures peuvent apparaître car les différentes parties bougent continuellement mais pas toujours de la même façon, ce qui peut à un moment donné créer des détachements. Serait-ce un indice permettant de justifier que la façade primitive suivait bien le mur sud de la grande cave voûtée ? Une seconde fissure importante confirme cette hypothèse. Il s'agit d'une couture du même type que celle présente sur la façade sud. Elle est située à l'endroit de la façade sud primitive et est visible sur la façade ouest, côté jardin.

2 Un coussiège est un banc ménagé dans l'embrasure d'une fenêtre. Pérouse de Montclos, J.-M. (2011). Architecture : Méthode et vocabulaire. Éditions du Patrimoine. Dernière édition, page 225.



PLan des caves



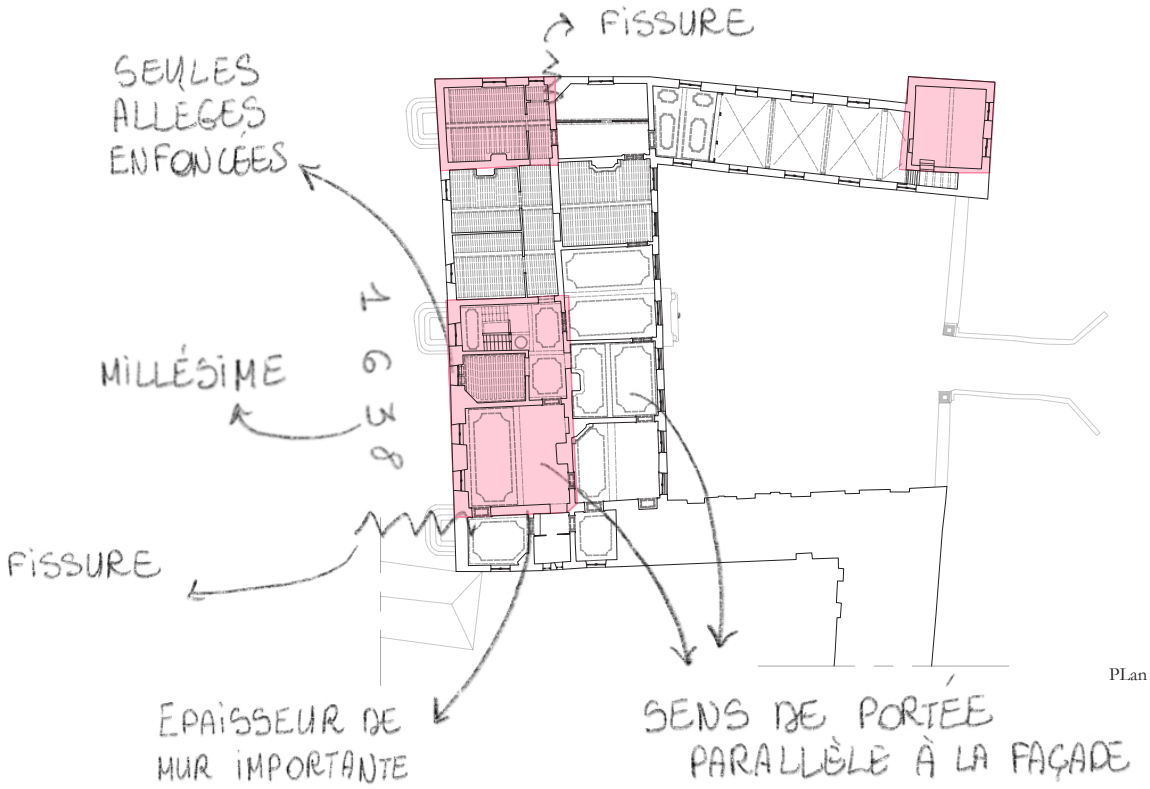
PLan du rez-de-chaussée

Phase 1
1638 (chapelle en 1618)

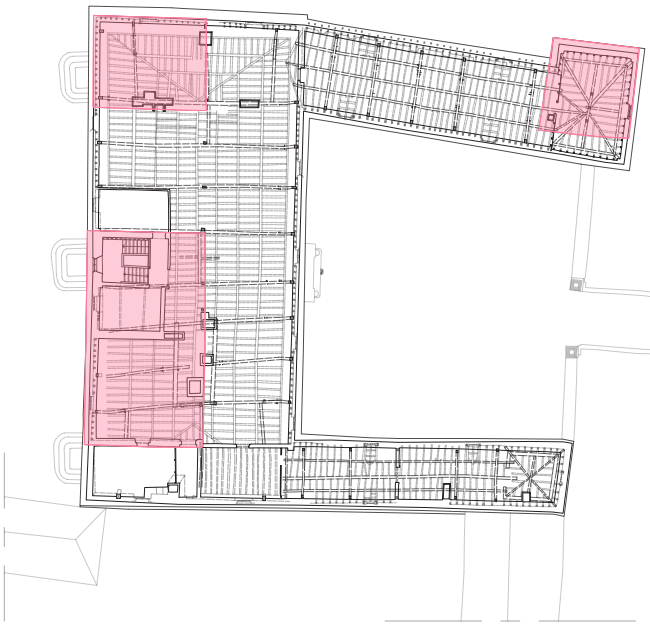
Le château de Warelles

Hypothèse de phasage - Plan

Pauline Ducci



PLan de l'étage



PLan des combles



N Echelle

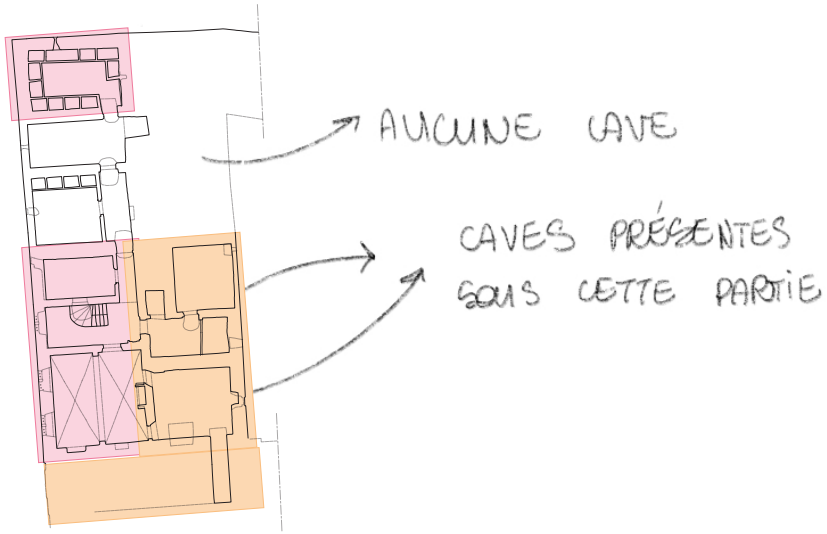
1.2 La « maison haute » est élargie vers l'Est

Comme expliqué ci-dessus, je pose l'hypothèse de l'élargissement de la maison vers l'est entre 1692 et 1706 lorsque le seigneur de Warelles était Jean-Philippe-René d'Yve de Bavay.

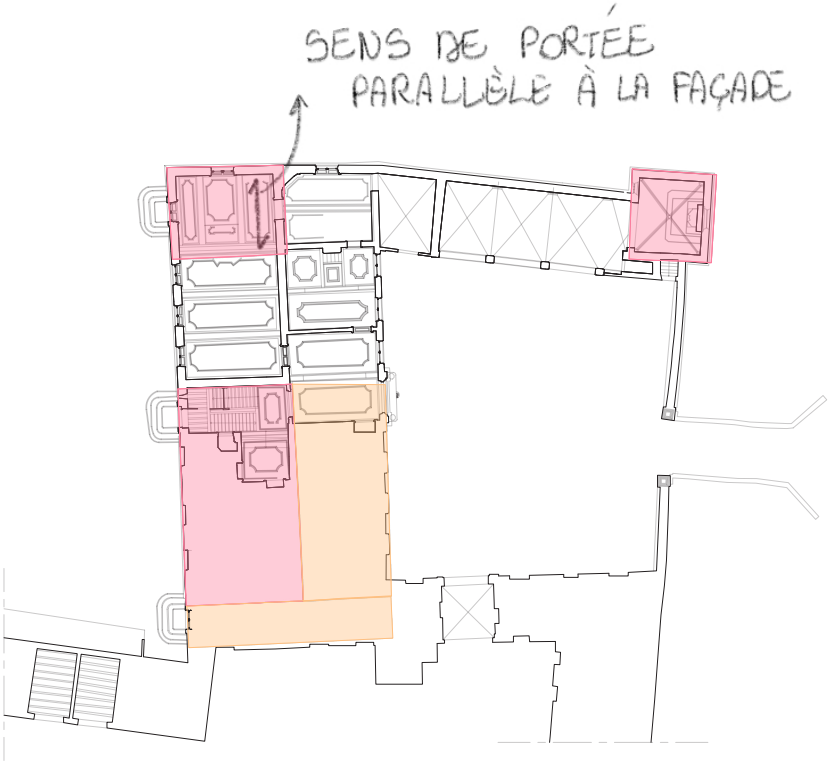
Cette hypothèse reste floue. Plusieurs indices indiquent bien que l'édifice primitif a été élargi vers l'est (et pourquoi pas aussi en partie vers le Sud) : notamment le sens de portée de la structure des pièces côté Est, la présence de la cave au Sud-Est et les marques des trois premières fermes de charpente allant de I à III du Sud au Nord :

- La partie sud de la façade est ne présente pas d'ancre visible. Cela signifie donc que le sens de portée de la structure se fait parallèlement à la façade, ce qui est en effet le cas. Ce sens de portée est identique à la partie primitive du corps de logis. Il semblerait donc plausible que l'édifice ait été élargi vers l'Est en suivant la structure déjà présente. En revanche, tout le reste du corps de logis actuel (mis à part l'hypothèse de la tour nord-ouest) voit son sens de portée perpendiculaire à la façade.
- Les caves -1|03|E et -1|04|E : il s'agit là des seules caves situées dans cette épaisseur du corps de logis.
- La charpente : comme expliqué dans le chapitre concernant son analyse, les trois premières fermes en partant du Sud portent des marques allant de I à III et les cinq dernières fermes portent les marques de I à V. Il y a donc eu une interruption du chantier, ou simplement une construction en deux phases. La première phase semble correspondre à l'idée de l'élargissement du corps de logis primitif vers l'Est.

Bien entendu, il s'agit à nouveau d'une hypothèse. L'édifice a été remanié à de multiples reprises et il n'est pas toujours aisé d'en comprendre la chronologie.



PLan des caves



PLan du rez-de-chaussée

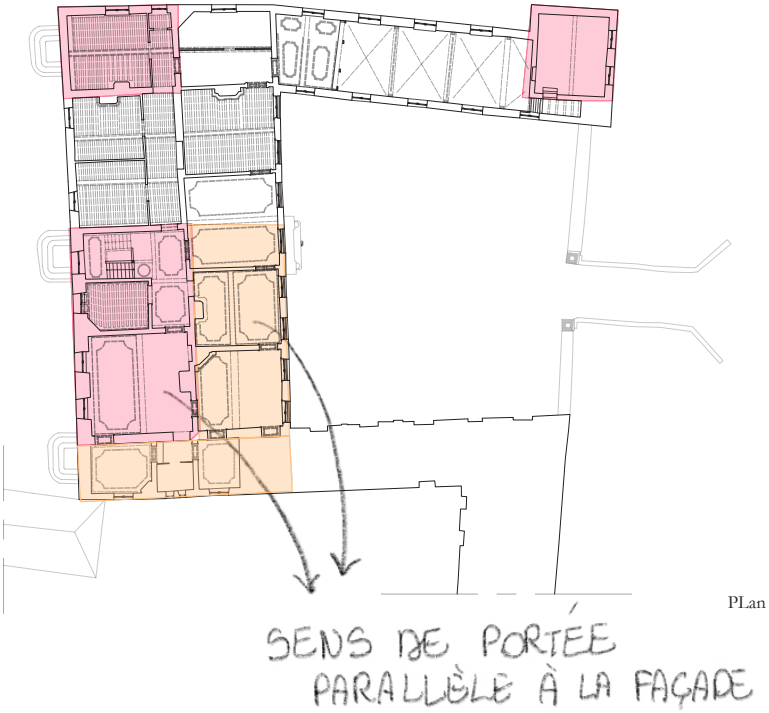
Phase 1
1638 (chapelle en 1618)

Phase 2
1692 - 1706

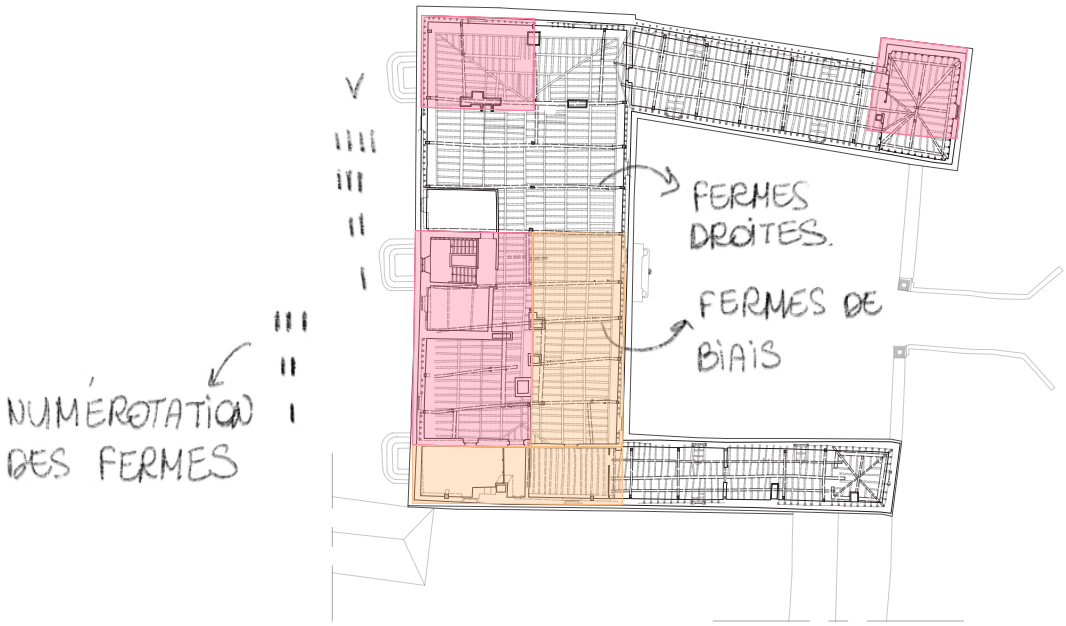
Le château de Warelles

Hypothèse de phasage - Plan

Pauline Ducci



PLan de l'étage



PLan des combles

0 1 3 5 m

N Echelle

1.3 Une « maison longue »

Le corps de logis que nous connaissons aujourd'hui va de la façade sud à la façade nord sans interruption. Or, si l'hypothèse d'une tour nord-ouest se confirme, le bâtiment aurait donc bien été élargi du corps de logis primitif à la tour en question. C'est bien l'hypothèse la plus plausible. A nouveau, aucun document iconographique permet de l'affirmer, mais quelques indices relevés dans l'analyse archéologique permettent une justification :

- Les caves : en effet, si l'on observe le plan, on peut voir que les caves 1 à 2 et 6 à 9 sont alignées sur la moitié de la largeur du corps de logis. Suivant cette hypothèse, les caves 7 à 8 auraient dès lors été ajoutées lorsque l'on a joint le corps de logis à la tour nord-ouest. L'épaisseur des murs des caves 1,2,6 et 9 est quasi identique et bien supérieure à celle des murs des caves 7 et 8. Notamment au niveau de la façade.
- Les ancres. Comme expliqué plus haut, les ancres de la façade ouest sont différentes d'un côté à l'autre. Celles des travées millésimées ont un crochet de pose à volute, elles sont identiques à certaines ancres de la chapelle, tandis que les ancres au nord de la façade sont droites et tiennent à l'aide d'un renflement ou d'un coin. Elles semblent, au vu des distances qui les séparent, avoir été placées à intervalle régulier entre la première ancre du millésime et la tour nord-ouest.
- Le double soubassement de la façade nord. Cette curiosité correspond parfaitement à l'endroit où se situe le mur est des caves en question. Est-ce une coïncidence ? La correspondance semble parfaite mais il est difficile de savoir pourquoi ce double soubassement existe.
- Une couture. Elle se situe juste au-dessus du double soubassement en question, dans l'alignement du mur est des caves. Cette couture semble être celle correspondant au joint entre la première phase de la façade nord (la tour nord-ouest) et la seconde phase de cette façade, soit l'élargissement du corps de logis que l'on verra plus loin.
- Le mur séparant les pièces ouest des pièces est du corps de logis est de la même épaisseur que celui de la façade ouest aux travées ajoutées. Il est par contre moins épais que celui de la façade est.
- Les murs de la partie est ne correspondent pas aux murs de la partie ouest.

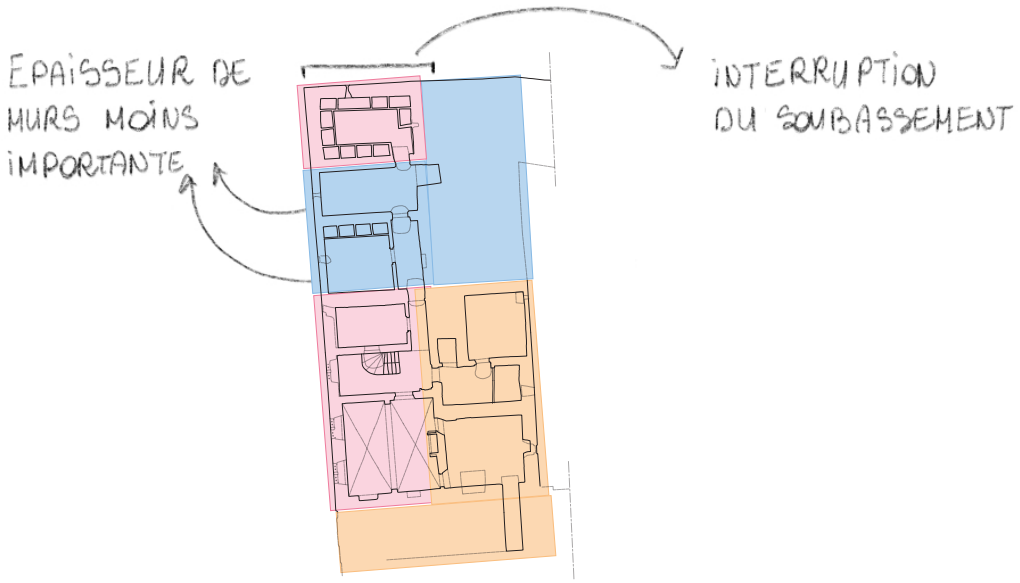
Je suppose que cette phase s'est déroulée entre 1692 et 1717. Nous avons expliqué plus haut que la seconde phase aurait potentiellement pu être réalisée par Jean-Philippe-René d'Yve de Bavay entre 1692 et 1706. Ce dernier transmis le domaine de Warelles à son fils Aantoine-Philippe-René-Benoît d'Yve qui décéda le 1er novembre 1717. Son fils Gaspard-Henri-René d'Yve pris dès lors le relais en devant à son tour seigneur de Warelles. Mais nous verrons plus bas que celui-ci fit certainement réaliser la dernière campagne de modification, ce pourquoi je suppose que la troisième phase a été réalisée juste avant le passage du domaine à Gaspars-Henri-René d'Yve, soit entre 1692 et 1717.

Je suppose qu'une toiture mansardée a été placée dès la seconde phase. La troisième phase ayant commencé après un petit temps d'arrêt. Ou qu'elle ait été remplacée entre la seconde et la troisième phase, elle aurait d'abord été remplacée sur le bâtiment existant, pour ensuite construire la seconde phase qui a été recouverte.

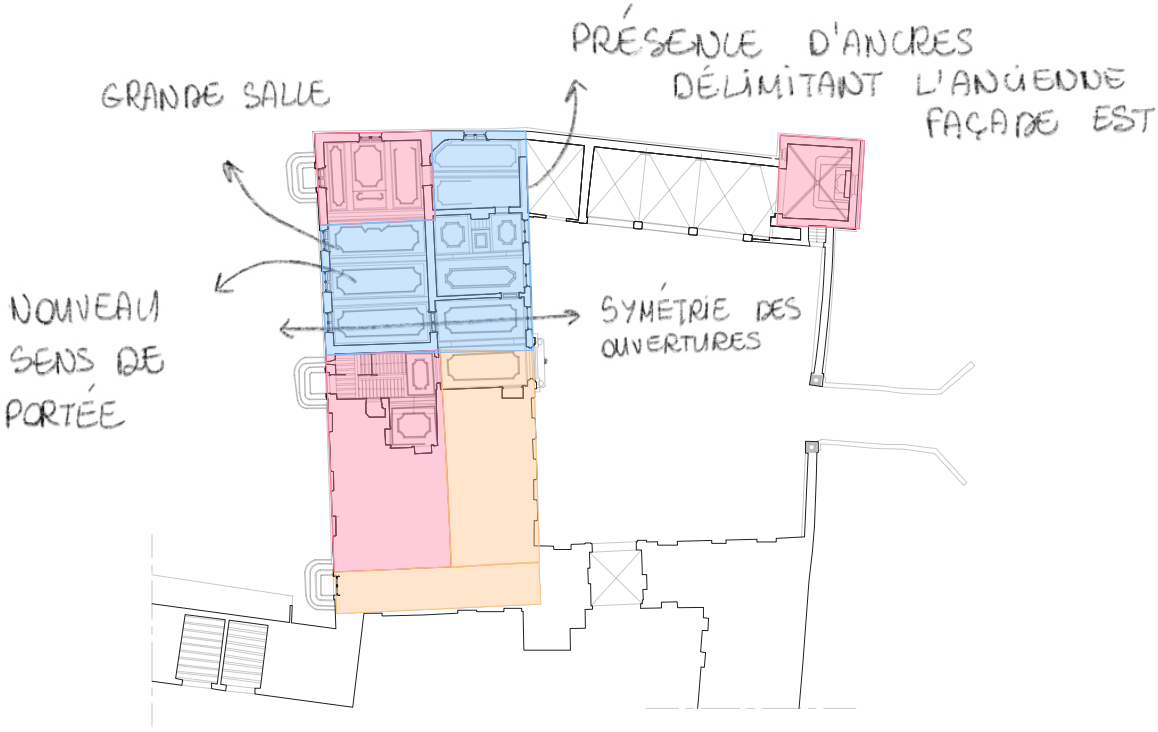
Ou alors, seconde hypothèse, la toiture

mansardée est placée à partir de 1721, en deux phases toujours. Pourquoi cette seconde hypothèse ? Car la corniche en pierre, relativement imposante, recouvre en partie les deux ailes du château. Elle aurait donc été posée lors de leur création, et la toiture dès lors aussi, ce qui nous amènerait à penser que la toiture mansardée date de la quatrième phase.

Je suppose que l'escalier d'honneur ainsi que l'escalier de la cave ont été créés à ce moment-ci. Afin de permettre une circulation plus aisée.



PLan des caves



PLan du rez-de-chaussée

Phase 1
1638 (chapelle en 1618)

Phase 2
1692 - 1706

Phase 3
1692 - 1717

Le château de Warelles

Hypothèse de phasage - Plan

Pauline Ducci



PLan de l'étage



PLan des combles



N Echelle

1.4 Création d'un ensemble XVIIIe

Nous sommes au début du XVIIIe siècle, Antoine-Philippe-René-Benoît d'Yve, seigneur de Warelles, est décédé, laissant le domaine de Warelles à son fils, Gaspard-Henri-René d'Yve, seigneur de Warelles à son tour. Je suppose que les plus grosses transformations de Warelles ont été réalisées à ce moment-là. Les « grandes transformations » comportent notamment la construction des deux ailes du château, les bâtiments actuels du corps de ferme ainsi que les modifications de certaines baies et de la porte.

Plusieurs éléments me laissent pencher pour cette hypothèse :

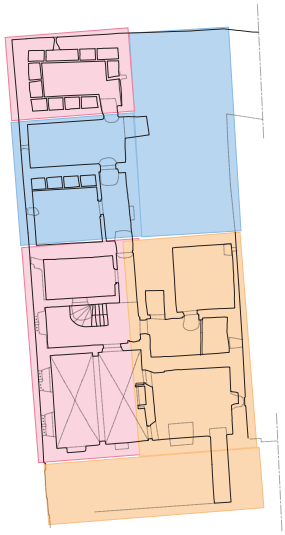
- La dalle millésimée 1724 : il n'est pas courant de trouver une dalle en demi-lune posée sur le sol, au pied d'une porte d'entrée. L'hypothèse que je pose est que cette dalle aurait été placée lors de la modification de la porte d'entrée. Les décors que l'on voit aujourd'hui dateraient dès lors de 1724.
- Les ancres : deux ancres sont visibles à l'étage, dans la première pièce de l'aile nord. Ces deux ancres suivent le rythme et le dessin des autres ancres présentes sur la façade est. Elles attestent de l'ajout de l'aile nord contre la façade est. Dans cette même pièce, la porte pourrait avoir été, lors de cette phase, une fenêtre. Deux fissures vont des coins supérieurs de la porte jusqu'au plafond. Peut-être correspondent-elles à l'endroit de la fenêtre ayant été rebouchée ? L'existence d'une fenêtre à cet endroit aurait été plausible en tout cas.
- A l'étage, dans la pièce +1|11|E, l'arête du coin nord-est est visible et semble présenter aucune irrégularité, comme si les deux murs avaient bien été construit en une seule fois.
- La différence de niveau entre la charpente de l'aile nord et celle du corps de logis, ainsi que la différence de type de charpente et de qualité de charpente.
- La couture sur la façade sud atteste de l'ajout de l'aile sud.
- Un millésime visible au-dessus de la porte charretière indique une date qui se situe entre 1723 et 1726, il est difficile de voir de quel chiffre il s'agit. Deux blasons de forme ovale s'entremêlent sous la date.
- D'après les écrits[1], une pierre indiquant « *CETTE PIERE A / TE MISE LE 19 /AVRIL 1721 / PAR MSR GHR/ DYVE BARON DOSTICHE* » serait présente sur la façade sud de l'aile sud également. Il s'agirait donc bien de Gaspard-Henri-René d'Yve. Mais je n'ai pas retrouvé cette pierre en question.
- L'aile nord vient comme enrober la chapelle, ce qui semble bien démontrer qu'elle a été construite après celle-ci.
- Je suppose que les deux ailes et le corps de ferme ont été construits à la même époque car elles semblent relativement homogènes et les marques de tailleurs de pierre correspondent. Mais je n'ai pas analysé cette partie de l'ensemble, ce pourquoi je laisse la ferme et les ailes dans une seule et même dernière phase.

C'est à cette époque que les baies ont également été modifiées. Celles de la façade est sont surbaissées et ne présentent pas

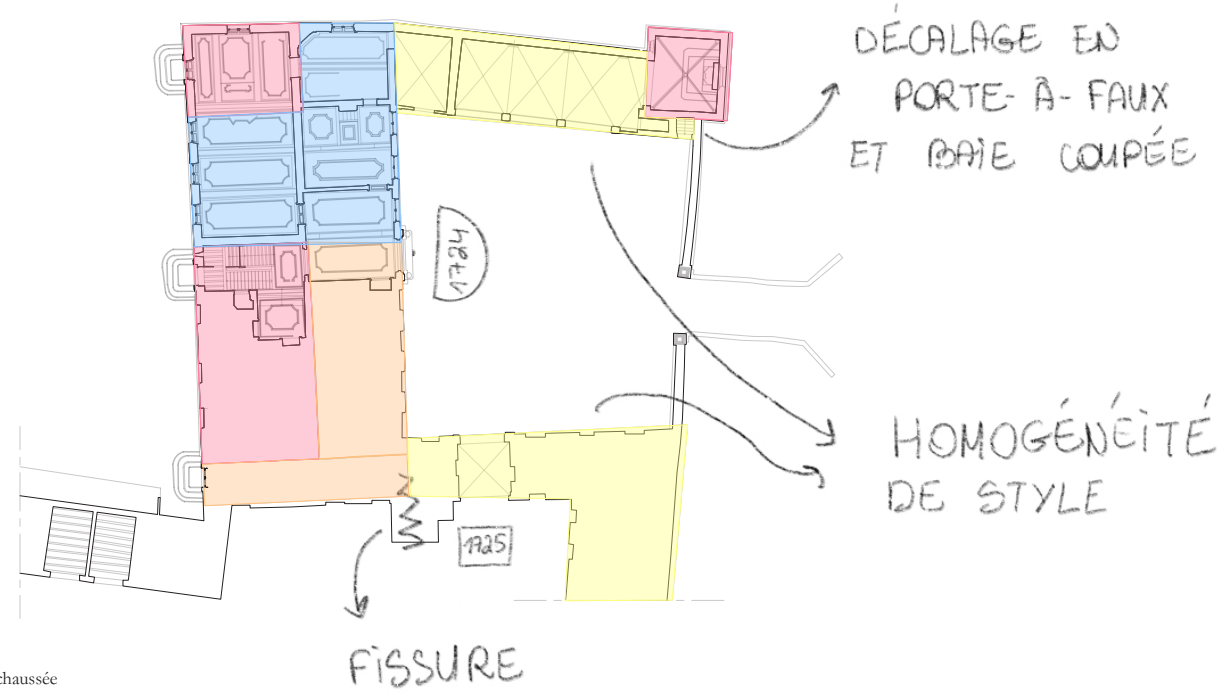
1 Notamment : Agence wallonne du patrimoine, Inventaire Régional du Patrimoine, fiche sur le château-ferme de Warelles. Source : http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic, Fichier généré le 15/04/2025.

de reste d'une traverse tandis que celles de la façade ouest en ont. L'arc surbaissé apparaissant au XVIIIe siècle, a peut-être été immédiatement mis en application lors de ces grandes transformations et par uniformité de style ou par facilité, toutes les baies ont pris la même forme. Les linteaux droits et les traverses ont donc laissé place aux grandes fenêtres à double vantaux et aux linteaux surbaissés.

Mais un mystère persiste : pourquoi le contour des baies à gauche de la porte d'entrée est-ils différent de celui de droite ? De petits modifications ont certainement pu être réalisées entre les différentes phases proposées ici, ce qui expliquerait certaines anomalies difficiles à comprendre.



PLan des caves



PLan du rez-de-chaussée

Phase 1
1638 (chapelle en 1618)

Phase 2
1692 - 1706

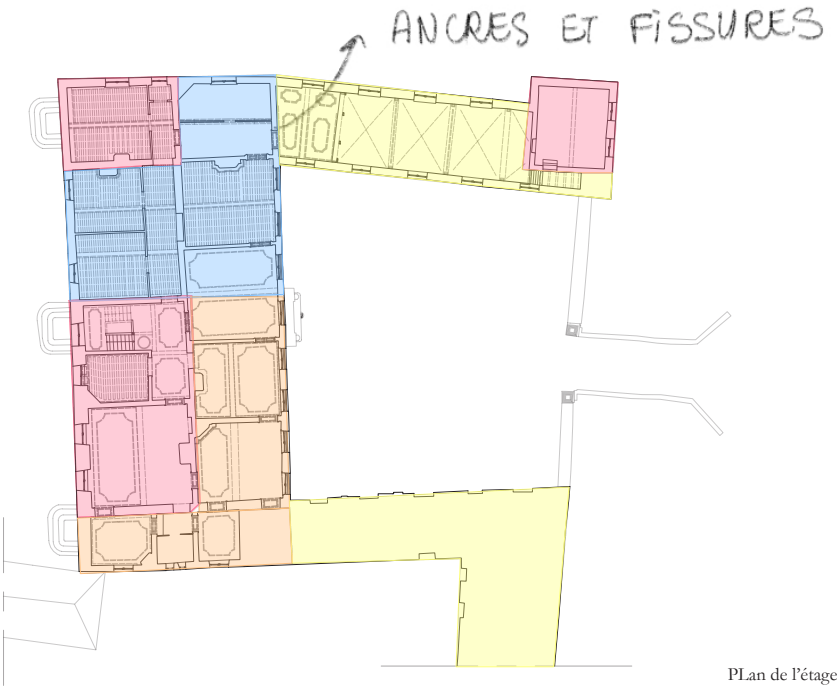
Phase 3
1692 - 1717

Phase 4
1721 - 1725

Le château de Warelles

Hypothèse de phasage - Plan

Pauline Ducci



PLan de l'étage



PLan des combles

0 1 3 5 m

N Echelle

1.5 Transformations ultérieures

Après la grande phase de transformations au début du XVIIIe siècle, d'autres modifications ont été amenées. Notamment :

- Certaines baies ont été remontées sur la façade nord.
- Des arcs ont été rebouchés au niveau de la cour.
- L'escalier d'honneur a été prolongé jusqu'aux combles.
- Les combles ont été aménagés.
- Un couloir a été créé à l'étage.
- La grande salle de l'étage a été subdivisée en deux.
- Des portes-fenêtres ont été modifiées en simples fenêtres et leur allège a dès lors été rebouchée à l'étage de la façade nord du corps de logis.
- Les contrevents que l'on voit sur certaines photos du début du XXe siècle ont été retirés.
- La grande salle du rez-de-chaussée a été agrandie.

Chapitre 03

Synthèse patrimoniale

2. Cartographie patrimoniale

Voici une cartographie patrimoniale du corps de logis. Cette dernière est divisée en trois catégories : valeur haute, moyenne et faible ou nulle. En règle générale, les murs et les planchers sont considérés à haute valeur patrimoniale, car ils n'ont généralement pas été trop modifiés depuis le XVIIIe siècle. Dans la catégorie moyenne nous allons retrouver principalement les fines parois qui ont été ajoutées pour séparer des espaces. La valeur reste néanmoins moyenne car nous ne savons pas à quelle époque ces cloisons ont été ajoutées et elles correspondent tout de même à l'évolution de la façon d'habiter les espaces. Elles n'empêchent pas non-plus la compréhension du plan. En valeur nulle par contre, ont été placés les éléments les plus contemporains comme la grande poutre métallique de la grande salle au rez-de-chaussée.

En ce qui concerne les décors, il est difficile de savoir s'ils sont tous intéressants ou non. Tout d'abord parce qu'il faudrait faire appel à une personne spécialisée qui pourrait déceler les différentes époques. Et ensuite parce que Warelles a notamment été utilisé comme décor pour un film pour lequel des murs ont été repeints, volontairement vieillis, des moulures ont été ajoutées, etc. Il faudrait dès lors réaliser un travail consacré à l'analyse de chacun des décors. Il y a également une partie du corps de logis qui fût habitée au XXIe siècle et possède donc des peintures et revêtements de sol récents.

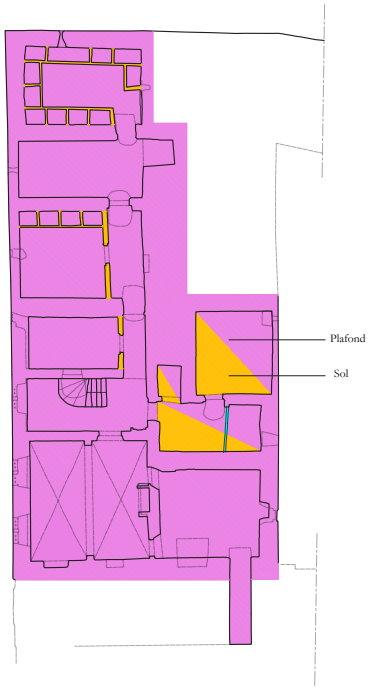
Mais en règle générale, Warelles semble relativement sobre de décors, mis à part quelques « fantaisies » comme le contour de la porte d'entrée ou les moulures aux plafonds et quelques cheminées.

Cette analyse permet de nous rendre compte qu'un grand nombre d'éléments semble encore être « d'origine » (même si le bâtiment a évolué sur au moins 3 périodes). Ce qui confère à Warelles une certaine valeur. Notamment quant aux matériaux que l'on peut retrouver sur place.

Les châssis par exemple ont une valeur patrimoniale importante. En effet, une homogénéité impressionnante est présente au niveau du type de châssis. Une campagne de restauration des châssis a donc très certainement eu lieu au XVIIIe ou au XIXe siècle. Tous les châssis du corps de logis (à l'exception des lucarnes) sont à mouton gueule de loup et à crémone à bouton. Certains possèdent encore un vitrage soufflé. Ils sont pour la plupart en relativement bon état, ce qui atteste qu'une attention particulière a été apportée à l'entretien de cet édifice (du moins jusqu'au XXe siècle).

A la suite des cartographies patrimoniales

générales, je souhaite préciser l'importance de certains détails au château de Warelles. Comme les châssis ou les décors que nous avons évoqués, mais également les portes et cheminées. Un point sera consacré à chacun de ces éléments.



Haute valeur patrimoniale

Valeur patrimoniale moyenne

Valeur patrimoniale faible ou nulle

Le château de Warelles

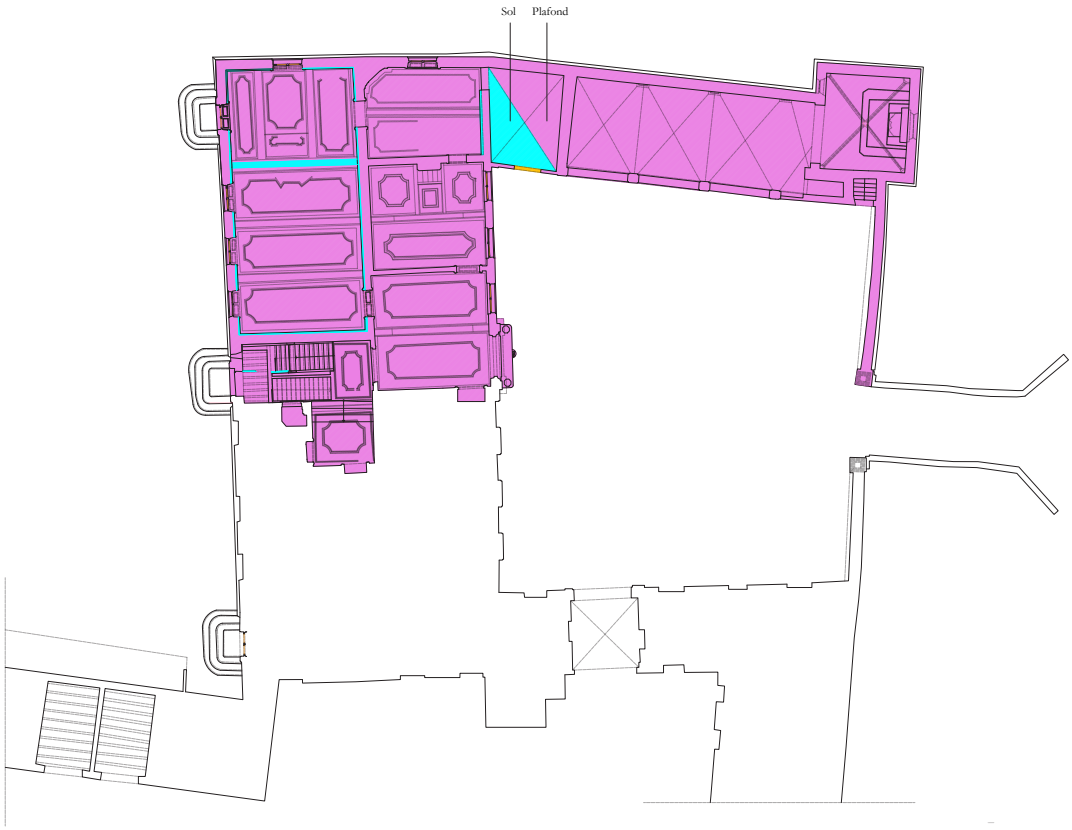
Cartographie patrimoniale de la structure - Plan des caves

Pauline Ducci

N

Echelle

0 1 3 5 m



Haute valeur patrimoniale

Valeur patrimoniale moyenne

Valeur patrimoniale faible ou nulle

Le château de Warelles

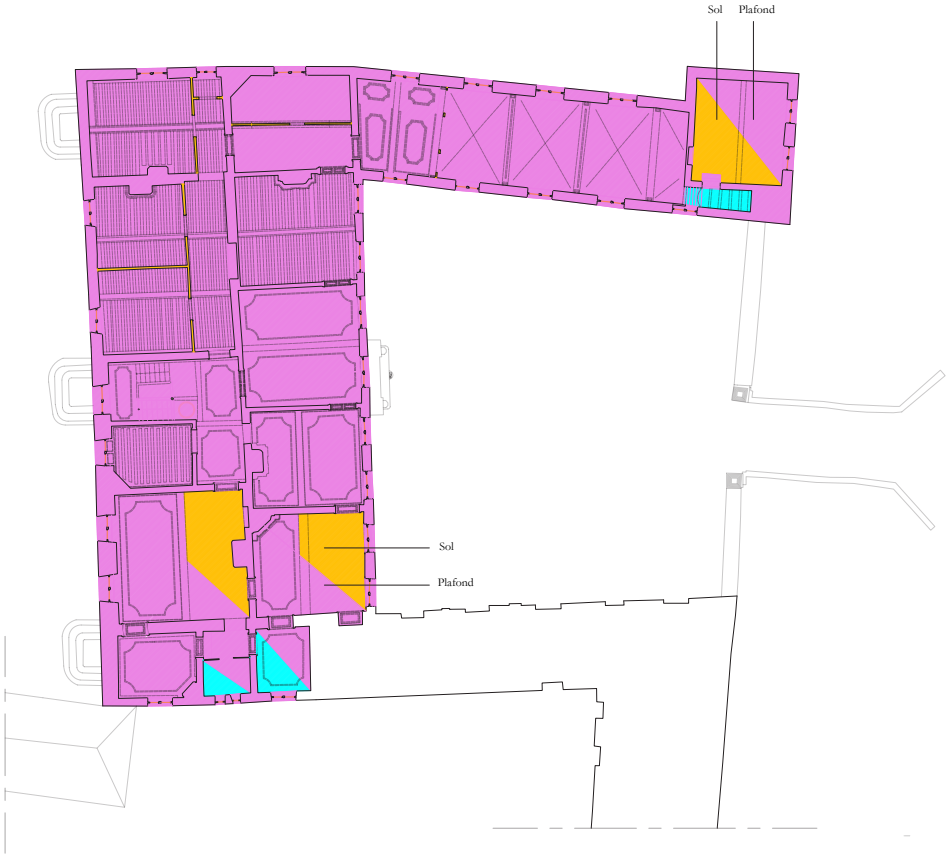
Cartographie patrimoniale de la structure - Plan du rez-de-chaussée

Pauline Ducci

N

Echelle

0 1 3 5 m



Haute valeur patrimoniale

Valeur patrimoniale moyenne

Valeur patrimoniale faible ou nulle

Le château de Warelles

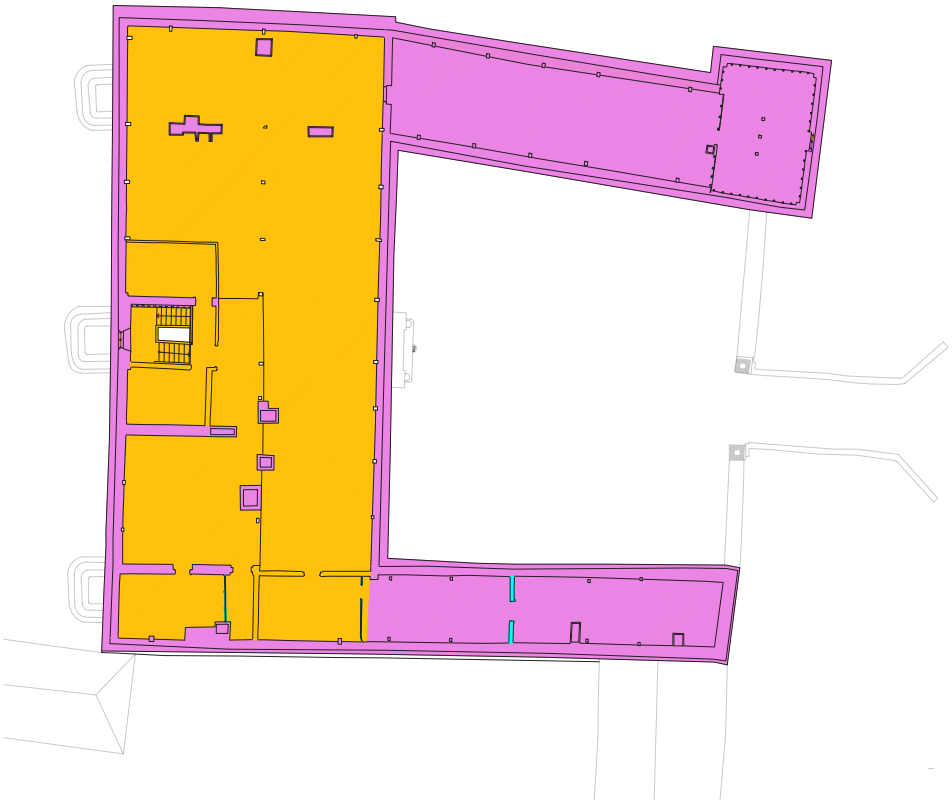
Cartographie patrimoniale de la structure - Plan de l'étage

Pauline Ducci

N

Echelle

0 1 3 5 m



Haute valeur patrimoniale

Valeur patrimoniale moyenne

Valeur patrimoniale faible ou nulle

Le château de Warelles

Cartographie patrimoniale de la structure - Plan des combles

Pauline Ducci

N

Echelle

0 1 3 5 m

2.1 Attention particulière aux châssis

Je souhaiterais ajouter des précisions quant aux châssis, aux portes, aux cheminées et aux décors, afin d'évoquer leur caractère patrimonial, leur importance ainsi que les possibilités de restauration de ces types d'ouvrages.

Tout d'abord les châssis. Comme nous avons évoqué plus haut dans l'analyse archéologique, les châssis du rez-de-chaussée et de l'étage sont à mouton gueule de loup et se ferment à l'aide d'une crémone à bouton. Les fenêtres sont à grands carreaux, elles ont une imposte et deux vantaux à plusieurs jours chacun.

La typologie de ces baies est celle que 'l'on retrouve principalement au XIXe siècle. Les carreaux s'agrandissent peu à peu, le principe de fermeture a évolué vers le mouton gueule de loup et le système de verrouillage est passé de l'espagnolette à la crémone à pompe, puis à bouton. A Warelles, les châssis présentent une homogénéité impressionnante. Nous pouvons être quasi certain qu'une campagne de remplacement des châssis primitifs a été organisée au XIXe siècle. C'est peut-être finalement à cette période que les traverses ont été enlevées et les linteaux surbaissés. Mais nous ne pouvons nous aventurer dans cette hypothèse. Restons concentré sur les châssis. Ils sont tous en bois et peints en blanc. Cette couleur claire est également typique de ce que l'on retrouve au XIXe siècle, les châssis se confondaient ainsi avec la couleur de la façade.

A l'intérieur, les fenêtres pouvaient être occultées par des volets et à l'extérieur par des contrevents. Quelques contrevents sont encore présents au château, ils sont rangés au rez-de-chaussée de l'aile nord. Les volets quant à eux ont été réutilisés pour décorer une des chambres du haut, comme expliqué dans le chapitre précédant. Seulement quelques fenêtres sont encore équipées de volets.

Comme nous le verrons dans le chapitre analysant l'état sanitaire du château, les châssis sont en très bon état. Il est très important de le notifier car malheureusement les menuiseries sont souvent soumises à des pressions liées aux exigences de performance énergétique, acoustiques ou aux logiques commerciales et sont donc fréquemment remplacées. Lorsqu'une fenêtre est remplacée, elle est bien souvent dénaturée, notamment par la simplification des formes, l'altération des détails d'origine ou l'utilisation d'un matériau qui ne s'adapte pas au bâti ancien. De telles interventions peuvent dénaturer l'identité de la façade du bâtiment et en appauvrir la valeur patrimoniale.

Il est donc important de rappeler qu'il est possible de restaurer un châssis ancien en répondant aux critères énergétiques d'aujourd'hui. En plus des châssis, il est également intéressant de maintenir les systèmes de volets et de contrejours d'origine. Ils participent également à l'identité du bâti ancien, mais ont au-delà de cela des fonctionnalités intéressantes. Ils peuvent être repliés dans l'embrasure de la baie ou dans le tableau extérieur et suivent une logique de style adaptée aux espaces intérieurs ainsi qu'aux façades. Les contrevents manquants peuvent être recréés suivant les photos anciennes et les contrevents qui sont encore stockés au château. Et enfin, il en va de même pour les garde-corps qui prolongent l'espace intérieur et agrémentent le dessin de façade. Il existe également des systèmes pouvant être mis en place afin de maintenir le garde-corps ancien tout en respectant les normes actuelles.

J'ajoute les châssis à la liste des éléments à très haute valeur patrimoniale.

2.2 Attention particulière aux portes

Il en va de même pour les portes. Elles ont toutes une valeur patrimoniale allant de moyenne à haute. Il faudrait réaliser un relevé de chacune d'elles afin d'en déduire les époques mais également leur état sanitaire afin de pouvoir les restaurer au lieu de les remplacer.

Je souhaite notamment attirer l'attention concernant deux types de portes en particulier :

- La porte séparant les pièces 0|03|E et 0|04|O (porte du XVIIIe ?) ;
- La porte séparant les pièces +1|09|E et +1|09|E (porte du XVIIIe ?) ;
- La porte séparant les pièces +1|10|E et +1|11|E (porte du XVIIIe ?) ;
- La porte séparant les pièces +2|01|O et +2|02|E (porte du XVIIe ?) ;

Les portes aussi peuvent être restaurées et adaptées aux normes actuelles. Elles constituent, elles aussi, l'identité du bâti ancien et de ses décors.

J'ajoute les portes à la liste des éléments à haute et très haute valeur patrimoniale.



La porte séparant les pièces 0|03|E et 0|04|O



La porte séparant les pièces +1|09|E et +1|10|E



La porte séparant les pièces +2|01|O et +2|02|E

2.3 Attention particulière aux cheminées

Comme vous avez pu le remarquer sur la photo prise dans les combles, d'immenses conduits de cheminée s'élèvent pour rejoindre le faîte du toit. Tous ces conduits sont reliés aux cheminées que l'on retrouve dans presque toutes les pièces du château. Certaines sont plus modestes que d'autres, mais elles représentent toutes la façon dont a été habité le château à une certaine époque. En effet, si cheminées il y a, cela signifie en général que l'édifice ne servait pas uniquement de maison d'été mais qu'il était également utilisé dans les périodes le plus froides. Ce qui signifie donc que le château a bien été le logement principal de certains seigneurs à un moment donné.

Comme je l'ai dit, certaines de ces cheminées sont plus prestigieuses que d'autres. Je parle notamment de six cheminées :

- 0|03|E (marbre) ;
- +1|07|E (marbre) ;
- +1|08|E ;
- +1|10|E ;
- +1|11|E ;
- +1|14|O ;

Leurs décors laissent à penser qu'elles sont contemporaines l'une de l'autre. Quatre d'entre-elles sont en bois et deux ont un manteau de cheminée en marbre et une hotte en bois.

A nouveau, il est très important et intéressant de maintenir ces éléments. Ils représentent une époque, l'identité du lieu ainsi que l'usage que l'on a pu en faire. Ce sont des ouvrages prestigieux, et décoratifs. Même si l'on ne veut plus en faire le même usage, il est possible d'employer les conduits de cheminées à d'autres fins, comme par exemple en y faisant passer certaines gaines de techniques spéciales. Les idées sont nombreuses pour permettre de maintenant ces éléments en place tout en répondant aux exigences d'une nouvelles fonction du bâtiment.

J'ajoute donc les cheminées à la liste des éléments à très haute valeur patrimoniale.



0 | 03 | E (marbre)



+1 | 07 | E (marbre)



+1 | 08 | E



+1 | 10 | E



+1 | 11 | E



+1 | 14 | E

2.4 Attention particulière aux décors

Et enfin les décors. Ceux si sont légèrement plus hétérogènes. Notamment parce qu'une partie du château a été habitée récemment et parce qu'un film y a été tourné. Néanmoins, nous retrouvons les décors surtout sur les plafonds. Ceux-ci sont de deux types :

- A compartiments, le sommier est apparent mais la structure du plancher est recouverte de plâtre sur lequel des moulures ont été appliquées ;
- A solives apparentes, elles sont recouvertes de plâtre créant comme une suite de petites voussettes ;

Les plafonds sont en relativement bon état, il serait donc aisé de s'inspirer des éléments restants pour reproduire un décor. Il serait néanmoins judicieux de passer par une analyse plus poussée de ces décors afin de connaître leur hiérarchie et ainsi connaître l'époque la plus pertinente à suivre.

Et à nouveau, il est possible de respecter le style du bâti ancien tout en répondant aux exigences techniques actuelles.



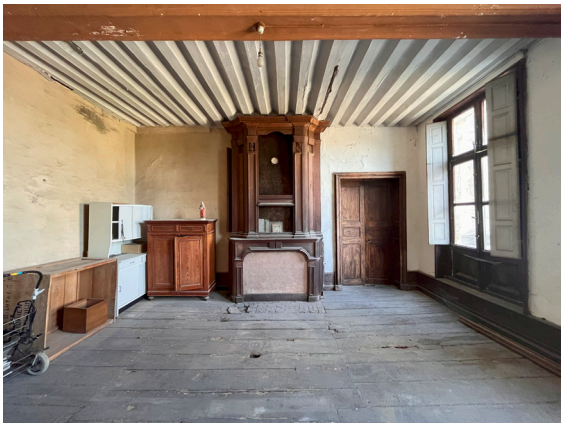
+1 | 02 | O



+1 | 06 | S



+1 | 08 | E



+1 | 10 | E

Chapitre 04

Etude sanitaire

04

Chapitre 04

Etude sanitaire

1. Descrpition générale

L'étude sanitaire se concentre sur le corps de logis et les façades, tout comme pour l'analyse archéologique.

Cette étude a pour objectif d'identifier et d'analyser les différentes pathologies touchant la structure du château, dans le but de mieux évaluer la gravité des dégradations constatées. Une hiérarchie peut ainsi être établie et permet de guider les interventions futures de conservation et de restauration. Elle peut, le cas échéant, motiver une intervention. Une fois ce diagnostic établi, une stratégie de conservation et de restauration appropriée pourrait être développée dans l'optique de préserver et arrêter la détérioration ou de restaurer et réhabiliter la construction.

Vue de la cour de la ferme depuis le passage charretier - DUCCI Pauline

Chapitre 04

Etude sanitaire

2. Humidité

2.1 Tâches d'humidité

Les taches d'humidité, comme leur nom l'indique, peuvent résulter d'un taux d'humidité relativement important, favorisant le développement biologique de micro-organismes appelés « végétaux inférieurs ». Ces végétaux sont notamment composés de champignons et de moisissures. Ces derniers entraînent principalement des salissures et des altérations légères, dues à l'émission d'acides organiques.

Le château de Warelles est relativement bien préservé de l'humidité, du moins les pièces intérieures. Mais il y a tout de même deux pièces qui présentent une très grande tâche d'humidité. Ces pièces sont toutes deux situées à l'étage, l'une du côté nord et l'autre du côté sud. La tâche d'humidité présente dans la pièce +1|11|E, soit la plus au nord, correspond exactement à l'endroit où une descente d'eau pluviale fuit en façade. Les cheminées peuvent également être à l'origine de certaines tâches d'humidité.

Ces tâches d'humidité peuvent avoir comme conséquences d'abîmer les enduits ainsi que le mortier présent dans la maçonnerie. Mais également, si le taux d'humidité leur est favorable, le développement de champignons.



+1|07|E



+1|11|E

2.2 Dégradation des mortiers

Les mortiers peuvent subir une perte de matière importante à certains endroits. Cela se produit généralement au niveau des descentes d'eau en façade, ou dans le bas de certains murs en contact avec le sol.

Cette perte de matière est généralement due à une humidité importante du mortier, soit à la suite d'intempéries, soit à la suite d'un écoulement d'eau important. Le problème que l'on pourrait dès lors rencontrer, si ce n'est pas déjà le cas, est qu'une fois que les mortiers se désagrègent, les interstices deviennent propices à l'infiltration de ce que l'on appelle de la « végétation supérieure ».

Ce type de végétation peut alors s'infiltrer dans les fissures ou les brèches, souvent causées par un défaut d'entretien ayant laissé de la mousse s'installer, ce qui crée alors un milieu favorable au développement de végétation. Si des racines s'installent dans les maçonneries elles peuvent exercer une pression mécanique sur celles-ci et causer certains dégâts.

Ce type de végétaux s'installe principalement dans les milieux humides, notamment aux endroits où des descentes d'eau se situent. Par manque d'entretien, les descentes d'eau manquent d'étanchéité ou sont interrompues par endroit et créent alors une humidité importante au niveau des façades. Les joints se désagrègent et laissent place aux racines qui s'y implantent.

Une perte importante des mortiers de maçonnerie pourrait également avoir des conséquences sur la stabilité de celle-ci.

A Warelles on retrouve ce phénomène principalement sur la façade nord. Cette dernière est orientée nord, comme son nom l'indique, et se trouve en contact direct avec une végétation abondante ainsi que les anciennes douves qui ont pour conséquence de créer un milieu plus humide que celui des autres façades. En plus d'être humide, plusieurs descentes d'eau sont présentes et semblent ne plus être suffisamment étanches. De la mousse est présente en abondance le long de ces descentes et les briques ou les pierres sont en partie vidées de leur mortier.





Façade nord

Chapitre 04

Etude sanitaire

3. ALtérations biologiques

3.1 Mousse

Les mousses et lichens font partie de ce que l'on appelle des « végétaux inférieurs ». Ces végétaux colonisent les pierres et les briques humides, altérant progressivement les façades. Ce phénomène se retrouve, comme énoncé plus haut, sur les façades les moins exposées au soleil et les plus entourées de végétation. Les façades nord et ouest en sont donc les plus grandes victimes.

De la mousse s'est installée sur les pierres qui sont en contact direct avec le sol, comme la chaîne d'angle ou les marches. Mais on en retrouve également sur le haut du soubassement formant larmier ou encore sur l'entièreté du pan de toiture nord. Le long des descentes d'eau de la mousse s'est également installée, comme expliqué ci-dessus.

A l'emplacement de la descente d'eau centrale, l'humidité a traversé le mur et la pièce +1|11|E en a été fortement impactée. La pièce située au rez-de-chaussée l'est aussi.



Façade ouest



Aile nord

4. Fissures

Les fissures sont régulièrement dues à des désordres structurels. Elles peuvent apparaître aux endroits où un élément a été ajouté (un mur, un bâtiment, …) parce que les deux parties ne sont pas contemporaines l'une de l'autre et bougent dès lors différemment, ce qui peut créer une fissuration. Mais les fissures peuvent également apparaître lorsqu'une modification des charges a eu lieu. Lorsque l'on observe une fissure, il peut être intéressant d'installer un fissuromètre afin de vérifier l'activité de la fissure. En fonction de ses mouvements, nous sommes alors en mesure de savoir si elle est passive ou active. Un diagnostic peut dès lors être réalisé et une intervention adaptée peut être programmée.
A Warelles, le nombre de fissures est relativement important. A chaque partie ajoutée ultérieurement au corps de logis initial, une fissure est apparue. Soit entre la chapelle et l'aile nord, entre le corps de logis et l'aile sud et à l'extrémité sud de la façade ouest du corps de logis.

Certaines fissures sont visibles à l'intérieur également. Notamment au sud du corps de logis, au premier étage. Une fissure est également visible au grenier, dans la cage d'escalier.

La corniche en pierre calcaire présente de nombreuses fissures également. La façade sud est la principale touchée par ces fissurations.



Façade sud



Façade nord de l'aile nord



En haut de la cage de l'escalier d'honneur

Chapitre 04

Etude sanitaire

5. Dégradations d'usage ou naturelles

5.1 Dégradation des pierres

Les pierres peuvent subir des pertes de matières, un changement de couleur ou encore être recouvertes de mousse ou de lichens. La perte de matière au niveau des pierres, comme l'érosion des piédroits en grès, est due à des facteurs naturels tels que l'humidité, le gel-dégel, les contraintes mécaniques et l'action des agents biologiques. A Warelles, les pierres sont principalement touchées par une perte de matière ou des agents biologiques.

Les piédroits en pierre gréseuse sont les parties les plus touchées. Les pierres ont perdu de la matière sous forme de desquamation, soit des pertes couche par couche (comme des plaques de pierre qui se retirent). Ce phénomène est principalement du au gel-dégel. Les pierres calcaires sont quant à elles plutôt touchées par des agents biologiques. Ce phénomène là est plutôt dû au manque d'entretien de celles-ci. Il est d'ailleurs aisé de remarquer que les pierres des parties encore occupées sont en bien meilleur état que celles des parties inoccupées. Les façades ouest et nord sont celles présentant le plus de pierres abîmées.



Façade sud



Façade ouest

5.2 Dégradation des boiseries

Le bois peut être affecté par des dégâts mécaniques, de la pourriture et des attaques d'insectes.
La principale cause de ces pathologies est un excès d'humidité. Celui-ci favorise le développement de moisissures, responsables d'une altération progressive de la structure du bois, pouvant aller jusqu'à une perte significative de matière.
Une seconde pathologie importante est un défaut structurel pouvant être la conséquence d'insectes xylophages. Ils apparaissent avant les moisissures, lorsque le taux d'humidité avoisine les 20% et attaquent les structures en bois.
Mais nous avons de la chance car les charpentes du château de Warelles sont en bon état. Certaines parties semblent avoir été, un jour, touchées par un insecte. De petits trous typiques de ces insectes en témoignent. Mais il ne semble pas que ceux-ci aient fait trop de dégâts. Il faudrait néanmoins, par sécurité, faire appel à un expert qui pourrait vérifier la structure interne des pièces de bois qui ont été touchées. Cette vérification permettrait de savoir si le bois est encore apte à supporter toutes les charges ou si une perte de matière importante a eu lieu à l'intérieur.
Les seuls éléments fortement abîmés sont certains parquets. Notamment celui de la pièce +1|09|E. Qui présente une grande quantité de trous. Celui des combles laisse également poser quelques doutes quant à sa stabilité en tant que tel.
Les plancher quant à eux sont difficiles à évaluer car ils sont, pour la plupart, recouverts de lattis et de plâtre. Il faudrait réaliser quelques sondes afin de vérifier leur état.
Les balustres en bois que l'on retrouve sur la façade est sont également abîmées. Elles ont certainement subi le sort des différentes intempéries.
Les châssis quant à eux, sont en relativement bon état. Et l'escalier est lui aussi en bon état et ne présente aucune pathologie. Les marches ont été déformées par le temps et l'usure du passage.



+1|10|E



Balustre en bois de la porte-fenêtre +1|10|E

5.3 Dégradation du vitrage

Aucune fenêtre est aujourd'hui sans vitrage. Une attention a donc bien été portée de sorte que chaque vitrage cassé ou abîmé soit remplacé. Il y a donc un mélange entre des anciens vitrages (verre soufflé) et des vitrages plus récents. Bien entendu, si restauration il y a, il faudrait vérifier d'adapter tous les vitrages aux normes actuelles, tout dépendant évidemment de la fonction que prendrait le château.

Un point intéressant, est que les anciens châssis en bois peuvent être restaurés afin d'atteindre les performances énergétiques d'aujourd'hui. Diverses techniques existent, telles que l'intégration d'un double vitrage, et permettent ainsi de maintenir les châssis historiques en apportant le confort nécessaire. Il n'est donc absolument pas nécessaire de tout remplacer.

5.4 Dégradation des enduits

Les enduits peuvent être dégradés par l'humidité, par des désordres structurels provoquant des fissures ou par manque d'entretien.
A Warelles, nous retrouvons deux types d'enduits : l'enduit extérieur, sur les façades, et l'enduit intérieur, celui que l'on retrouve sur les murs et les plafonds.
L'enduit ou le badigeon que l'on retrouve sur les façades comporte plusieurs couches, comme nous l'avons vu dans le chapitre concernant l'analyse des façades. Celles qui sont le plus entretenues et dont l'enduit ou la peinture sont régulièrement refaits, sont les façades du corps de ferme. Mais celles du corps de logis présentent plus de dégradations. Il s'agit principalement de dégradations dues aux intempéries ou à la végétation envahissante, que nous verrons plus bas. Les dégradations se présentant principalement sous forme d'importantes pertes de matière. A certains endroits l'enduit est parfois entièrement parti.
On voit également que les façades qui sont le plus exposées à une humidité importante, comme la façade nord ou ouest, présentent des dégradations plus importantes. Les intempéries laissent également une sorte de croûte noire s'installer sur les différents enduits. On le voit clairement sur les façades est et ouest.
Il serait intéressant de faire analyser les couches d'enduits par un expert, afin qu'il puisse juger de la couleur qu'avait le bâtiment à l'origine ou à l'époque la plus pertinente. Mais ensuite, il faudrait refaire absolument tous les enduits de façade, car aucune n'est malheureusement suffisamment en état que pour pouvoir rester telle qu'elle.
A l'intérieur, les enduits qui ont subit le plus de dégradations sont ceux qui ont été en contact avec une humidité importante à un moment donné. Ce phénomène se retrouve principalement sur les murs et pas dans toutes les pièces. Les enduits que l'on retrouve aux plafonds sont quant à eux en relativement bon état. Quelques plafonds ont des moulures manquantes et d'autres ont

comme une perte de matière ponctuelle. Mais comme expliqué plus tôt, un film a été tourné dans le corps de logis et les décors devaient représenter des espaces très vieux, très abîmés et non entretenus, certaines pièces ont donc été expressément vieillies.



Façade est



Soubassement façade ouest



+1|09|E

5.5 Dégradation des ferronneries

L'oxydation du fer peut affecter les matériaux environnants. Sous l'effet du ruissellement de l'eau sur la façade, les particules de rouille sont entraînées et peuvent laisser des traces de rouille ou provoquer l'éclatement de la pierre par corrosion des fers scellés dans celle-ci.

A Warelles les ancres ne semblent pas impacter les matériaux alentours. Et peu sont les ferronneries que l'on retrouve. Un seul garde-corps est en fer forgé, il s'agit de celui que l'on retrouve sur la façade nord. Il semble en effet dégradé. Si l'envie prenait de restituer les dimensions d'origine des fenêtres et les balustres, elles devraient certainement être restaurées voire remplacées.

5.6 Rupture des descentes d'eau pluviale

Certaines descentes d'eau sont dégradées et laissent s'écouler l'eau directement sur la maçonnerie, ce qui a pour conséquence de laisser un taux d'humidité important et crée ainsi un milieu favorable à l'installation d'agents biologiques. De là suit la dégradation des maçonneries et du mortier.





Façade nord

5.6 Rupture des descentes d'eau pluviale

La végétation envahissante est certainement le point le plus délicat de Warelles. Elle est aussi charmante que dégradante.

La plus grande partie du château de Warelles est recouverte de vigne vierge. La végétation peut avoir de lourdes conséquences sur un édifice non entretenu.

Deux types de végétation grimpante se distinguent : celle dont le branchage s'incruste dans les interstices de la maçonnerie, et celle qui se pose simplement sur les surfaces à l'aide de petites ventouses. A Warelles il me semble y avoir vu les deux. Certaines parties se posent en effet simplement sur les maçonneries et ne semblent pas s'y ancrer, mais à contrario, la végétation est devenue tellement abondante et est présente depuis tellement de temps que ses racines et ses troncs se sont eux, bel et bien incrustés dans la maçonnerie.

Mais un entretien semble tout de même être réalisé à ce niveau là car en hiver, lorsque la vigne n'est plus en feuilles, il est possible d'apercevoir qu'elle a été coupée et réduite à certains endroits. Certainement pour éviter qu'elle ne prenne trop d'ampleur en été.

Si restauration il y a, il faudrait faire venir un expert qui pourrait enlever les parties problématiques et installer un système sur laquelle la vigne pourrait grimper sans abîmer les façades. Car en effet, comme expliqué ci-dessus, cette végétation donne un charme au château de Warelles, comme s'il sortait tout droit d'un conte de fée. Un côté romantique et pittoresque qui lui va bien.



Façade nord de l'aile sud

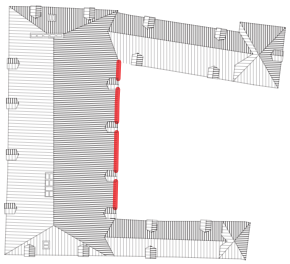


Façade sud de l'aile nord



Façade sud de l'aile sud





Dégradation des boiseries
Dégradation des enduits
Dégradation des pierres
Fissures
Humidité
Végétation et agents biologiqu

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Façade est

Pauline Ducci

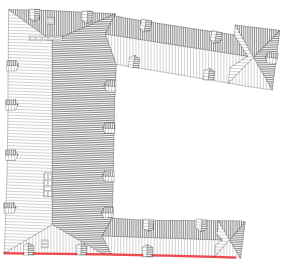


5 m

0 1 3

Echelle



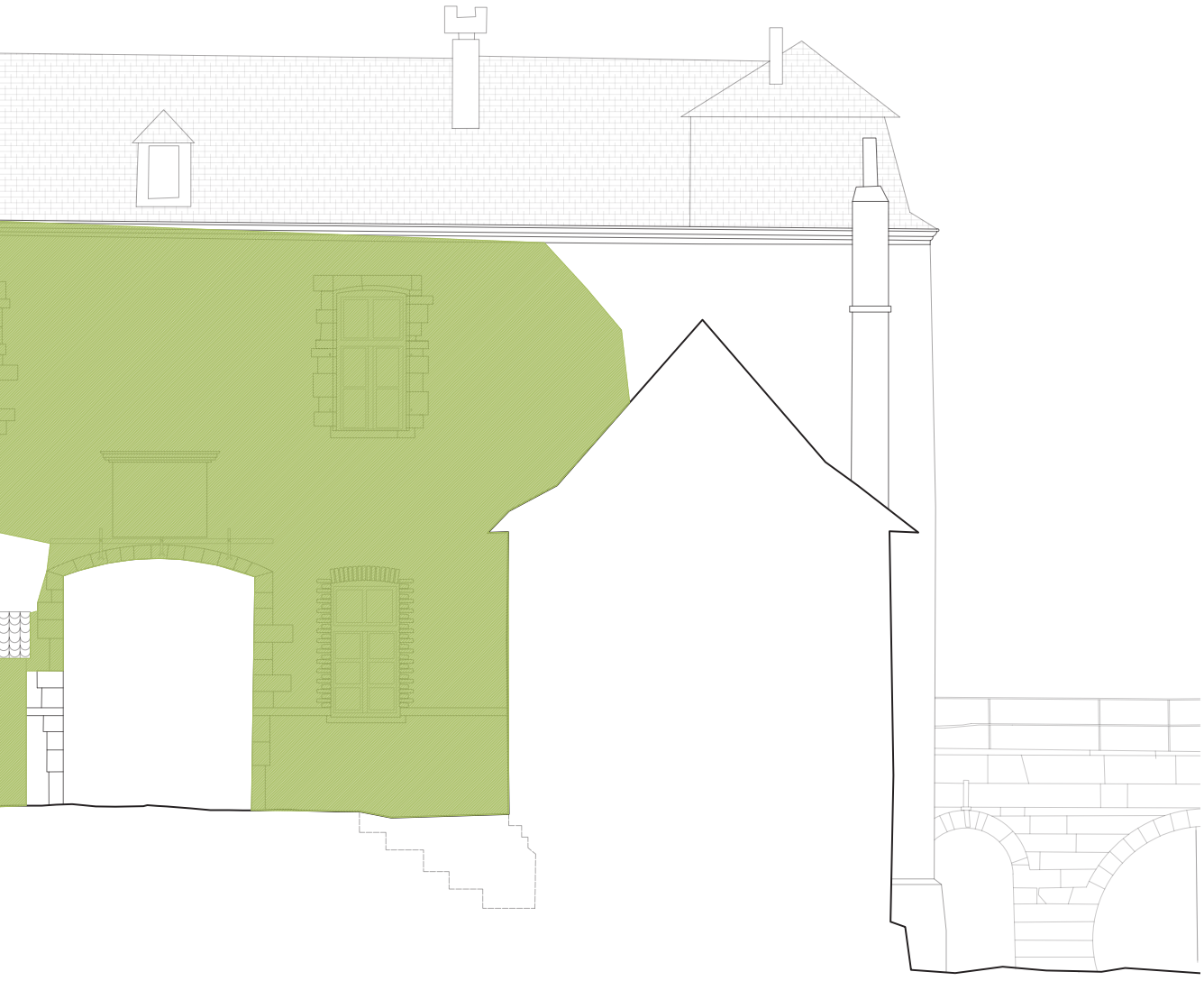


Dégradation des boiseries
Dégradation des enduits
Dégradation des pierres
Fissures
Humidité
Végétation et agents biologiqu

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Façade sud

Pauline Ducci

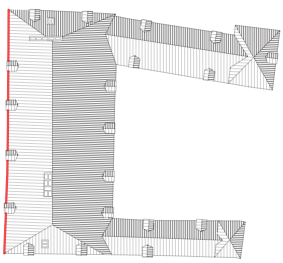


5 m

0 1 3

Echelle





Dégradation des boiseries
Dégradation des enduits
Dégradation des pierres
Fissures
Humidité
Végétation et agents biologiqu

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Façade ouest

Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle





Dégradation des boiseries
Dégradation des enduits
Dégradation des pierres
Fissures
Humidité
Végétation et agents biologiqu

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Façade nord

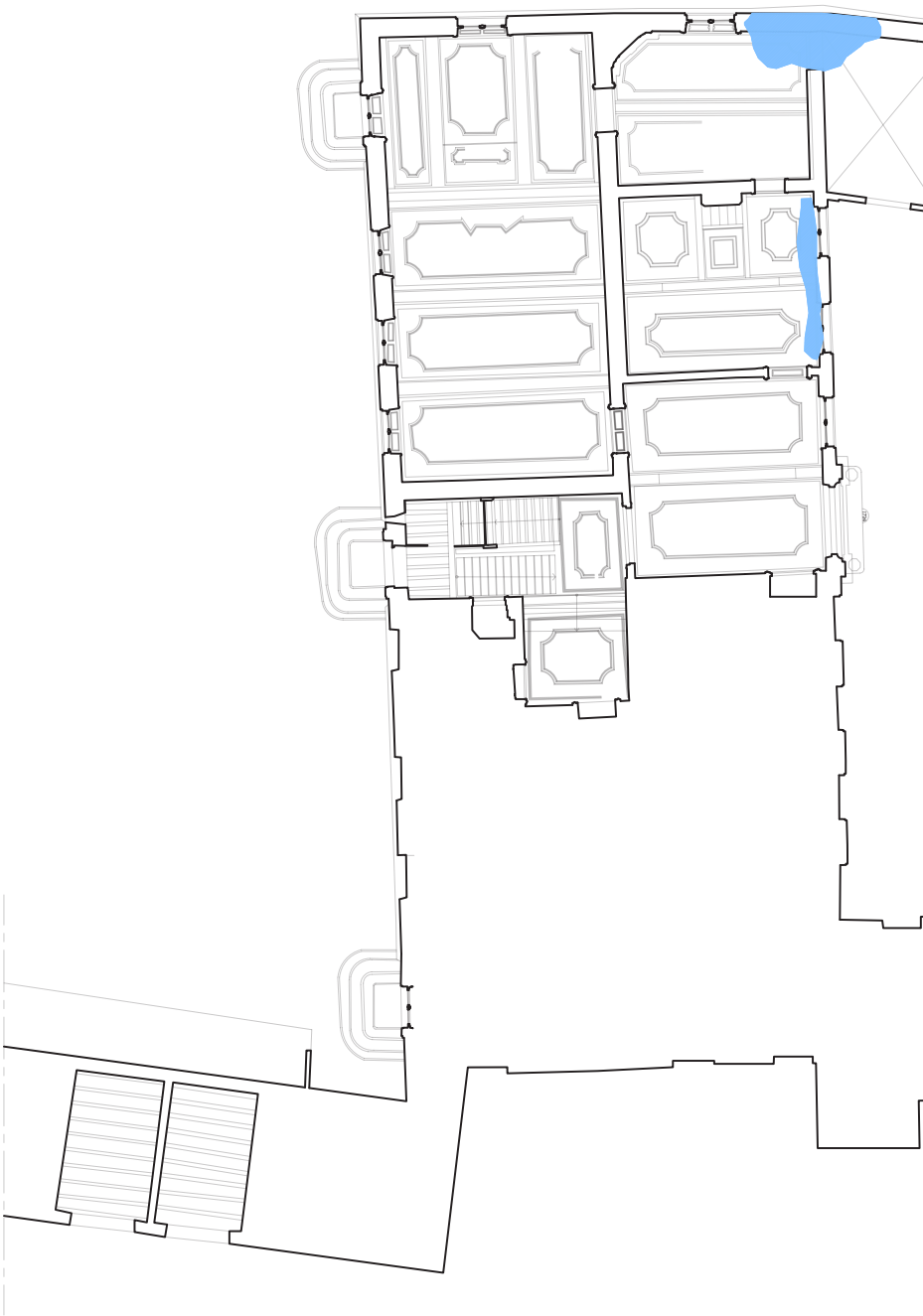
Pauline Ducci



5 m

0 1 3

Echelle

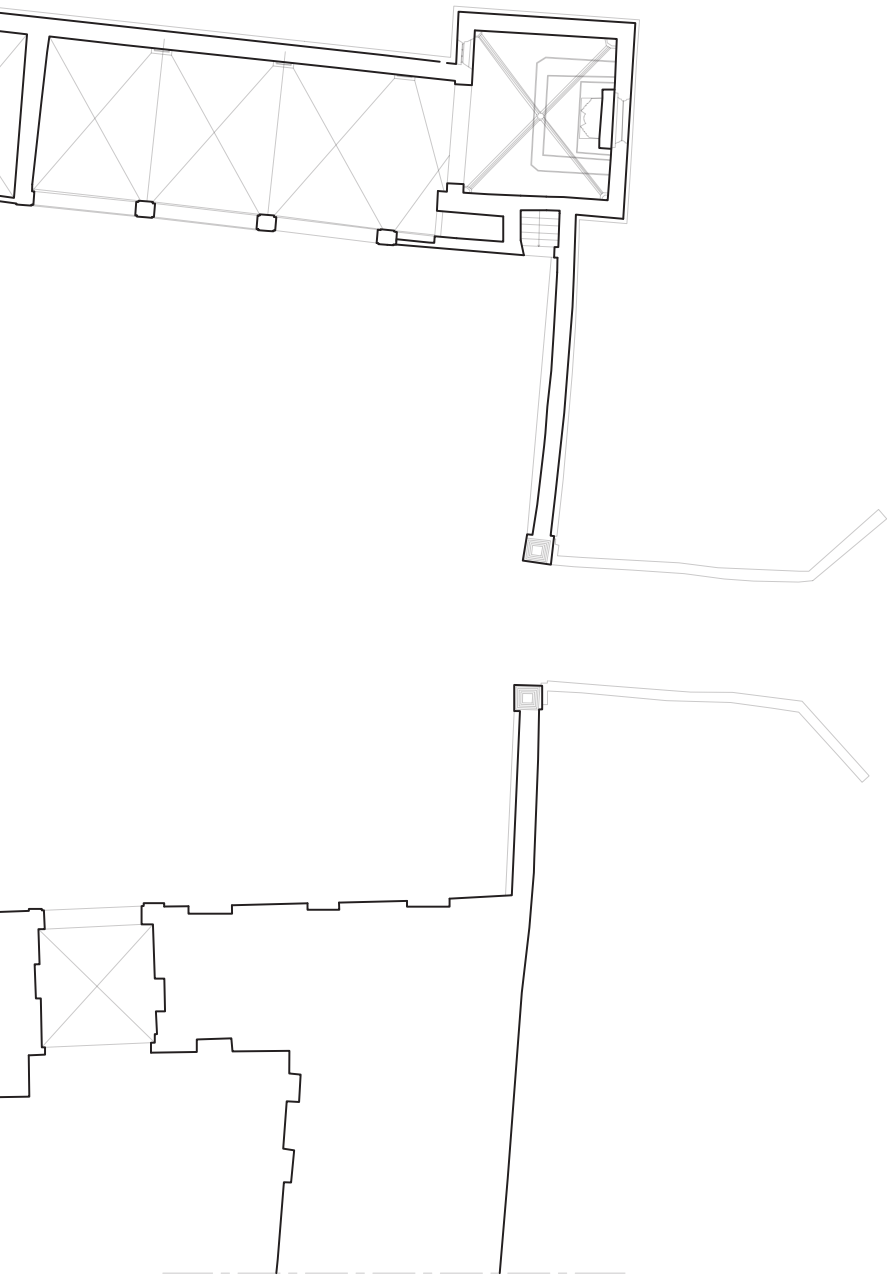


- Dégradation des boiseries
- Dégradation des enduits
- Dégradation des pierres
- Fissures
- Humidité
- Végétation et agents biologiques

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Rez-de-chaussée

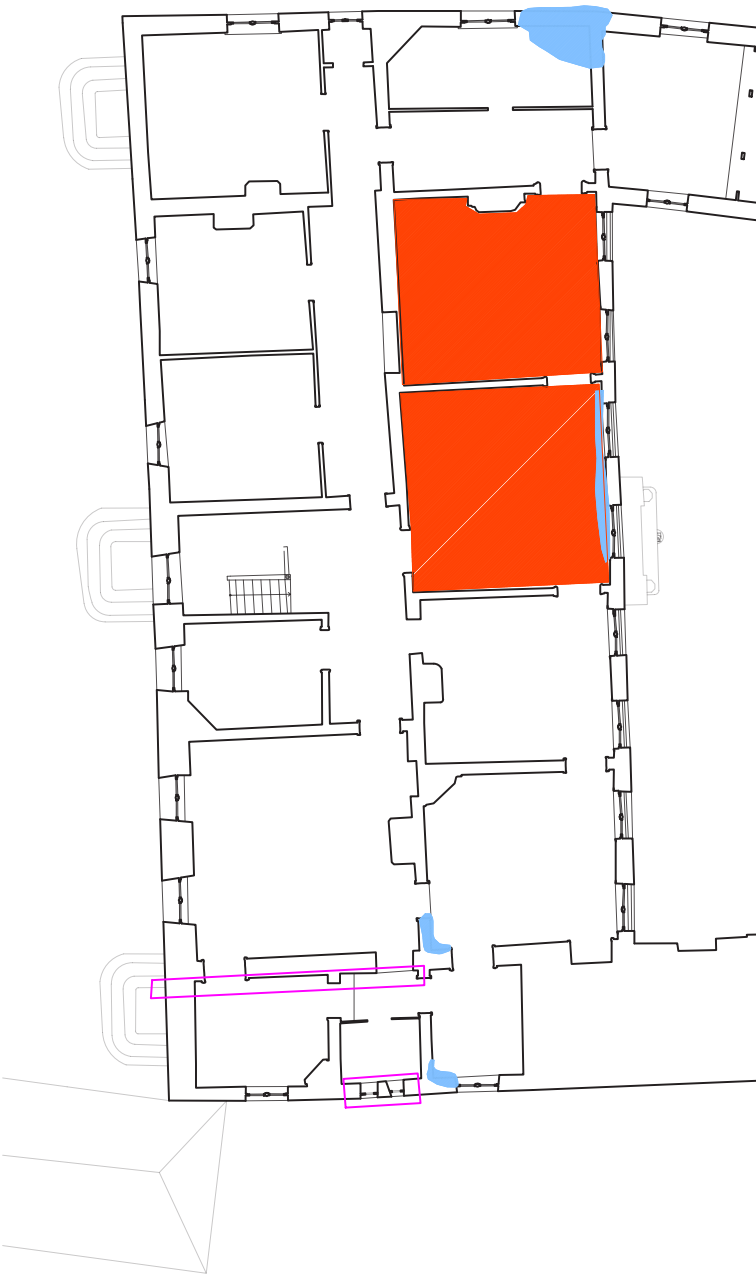
Pauline Ducci



N

0 1 3 5 m

Echelle

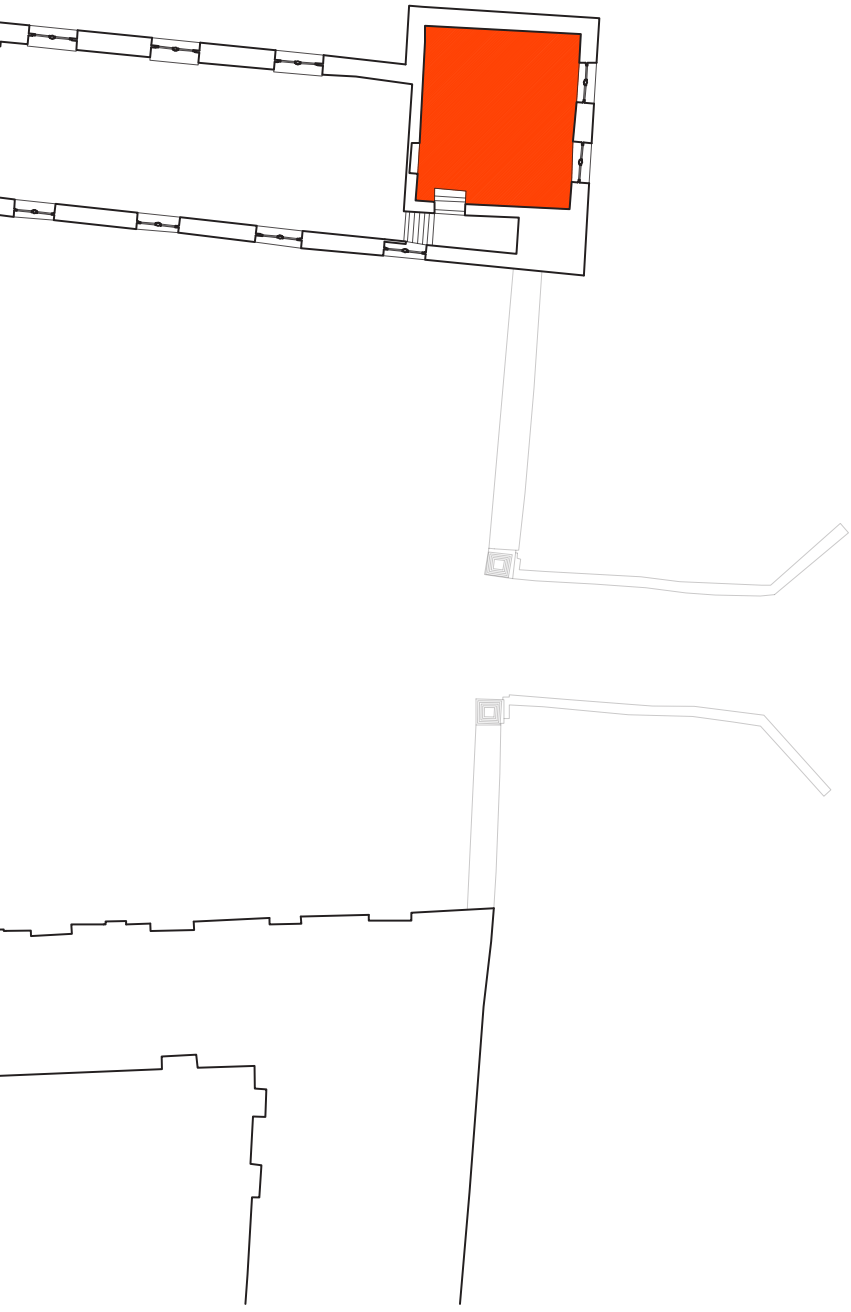


- Dégradation des boiseries
- Dégradation des enduits
- Dégradation des pierres
- Fissures
- Humidité
- Végétation et agents biologiques

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Rez-de-chaussée

Pauline Ducci



N

0 1 3 5 m

Echelle

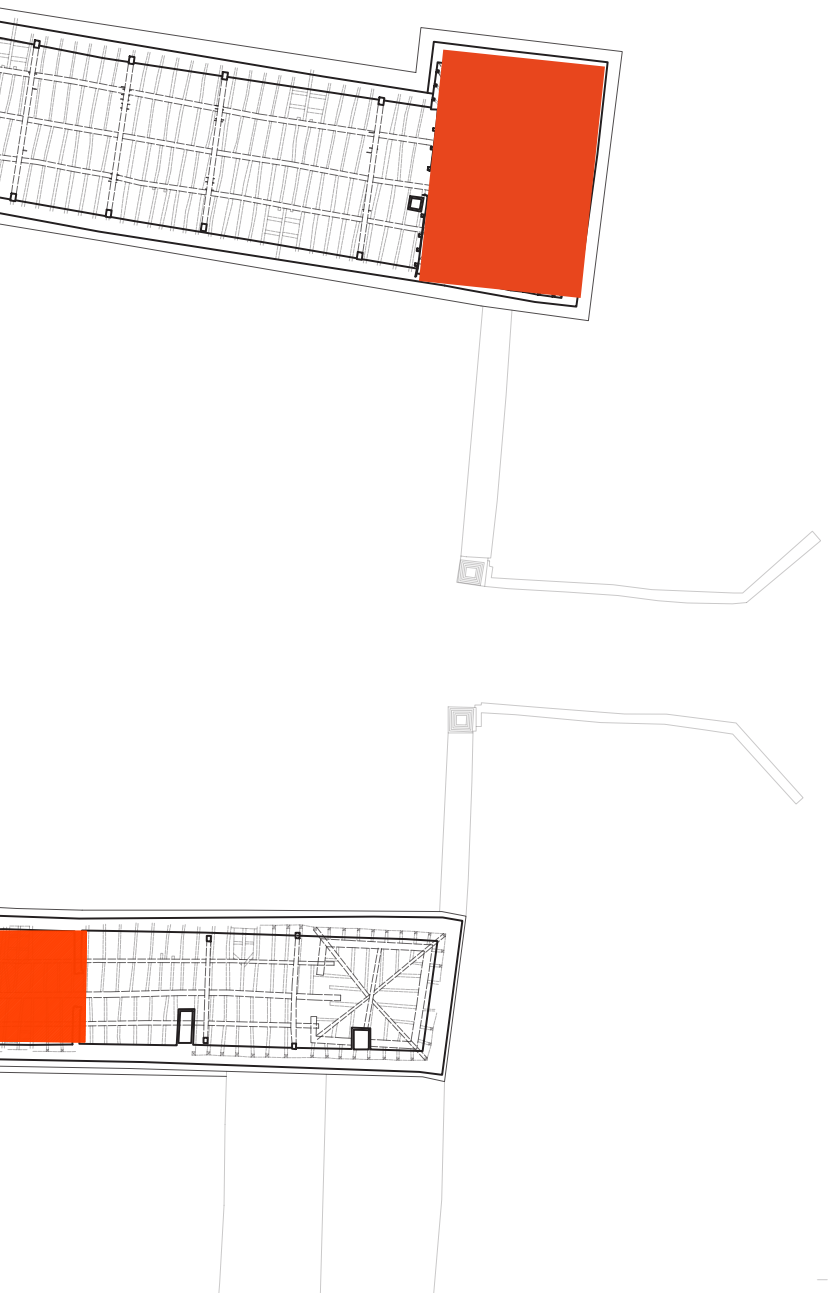


- Dégradation des boiseries
- Dégradation des enduits
- Dégradation des pierres
- Fissures
- Humidité
- Végétation et agents biologiques

Le château de Warelles

Etat sanitaire - Corps de logis - Rez-de-chaussée

Pauline Ducci



0 1 3 5 m

N Echelle

Chapitre 05

Conclusion - Regards croisés sur les enjeux et les possibles



I. Que peut-on établir avec certitude concernant la chronologie du château ?

Nous sommes certains que le corps de logis du château de Warelles connut trois phases. Il est donc bien possible que des matériaux datant du XVIIe siècle au moins sont encore présents.

Il y eut d'abord, au début du XVIIe siècle, une maison haute accompagnée de dépendances et de tours habitées. Ensuite, vers la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, cette maison haute fut élargie vers l'est. Une troisième phase voit le jour au début du XVIIIe siècle, avec une nouvelle extension vers le nord, puis vers le sud, donnant à l'ensemble la forme d'une maison longue. À partir de 1725, une importante campagne de transformation est entreprise, avec la construction des deux ailes et du corps de ferme. Le chapitre reprenant le phasage archéologique reprend en détail tous les éléments argumentants ces affirmations.

Ce qui est certain également, c'est que les châssis connurent une campagne de transformations au XIXe siècle. Ils sont tous identiques et leur typologie répond bien à celle de l'époque. Ils ont une valeur intéressante et je souhaiterais répéter ici l'importance de considérer leur restauration plutôt que leur remplacement.

En parallèle, il est possible d'établir une chronologie de l'**occupation résidentielle** de Warelles, qui accompagne naturellement celle du bâti.

Nous pouvons établir la chronologie de l'utilisation de Warelles. Comme nous le verrons dans la réponse à la question suivante, Warelles est passé d'une logique médiévale de fonctionnalité minimale au XVIIe siècle (manoir avec peu d'espaces différenciés), pour évoluer vers une logique de confort et de représentation à partir du XVIIIe siècle (pièces multiples, hiérarchisées, logique d'enfilade, couloirs de desserte).

L'évolution de la manière d'habiter le château de Warelles suit celle du bâtiment lui-même. À l'origine, il s'agissait probablement d'un manoir seigneurial, occupé par le seigneur lui-même. Il est possible qu'un censier ou un intendant vivait sur place pour gérer les terres au quotidien. Ce dernier logeait alors certainement dans une dépendance. Le logis n'était pas très grand, avec sans doute peu de pièces différenciées, une habitation relativement sobre mais fonctionnelle.

Par la suite, surtout à partir du XVIIIe siècle, le bâtiment prend progressivement une autre dimension : le confort est de mise et les espaces sont plus nombreux. Les espaces seigneuriaux étaient dans le corps de logis et le personnel vivait alors certainement dans les combles ou une dépendance.

Plus tard encore, au XIXe siècle, Warelles devient davantage une résidence rurale de type villa, utilisée de manière plus régulière ou prolongée. Warelles est par exemple louée par les Jésuites, qui en font leur résidence d'été. La manière d'habiter change : les espaces s'organisent différemment, des couloirs apparaissent, les pièces se spécialisent (salle à manger, chambres séparées, etc.).

Enfin, dans les dernières décennies, le château semble ne plus être autant utilisé. L'aile nord, qui sépare la basse-cour de la cour d'honneur, est aujourd'hui la seule partie habitée. Le reste du domaine continue à fonctionner comme une exploitation agricole, gérée par des locataires. Cette évolution montre bien comment les usages résidentiels se sont adaptés aux époques et aux besoins, tout en conservant la structure globale du lieu.

Les éléments présentés ci-dessus sont confirmés par les observations du bâti, reprises en détail dans le chapitre consacré au phasage archéologique. L'évolution des usages résidentiels, bien qu'en partie hypothétique, suit logiquement celle des transformations architecturales.

2. A quelle logique correspondent les espaces intérieurs du château ?

Comme expliqué dans l'analyse archéologique, les espaces intérieurs du château de Warelles ont été remaniés plusieurs fois. Au rez-de-chaussée, un hall d'entrée dessert la partie Nord et la partie Sud ; la grande salle était en réalité divisée en deux à la base ; l'escalier d'honneur n'a pas toujours existé. À l'étage, un pallier dessert de la même façon les deux parties du corps de logis ; l'escalier d'honneur n'allait pas jusqu'en haut ; un hall de nuit est aujourd'hui présent dans la partie Nord-Ouest, ce couloir a été créé ultérieurement ; les deux pièces au-dessus de la grande salle formaient également un seul et même grand espace. Une évolution marquante est celle du rez-de-chaussée de l'aile nord. Les transformations visibles sur les photos anciennes montrent que la galerie nord, aujourd'hui garage, a connu plusieurs états. Elle a pu être initialement ouverte, puis fermée au fil des besoins agricoles ou résidentiels, avant d'être retransformée. Cette évolution suggère une flexibilité d'usage caractéristique des châteaux-fermes en activité.

Comme expliqué, le corps de logis primitif pourrait avoir été accompagné d'une tourelle d'escalier. Mais ceci reste néanmoins une hypothèse car aucune trace n'a été retrouvée pour le moment. Nous savons seulement que l'escalier d'honneur ainsi que l'escalier menant à la cave n'étaient pas présents avant le XVIIIe siècle. Nous pouvons donc assurément poser l'hypothèse que l'organisation intérieure des espaces suivait la logique présente jusqu'au XVIIIe siècle : en enfilade.

Les espaces intérieurs ont connu une évolution tout à fait logique par rapport aux différentes époques. Le bâtiment étant passé d'un manoir (maison haute) à un réel château que l'on pourrait presque considérer de plaisance. Ainsi, les pièces ont été multipliées, les fenêtres sont largement présentes et apportent une luminosité importante, les pièces ont été agrandies, les plafonds modifiés et la circulation a également été adaptée en fonction de l'évolution des besoins. Nous voyons donc une logique évolutive, allant d'un manoir comportant juste le nombre d'espaces qu'il faut pour vivre, vers un château aux multiples pièces ensuite devenu un château adapté avec un couloir de nuit, des combles aménagées et des espaces intérieurs modifiés. L'organisation intérieure du château de Warelles suit donc d'abord une logique médiévale de fonctionnalité minimale (manoir avec peu d'espaces différenciés), puis évolue vers une logique de confort et de représentation à partir du XVIIIe siècle (pièces multiples, hiérarchisées, logique d'enfilade, couloirs de desserte).

Ce qui est certain également, c'est que l'organisation des édifices composant Warelles se fait autour de deux cours distinctes : les dépendances autour de la basse-cour, la cour de la ferme ; et les espaces seigneuriaux autour de la cour d'honneur, la cour par laquelle on entre. À l'heure actuelle, c'est l'aile séparant la basse-cour de la cour d'honneur qui est habitée.

La logique des espaces intérieurs du château de Warelles reflète ainsi une évolution progressive, entre fonctionnalité rurale, hiérarchie sociale, et recherche de confort résidentiel, marquant le passage d'un manoir seigneurial à un château de plaisance tout en conservant sa vocation agricole.

3. Quelles sont les principales valeurs patrimoniales ?

L'analyse patrimoniale du corps de logis du château de Warelles, qui est précisée dans le chapitre concerné, repose sur une cartographie des éléments selon trois niveaux de valeur : haute, moyenne et faible ou nulle. Les murs et planchers, globalement inchangés depuis le XVIIIe siècle, sont classés à haute valeur patrimoniale. Les cloisons légères, d'époque incertaine mais témoignant d'une évolution des usages, sont considérées de valeur moyenne. À l'inverse, les ajouts contemporains, comme la poutre métallique de la grande salle, sont jugés de faible valeur.

Les décors posent davantage de difficultés d'évaluation. Certains ont été modifiés pour les besoins d'un tournage de film, avec des éléments ajoutés ou repeints pour simuler l'ancien. Une expertise approfondie serait nécessaire pour distinguer les éléments authentiques des ajouts fictifs.

Parmi les éléments les plus intéressants figurent les châssis, tous homogènes : en bois peint en blanc, à mouton gueule de loup, avec crémone à bouton et vitrage soufflé. Ces menuiseries, probablement remplacées au XIXe siècle lors d'une campagne coordonnée, sont en bon état et participent à l'identité architecturale du château. Leur restauration est non seulement possible mais préférable, afin de préserver leur authenticité face aux pressions actuelles liées aux performances énergétiques. Les volets intérieurs et contrevents, bien que peu nombreux aujourd'hui, complètent ce système traditionnel et pourraient être restitués à partir d'archives et de pièces conservées sur place.

Les portes aussi possèdent une valeur allant de moyenne à très haute, notamment quatre ou cinq d'entre elles qui pourraient dater du XVIIe ou XVIIIe siècle. Un relevé précis permettrait d'en établir la datation et d'envisager leur restauration dans le respect des normes actuelles.

Enfin, les cheminées sont nombreuses et variées, témoignant d'un usage résidentiel du château au fil des saisons. Certaines, plus prestigieuses, sont en marbre ou en bois sculpté. Leur conservation est essentielle, tant pour leur valeur décorative que pour leur rôle historique. Elles pourraient aussi être réemployées techniquement (par exemple, pour le passage de gaines) dans le cadre d'une reconversion raisonnée.

En conclusion, cette étude permet de mettre en évidence la richesse patrimoniale du château de Warelles, notamment à travers ses menuiseries, ses portes et ses cheminées, qui sont autant de témoins de son histoire et de ses usages. Malgré des interventions récentes et quelques altérations, le bâti conserve une grande cohérence architecturale et un fort potentiel de restauration. Il est donc essentiel de privilégier une approche de conservation respectueuse, valorisant les éléments authentiques tout en répondant aux besoins fonctionnels contemporains.

4. Quelles sont les zones d'ombre ou les incertitudes encore non résolues de l'histoire du château ?

L'analyse que je propose ainsi que l'hypothèse de phasage pourraient être enrichies par des investigations archéologiques plus approfondies. En particulier, une étude détaillée des matériaux, des décors et de la charpente du corps de logis. Cela permettrait de dater avec plus de précision les différentes phases de transformation. Ces analyses contribueraient également à identifier les éléments réemployés, révélant ainsi des parties plus anciennes du bâti.

Par exemple, une étude poussée de la charpente permettrait de reconnaître les éléments du XVIIe siècle qui auraient été conservés ou réutilisés. Cela permettrait une reconstitution hypothétique de la charpente d'origine, et, par extension, une meilleure compréhension de l'aspect primitif du bâtiment.

Dans la même optique, il serait pertinent de tenter une reconstitution des anciennes baies. Cela permettrait de proposer une hypothèse de restitution des façades, en identifiant les ouvertures les plus anciennes et en retraçant l'évolution des percements au fil du temps.

Parallèlement à ces études matérielles, il serait très utile de poursuivre les recherches dans les archives. Celles-ci pourraient étendre la compréhension de l'évolution de Warelles à l'ensemble du domaine, en incluant les terres agricoles qui l'entourent. Cette approche permettrait d'inscrire le site dans une perspective plus large, celle de l'évolution d'un domaine agricole depuis le XVIIe siècle jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, pour parvenir à une vision complète et cohérente du site, il serait essentiel de prolonger l'analyse aux ailes et au corps de ferme. Une étude globale de l'ensemble du domaine de Warelles permettrait d'en saisir pleinement la richesse historique, architecturale et territoriale.

5. Comment le château s'inscrit-il dans son environnement paysager et urbain ?

Le château de Warelles se remarque très facilement dans le paysage agricole de Petit-Enghien. La région est principalement agricole et de grandes étendues de champs en dessinent les paysages. Warelles se tient cependant comme un objet dans ce paysage. Seulement deux éléments lient réellement le château à son contexte : les deux chemins permettant d'y accéder. Le premier chemin est l'ancienne allée, celle que l'on retrouve sur les cartes historiques et qui se situe dans l'axe de la cour d'honneur du château. Lorsque l'on emprunte la route située à l'est, ce chemin permet de comprendre qu'un lien existe, un chemin au bout duquel se trouve un château que l'on peut observer de loin. Le second chemin est l'accès principal que l'on emprunte aujourd'hui, soit celui qui se situe au nord. Cet accès est bordé d'arbres et permet d'arriver sur le côté du château pour ensuite en découvrir l'ampleur. Ces deux chemins sont le seul lien clair entre le château et son contexte. Le jardin est relativement petit et il n'est pas possible de l'observer depuis l'extérieur. Seul un amas d'arbres créant un bosquet à l'ouest et au nord du château nous laisse comprendre qu'une petite parcelle non agricole se trouve là.

Warelles est donc maître d'un paysage agricole ouvert et relativement plat, sans pour autant y être un réel acteur.

Cependant, la ferme de Warelles entretien quant à elle un lien bien plus étroit avec son contexte. Ce lien n'est pas visuel, car la ferme en carré se concentre autour de sa cour intérieure. Mais l'exploitation travaille de nombreuses terres alentours. C'est d'ailleurs ce lien qui a toujours existé : celui d'une seigneurie et de ses terres.

6. Quelle image ou quelle valeur identitaire le château représente-t-il pour les habitants ou les autorités locales ?

Le château de Warelles semble aujourd'hui occuper une place relativement discrète dans l'imaginaire collectif local. Bien qu'il s'agisse d'un élément architectural majeur du site, il semble être peu mis en avant dans les discours publics ou les initiatives patrimoniales de la région. Cette discrétion peut s'expliquer par son caractère privé, par son abandon partiel ou par la présence de la ferme de Warelles en activité aujourd'hui. Comme énoncé plus haut, les communes aux alentours connaissent Warelles grâce à sa ferme, ses productions locales, son circuit court ou même grâce aux journées pédagogiques ou autres événements qui y ont lieu. Warelles est également connue pour son étang. La pêche y est autorisée et de nombreux pécheurs y passent du temps. Mais le château n'est autre qu'un décor quelque peu romantique que l'on remarque en allant acheter des produits locaux ou en s'y arrêtant pour pécher. Nous ne pouvons en vouloir à personne, car les propriétaires ne vivent pas sur place et les locataires, que nous avons présentés dans l'introduction, s'occupent de la partie ferme de Warelles.

Pour autant, le château constitue un marqueur paysager fort, bien identifiable dans le tissu rural de Petit-Enghien. Il témoigne d'un type d'occupation et d'organisation du territoire, et renvoie à une mémoire locale, même si celle-ci n'est plus activement mobilisée.

Il semble donc que le château de Warelles soit davantage perçu comme un héritage silencieux. Cela pourrait toutefois évoluer si une démarche de réactivation patrimoniale venait à émerger, notamment par une réaffectation en lien avec la ferme et les enjeux contemporains du territoire.

7. Quels obstacles freinent actuellement une restauration ou une réaffectation du château ?

Je ne suis pas en mesure de dire avec certitude si un obstacle réel, qu'il soit d'ordre financier, juridique ou technique, empêche aujourd'hui la restauration du château de Warelles. Il s'agit peut-être simplement d'une question de temps, de priorités ou d'intérêt. Si l'on prend la question dans sa globalité, les freins à la restauration peuvent être multiples : financiers, bien sûr, mais aussi temporels, culturels, ou liés à un manque d'idées, de relais ou de partenaires motivés.

Mais peut-être que la question ne s'est tout simplement pas encore posée.

La ferme de Warelles, quant à elle, fonctionne très bien et connaît une évolution positive. Les bâtiments qui y sont liés sont occupés, entretenus et intégrés à la vie active de l'exploitation. Dans ce contexte, la restauration du château peut paraître secondaire, voire superflue. D'où l'absence même de l'idée d'une restauration du château. Et pourtant, il serait légitime de se demander ce que l'on pourrait faire de tous ces espaces inoccupés. C'est précisément dans cette perspective que j'ai souhaité, à travers ce travail, initier une réflexion sur le devenir du château, en proposant des pistes de valorisation possibles.

Valoriser cet édifice, même partiellement, pourrait contribuer à renforcer l'identité du lieu, soutenir des initiatives culturelles ou locales, et créer un lien entre les habitants et leur patrimoine.

Dans les questions suivantes, des idées de perspectives seront évoquées. Le but n'étant pas d'apporter une proposition toute faite, mais simplement de rappeler qu'il est possible de restaurer et d'intégrer ce patrimoine rural à la vie et aux besoins actuels.

8. Quelles seraient les conséquences d'une absence d'intervention ou d'un abandon prolongé ?

Une absence d'intervention entraînerait des conséquences négatives au niveau des pathologies principalement, mais également d'un point de vue culturel, politique et symbolique.

A l'heure actuelle, le château de Warelles est abandonné à 60% car une aile complète ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée sont encore habités. Les 40% habités du château permettent un entretien partiel de l'édifice, notamment par le fait de chauffer les espaces et éviter ainsi toute apparition de moisissure ou autre pathologie liée à un taux d'humidité élevé. Mais les 60% restants peuvent entraîner un aggravement des pathologies déjà présentes. Bien que le château soit en relativement bon état.

Je suis principalement concernée par les descentes d'eau abîmées qui créent de grandes zones humides favorables au développement et à la prolifération des mousses, lichens et moisissures. Certaines zones sont déjà fortement impactées et entraînent une évolution de l'humidité vers l'intérieur du bâtiment, ce qui abîme les murs, enduits, planchers et par conséquent la structure interne de certaines pièces.

Si une restauration de l'édifice n'est pas souhaitée, il existe néanmoins des possibilités d'entretien minimum afin d'éviter de futurs dégâts. Il s'agit alors d'une philosophie de conservation plus que de restauration. Le but étant de conserver au mieux, en l'état et sans grandes interventions. Cette philosophie s'applique régulièrement dans le cadre de ruines archéologiques. Elle permet de cibler les interventions les plus pressantes et permettent de maintenir l'édifice en l'état le plus longtemps possible.

Mais ne pas intervenir peut également envoyer un signal négatif : celui d'une indifférence face au patrimoine, voire d'un renoncement à sa valorisation. Or, un édifice comme celui-ci pourrait sans problème accueillir de nouvelles fonctions. Les hauteurs sous plafond, la luminosité présente ainsi que la surface des espaces sont autant de points positifs à une réaffectation. Je n'ai pas réalisé de proposition de réaffectation dans le cadre de ce travail, le but étant de sensibiliser à ce patrimoine et d'en montrer la valeur. Mais il existe de nombreux projets réalisés qui sont autant d'inspiration.

9. Dans quel esprit devraient se concevoir la conservation et la valorisation de ce château ?

Comme évoqué précédemment, la ferme est aujourd'hui gérée par la famille Allard-Sténuit et jouit d'une certaine notoriété. Elle constitue un modèle d'exploitation familiale contemporaine, respectueuse de l'environnement et en phase avec les enjeux actuels de l'agriculture durable.

Il est important de penser une restauration/réaffectation dans le respect du patrimoine bien-sûr, mais également dans le respect de son contexte. Ici, le contexte est clair : une exploitation familiale engagée, respectueuse de l'environnement, attentive à la qualité de ses terres et en adéquation avec les valeurs contemporaines de l'agriculture

Dans ce contexte, une réaffectation du château ne saurait avoir de réel sens si elle était envisagée indépendamment de ce qui existe déjà. Il est fondamental de penser toute restauration ou réutilisation du site non seulement dans le respect du patrimoine bâti, mais aussi dans celui de son contexte.

La restauration même de l'édifice devrait quant à elle, selon moi, respecter le caractère de l'ensemble. Il s'agirait de s'intéresser au château et ses dépendances comme un seul et même ensemble. Bien que le domaine ait connu de multiples évolutions et que les dépendances telles qu'elles sont visibles aujourd'hui sont apparues plus tardivement, je pense qu'il serait intéressant de respecter cette idée d'uniformité.

Uniformité que l'on retrouverait architecturalement mais également au niveau du projet de réaffectation.

Enfin, si restauration ou réaffectation il y a, il est primordial de la réaliser en respectant la valeur patrimoniale du bâtiment.

J'explique plus précisément dans le chapitre 4, qu'il est possible de restaurer châssis, portes, planchers, murs et cheminées tout en respectant les normes actuelles.

Préconsier le réemploi et la restauration plutôt que le remplacement est important.

Warelles représente l'identité d'un lieu, de différentes époques ainsi que de l'histoire du village de Petit-Enghien. Cette identité est visible au travers des matériaux, l'organisation des espaces ou encore la strucure du bâti. Il est donc important de garder cette identité même si l'on souhaite modifier l'usage du bâtiment.



Ce mémoire s'est inscrit dans une démarche d'étude préalable à une éventuelle restauration ou réaffectation du château de Warelles, un ensemble aussi discret que singulier, situé au cœur du paysage rural de Petit-Enghien. Ce choix n'est pas anodin : je suis Petit-Enghiennoise, je passe devant la silhouette de ce château-ferme à l'horizon, sans pour autant en connaître la véritable portée historique ou architecturale. C'est cette proximité, ainsi que le fait que je ne connaissais pas l'histoire de ce château mais également son oubli progressif, qui ont motivé cette recherche. Car bien qu'il semble figé dans le paysage, Warelles s'est révélé au fil de l'analyse comme un témoin précieux du patrimoine rural de la région, porteur d'une mémoire et d'un important potentiel.

L'étude réalisée, à travers une triple approche : historique, archéologique et sanitaire, a permis de mieux comprendre l'évolution du château, d'en identifier les éléments à forte valeur patrimoniale et d'en apprécier la cohérence architecturale. Les châssis, les portes, les cheminées, ou encore les structures portantes témoignent d'un bâti en grande partie authentique, parfois même exceptionnellement bien conservé. Ces éléments, encore en place, pourraient tout à fait faire l'objet de restaurations raisonnées, respectueuses de leur identité et adaptées aux usages et aux normes contemporains.

Cependant, cette recherche a également mis en lumière certaines zones d'ombre : la datation précise de certaines transformations, l'histoire complète de la propriété, l'analyse approfondie des ailes, de la charpente ou encore du corps de ferme restent encore à étudier. De même, la relecture du domaine dans son ensemble, en incluant ses terres, ses dépendances agricoles et ses usages passés, mérite d'être poursuivie, dans une perspective territoriale plus large.

Au-delà de l'analyse matérielle, ce travail soulève des questions plus vastes : comment réintégrer un patrimoine local méconnu dans le tissu social et culturel d'aujourd'hui ? Comment restaurer sans figer, comment valoriser, comment transformer sans détruire ? Le cas de Warelles illustre parfaitement cette tension entre passé et devenir. Il montre aussi qu'un patrimoine, même rural et discret, peut incarner une richesse à la fois historique, identitaire et porteuse d'avenir.

Ce mémoire n'a donc pas seulement voulu documenter l'existant ; il a cherché à redonner une voix à un bâtiment silencieux, en espérant qu'il puisse un jour retrouver sa place dans la dynamique locale. Warelles ne demande pas à être figé, mais à être compris, transmis, et, pourquoi pas, réinvesti. Ce travail constitue une première étape dans cette direction.

Bibliographie

Archives

- [Auteur inconnu], Cartulaire des rentes seigneuriales, 1409. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 51-31, SEM. 419.

- [Auteur inconnu], Dénombrement de Warelles, 1566. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 51-31, SEM. 434.

- [Auteur inconnu], Terrier et cartulaire des cens, rentes et revenus des terres, justices et seigneurs de Warelles gisant à la paroisse de Petit-Enghien, 25 avril 1693. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 50-31, SEM. 409.

- [Auteur inconnu], Visite des chemins de la seigneurie de Warelles par les Mayeurs et Echevins de Petit-Enghien, 1722. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 51-31, SEM. 410.

- [Auteur inconnu], Dépouillement du cartulaire de la dame de Warelles, de [s.d.]. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 50-31, SEM. 411.

- [Auteur inconnu], Recueil des acquisitions faites par le seigneur de Warelles sous Petit-Enghien, de 1665. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 50-31, SEM. 425.

- [Auteur inconnu], Recueil des acquisitions faites par le seigneur de Warelles sous Petit-Enghien, de de 1636 à 1708. Fondation d'Arenberg, Enghien, Belgique. Carton 50-31, SEM. 429.

- [Auteur inconnu], Registre des dîmes en possession de l'abbaye de Broqueroie, de 1744 à 1786. Archives d'Etat, Mons, Belgique. AEM.03.004, n°2115, p. 55-64.

- [Auteur inconnu], Etat des mutations constatées depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er octobre 1899, de 1898 à 1899. Archives d'Etat, Mons, Belgique. [pas encore de numéro d'inventaire], boîte n°7801.

- [Auteur inconnu], Etat des mutations constatées depuis le 1er janvier 1859 jusqu'au 31 mars 1865, de 1859 à 1865. Archives d'Etat, Mons, Belgique. [pas de numéro d'inventaire], boîte n°7799.

Sitographie

- Agence wallonne du patrimoine, Inventaire Régional du Patrimoine, fiche sur le château-ferme de Warelles. Source : http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic, Fichier généré le 15/04/2025.

- Etat de l'agriculture wallonne. Exploitations agricoles. [s.n.], 5 décembre 2024. URL : https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_1-1.html#header

- Larousse, en ligne, source : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/seigneurial/71846

- WalOnMap. Source : https://geoportail.wallonie.be/WalOnMap

Bibliographie

- BOSMANS, Jules. La féodalité au pays d'Enghien : les fiefs de la ville, terre, seigneurie et prairie d'Enghien. Annales du cercle archéologique d'Enghien, 1878 – 1979, T01 A04.
- Charte du plan communal de Développement de la Nature – Commune d'Enghien. Étude du réseau écologique. 2020-2024, ville d'Enghien.
- ENGHIEN – L'Ancienne et la Ville Nouvelle. 1ère Partie. Première édition. Enghien : l'A.S.B.L. Les Artistes & Artisans Réunis d'Enghien, 1980, 19 pages.
- GENICOT, Luc-Fr. Le grand livre des châteaux de Belgique : châteaux forts et châteaux-fermes, 1975, t. 1.
- GODET, Jean. Jadis à Petit-Enghien ou prospection dans le passé de ce village. 1967.
- GODET, Jean. La gentilhommière de Warelles. Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, 1958-1959, tome onzième.
- GODET, Jean. Warelles au fil du temps. Annales du Cercle Archéologique d'Enghien, 1958-1959, tome onzième.
- MATHIEU, Clémence. Pour une meilleure conservation du patrimoine architectural : l'exemple des demeures seigneuriales dans l'ancien comté de Hainaut. Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2013, t. 25.
- MATTHIEU, Ernest. L'histoire de la ville d'Enghien. Mémoire en réponse à la vie question du concours de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut : « écrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut », 1874, ive série, tome I.
- Plan communal de Développement de la Nature – Commune d'Enghien. Étude du réseau écologique. Rapport final, octobre 2007, ARIES Consultants.
- Pérouse de Montclos, J.-M. (2011). Architecture : Méthode et vocabulaire. Éditions du Patrimoine. Dernière édition, page 225.
- POLIMONT, Ch. Auxy, branche des Pays-Bas. La Belgique Héraldique : recueil historique, chronologique, généalogique et biographique complet de toutes les maisons nobles reconnues de la Belgique, 1863, tome premier.
- VAN BELLE, Jean-Louis. Pour comprendre les signes lapidaires. Editions Safrans. 2021, deuxième édition augmentée, 136p. (Collection Précisions, n°3). (ISBN : 978-2-87457-128-2).

Labelpages

Le *petit* studio de
graphisme & impression